

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, S. J., et J. Daniélou, S. J.

Directeur : C. Mondésert, S. J.

N° 22 bis

LÉON LE GRAND

SERMONS

TOME I

INTRODUCTION DE
DOM JEAN LECLERCQ

TRADUCTION ET NOTES DE
DOM RENÉ DOLLE

MOINES DE CLERVAUX

2^e édition

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LA TOUR-MAUBOURG, PARIS

1964

NIHIL OBSTAT :
IMPRIMI POTEST :
Claravalle, die 10^a octobris 1963
Fr. HENRICUS DE SAINTE-MARIE
Abbas SS. Mauritii et Mauri

IMPRIMATUR :
Lugduni, die 30^a janv. 1964
J. PELOUX, v. g.

INTRODUCTION

Saint Léon fut évêque de Rome à une époque où de continuelles hérésies occasionnèrent des controverses et parfois des luttes très âpres. Le pape y intervint, et cette double qualité de pontife romain et de champion de la foi catholique donne son caractère à toute son œuvre. Celle-ci comporte deux sortes d'écrits : les sermons et les lettres. Dans ces dernières, saint Léon se révèle théologien et administrateur : avec autorité, il répond aux questions qui lui sont posées, il précise les formules du dogme et en explique le sens, il résout les cas difficiles qui lui sont soumis, il porte des sentences.

Dans les sermons il apparaît comme pasteur du troupeau confié à ses soins. Il met toute sa science du dogme et des institutions au service des âmes. S'il ne peut s'abstenir de prêcher les grandes vérités qu'il défend contre les erreurs de son temps, il le fait à des auditeurs qui ne sont pas directement mêlés aux controverses ; aussi fait-il peu d'allusions aux circonstances contemporaines, et la sérénité avec laquelle il s'élève au-dessus des préoccupations du moment confère à sa prédication une actualité toujours vivante.

Pour trouver un fil conducteur qui puisse guider le lecteur dans cette collection de sermons, évoquons successivement ce qui, dans la vie de saint Léon, dans le cadre où s'insère son enseignement, et dans la structure même de sa doctrine, assure l'unité et le développement logique de sa prédication.

I

SAINT LÉON ET SON TEMPS

Quand saint Léon, alors absent de Rome et chargé de mission en Gaule, est élu pape en 440, il est depuis plus de dix ans un personnage très en vue de la cour pontificale, archidiacre de l'Église romaine et honoré de la confiance des papes Célestin I^{er} et Sixte III. Était-ce déjà de lui qu'il s'agissait dans une lettre de saint Augustin à Sixte, prêtre de Rome et futur pape, comme d'un acolythe romain envoyé en Afrique porter un message du pape Zosime à l'évêque Aurélius (418)¹ ? Certains l'ont pensé. Quoi qu'il en soit, nous avons la trace certaine du diacre Léon vers 430. On est alors en pleine crise nestorienne, et celle-ci trouvera sa solution l'année suivante au Concile d'Éphèse. On sait que l'évêque de Constantinople Nestorius tendait à dissocier dans le Christ le fils du Père et le fils de Marie ; c'est par l'acclamation de Marie Mère de Dieu, *Theotokos*, que le Concile de 431 exprimera la foi de l'Église. En Occident, on suivait avec attention les débats doctrinaux de l'Orient, et c'est pour s'éclairer et aussi à la requête du pape Célestin, que Léon demanda à son ami, le moine de Marseille Jean Cassien, un rapport sur la question : ce fut le livre « De Incarnatione Christi », qui lui est dédié².

A la mort de Sixte III, le diacre Léon accède au siège de Pierre (septembre 440). Il est homme de gouvernement et aura bientôt l'occasion de le montrer dans l'affaire des Manichéens. L'activité subversive de ces sectaires et leur répression seront exposées plus loin à propos des Sermons où il est question d'eux³. L'action de saint Léon à leur égard se place dans les

1. Cf. *Lettre CXCI* ; PL 33, 867.

2. PL 50, 9-272 ; CSEL XVII, 235-391.

3. Cf. *infra*, p. 115, n. 3 ; p. 244, n. 3.

années 443 à 445 ; elle manifeste, dès le début du pontificat, l'homme, le pasteur et le chef. Ce triple caractère du Pontife apparaîtra tout au long des vingt et un ans du règne. Une autre affaire, en Orient cette fois, n'allait pas tarder à le solliciter.

La définition dogmatique d'Éphèse n'avait que relativement pacifié les esprits. Certes les idées christologiques étaient encore insuffisamment fixées et la terminologie flottante entretenait la confusion ; ajoutons à cela les interventions en matière de foi des souverains de Byzance qui prétendaient trancher des questions théologiques comme des affaires politiques. Il ne faut donc pas s'étonner que, en 448, l'archimandrite d'un monastère de Constantinople, Eutychès, attira sur lui par sa prédication l'attention et les sanctions de son évêque Flavien. Nestorius, ayant une conception erronée de l'union des deux natures dans le Christ, n'avait pas vu qu'elle a son principe dans la personne divine du Verbe, si bien qu'on l'accusera, avec exagération d'ailleurs, d'avoir distingué deux personnes dans le Christ. Eutychès, prétendant réagir contre l'erreur de Nestorius et défendre l'unité du Christ, se réclamant du dogme de Nicée, tendait à confondre les deux natures, au moins après leur union dans l'incarnation. Dès que saint Léon, alerté par Flavien, reconnut le danger, ce qu'il ne fit d'ailleurs pas aussitôt, il réagit avec décision. Dans une longue lettre, document dogmatique de première importance, qu'on a appelé le *Tome de Léon* (13 juin 449), il exposa à Flavien la doctrine romaine, comment les deux natures, divine et humaine, s'unissent dans le Christ unique sans mélange ni confusion, gardant leurs propriétés respectives, mais se les communiquant l'une à l'autre grâce à l'unité de personne et au service de celle-ci¹. En même temps étaient prononcées des sanctions canoniques contre Eutychès. Mais celui-ci sut gagner des sympathies en haut lieu. Comme l'empereur Théodose II, qui lui était favorable, avait, le pape y consentant, convoqué un concile à Éphèse, alors que saint Léon l'aurait voulu en Italie (449), l'assemblée, sans entendre le légat pontifical, acquitta et réhabilita l'hérétique. Hilaire, l'envoyé du pape

1. Cf. *infra*, p. 24 s.

et son futur successeur, se sauva à grand-peine et en risquant sa vie. Saint Léon qualifia ce pseudo-concile de « brigandage », *latrocinium*. Il ne pouvait laisser ainsi la vérité opprimée et le Siège romain bafoué. Mais, tant que Théodose régnait à Byzance, il était vain d'espérer de lui qu'il revînt sur sa décision. Il fallut attendre l'avènement de son successeur Marcien, prince consort de Pulchérie, toute dévouée au pape. Sur l'initiative de celui-ci, un nouveau Concile fut convoqué en 451 à Nicée, mais se réunit à Chalcédoine ensuite, sur les rives du Bosphore. L'exposé de saint Léon à Flavien dans le *Tome* fut intégralement adopté par les Pères qui l'acclamèrent en ces termes : « Pierre a parlé par la bouche de Léon ! » La victoire de l'orthodoxie était gagnée. C'est par les lettres du Pontife que nous pouvons suivre dans le détail les péripéties variées et émouvantes de ce drame, mais les Sermons les reflètent aussi. La définition de Chalcédoine n'avait d'ailleurs pas mis fin aux manœuvres des hérétiques, et c'est jusqu'à sa mort que saint Léon aura à lutter pour défendre la vérité dont son courage et sa ténacité avaient assuré le triomphe.

Dans cette controverse, dont l'enjeu était la foi de l'Église, le mérite de saint Léon fut de donner au dogme traditionnel une formulation précise et qui coupait court aux ambiguïtés si dommageables pour l'orthodoxie. Le *Tome de Léon* ne fait que préciser le dogme défini à Éphèse en 431 ; il n'innove pas non plus dans le domaine du vocabulaire ; déjà Tertullien avait appliqué le terme de « personne » aux hypostases dans la Trinité (*Adv. Praxeam*). Mais saint Léon met de l'ordre dans les concepts et dans les mots. Orientaux et Occidentaux, tout en disant les mêmes choses, ne se comprenaient pas. En 376, saint Jérôme écrivait au pape Damase, lui demandant d'user de sa suprême autorité pour accorder la terminologie des uns et des autres. Faute d'avoir, en effet, suffisamment éclairé les idées de nature et de personne, on les confondait dans les mots : *physis*, *hypostase*, *prosôpon* même, qui étaient employés les uns pour les autres ; dans l'élaboration de concepts précis en ces matières, plusieurs avaient erré ; saint Cyrille lui-même, le vainqueur d'Éphèse, tout en énonçant la vérité orthodoxe, employait une formulation qui pouvait prêter à équivoque. Saint Léon, résu-

mant la tradition avec le charisme infaillible du Pontife romain, énonce en termes simples la formule de foi que les Pères de Chalcédoine adoptent d'emblée : il y a dans le Christ deux natures complètes, une personne. Désormais les mots qu'on employait avant lui en les confondant souvent s'ordonnent d'eux-mêmes : l'*hypostase* rejoint la *personne*, celle-ci désignant un individu qui n'admet ni partage ni division, et on ne saurait plus confondre la personne avec la nature concrète (*physis*). A partir de la définition de 451, les théologiens n'auront plus qu'à dégager peu à peu le concept de la personne dans toute sa réalité physique ; ce travail demandera encore un siècle, jusqu'à Léonce de Byzance, mais la mise au point de saint Léon l'avait permis¹.

Pour être complet, il faudrait parler de l'activité de ce pape pour la défense des droits du Siège apostolique, dont il avait une très haute conscience, défense qui s'exerça soit en Gaule, contre l'évêque d'Arles Hilaire, soit en Espagne, soit dans ce qui restait encore de l'Afrique romaine, soit enfin en Orient ; il faudrait évoquer son intervention auprès des rois barbares Attila (452) et Genséric (455) pour la sauvegarde de la ville de Rome ; il faudrait dire l'importance grandissante que sa fermeté et sa charité assuraient à la papauté en face de la décadence irrémédiable du pouvoir impérial en Occident, en sorte que le pape devenait en fait le vrai souverain de Rome². Mais ces questions ont moins de rapports avec les Sermons et elles seront évoquées à l'occasion dans les volumes suivants.

Après vingt et un ans d'un pontificat exceptionnellement rempli, saint Léon s'en alla jouir du repos auprès de son Seigneur dont il avait su, avec tant de lucidité et de courage, exposer et défendre les prérogatives divines et humaines.

1. Cf. M.-J. NICOLAS, O.P. : « La doctrine christologique de saint Léon le Grand », dans *Rev. Thom.* 1951, 609-660 ; également le résumé excellent, quoique ancien, de la question chez TIXERONT, « Des concepts de nature et de personne dans les Pères et les écrivains ecclésiastiques des v^e et vi^e siècles » dans *Rev. hist. et litt. rel.*, 1903, 582-592 (réédité dans *Mélanges de Patrologie et d'Hist. des Dogmes*, Paris, 1921, p. 210 s.).

2. Cf. C. LEPALLEY, « Saint Léon le Grand et la cité romaine », dans *Rev. Sc. rel.*, Strasbourg, 1961, 130-150.

II

PRÉDICATION ET LITURGIE

1. L'année liturgique

Les sermons de saint Léon ne prennent tout leur sens que replacés dans le cadre vivant dans lequel ils furent prononcés ; chacun d'eux fait partie d'une fonction liturgique qui, elle-même, s'insère dans un ensemble et occupe dans le cours du temps une place déterminée. Il est donc important de reconstituer le cycle liturgique et d'essayer d'y situer la prédication de saint Léon. Celui-ci nous donne sur ce point des indications nombreuses : recueillons-les, elles mettront en lumière l'architecture solide de l'année liturgique à Rome au ^v^e siècle.

Celle-ci comporte essentiellement deux groupes de fêtes qui sont comme deux cycles différents et indépendants l'un de l'autre, mais entre lesquels, cependant, il y a continuité : ce sont le cycle de Noël et celui de Pâques.

Le premier est constitué par deux fêtes apparentées : celle de la Naissance du Christ et celle de son Épiphanie. La *Nativité* du Seigneur se célèbre au solstice d'hiver, au moment où les jours grandissent. Ce qu'on rappelle alors, c'est tout l'ensemble du mystère de l'Incarnation : l'origine divine du Christ, telle qu'elle est exposée dans le prologue de l'Évangile selon saint Jean ; son origine humaine, telle que nous la font connaître les récits de saint Luc et de saint Matthieu ; la conception lors de l'Annonciation faite par l'ange Gabriel à Marie, et la naissance à Bethléem. Peu de temps après cette fête, distincte d'elle, mais également importante, une solennité toute proche de Noël en prolonge la joie : c'est la festivité de l'*Épiphanie*. Son objet est l'apparition du Christ : l'enfance du Médiateur est « déclarée » à l'univers. Noël a marqué le moment où le Verbe fait chair est devenu le Médiateur de Dieu et des hommes ; l'*Épiphanie* est le moment où il est manifesté comme tel au monde entier : ayant

pris la nature de toute l'humanité, lui qui est né pour tous, il a voulu être connu de tous et non seulement de quelques juifs privilégiés comme Marie, Joseph, Élisabeth, Jean-Baptiste encore dans le sein de sa mère ; d'où sa révélation aux Mages, qui représentent tous les peuples. L'*Épiphanie* est donc la continuation et le développement de la fête de Noël. On poursuit à cette occasion la lecture du récit évangélique des enfances du Christ. Le mystère de l'*Épiphanie* inclut le massacre des Saints Innocents. Le texte qui rapporte cet événement fait corps avec le récit de la visite des Mages, et ce ne sont là que deux aspects d'une même réalité : les Mages adorent le mystère de l'union hypostatique, Hérode le méconnaît ; le Christ est manifesté comme vrai roi aux royaumes de l'Orient dans la personne des Mages, et à l'Empire romain dans la personne d'Hérode.¹

Le second cycle liturgique consiste en ce qu'on peut désigner comme la *fête pascale*, à condition de considérer celle-ci dans toute son ampleur : la fête de Pâques inclut le Carême, lequel s'achève par la célébration de la Passion et de la Résurrection du Christ, ou, pour parler plus exactement, le Carême inclut la semaine de Pâques, c'est-à-dire ce que nous avons appelé depuis la Semaine Sainte. Cette solennité n'est pas sans lien avec l'enfance du Christ, car la Naissance, l'*Épiphanie*, les miracles et l'enseignement de la vie publique aboutissent à la Passion et se consomment en elle comme dans le sacrement de la toute-puissante miséricorde de Dieu. Trente-quatre sermons, c'est-à-dire plus d'un tiers de l'ensemble, sont consacrés à la préparation et à l'explication de ce que saint Léon appelle la bienheureuse Pâque, la sainte festivité, le sacrement du salut, le temps où nous avons été rachetés, les jours de notre joie, ceux qui ont été signalés par le mystère de la réparation de l'homme. Tous les mystères de notre religion convergent vers la fête pascale, ce qui fait d'elle la principale des solennités, le plus sublime sacrement de la divine miséricorde. Le lien qui existe entre le Carême et Pâques dans la pensée de saint Léon explique que, dans plusieurs des anciennes collections manuscrites de ses

¹ Sur le rapport des fêtes de Noël et de l'*Épiphanie*, cf. *infra*, p. 290, n. 4.

sermons, certains de ceux-ci sont indifféremment attribués au Carême, à la Passion ou à la Résurrection. Toutes les autres fêtes reçoivent leur consécration en celle-ci : le Fils de Dieu est venu sur la terre afin de pouvoir être crucifié et de ressusciter. Pâques n'est donc pas, comme les autres, une fête particulière, mais une solennité où tous les mystères du salut sont célébrés en même temps (*Serm. Pas.* 5, 1).

A l'entrée du Carême, on lit le récit évangélique de la tentation du Christ au désert et le passage de la II^e lettre de saint Paul aux Corinthiens (6, 1 s.), qui fournit encore l'épître de la messe de ce premier dimanche dans le missel romain. Le Carême est le plus grand et le plus sacré des jeûnes : c'est une période d'exercices spirituels qui dure quarante jours. Certes, toute la vie du chrétien devrait être un carême, ainsi que les législateurs monastiques, reprenant une idée de saint Léon, aimeront à le dire¹; mais parce que peu d'hommes ont une telle vertu, les Apôtres et les Pères ont consenti à réduire ce temps à quarante jours, conformément aux exemples donnés par les justes de l'Ancien Testament et par le Seigneur Jésus-Christ. Ces saints jours doivent être marqués par un désir avide de la Rédemption et de la miséricorde de Dieu, et par une participation intense à la Passion du Christ. Ils doivent être employés à un jeûne majeur. Il ne s'agit donc pas seulement de se priver de nourriture : c'est l'occasion d'une véritable retraite comportant pour chaque fidèle un examen de conscience et la réforme de ses mœurs. Le Carême n'est pas marqué par une grande austérité ni par un caractère pénitentiel accentué — le mot de pénitence n'est presque jamais employé ! — c'est un temps de tranquillité et de paix, c'est moins l'occasion d'expier des fautes passées que de progresser vers une vertu toujours plus haute. C'est un jeûne solennel et public : personne n'est dispensé d'y prendre part : Pâques doit être un temps de rémission des péchés non seulement pour ceux qui recevront alors le sacrement de baptême, mais pour tous les chrétiens, dont les progrès dans la vie spirituelle doivent être incessants. Tous doivent donc s'efforcer, pendant

1. Par exemple S. BENOIT, *Règle*, ch. 49.

ces quarante jours, de devenir de meilleurs chrétiens, de prendre en ce peu de temps une longue habitude de la pratique chrétienne, afin de persévérer ensuite en cette voie (*Serm. Car.* 4, 2; 11, 3).

Le Carême est donc une retraite que font en commun non seulement les pontifes et les prêtres, mais tous les membres du corps de l'Église. Ce sont comme de grandes manœuvres annuelles pendant lesquelles on doit s'efforcer tous ensemble de vaincre l'ennemi commun du genre humain, le diable. L'idée de lutte domine la conception que saint Léon se fait du Carême : il décrit la guerre intérieure qui se livre en chacun de nous et dont le but est la paix, la soumission de la chair à l'esprit et de l'esprit à Dieu par l'observation des commandements ; le Christ, qui a voulu être tenté pour nous apprendre à être victorieux, nous aidera dans ce combat ; le vocabulaire militaire de la langue latine, les mots que Rome avait forgés pour ses légions, tout cela est appliqué ici au symbolisme de la guerre contre la tentation : faire du Carême une occasion d'exercer les vertus et particulièrement la charité, en faire un temps de pardon, d'amnisties publiques et privées, voilà ce qui donnera à l'abstinence alimentaire la valeur d'un jeûne saint et spirituel par lequel peu à peu on s'acheminera vers le mystère pascal, qui est mystère de mort et de résurrection pour nous comme pour le Christ : nous accorder par la mortification et par la vie spirituelle à ce qui s'est accompli dans le Christ sera vraiment participer à sa mort et à sa résurrection (*Serm. Car.* 9, 1; 12, 1).

A la *Passion* et à la *Résurrection* du Seigneur sont consacrés vingt et un sermons comportant trois discours généraux sur le mystère de Pâques et neuf séries de deux sermons commentant le récit évangélique des faits ; ces séries sont à répartir sur deux jours de la semaine de Pâques, c'est-à-dire de la Semaine Sainte : il y a huit groupes de deux sermons pour le dimanche et le Mercredi Saint, et un groupe pour le dimanche et le Samedi Saint. L'idée qui domine cette période est celle de la Passion, laquelle inclut la Résurrection. Tout ce mystère est celui de la Croix du Christ, et celle-ci est glorieuse. Car la vraie Pâque est dans la mort du Christ et non seulement dans sa résurrection, sinon dans la mesure où celle-ci est la suite de la mort et en demeure insé-

parable. La Pâque inclut tout ce qui se rapporte au souvenir de la Croix du Christ : cette fête n'est pas célébrée en un jour, mais pendant toute la semaine que nous appelons la Semaine Sainte et par laquelle s'achève le Carême. La Sainte Passion et la Sainte Pâque sont donc des expressions synonymes ; le mystère admirable de la Pâque du salut, le suprême et tout-puissant sacrement de la miséricorde de Dieu, la festività de la Passion du Seigneur, tout cela désigne le jour de notre Rédemption, celui où nous devenons participants de la Résurrection du Christ. La gloire de la Passion, le triomphe de la Passion du Seigneur, la gloire de la Croix du Christ sont une telle occasion de joie que saint Léon ne peut se taire : il faut qu'il parle et que, dans sa ferveur et son enthousiasme, il exprime les joies spirituelles dans lesquelles il exulte ; il chante alors, avec une sorte de lyrisme, des strophes à la gloire de la Croix (*Serm. Pass.* 8, 6-7).

Pour les rachetés, il y a dans la Passion du Christ, si cruelle qu'elle ait été, une occasion de se réjouir et non de s'attrister, parce que, par sa Résurrection, le Christ a mis la malice même des juifs au service de sa volonté de pardon ; dans sa miséricorde, il a été jusqu'à faire servir sa mort à ceux-là mêmes qui en étaient la cause. Saint Léon aime à insister sur cette idée, à rappeler la prière que le Christ adressa à son Père en faveur de ses bourreaux, à appliquer aux juifs, comme pour les excuser, cette parole de saint Paul aux Corinthiens¹ : « Ils n'auraient jamais crucifié le glorieux Seigneur s'ils l'avaient reconnu. » Le Fils de Dieu a fait du supplice un triomphe, du chemin de la Croix une voie royale, de la crucifixion une victoire, du Calvaire un trône. Il n'y a place pour aucune pensée de deuil ; le Christ n'admet pas qu'on le pleure, car, s'il consent à être mis à mort, c'est pour régner bientôt dans la majesté de son Père. On n'a donc pas le droit de se rappeler avec tristesse la suite de ces événements douloureux : si l'émotion des fidèles doit être grande, elle doit exclure toute affliction ; aucune mélancolie ne doit obscurcir la solennité de Pâques : car ce n'est plus seulement le peuple hébreu qui, par ce nouveau sacrifice, est libéré

1. *I Cor.* 2, 8.

d'un seul tyran, et d'un tyran humain comme l'était le pharaon d'Égypte, c'est l'univers entier qui est affranchi de l'esclavage du diable. Cette façon de considérer la Passion — assez différente, sans doute, de celle qui prévalut ensuite — nous montre que, pour saint Léon comme pour toute l'Église antique, la mort du Christ ne pouvait être considérée indépendamment de la Résurrection : l'une et l'autre ne sont qu'un seul et même mystère, celui de Pâques.

Après Pâques, la joie ne cesse de s'accroître jusqu'à la Pentecôte. Les quarante jours que le Christ a passés sur la terre après sa Résurrection furent utiles pour l'instruction des Apôtres et pour la nôtre, puisque Jésus les employa à prouver qu'il était vraiment ressuscité. Cette période s'achève par l'Ascension du Christ. Celui qui a été vainqueur par sa mort est entré triomphant au ciel où il a transporté cette nature humaine dans laquelle il a remporté la victoire sur la terre. En lui, selon une formule qui concorde avec celle de la prière *Communicantes* du temps de l'Ascension au Missel romain, notre nature humaine est élevée au-delà des Anges et des Archanges, jusqu'à la gloire de Dieu. Il ne nous reste qu'à attendre le retour du Christ, maintenant que nous savons quelle est sa gloire et avec quelle puissance il reviendra juger les vivants et les morts. Les Anges ont annoncé son Ascension, comme ils avaient annoncé sa Naissance, comme ils l'avaient servi pendant son agonie et sa Passion, comme ils avaient été présents à sa Résurrection. L'attitude chrétienne est d'exulter, de tenir les yeux du cœur élevés vers le ciel, de rendre grâces avec l'Église.

Dix jours après l'Ascension, le cinquantième jour après la Résurrection, commence la *Pentecôte* avec sa semaine de jeûne. Ce n'est plus Pâques ; mais cette fête, l'une des principales, en est la conséquence et la suite inséparable : le Saint-Esprit promis et envoyé par le Christ termine l'œuvre du Christ. Mais cette longue série de fêtes doit s'achever dans le jeûne, car les réjouissances auxquelles elles ont donné lieu ont été telles qu'il a pu s'y glisser quelque excès : des jours de jeûnes y remédieront. Aussi, le dimanche de la Pentecôte, saint Léon annonce-t-il qu'on jeûnera le mercredi et le vendredi et qu'on veillera le

samedi suivant. C'est là un jeûne solennel parce qu'il est lié aux solennités qu'il termine. Ici encore reparait le vocabulaire militaire pour désigner ces exercices, ces manœuvres, ce temps de lutte d'autant plus nécessaire, mais aussi d'autant plus profitable, que, par les dons de la Pentecôte, nous sommes devenus les temples du Saint-Esprit.

On le voit, l'ensemble des fêtes qui s'étend du début du Carême à la fin de la semaine qui suit la Pentecôte forme un tout qui commence et s'achève dans le jeûne, qui a son centre dans la semaine de Pâques et son sommet le jour de la Pentecôte.

Le 29 juin est le jour anniversaire du martyr de saint Pierre et de saint Paul : c'est une fête pour toute l'Église, mais spécialement pour Rome. Nous avons un sermon de saint Léon pour cette solennité¹. Nous en possédons un aussi pour la fête de saint Laurent, célébrée le 10 août.

Le cours du temps et les règles ecclésiastiques, fixées par la coutume des Pères et par une tradition que saint Léon se plaît à dire apostolique, ramènent, en septembre et en décembre, deux autres brèves périodes de jeûne légal et solennel. Le dimanche qui le précède, le pape déclare officiellement qu'on jeûnera le mercredi et le vendredi suivants et qu'on célébrera l'office des vigiles à Saint-Pierre le samedi²; ces jeûnes sont saisonniers comme ceux du Carême et de la semaine de la Pentecôte : ils coïncident avec les quatre saisons. Au début de chacune d'elles, on célèbre un jeûne général, collectif, et des prières communes, sans préjudice pour les pratiques privées auxquelles chacun peut s'adonner en particulier. Mais ce qu'on fait tous ensemble pour la gloire de Dieu, conformément à une ordonnance publique, a plus de valeur que ce qu'on fait à titre personnel ; ce que chacun s'impose ne profite qu'à lui-même, tandis que le jeûne qu'entreprend toute l'Église sert à tous les fidèles ; la concorde décuple

1. Le sermon sur « le martyr triomphal de saint Pierre » (n. LXXXIII), où il n'est pas question de saint Paul, est fait de fragments d'autres sermons précédés d'un exorde original. Ce n'est peut-être qu'un centon composé soit par saint Léon lui-même, soit peu après lui. On ne peut donc lui attribuer une valeur certaine comme témoin de l'année liturgique.

2. Cf. L. BROU, « Une ancienne station romaine à Saint-Pierre », dans *Ephemerides liturgicae*, LX (1946), pp. 147-149.

les forces du peuple chrétien dans sa lutte contre Satan, et la prière unanime et la confession de toute l'Église obtiennent plus sûrement le pardon des péchés. Le but de ces jeûnes saisonniers est principalement de donner aux chrétiens l'occasion de faire une sorte de récollection, une courte retraite, comme le dit saint Léon, de se retirer, de se soustraire pendant quelques jours aux préoccupations mondaines, et de louer, d'honorer Dieu : le jeûne est donc toujours lié au culte. C'est seulement à propos de celui qui, en décembre, marque la fin de l'année, que saint Léon parle des actions de grâces que les fidèles doivent rendre à Dieu pour les fruits de la terre. Ce jeûne a moins pour but de supplier le Seigneur que de le remercier pour ses bienfaits : le sol, la pluie, le vent ont permis et favorisé le travail des cultivateurs, et les récoltes sont un don de Dieu de qui tout vient. Ainsi, le jeûne de décembre ne ressemble nullement à un Avent préparatoire aux fêtes de Noël et de l'Épiphanie. Il marque la fin d'un cycle à la fois légal et solaire d'une année, et non le commencement d'une nouvelle année liturgique ; ce n'est donc pas par les sermons prononcés à cette occasion qu'il faut commencer la lecture du recueil de ceux de saint Léon, si l'on veut se faire une idée exacte et complète de l'année liturgique à Rome au v^e siècle¹.

Les sermons de saint Léon ne nous font pas connaître tous les jours où on célébrait des fonctions liturgiques : le pape ne prêchait ordinairement qu'aux solennités. Nous possédons pourtant deux sermons prononcés en des jours de moindre importance, l'un sur le récit évangélique de la Transfiguration, l'autre, sur les Béatitudes, commentant un passage du Discours sur la montagne. Mais à l'ensemble fixe des solennités s'ajoutent aussi, en certaines circonstances exceptionnelles, des fonctions liturgiques extraordinaires à l'occasion desquelles saint Léon prononce des sermons qui nous sont conservés. Ils ont princi-

1. Les sermons « sur le jeûne de décembre » ne sont placés en tête des collections manuscrites des sermons de saint Léon que parce que ces collections datent généralement du x^e siècle, c'est-à-dire d'une époque où l'Avent existait et où, depuis longtemps, on avait adopté ces sermons comme lectures de l'office des Nocturnes pendant le temps de l'Avent.

palement pour thème les collectes et l'anniversaire de la consécration épiscopale du pape. Pendant l'octave de la Saint Pierre et Paul, si l'on en juge d'après l'allusion que fait saint Léon aux superstitions païennes qu'a remplacées la fête des Apôtres, on recueille les aumônes destinées à être employées par les chefs des églises aux dépenses qui leur incombent, avant tout au profit des hôpitaux et au soutien des pauvres qui viennent demander des secours à l'église. Ces collectes durent plusieurs jours. D'avance, le pape en annonce l'ouverture officielle, il notifie le premier jour où l'on commencera à rassembler les dons et pour lequel il invite les fidèles à se rendre avec leurs offrandes dans les églises de leurs quartiers. Ces quêtes ne font pas à proprement parler partie de l'année liturgique, mais elles s'y insèrent aisément ; ces aumônes publiques ont en commun avec les fonctions liturgiques, d'être des activités ecclésiastiques, collectives, légitimes, d'avoir lieu à jour fixe afin que tous les membres de l'Église s'y livrent ensemble, sans préjudice pour les largesses privées qu'ils peuvent faire entre temps.

Le jour de son ordination épiscopale (29 septembre 440), saint Léon, en présence des évêques et du peuple, prononce un court sermon. Et chaque année, au retour de cette date, il parlera de même aux évêques, aux clercs et aux fidèles réunis à cette occasion. Nous possédons encore deux autres discours de circonstance : dans le premier, saint Léon reproche doucement au peuple de ne pas persévérer à venir à Saint-Pierre pour les prières publiques qu'il avait ordonnées quelques années auparavant afin de remercier Dieu d'avoir libéré Rome de l'occupation des Vandales le 29 juin 455 ; dans l'autre, apprenant l'arrivée à Rome, peu de temps après l'assassinat de l'évêque d'Alexandrie Protérios (28 mars 457), de marchands venus de cette ville et qui propagent l'hérésie d'Eutychès, le pape met les fidèles en garde contre ce danger pour leur foi. C'est dans la basilique de Sainte-Anastasia, cette martyre dont la fête tombe le jour de Noël, que saint Léon prononce ce sermon consacré à défendre la vérité de la nature humaine du Christ né de la Vierge Marie.

L'ordonnance des fêtes réparties selon le cours de l'année n'est donc pas exclusive de fonctions liturgiques occasionnées par des

circonstances particulières et marquées par une prédication solennelle. Le cycle liturgique n'est nullement établi *a priori* selon des préoccupations d'ordre logique : il a des origines contingentes, historiques, et son ensemble, s'il est cohérent, reste souple.

2. L'esprit de la liturgie

Mais quel que soit le jour auquel parle le pape, son discours fait partie du culte et revêt, de ce chef, un caractère liturgique, au même titre que les lectures bibliques de l'office. Le prédicateur indique le sens de la solennité et le fait généralement en expliquant l'évangile du jour. Car les célébrations liturgiques ont un double but : glorifier Dieu et servir à l'instruction des fidèles. L'Épiphanie, par exemple, confirme les fidèles dans la foi au Christ Dieu et homme en leur fournissant l'occasion de contempler l'enfance du Sauveur : c'est ce que saint Léon appelle avoir l'intelligence du mystère qu'on commémore. Cette exigence de la vie chrétienne, alimentée par les sacrements et la foi, fait du sermon une fonction sacerdotale : c'est un devoir qui incombe au pasteur, et les fidèles ont le droit d'attendre qu'il s'en acquitte pour leur bien. C'est un service qu'il leur doit. Aussi n'est-il pas libre de ne pas prêcher, bien qu'il soit difficile de parler souvent sur les mêmes sujets, surtout s'ils sont mystérieux et si la vérité qu'il faudrait dire est ineffable. Saint Léon, d'autre part, évite la prolixité pour ne pas engendrer l'ennui. C'est parce que la lecture du récit de la Passion est déjà longue par elle-même que ses sermons sur Pâques sont courts et la plupart du temps répartis sur deux jours.

Saint Léon ne fait généralement pas un commentaire proprement dit du texte évangélique, mais c'est presque toujours à propos de l'évangile de la messe qu'il donne son enseignement ; s'il ne s'en tient pas strictement à la suite du texte, il explique son contenu d'ensemble et s'attarde aux détails dans la mesure où cela est nécessaire à l'intelligence du mystère. C'est ainsi, par exemple, qu'il n'évoque pas le récit de la Résurrection avec autant de précision que celui de la Passion. Le fait de la Résur-

rection importe plus que les circonstances dans lesquelles celle-ci a eu lieu, tandis que les circonstances mêmes de la Passion nous instruisent sur la Rédemption. Aussi, dans ces sermons, saint Léon suit-il ce qu'il appelle l'ordre de la Passion du Seigneur ; un premier sermon, lorsqu'il y en a deux, émet des considérations sur la Rédemption et explique le début du récit qu'on a lu : la trahison de Judas, qui, dans toute la prédication des églises d'Orient comme dans celles de l'Occident, occupe alors une place importante, puis l'agonie, parfois le début du procès et l'abandon du Christ en croix ; le deuxième sermon, ou la fin du premier quand il n'y en a qu'un, commente les scènes qui suivent : la condamnation à mort, le chemin de la croix et la crucifixion ; le tout s'achève par une exhortation. Au début du deuxième sermon, quand il y en a deux, saint Léon reprend le récit au point où il l'a laissé ou, plus exactement, selon son expression, il traite à nouveau le sujet (*retractare*). Dans ses développements, il a l'art d'insérer de longues et belles citations empruntées soit aux Prophètes de l'Ancien Testament, soit surtout à saint Paul : par tous ces traits, il témoigne en faveur de l'union qui, dans la tradition catholique, existe entre ces trois éléments essentiels de la pédagogie chrétienne : la liturgie, la Bible et la prédication.

Enseigner les fidèles, les instruire par tous ces moyens ne signifie pas seulement éclairer leur foi, mais leur apprendre à louer Dieu : voilà à quoi tend l'intelligence des mystères ; elle doit, sans aucun doute, pénétrer toute la vie morale, mais, à la faveur même de la rectitude des mœurs et de la pureté du cœur, s'épanouir en actions de grâces et en adoration. Le dogme est donc pour saint Léon ce qu'il appelle une matière à louer plutôt qu'à expliquer. A cet égard encore, les sermons de saint Léon sont des documents liturgiques : il y expose la vérité, puis en rend grâces, et seulement enfin exhorte les auditeurs à y conformer leur conduite. De là le ton enthousiaste avec lequel il parle des mystères : l'âme doit être sans cesse, dit-il, dans l'admiration des œuvres divines. Aussi, plutôt qu'à l'originalité doctrinale, vise-t-il à engendrer chez les fidèles une admiration communicative. Le rythme de ses phrases est accordé au ton de la liturgie,

ses formules sont semblables à beaucoup de celles qu'a conservées le Missel romain qui, à travers les sacramentaires, s'est souvent inspiré de lui¹. C'est là ce qui achève de faire de saint Léon un représentant insigne et authentique de la prière antique.

III

DOGME ET MORALE

Saint Léon n'est pas un théologien éminent : ses occupations pendant les années antérieures à son pontificat ne l'y avaient pas préparé. Devenu le pontife et le docteur suprême de l'Église et le garant de la tradition apostolique, son rôle n'est pas de proposer des explications spéculatives : il témoigne seulement de la doctrine reçue, il exclut les erreurs entre lesquelles se situe l'orthodoxie. Mais cet homme d'action sait combien une connaissance exacte du contenu de la foi est nécessaire à l'intelligence de la vie chrétienne et de ses exigences pratiques. Aussi, lorsqu'il s'adresse au peuple, ne sépare-t-il jamais le dogme de la morale.

Lorsqu'on lit ses sermons sans idée préconçue, on ne peut manquer d'être frappé de l'insistance avec laquelle il revient sur une affirmation qui est comme le principe générateur de toute sa pensée et qui assure l'unité de tout son enseignement. C'est l'idée de l'union hypostatique ; elle domine sa psychologie, elle commande la plupart de ses développements oratoires. Or elle se trouve précisément au centre même de la doctrine chrétienne. Le principe une fois posé de ce qu'est le Christ par rapport à la Trinité et par rapport aux hommes, de ce qu'est l'Incarnation, toute la vie du Christ s'éclaire et son œuvre — la Rédemption — apparaît en pleine lumière ; la nature intime de l'Église en dépend,

1. Mgr CALLEWAERT, « Saint Léon le Grand et les textes du Léonien », dans *Sacris erudiri*, I (1948), pp. 36-164, avait cru pouvoir reconnaître la main même de saint Léon dans bon nombre de formules liturgiques. On n'est plus aussi affirmatif aujourd'hui, mais l'influence du texte des Sermons n'est cependant pas mise en doute.

la morale en découle comme une conséquence immédiate. Ainsi le développement logique de cette synthèse doctrinale s'adapte au cycle selon lequel l'expose saint Léon suivant le cours du temps : de même que l'année liturgique va de la fête de Noël au jeûne d'action de grâces du mois de décembre, il y a continuité entre les éléments de toute la catéchèse de saint Léon, depuis l'union de la divinité à l'humanité dans le Christ jusqu'à la joie du chrétien dans l'Église.

1. L'union hypostatique

Saint Léon est par excellence le docteur de l'union hypostatique : non pas qu'il ait donné à l'expression de ce dogme une précision définitive, mais en ce sens que ce dogme est au centre de toute sa doctrine. Parfois il énumère toutes les erreurs entre lesquelles, sur ce point de doctrine, la foi traditionnelle garde seule la mesure, conciliant, comme en un équilibre délicat, des exigences qui sont en apparence contradictoires. Mais il s'attarde rarement à ces considérations polémiques et, en quelque sorte, négatives. Il essaie plutôt d'exprimer d'une manière positive le contenu de l'article du symbole de Nicée relatif à la personne du Christ. Avant même d'en chercher les raisons et les conséquences, il importe d'affirmer le fait, de le formuler exactement et d'en analyser le contenu. Or les données fondamentales de la Révélation sont celles-ci : il y a dans le Christ deux natures, celle de l'homme et celle de Dieu, et une seule personne. L'union qui existe entre les deux natures est telle que chacune d'elles demeure entière et inchangée. Pour mettre en relief la distinction des natures et l'intimité de leur union, les expressions abondent sur les lèvres de saint Léon, précises, denses, variées : il y a dans le Christ diversité et unité ; il y a entre les deux natures — et l'on voit dans quel but saint Léon a le droit d'employer de tels termes et le sens qu'il leur donne — mélange, tempérament, sans confusion ; il y a plus qu'une simple relation, purement extrinsèque, d'habitant à habitacle.

Mais cette union merveilleuse se réalise au profit de l'humanité : elle ne suppose pas — et saint Léon l'affirme contre les Ariens — que la nature divine du Fils soit inférieure à celle de son Père, elle ne diminue en rien la divinité et ne l'abaisse nullement : elle élève l'humanité ; le Seigneur s'adapte à l'esclave sans déchoir et, tout en respectant l'humanité, établit entre Dieu et elle une sorte d'égalité. Le dogme de l'union hypostatique implique donc celui de la Trinité et celui de la vérité de l'être humain du Christ. C'est parce qu'il y a unité, mais distinction, entre les personnes divines, que l'une d'elles peut, sans cesser d'être divine, s'unir à l'humanité. L'union hypostatique est donc l'angle sous lequel saint Léon envisage la Trinité et à l'occasion duquel il en parle ; sa pensée ne va pas de la Trinité au Christ, mais du Christ à la Trinité que le Christ nous révèle par son existence même.

Ces considérations permettent à saint Léon d'expliquer en quel sens, ainsi qu'il apparaît parfois dans l'Évangile, le Christ, comme Fils de Dieu, est égal à son Père, et en quel sens, comme fils de l'homme, il lui est inférieur. Si saint Léon s'oppose parfois avec tant d'énergie à l'erreur des Manichéens, qui se glissent à Rome jusque dans les rangs des fidèles, c'est parce qu'ils sont amenés à nier l'humanité du Christ comme les Ariens nient sa divinité : ils ne lui attribuent qu'une chair simulée et ils ne voient en lui qu'une image vaine et un fantôme vide de réalité. Or l'union hypostatique prouve tout à la fois la haute dignité de son humanité et de sa divinité. Il fallait qu'il fût tout-puissant pour que Dieu en lui pût s'unir à une nature humaine, s'associer et se mêler à elle sans se maculer, sans se dégrader : c'est la gloire du Verbe d'avoir opéré ce prodige. Loin de se contaminer à ce contact, c'est lui qui a purifié la nature de l'homme. Le salut du genre humain est donc inauguré par le fait même de l'Incarnation : celle-ci en est le commencement, elle est la condition qui a rendu la Rédemption possible.

L'Incarnation est donc toujours considérée comme rédemptrice et son mode comme déterminé par les exigences mêmes de la Rédemption : la venue du Seigneur a pour motif de nous sauver. Il fallait pour cela qu'il fût Dieu et homme, immortel et passible.

A ce sujet, saint Léon ne se pose aucun problème abstrait ; il n'envisage qu'une hypothèse, celle de la situation concrète où se trouve l'humanité déchue. La sauvegarde de l'intégrité des deux natures n'est donc pas une vérité purement spéculative ; elle est nécessaire au salut ; car si l'humanité avait été absorbée dans la divinité au point de se confondre avec elle, seule celle-ci aurait souffert, serait morte et serait ressuscitée : il n'y aurait donc pas d'espoir de résurrection pour la nature humaine elle-même. Si des trois Personnes divines, c'est le Fils qui s'est incarné, c'est que c'est par lui que l'homme a été créé, au dire de saint Jean. Il a donc pris une chair qui fut celle d'Adam : la différence qu'il y a entre le premier et le second Adam vient non de leur nature, mais de l'usage qu'ils en font, de leurs actions.

2. La vie du Christ

De ce point de vue, on comprend l'importance que saint Léon attache à la naissance virginale de Jésus : parce que c'est une vraie naissance, le Christ a vraiment pris une nature humaine ; mais parce que Marie a conçu par la seule opération du Saint-Esprit, sans que soient intervenues dans cette conception ni une semence humaine, ni la concupiscence, cette nature est sans tache¹. La conception immaculée du Christ est donc en même temps la conséquence et la condition de l'union hypostatique : en ce sens, elle transcende, selon un mot que saint Léon aime employer, toutes les autres naissances, même miraculeuses comme celle de saint Jean-Baptiste. Aussi, à l'occasion de tous les autres mystères et dans presque tous les sermons, saint Léon parle-t-il, et parfois longuement, de la naissance du Christ de la Vierge Marie ; celle-ci, en vertu de l'union hypostatique, est la mère à la fois de Dieu et de l'homme dans le Christ et non seulement de l'homme : celui qui est le créateur de sa mère est devenu son fils ; Jésus fut Dieu dès sa conception et la nature

1. Cf. *infra*, p. 82, n. 3.

humaine fut tellement unie à sa divinité qu'on peut dire que Dieu fut conçu, enfanté, nourri par la Vierge Marie. Il faut donc honorer l'enfance de Jésus et sa croissance corporelle : elles ne firent aucune injure à sa divinité immuable, mais elles prouvèrent qu'il était vraiment homme et en même temps vraiment Dieu. Sa naissance ne fut que le commencement d'une vie pendant laquelle la divinité pénétra tout le corps humain, toute l'âme humaine de Celui qui a voulu participer réellement à notre condition sauf le péché : ses deux natures devaient rester présentes en tous ses actes et les rendre féconds pour le salut du genre humain : la Passion fut possible parce que le Christ est né de la Vierge Marie, mais la Résurrection, la Rédemption le furent parce que le Christ est né de Dieu, sans péché d'homme.

L'Incarnation est donc le chef-d'œuvre de Dieu et le sommet de toute l'histoire humaine. Les siècles antérieurs aboutissent à ce prodige, tout l'Ancien Testament concourait à le préparer. L'union hypostatique assure la continuité entre l'Ancien et le Nouveau Testament parce que le Christ est venu pour accomplir la loi, et non pour l'abolir, et pour conduire les promesses antiques à leur accomplissement. Toutes les générations, dès avant le déluge, tendaient vers lui. En lui, tout ce qui était figuré dans les Prophètes a trouvé sa réalité : les juifs n'ont gardé que les signes, mais vidés de leur sens. Jésus est le centre de l'histoire. Tous les justes, et même ceux qui, comme David, ont précédé le Christ, ont souffert dans sa chair, parce que le Christ a été vraiment crucifié dans la chair qu'il tenait de David. Mais la perfection du Nouveau Testament par rapport à l'Ancien vient de ce que désormais, l'homme ayant bénéficié de l'exemple du Christ, Dieu exige de lui plus de générosité, plus d'amour, une observance moins extérieure, mais, comme aime à le dire saint Léon, plus volontaire. L'Incarnation a été retardée afin que nous fussions mieux préparés : elle n'est donc pas une nouveauté, mais la réalisation des antiques desseins de Dieu. Parmi les témoignages des Prophètes relatifs au Messie, les uns l'annonçaient comme un Dieu et d'autres comme un homme : l'union hypostatique réalise leur conciliation ; la présence de Moïse et d'Élie aux côtés des Apôtres lors de la Transfiguration a eu

pour but de signifier l'accord des justes de l'Ancien Testament et de ceux du Nouveau à reconnaître le Messie dans le Dieu-homme.

C'est tout cela qui est notifié officiellement au monde lors de l'Épiphanie. Les événements qu'on commémore en cette fête ont eu pour but de manifester en Jésus, Dieu et homme, le Sauveur de l'humanité tout entière. Le miracle de l'étoile est l'indice de sa divinité, les Mages reconnaissent qu'il est Dieu, homme, et, à ce double titre, roi universel. Les présents qu'ils lui font manifestent l'union hypostatique. Ils ont vu de leurs yeux et ont pu témoigner qu'il était un enfant, avec toutes les faiblesses de cet âge ; mais dès lors cependant, il commençait à exercer la puissance du Verbe en attirant à lui les tout petits enfants, montrant par là que tous les hommes, même avant d'avoir l'usage de la raison, peuvent désormais entrer dans le royaume des cieus, comme ce fut le cas des Saints Innocents. Bientôt, Jésus fuit en Égypte et va porter en cette terre d'erreur la vérité ; mais déjà on le persécute : les Scribes et les Pharisiens aident Hérode à le poursuivre et à le faire souffrir. Tous les aspects de la vie du Christ et de son Église sont donc inaugurés lors de l'Épiphanie. Le salut devait consister à dominer Satan ; cette victoire ne pouvait être remportée que par l'humilité du Christ, et celle-ci apparaît éminemment dans le fait qu'il est un enfant silencieux, tranquille, commis à la garde de sa mère et ne manifestant pas extérieurement sa puissance, si bien que la persécution qui doit s'achever par sa mort commence dès sa naissance.

Tout cela ne cesse de se réaliser sous nos yeux : les nations continuent de reconnaître la toute-puissance du Roi suprême et les juifs continuent d'être soumis à une puissance étrangère ; ils restent les gardiens de la lettre de l'Écriture Sainte, mais ne la comprennent plus. La plénitude des nations entre dans la famille des Patriarches, hérite des promesses faites jadis à Abraham ; la dignité de la race élue devient commune à tous par la foi ; les mages, sachant que le Christ est roi, le cherchent dans la cité royale, Jérusalem ; les juifs qui leur apprennent que le roi d'Israël doit naître à Bethléem n'ont pas l'intelligence de ce dont

ils témoignent. Ils croient que c'est d'un roi charnel, terrestre, qu'il s'agit. Or, le royaume du Christ n'est pas limité aux frontières d'une seule nation, à un seul sceptre. C'est donc l'universalité qui donne son importance au transfert par lequel le salut passe des juifs aux gentils. Pourtant, précisément parce que la voie du salut s'ouvre à tous, il ne faut désespérer de personne, et saint Léon prie pour les juifs, pour les Manichéens, pour tous ceux qui refusent de reconnaître le Christ. Hérode existe encore dans la personne du diable : ce tyran, se voyant abandonné de tous ceux qui adhèrent au roi légitime, sème dans les églises la discorde, contre elles l'opposition ; il excite les juifs, les hérétiques et les païens, les arme pour la lutte contre le vrai Roi. Mais la victoire reste toujours au Christ, même sous les apparences du martyr, comme dans le cas des Saints Innocents. Si le mystère de l'Épiphanie occupe dans la vie du Christ une importance qu'il garde dans l'année liturgique et dans l'esprit de saint Léon, c'est parce qu'il fut la manifestation du Verbe incarné et que celle-ci commande tout le développement ultérieur des mystères du salut : tout le symbole des Apôtres repose sur l'Incarnation, sans laquelle il n'y a aucun espoir pour l'homme d'être sauvé ni pour le monde de voir un jour le Christ revenir dans la gloire pour juger les vivants et les morts.

Le Christ se dérobe à Satan lors de sa tentation, par laquelle celui-ci, au désert, essaie d'éprouver si les apparences humaines ne cachent pas la divinité. Le Seigneur se refuse alors à faire usage de sa puissance. En revanche, il continue de révéler aux hommes, et spécialement aux Apôtres, l'union hypostatique. Dans les faits que raconte l'Évangile, dans les miracles ou les humiliations du Christ, saint Léon conseille de voir des preuves des deux natures : non seulement celles-ci sont toutes deux véritables et entières, mais elles sont tellement unies qu'on peut parler de la divinité de la chair et de la chair de Dieu. Saint Léon encourage les fidèles à lire l'Évangile et à savoir y admirer les sentiments humains du Christ, les larmes qu'il versa sur Lazare, son ami défunt, et la puissance divine qui lui permit de rappeler ce dernier à la vie. En Jésus se rencontrent, d'une façon unique, les désirs les plus généreux et le pouvoir de les réaliser. Saint

Léon ne se lasse pas d'admirer l'heureuse harmonie qui unit en Jésus Dieu et l'homme.

Toute la vie publique du Christ a, pour ainsi dire, son point culminant dans la Transfiguration. Le sermon que saint Léon consacre à cet événement représente comme le sommet de tout son exposé. Le Christ est fils de l'homme et fils unique de Dieu pour nous sauver : sa passion glorieuse sera l'achèvement de son œuvre terrestre, comme sa naissance en a été le commencement. Mais tandis que dans les autres mystères l'un des deux aspects de la personne du Christ risque de sembler l'emporter sur l'autre, ici se réalise une sorte d'équilibre : entre les deux versants de la vie du Sauveur, qui part de l'Incarnation pour aboutir à la Rédemption, l'âme se repose dans la contemplation de cette scène de lumière, si importante pour l'avenir de l'Église. Saint Pierre transcende les apparences et confesse le Christ Dieu et homme. L'Église sera fondée sur lui à cause de sa foi solide en l'union hypostatique ; toute la pédagogie du Christ tend à former sa foi en ce mystère. Lorsqu'il le réprimande, c'est parce que sa foi au Fils de Dieu ne semble pas suffisamment admettre la passibilité du Fils de l'homme ; lorsqu'il lui permet d'entrevoir, sur le Thabor, un peu de sa clarté royale, c'est pour lui révéler — puisque la vision de la divinité elle-même est inaccessible aux mortels — la gloire divine qui convient à son corps humain ; la forme par laquelle il est semblable à nous se trouve illuminée, et ceci fonde, en même temps que la foi de l'Église, son espérance. Tout le Corps de l'Église sera ainsi glorifié, rendu participant de la gloire qu'a eue son Chef. On voit que l'humanisme que nous propose saint Léon est ce qu'on peut appeler un humanisme eschatologique : il nous présente comme idéal l'homme qui sera glorifié plus tard comme l'est déjà le Christ. De même que, par nature, l'humanité du Christ possédait une gloire qui demeurerait cachée et ne fut révélée qu'à saint Pierre, saint Jean et saint Jacques, ainsi le chrétien, par adoption et participation, et grâce à son union au Christ, possède une gloire cachée qui n'attend plus qu'à être manifestée quand le voile de la foi sera levé. Dès maintenant, c'est parce que Jésus est le Fils de Dieu qu'il doit être écouté. L'union hypostatique est le fondement de son

autorité — par conséquent de notre foi et de notre espérance, et de notre constance à confesser la foi jusqu'à souffrir pour lui, s'il le faut, et à mourir comme lui.

Mais avant d'évoquer les phases douloureuses de sa Passion, il faut comprendre le motif qui les a rendues nécessaires. Depuis le péché originel, Satan possède sur l'homme un pouvoir que, par son péché, Adam lui a donné le droit d'exercer. Pour que l'homme soit sauvé, il faut que Dieu veuille lui pardonner son péché ; un seul acte de sa volonté aurait pu y suffire. Mais la perfection de la justice requiert que l'homme soit sauvé dans la même nature en laquelle il a péché, que Satan soit vaincu à égalité, par la même nature qu'il a lui-même vaincue : en se conformant ainsi à la justice, puisque l'initiative lui revient, Dieu ne fait que donner libre cours à la surabondance de son amour. Dans la réalisation de son dessein miséricordieux, il accepte de revêtir les formes de la justice et, puisque l'homme a consenti, et consenti spontanément, à son esclavage, Dieu veut qu'il consente également à son rachat. Tel est le motif de l'Incarnation. Parce qu'il est uni à la divinité, le Christ est exempt de la condition commune du genre humain quant au péché. Si sa substance corporelle le lie à nous, l'origine spirituelle qu'il doit à sa naissance virginale le distingue de nous sur ce point (cf. *infra*, p. 115). Seul libre du péché, il peut en libérer l'homme. En lui est la nature de tous, mais sans faute. Il peut donc agir pour nous tous et nous réconcilier à Dieu. L'une des citations préférées de saint Léon est cette parole de saint Paul : « Dieu était dans le Christ se réconciliant le monde ¹ ».

Parce qu'il était Dieu, le Christ pouvait éviter la souffrance : dans sa bonté, il n'a pas voulu le faire. Il a accepté de souffrir conformément à la faiblesse de son humanité. En lui l'humanité innocente expiait pour l'humanité coupable. Cette expiation n'était pas nécessaire ; le Sauveur l'a voulue, et saint Léon le rappelle plusieurs fois, pour nous donner l'exemple. Le Christ aimait souffrir non seulement pour nous, mais comme nous, il a tenu à pousser jusque là les conséquences de sa communauté de

1. *II Cor.* 5, 19 ; cf. *Serm. Pas.* 3, 4 ; 18, 4.

nature avec nous, il nous a imités pour que nous puissions l'imiter, il nous a ressemblé pour que nous puissions, à notre tour, nous conformer à son image. Si donc il a choisi de mourir d'une mort extrêmement violente, ce n'est nullement pour proportionner son expiation à la gravité du péché originel ou aux exigences d'une justice que Dieu seul peut, et d'un seul acte, satisfaire, mais c'est pour nous donner la preuve d'un immense amour, et c'est pour nous donner, par l'exemple de sa patience, force et courage. En lui, grâce à l'union hypostatique, Dieu souffre et meurt sans que la divinité comme telle soit passible et mortelle, l'homme domine la souffrance et la mort et devient immortel. La Rédemption des hommes par le Christ, avant d'être une satisfaction donnée à la justice, est ce que saint Léon appelle volontiers une œuvre de miséricorde et de bonté.

Toutes ses phases le manifestent. L'Évangile nous raconte les faits, il importe de les comprendre avec une intelligence purifiée. Comprendre, ici encore, c'est saisir qu'il fallait que le Christ fût Dieu et homme afin de pouvoir, par son sacrifice, abolir nos péchés et nous introduire à la vie, mourir et ressusciter pour que tous les hommes en lui pussent participer à son œuvre. Ce qu'il faut donc considérer dans la Passion, c'est la coexistence de la divinité et de l'humanité, de la majesté et de l'humilité. Jésus renverse la foule qui vient se saisir de lui, il guérit l'oreille de Malchus : ces miracles font mieux apparaître, par contraste, le caractère volontaire de sa souffrance et de sa mort. En lui chacune des deux natures s'unit aux actions de l'autre, mais accomplit les siennes propres. Et ceci est pour saint Léon l'occasion de pénétrer plus avant dans le mystère de la psychologie du Christ. Si Jésus éprouve comme nous des sentiments de crainte et de tristesse, c'est volontairement, non par contrainte. En assumant les sentiments qui en nous sont la marque de la faiblesse, il les sanctifie, il les compense par sa force divine ; parce qu'il les surmonte, il nous donne la force de les surmonter ; l'homme en lui est fortifié ; lorsqu'il fait montre de faiblesse, lorsqu'il se dit délaissé par son Père, ne croyons pas que sa raison soit obscurcie ou qu'il y ait conflit en lui entre les deux natures et les deux volontés. Lorsqu'il prie, par exemple, pour que le

calice s'éloigne de lui, il ajoute aussitôt qu'il l'accepte : la volonté inférieure, celle de l'homme, cède aussitôt à la volonté supérieure, celle de Dieu ; elles demeurent distinctes, mais unies. De même donc qu'il a fait des miracles, le Christ a réellement éprouvé nos sensations, nos affections, il a pleuré, eu faim, il a mangé, dormi, il a fait l'expérience d'une humiliation, d'une tristesse, d'une douleur qui sont vraiment nôtres. Il a guéri nos passions en les sanctifiant par l'influence de sa divinité. La divinité était en celui qui souffrait, non dans sa douleur : celle-ci était une vraie douleur humaine, mais endurée par Dieu ; la puissance divine était donc insérée dans la faiblesse humaine. Grâce à l'union des deux natures distinctes, chacune d'elles recevait les injures et la gloire. Le même Sauveur était humilié et exalté. Aussi, parmi tous les objets que l'Évangile propose à notre admiration, la pensée de la Passion est-elle celle où saint Léon, selon sa vigoureuse expression, se délecte par-dessus tout.

Parce qu'il restait maître de lui pendant sa Passion, le Christ dominait sa souffrance et sa mort et les faisait servir à ses bourreaux eux-mêmes ; parce qu'il priait pour eux, beaucoup des juifs qui demandaient en criant que son sang retombât sur eux se convertiraient peu après, lors du premier discours de saint Pierre après la Pentecôte. L'amour du Christ était plus fort que la haine que ses ennemis avaient pour lui ; dès le Calvaire, le bon larron était sauvé parce qu'il reconnaissait, sous les traits de l'esclave, la figure de Dieu ; dans le condamné du Calvaire, le centurion, lui aussi, voyait le Fils de Dieu ; Judas lui-même, s'il l'avait voulu, aurait pu être pardonné par le mérite de la mort qu'il avait perpétrée ; les éléments inanimés, à leur façon, témoignaient qu'ils étaient soumis au Christ et que sa mort les troublait.

Mais de même que l'union hypostatique rendait possible la Passion du Christ, elle exigeait aussi sa Résurrection. Lors de la mort du Christ, son âme visite les âmes des justes qui attendent leur salut ; sa chair, sans se corrompre, reste au sépulcre ; mais l'une et l'autre demeurent unies à l'immortelle divinité, et celle-ci réunit bientôt ce qu'elle a eu la puissance de séparer provisoirement ; le Christ se montre à ses Apôtres, il mange avec eux, il se laisse palper par saint Thomas. Les preuves qu'il leur donne

de sa Résurrection sont destinées à leur faire constater la vérité de sa nature humaine. Mais sa Résurrection a changé l'état de sa chair : loin de la faire disparaître, elle en a augmenté la puissance et lui a enlevé toute faiblesse et toute passibilité ; elle a remédié à la transmission héréditaire du péché originel en tous ceux qui croiront en Jésus. Le Christ a fait de la mort un remède en l'acceptant et en la surmontant en lui ; pour nous la mort subsiste, mais elle n'est plus que temporaire ; nous n'avons qu'à attendre d'être glorifiés comme le Christ. Grâce à la communauté de nature qui existe entre lui et nous, nous sommes réellement ressuscités en lui : la gloire qu'a revêtue sa chair est le gage de ce qui sera réalisé en nous lors de notre résurrection. Il y a donc un lien étroit entre sa résurrection et la nôtre : la nôtre est véritablement anticipée en lui. Dès cette vie, nous ne sommes plus dans la chair si la concupiscence ne nous domine plus, si nous ne servons plus les désirs de la chair : la nature renouvelée retrouve l'ordre en elle, jusqu'à ce qu'elle parvienne à la résurrection dans une chair incorruptible.

Les quarante jours que Jésus passe sur la terre après sa Résurrection servent à manifester la glorification de notre nature. En se laissant voir et toucher, le Christ se manifeste comme vraiment homme, bien que déjà glorieux : ce n'est donc plus seulement l'âme humaine qui est immortelle, mais le corps, et c'est la nature humaine tout entière, celle-là même qui a subi la mort sur la Croix, qui va siéger sur le trône de Dieu. Lors de l'Ascension du Christ, notre nature humaine est élevée au delà des Anges et des Archanges, jusqu'à la gloire du Père ; en union avec le Christ, nous avons pénétré dans les cieux, et ce que nous avons reçu par la grâce est beaucoup plus que ce que nous avons perdu par le péché. Le corps n'est pas séparable de la tête ; si le Christ est au Ciel, nous y sommes aussi, nous qui sommes ses membres, nous qui lui sommes incorporés, ou, comme le dit saint Léon d'un mot qu'il faut traduire par un néologisme, « concorporés ». Lorsque les temps préétablis pour l'accroissement de l'Église seront révolus, c'est dans cette même nature humaine que le Christ reviendra juger les vivants et les morts et associer à sa gloire ceux qui auront eu en lui une foi pure et vive. Car l'Ascen-

sion est pour la foi l'occasion d'une purification et d'un renforcement : lorsque Jésus quitte la terre et que les hommes cessent de le percevoir par les sens, la vision fait place à la foi ; celle-ci devient une adhésion d'autant plus ferme au mystère de l'union hypostatique que la vue de l'humanité du Christ risque moins d'obscurcir le mystère de l'union de cette humanité à la divinité. Même après la Résurrection, la foi des Apôtres était demeurée hésitante ; à partir de l'Ascension, elle devient solide et les conduit jusqu'au martyre, parce que toute leur attention, toute la contemplation de leur esprit se porte vers la divinité du Christ assis à la droite du Père, qu'il n'avait pas quitté en s'incarnant, de même qu'il n'a pas non plus quitté les hommes en montant dans les cieux. La présence du Christ auprès de ses Apôtres est donc essentiellement la même ; elle ne devient pas plus réelle, mais, étant moins sensible, elle devient plus spirituelle ; il y a désormais moins de danger d'illusion pour les sens et plus de sécurité dans la foi : l'humanité du Christ, d'une certaine façon, s'est rapprochée de Dieu. La foi doit suffire au fidèle et c'est par elle seule qu'on doit maintenant être en contact avec le Christ ; c'est à l'Église entière, dans la personne de Marie-Madeleine, que Jésus dit : « Ne veuille plus me toucher. »

Il fallait que le Christ fût remonté aux cieux pour que le Saint-Esprit nous fût donné : quiconque nie, comme le font les Manichéens, que la nature humaine du Christ soit montée aux cieux, doit nécessairement nier que cette nature en nous ait reçu le Saint-Esprit. La glorification de la nature humaine du Christ est la condition de la sanctification par l'Esprit de cette nature humaine en nous : c'est par le Saint-Esprit que nous sommes adoptés pour l'éternité bienheureuse du corps et de l'âme. Ainsi, le mystère de la Pentecôte est encore pour saint Léon l'occasion de parler de l'union hypostatique, envisagée ici du point de vue de ses effets pour l'homme ; par l'Ascension du Christ, notre bassesse est élevée jusqu'aux cieux et elle participe à tous les dons de Dieu, lequel n'a plus qu'à les manifester en envoyant les dons du Saint-Esprit. Nous sommes fils de Dieu. Tout ce que possède le Père, et tout d'abord le Saint-Esprit, appartient au Verbe incarné et peut être communiqué à tous ceux

qui ont la même nature humaine que lui : la Pentecôte est pour ainsi dire l'achèvement de l'union hypostatique et le mystère par lequel celle-ci obtient tous ses effets. Désormais les membres du Christ sont sanctifiés, illuminés, pénétrés de la grâce, même s'ils n'ont pas encore celle-ci dans toute sa plénitude ; or tout ceci est l'œuvre en même temps de toute la Trinité. Les langues de feu qui descendirent sur les Apôtres ne contenaient pas la substance du Saint-Esprit ; elles n'en étaient que le signe, car le Père, le Fils et l'Esprit, dans la nature divine qui leur est commune, sont invisibles. Le Saint-Esprit, qui est l'Esprit du Père et du Fils, est égal à eux ; bien qu'il en soit distinct, il est inséparable d'eux, puisque l'être et l'avoir coïncident en Dieu. Dire que le Saint-Esprit est celui du Père et du Fils, c'est dire qu'il est un avec eux ; à cette occasion, saint Léon affirme l'égalité du Saint-Esprit, du Père et du Fils, contre les Macédoniens, comme il affirme contre les Ariens l'égalité du Père et du Fils. Si donc, sans préjudice pour cette égalité, cette inséparabilité, cette coopération des trois Personnes à toutes les œuvres divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit opèrent chacun des effets propres, c'est en raison de notre salut et par rapport à nous ; à cause de notre péché d'origine, il fallait que le Fils devînt homme ; mais la Rédemption qu'il a réalisée est l'œuvre des trois Personnes et nous fait entrer en relations avec elles. Le Père est satisfait, le Fils satisfait, l'Esprit donne la ferveur. Le mystère de la Pentecôte achève donc de nous révéler la Trinité en même temps que l'union hypostatique.

3. L'Église

La nature humaine a été à ce point unie, attachée, mêlée au Fils de Dieu, que le Christ est un, non seulement dans sa personne, mais avec tous les sanctifiés, dont il ne peut pas être séparé, pas plus que ne peuvent l'être la tête et les membres d'un corps. Le Christ est le premier-né de toute une lignée : le mystère de l'union de l'humanité à Dieu continue ; c'est l'Esprit du Fils qui féconde l'Église et lui fait enfanter, par le baptême, une

multitude de fils. L'union hypostatique est le principe de l'unité du Corps Mystique.

La doctrine de saint Léon sur l'Église a pour fondement le fait que tous les hommes appartiennent à la même nature humaine et que celle-ci fut unie à Dieu dans le Christ ; tous les hommes qui adhèrent au Christ sont donc par le fait même unis entre eux et à Dieu. Tous les hommes ont été créés en Adam, et cette communauté de nature subsiste ; mais au lieu d'être un lien d'amitié, elle est devenue, par le péché originel, une source d'opposition, d'inimitié : le péché originel a fait de nous des frères ennemis. Nous ne pouvons être réconciliés que par Celui qui a pris cette nature humaine, mais qui l'a prise sans le péché et l'a unie à Dieu. En vertu de l'Incarnation, l'Église est le Corps du Christ. Par le fait même qu'il était homme et qu'il avait la même nature humaine que tout le genre humain et chacun de ses membres, le Christ ne pouvait vivre, agir, mourir, ressusciter, que pour toute l'humanité. La Rédemption est donc nécessairement commune et, comme le dit saint Léon, générale : parce qu'il réalise le salut universel, le Christ ne peut en limiter le bienfait à un seul peuple, son œuvre doit s'étendre à toutes les nations en même temps qu'aux juifs. L'Église est donc un temple dont toutes les parties se tiennent et dont l'habitant invisible est le Christ ressuscité et glorieux. Le don du Saint-Esprit envoyé par le Christ réalise l'unité du monde dans la confession en toutes les langues de l'unité du Père, du Fils et de l'Esprit ; car ce don persévère et continue d'être conféré à l'Église tout entière : les dons de Dieu, comme la Rédemption, sont généraux ; ils vont à tous les membres du genre humain qui, par le même Esprit, sont devenus conformes à la même image du Verbe. Une même foi et une même espérance unissent les justes de tous les temps, ceux de l'Ancien comme ceux du Nouveau Testament, et ceux de tous les lieux. L'homme réintégré dans la cité de Dieu peut désormais sceller un pacte d'amitié avec les Anges et entrer dans la société de tous ceux qui sont déjà dans la gloire, les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres et les Martyrs.

Tout le peuple adopté par Dieu est donc, dans son universalité, prêtre et roi ; tous les fidèles participent à cette double

dignité du Christ, roi suprême et prêtre éternel. Le sacerdoce est donc, lui aussi, général. Toutes les fonctions du Corps Mystique sont connexes. Mais quelle que soit la place qu'il occupe dans l'ensemble ordonné par le Christ selon divers degrés, chaque fidèle doit rester uni au chef visible de l'Église, l'évêque de Rome, successeur de saint Pierre. Le Christ, semblable à nous et égal à son Père et, à ce double titre, pontife véritable, a institué, dans la personne des Apôtres, des pasteurs à qui il a commis le soin de son troupeau. Parmi eux, il a choisi saint Pierre pour lui confier un ministère, un service spécial : celui de parler et de commander en son nom pour assurer la solidité de la foi, et, grâce à elle, la victoire de l'Église sur le paganisme, sur l'hérésie et sur tous les assauts que lui livre le diable. A cet office, il a désigné saint Pierre parce que celui-ci avait été le premier à confesser l'union hypostatique : il était préparé à l'enseigner, inébranlable était en lui la foi qu'il prêcherait ; le premier dans la confession de la foi devait être le premier dans la dignité apostolique. Aussi saint Pierre a-t-il reçu le pouvoir pontifical avant les autres et par-dessus les autres : il a été le prince — et, en ce sens, le prince de l'Église. Tous les Apôtres, parce qu'ils furent les commencements de l'Église, sont eux aussi des princes, mais saint Pierre, parmi eux, possède une principauté. Il est selon une terminologie traditionnelle, à laquelle saint Léon fait écho, l'apôtre principal¹ ; il est la forme, l'exemple et le modèle du pouvoir de tous les autres ; il est, après le Christ et par la volonté du Christ, la source de leur pouvoir : son pouvoir est égal au leur, mais ils ne le reçoivent que par lui et ne l'exercent qu'en communion avec lui ; son pouvoir est universel comme celui du Christ dont il est une participation : il peut donc l'exercer sur les autres Apôtres, et, avec eux, sur la partie de l'Église qui est confiée à leurs soins. Saint Léon peut donc affirmer que saint Pierre possède, par rapport aux autres Apôtres, un privilège, et un privilège singulier. Aussi saint Pierre est-il l'objet de la part du Christ d'une sollicitude spéciale, d'une grâce particulière de force et d'humilité. Sa confession le désignait

1. POSCHMANN, *Ecclesia principalis*, Breslau 1933.

à devenir le prince de l'Église ; son reniement lui-même, preuve de sa faiblesse humaine, lui fut une occasion de se repentir ; les larmes qu'il versa alors, preuves de son amour, le préparèrent encore à sa fonction, et quand il eut trois fois affirmé son amour du Christ, le Seigneur fit de lui le pasteur universel et lui conféra la plus grande puissance.

Saint Pierre était le chef de l'Église universelle, et il avait reçu ce privilège parce que, transcendant toutes les incertitudes, il avait reconnu en Jésus le Fils de l'homme et le Fils de Dieu. Il fut donc envoyé à Rome, capitale du monde et rendez-vous de toutes les erreurs. C'est encore en se plaçant au point de vue de l'union hypostatique que saint Léon explique le don que Dieu fit de saint Pierre à la ville de Rome et le sens que, dès lors, revêtit l'Empire romain. Rome était devenue une sentine de toutes les erreurs qu'elle répandait partout à la faveur de son pouvoir sur toutes les nations conquises. Pour remédier à toutes les erreurs, Dieu s'est fait homme ; mais pour répandre la vérité dans le monde entier, il prépara l'Empire romain, le rendit presque universel, en consolida l'unité, de sorte que de Rome la foi au Christ se répandit partout plus rapidement. Le prince de l'ordre apostolique fut envoyé à Rome, et celui qui était à un titre spécial, le Docteur des nations, saint Paul, vint bientôt le rejoindre en cette église dont la foi fut rapidement célèbre dans le monde entier. La persécution de Néron, loin d'empêcher la diffusion de la foi dans le peuple de Rome, y fut une source de fécondité : le martyre de saint Pierre et de saint Paul accrût encore la renommée de la Ville et son rayonnement spirituel. Saint Léon fait l'éloge de Rome, et, dans l'enthousiasme qu'il éprouve pour tout ce que Dieu a fait pour cette ville et par elle, il adresse à Dieu des louanges et des actions de grâces.

Le pape succède à saint Pierre et hérite de son privilège. La présidence qui lui revient, auprès du tombeau de celui qui le premier occupa le siège de Rome, est donc pour lui un ministère, une occasion de servir. Il reste un homme et, comme tel, exposé aux atteintes du mal contre lequel il doit toujours lutter dans le monde et en lui — ce qui impose aux fidèles l'obligation de prier pour lui. Mais la puissance divine du Christ lui accorde son

assistance comme elle l'a fait à saint Pierre, dont saint Léon ne cesse de louer la foi stable, solide et forte. Cette foi, rien ne pourra l'affaiblir ou la vaincre, ni les chaînes, ni les prisons, ni les mouvements populaires, ni les menaces des rois. La cruauté des ennemis de l'Église ne sert qu'à faire croître l'Église : les martyrs sont pour tous un exemple, et la nécessité qu'il y a à s'opposer aux persécutions a amené les maîtres du monde à devenir chrétiens. Mais attention aux dangers de la tranquillité ! La cupidité, l'avarice, guettent ceux qui n'ont plus l'occasion de mourir pour la foi, et pour avoir changé de nom, l'idolâtrie n'est pas moins pernicieuse, puisqu'elle incite maintenant les hérétiques à nier que le Christ soit réellement Dieu et homme. Nous savons que les circonstances au milieu desquelles s'écoula la vie de saint Léon donnent à ces allusions une poignante actualité.

4. La vie chrétienne

Le Fils de Dieu, par son Incarnation et sa Passion, a accompli la Rédemption du genre humain. L'Incarnation appelle l'Église et celle-ci est rendue possible par l'Incarnation. La chair de notre race a été remplie de la divinité et par elle chacun de nous peut être rempli de Dieu : ce qui a été commencé dans le Chef demande à être complété dans les membres. Mais chaque homme doit consentir à ce que lui soit appliqué le bienfait du salut. Toute l'anthropologie de saint Léon repose sur l'idée que l'homme a été créé à l'image de Dieu ; cette image a été corrompue en Adam, mais restaurée par le Christ. Chacun de nous doit donc entrer en contact avec le Christ, s'unir à lui, participer à sa grâce, imiter sa vie. Trois moyens permettent d'atteindre ce but : ils sont inséparables et se conditionnent les uns les autres : ce sont les sacrements, la foi et les bonnes œuvres.

Tout ce qui est arrivé à l'homme dans la personne du Christ se renouvelle et se prolonge dans la personne de ceux qui reçoivent le baptême et l'eucharistie. Par le baptême, le bienfait de l'Incarnation se continue en nous : nous sommes l'objet d'une

nouvelle naissance, virginalle comme celle du Christ : l'opération du Saint-Esprit fait que par cette régénération nous naissons sans péché à une vie nouvelle, avec le Christ nous sommes unis à Dieu et à tous les membres du Christ dans l'Église. Or nous ne participons pas seulement à ce qu'il a fait : toutes les phases de sa vie se reproduisent en nous : sa naissance, sa mort, sa résurrection et son ascension. La triple immersion du catéchumène dans l'eau baptismale imite et représente l'état de mort où le Christ demeura trois jours ; en lui notre nature fut non seulement crucifiée, mais couronnée, et c'est cette glorification — que saint Léon ne sépare jamais de la Passion — qui nous est appliquée. L'eucharistie consomme l'imitation sacramentelle du Christ à laquelle nous a initiés le baptême. Une fois née, la nouvelle créature s'enivre du Seigneur et se nourrit de lui ; la participation au corps et au sang du Christ nous transforme en ce que nous recevons : ce que le Christ a pu faire comme homme et comme Dieu, à savoir mourir et ressusciter, nous le pouvons par lui grâce à l'eucharistie. Mais la condition requise pour recevoir les effets de l'eucharistie est de croire à la vérité de la chair et du sang du Christ. Celui qui croit que Jésus est réellement Dieu et homme peut à bon droit répondre *Amen* en recevant la communion au corps du Christ : il confesse la réalité, il y consent et il y participe.

La foi en l'union hypostatique est donc la condition indispensable de toute vie sacramentelle et de toute vie morale. Cette foi est nécessaire parce qu'il faut croire que Dieu fut présent sous une forme humaine et qu'il a passé par la mort : ces vérités dépassent l'intelligence humaine et seraient de nature à la déconcerter si elles n'étaient pas garanties par le témoignage des Apôtres et des Évangélistes. Les juifs nient la divinité du Christ, les païens son humanité, les chrétiens affirment les deux. Pour les chrétiens aidés de la grâce des sacrements, la difficulté même qu'il y a à admettre l'union hypostatique devient l'occasion d'une constance plus admirable en la foi. Car cette foi doit grandir et se purifier sans cesse : il faut, dit saint Léon, dépasser les rudiments de la foi qui n'est qu'à ses débuts. Le chrétien ne doit pas se contenter d'affirmer les faits que rapporte l'Évangile : il doit

chercher à les comprendre de plus en plus, afin d'aimer davantage Dieu qui a eu pitié de nous. La foi tend donc à s'achever dans l'intelligence et l'amour. De telles recommandations revêtaient au temps de saint Léon une signification précise et entraînaient des conséquences très pratiques. Si saint Léon encourage souvent ses auditeurs à s'abstenir de l'erreur et à jeûner spirituellement en ce sens, c'est que pour eux, il est tout aussi difficile de conserver une foi intacte parmi les hérésies que de mener une vie pure au milieu des vices et de rester charitables malgré les oppositions. L'hérésie engendre le schisme : les ennemis de la vérité essaient de fomenter la guerre civile dans les rangs des catholiques, ils sèment la division par des erreurs au sujet du Christ, comme s'il n'y avait eu en lui qu'une seule nature ou deux personnes : garder la foi, c'est garantir l'unité de l'Église.

Mais la foi sans les bonnes œuvres ne sert de rien, non plus que les bonnes œuvres sans la foi : les Manichéens, par exemple, qui se livrent à des jeûnes sévères, mais qui nient la nature humaine du Christ, s'entretiennent dans l'illusion par des pratiques stériles et des fatigues inutiles. La foi orthodoxe, au contraire, tend à s'exprimer dans toute la vie chrétienne. L'ascèse n'a pas d'autre but que de faire vivre en nous le Christ. Par la foi, nous croyons qu'il est Dieu fait homme et qu'il est le Sauveur ; les sacrements nous communiquent une participation à sa divinité et reproduisent en nous sa mort et sa résurrection. Nous sommes donc à son image. Il importe, après cela, que notre imitation devienne consciente et volontaire : accordons notre effort à notre être rénové. La vie morale du chrétien est donc essentiellement une imitation de Jésus-Christ, et celle-ci s'obtient par la rencontre de ce que Dieu fait en nous et de ce que nous faisons pour lui : il faut rendre nos mœurs conformes à notre foi et aux mystères auxquels les sacrements nous font communier ; pour reproduire en nous les mystères du salut, il faut nous adapter à ce que les solennités liturgiques renouvellent pour nous chaque année. L'Incarnation nous fait entrer dans l'amitié de Dieu : pour rester en paix avec lui, il faut faire ce qui lui plaît, conformer notre volonté à la sienne et vouloir ce qu'il

veut ; telle est la leçon que nous donne la fête de Noël. Faire apparaître le Christ en nos mœurs et faire du bien à tous par notre exemple, ce sera prolonger l'Épiphanie du Christ au milieu du monde. Le mystère de Pâques nous engage à accompagner le Christ sur la voie royale de la Croix et à aller avec lui par la Passion à la Résurrection.

L'ascèse chrétienne a donc un double fondement : dogmatique et sacramental. De là ses exigences : elle ne consiste pas seulement à poser des actions extérieures, elle requiert notre adhésion totale. Selon un mot que saint Léon aime employer, il faut faire dominer en nous l'homme intérieur. Ceci suppose une purification incessante du cœur ; car toutes les vertus, les bonnes œuvres elles-mêmes, sont un danger pour l'âme si celle-ci, en s'y complaisant, y alimente son orgueil. Ne nous glorifions que dans le Christ. L'humilité est de savoir que tout le mérite de nos bonnes actions vient de la grâce du Christ ; par là nous imitons les vertus de l'enfance, cet âge aimé du Christ. La conscience est comme un miroir fabriqué pour l'homme par Dieu et où l'âme peut examiner si elle reproduit fidèlement l'image du Verbe incarné. Saint Léon insiste beaucoup sur les intentions, les dispositions intérieures avec lesquelles le chrétien doit agir. C'est donc une spiritualité que nous trouvons chez lui ; de là vient que la morale qu'il prêche soit à la fois si exigeante et si discrète. Ces caractères de sa doctrine apparaissent clairement sur deux points au sujet desquels il a souvent l'occasion de s'exprimer : la pratique de la mortification et celle de la charité.

La Passion du Christ dure jusqu'à la fin du monde ; il continue de vivre en ses Saints, en ses Martyrs, en ses Pauvres, en tous ceux qui souffrent persécution, c'est-à-dire en tous ceux qui veulent vivre conformément à lui ; il est inévitable que ceux-ci se trouvent en conflit avec le monde et avec ceux qui l'aiment le monde. Même si les persécutions sanglantes ont cessé, les esprits mauvais ne cessent pas d'attaquer les fidèles en suscitant en eux et autour d'eux l'attrait du mal. Mais il vaut mieux pour l'homme avoir mérité l'inimitié du diable que sa paix. La sécurité dont jouit le chrétien grâce au Christ n'est pas une tranquillité que rien ne vienne troubler et qui n'exige aucun effort : le chré-

tien doit continuellement crucifier en lui-même la concupiscence. En tous ceux qui se mortifient, c'est-à-dire en tous ceux qui luttent en eux-mêmes contre les traces du péché originel, contre le désir du mal, le Christ continue de vaincre le monde : c'est une victoire du Christ que celle qui est remportée par sa force. Renoncer ainsi au péché, c'est en même temps s'unir à Dieu : tel est le sens des œuvres de religion et en particulier du jeûne et de l'aumône.

Le but du jeûne est de libérer l'esprit par la contemplation, de l'affranchir des désirs charnels pour que, dans la méditation, dans le silence, dégagé des soucis et des préoccupations terrestres, il jouisse des délices du ciel et que soit ainsi compensée la restriction alimentaire qu'on inflige au corps. Le jeûne n'est que le moyen et le signe de la maîtrise que l'âme exerce sur le corps, et c'est cela même qui en fixe la mesure. Il s'agit de modérer un peu — et seulement un peu, *paululum*, saint Léon le dit plusieurs fois — la liberté de manger, mais de renoncer beaucoup — et en ce domaine il n'y a pas de limite — à la concupiscence. Le fait de s'abstenir de nourriture n'a pas de valeur en lui-même : non seulement il ne suffit pas à nous sanctifier, mais il n'est fructueux que si on renonce en même temps à l'iniquité sous toutes ses formes. Il peut même devenir une occasion de péché si, comme les Manichéens, on affirme que la créature matérielle est mauvaise et que l'homme se contamine en mangeant, alors que seule l'intempérance, et non l'usage modéré, est nuisible. Le jeûne catholique suppose donc une foi droite. Hors l'Église, il n'y a pas de jeûne, de même qu'il n'y a pas de chasteté véritable. Les hérétiques peuvent s'abstenir de manger, leurs jeûnes sont vains, inutiles, sans profit. Croire en Jésus-Christ Dieu et homme, telle est la condition et la garantie de la charité que le Saint-Esprit a répandue dans nos cœurs et qui donne à nos bonnes œuvres leur valeur religieuse : le jeûne lui-même et ses bienfaits pour l'âme sont des dons du Saint-Esprit envoyé par le Christ.

Il faut la foi. Il faut aussi la charité. C'est pour cette raison que le jeûne de l'Église est commun : il faut que tous les cœurs soient unanimes dans le même zèle pour que, par une observance

générale, on remporte sur Satan une victoire collective. Les œuvres qu'on accomplit ensemble plaisent à Dieu plus que toutes les autres : le mérite est commun, même si les moyens d'agir dont dispose chacun sont inégaux. Parce que nous sommes animés d'un même Esprit, tout nous appartient non seulement de ce que nous faisons, mais de ce que les autres font de bien. Telle est l'amitié sacrée que la charité réalise entre nous. Le jeûne doit donc s'accompagner des œuvres de charité : de celles-ci, personne n'est exempt. Même les malades, les débiles, les infirmes, peuvent s'abstenir du péché : si la faiblesse du corps empêche qu'on se prive de nourriture, cette incapacité doit être compensée par la miséricorde, il y a bien des moyens de suppléer par des œuvres de piété à la nécessité où l'on est de manger, et d'acquiescer sans se priver de nourriture le mérite du jeûne.

Saint Léon s'attarde souvent à parler de la principale des formes que revêt la miséricorde : l'aumône. Il ne fait, sur ce point, que dégager, avec l'audace que donne la sainteté, les conséquences de sa doctrine sur l'union des hommes entre eux et avec Dieu par la grâce du Christ.

Le principe de toute charité envers le prochain est ce que saint Léon appelle l'amour de la communion sociale. Celle-ci est fondée sur une double réalité : d'abord le fait de la communauté de nature qui existe entre tous les membres du genre humain ; que chacun dans les autres, et même dans ses ennemis, aime donc sa propre nature. A ce titre, la charité doit s'étendre sans exception à tous les hommes et même aux infidèles. Mais entre les chrétiens, la charité est exigée encore à un titre de plus : tous sont les membres d'un même Corps dont le Christ est la tête, tous les fidèles constituent un seul et même temple de Dieu ; ils sont divers, mais leur communion dans la foi et les sacrements assure la cohésion et la beauté de l'ensemble et rend possibles les échanges surnaturels qui ont continuellement lieu entre eux. Dans le saint amour, chacun profite du bien des autres et rien n'est étranger à aucun du progrès de tous. Le bien de l'un est inséparable du bien de tous, et le moyen de faire son salut est pour chacun de faire du bien aux autres. Le soin que nous prenons des autres est la mesure de notre bien. La charité est infinie,

illimitée comme le Dieu qui réside en nous et dont la bonté s'étend à tous : plus on est miséricordieux et plus on est capable de recevoir en soi l'hôte divin.

Nous sommes à l'image de Dieu : il faut donc conformer notre volonté à la sienne. Or Dieu nous aime tous ensemble. Il faut aimer tout ce qu'il aime ; de même que la ressemblance qui existe entre certains hommes les associe en une solide amitié, nous devons imiter la façon dont Dieu aime les hommes.

Il n'y a pas de vie morale sans charité, pas de charité pour Dieu sans amour du prochain. Il faut aimer non seulement nos amis et nos proches, mais tous les hommes, sans tenir compte des différences sociales ou politiques qui peuvent les séparer de nous. Nous sommes tous des créatures usant des mêmes biens, nous sommes l'œuvre du même Père qui nous aime tous, justes et injustes, nous sommes bénéficiaires de la Rédemption opérée par le Christ et qui s'étend à toutes les parties du monde : chaque jour, le Christ unit des gentils et des juifs et fait des justes avec des impies, des fils avec des étrangers. Les chrétiens doivent donc de toutes manières développer entre eux la concorde, aimer et penser les mêmes choses, et cette concorde doit se manifester dans les œuvres de piété : parce que les hommes sont dans la communion, ils doivent se communiquer leurs biens, spirituels et temporels ; ce que chacun possède, il le possède non pour soi, mais pour autrui ; les biens qui nous viennent de Dieu ne nous sont pas livrés comme à des possesseurs égoïstes, mais ils nous sont commis, prêtés, confiés, pour être par nous dispensés, répartis.

L'Incarnation n'est pas seulement la raison pour laquelle nous devons faire du bien à nos frères, les hommes ; elle nous fixe aussi notre modèle. Le Christ a eu l'esprit social (*socialis animus*) en voulant, en tant qu'homme, donner des aliments aux affamés, et il a eu, comme Dieu, la puissance de réaliser ce désir, par exemple lors des miracles de multiplication des poissons et des pains. Ainsi la foi que nous avons en l'union hypostatique est le motif profond qui nous impose de faire l'aumône et de la faire généreusement. Parce qu'il est homme, le Christ aime les hommes ; en lui, ceux-ci sont devenus nos frères ; s'ils manquent

de quelque chose, nous devons à cause de lui, si nous l'avons, le leur donner. Dieu nous aide en nous envoyant ses dons, aidons les pauvres en les leur partageant. Parce qu'il est Dieu, le Christ, à qui on donne en leur personne, est capable de multiplier les ressources à mesure qu'il les reçoit. Donner est donc une garantie de pouvoir toujours donner, et l'aumône devient ainsi une occasion d'espérance en même temps que de charité et de foi : sur les lèvres de saint Léon, les formules se pressent qui excluent l'inquiétude : quand nous faisons l'aumône, le Christ est notre débiteur, il se charge de nous ; non seulement les ressources ne nous manqueront pas, mais elles changeront de valeur essentielle en devenant incorruptibles ; la vraie richesse n'est pas de posséder, mais de venir en aide ; les vrais revenus sont ceux qui rapportent dans l'éternité ; le commerce le plus profitable est celui dont le bénéfice ne passera pas, dont le gain sera éternel. Il faut donner pour recevoir, dépenser pour accumuler ; partager sa fortune, c'est l'accroître. Nous sommes tous, par rapport à Dieu, débiteurs insolubles ; le seul moyen de nous acquitter est de traiter les hommes comme Dieu nous traite, de donner et de pardonner. C'est la meilleure façon de veiller à nos intérêts, tandis que l'avarice est la pire des plaies. On ne possède vraiment que ce qu'on donne, parce que cela, du moins, on le possède pour l'éternité. Il faut donner abondamment, sans craindre pour l'avenir : la pauvreté elle-même est toujours riche, parce qu'elle a toujours plus que ce qu'elle n'a pas ; personne n'est tellement pauvre qu'il ne puisse en aider un autre.

Il n'y a donc à ce précepte de l'aumône, comme à celui du jeûne, aucune exception : personne n'est dispensé de s'en acquitter, pas même les pauvres. Le fait même de donner est pour tous les hommes le moyen de rétablir entre eux une véritable égalité : avec des moyens différents, mais avec un semblable désir, tous peuvent et doivent donner ; pas plus que celle du jeûne, la loi de l'aumône n'est rigide, chacun donne selon ses ressources. Si la nature et la grâce sont communes à tous les fidèles, les conditions de vie sont différentes et inégales. Cette constatation fournit à saint Léon l'occasion de montrer le sens providentiel de l'existence des riches et des pauvres. Chacun à sa manière, le pauvre et

le riche représentent un aspect du Christ qui fut pauvre et cependant roi. Chacun d'eux possède donc une dignité propre. Les pauvres savent qu'ils dépendent des autres ; à cause de cela, généralement, ils sont humbles, et c'est la principale leçon qu'ils donnent aux riches. Dieu qui pourrait donner aux pauvres autant qu'il donne aux riches choisit les uns comme pauvres pour exercer leur patience et les autres comme riches pour exercer leur générosité ; il permet qu'il y ait des pauvres pour que les riches aient l'occasion de se détacher de leurs biens à leur profit et pour que, grâce aux pauvres, ils méritent miséricorde de la part de Dieu. Les richesses, comme la pauvreté, sont donc des moyens de salut : elles ne sont pas mauvaises et saint Léon n'est pas leur ennemi ; il veut seulement leur bon usage, pour le bien du riche et du pauvre. Celui qui fait l'aumône est ministre de Dieu qui l'a choisi comme intermédiaire pour distribuer ses bienfaits. Le riche est donc dépositaire, et il n'est que cela : Dieu lui confie la part du pauvre, il n'a pas le droit de la garder par devers soi. Saint Léon accumule sur ce sujet, comme d'ailleurs à propos de toute cette théologie de l'aumône, des formules hardies qui sont pour l'égoïsme des avertissements terribles ; avec une délicatesse exquise, il exhorte les riches à une charité intelligente, capable de discerner la situation réelle de ces pauvres cachés, honteux, que la pudeur de leur misère empêche de mendier.

Saint Léon énumère parfois les formes que doit revêtir la bienfaisance : nourrir, vêtir, soigner, défendre, aider, consoler et réconcilier, assister les malades, les pauvres, les faibles, les exilés, les orphelins, racheter les prisonniers. Mais il insiste avec prédilection sur la bienveillance nécessaire envers une catégorie d'hommes pour qui l'antiquité était particulièrement dure : les esclaves. Il invite les maîtres à reconnaître en eux leur propre nature, créée selon la même image de Dieu, rachetée du même sang du Christ ; maîtres et serviteurs, supérieurs et inférieurs, ont une même naissance charnelle, une même régénération spirituelle, un même esprit, une même foi, les mêmes sacrements ; qu'ils prennent conscience de l'unité profonde qui existe entre eux et qu'ils accordent les dispositions de leur âme à cette égalité

de nature et de grâce. Comme Dieu veut qu'il y ait des riches et des pauvres, il permet qu'il y ait des maîtres et des serviteurs : les premiers assurent aux seconds une certaine discipline de vie, les seconds donnent aux premiers l'occasion de pratiquer la clémence. Si les esclaves ont mérité d'être mis au cachot, que les maîtres les en délivrent à l'occasion des fêtes de Pâques et des autres solennités ; qu'ils mettent fin à leur tristesse : le pardon de l'homme envers l'homme, du maître envers son serviteur, lui mérite de la part de Dieu la rémission de ses péchés.

Ce que propose saint Léon, ce ne sont pas seulement des directives pratiques pour l'entraide quotidienne entre les hommes, ce sont les fondements doctrinaux d'une conception vraiment chrétienne de la charité qui, parce qu'elle est vivifiée, éclairée par la foi au mystère de l'Incarnation, est en même temps vraiment humaine. Elle part de Dieu et aboutit à Dieu par l'intermédiaire du Dieu-homme qui fixe à la pratique chrétienne à la fois le motif et la mesure de ses actions. La dignité de l'homme, image de Dieu, est de pouvoir penser aux autres, tandis que l'animal ne pense qu'à soi et à ses petits ; là où est la raison, là est aussi la possibilité de la charité envers Dieu et envers les hommes ; l'homme ne s'aime lui-même qu'en aimant son Dieu et ses frères, celui qui lui donne sa nature et ceux qui la partagent avec lui. Mais il fallait que le Verbe incarné réparât les dégâts commis dans la nature humaine par le péché originel pour que l'homme eût la connaissance des exigences de sa nature et la force de s'y conformer. Depuis que le Fils de Dieu est devenu participant de la nature humaine, l'homme sait que c'est le Christ qu'il nourrit et qu'il soigne en tout homme. Il n'y a plus pour lui d'indifférence possible à l'égard d'autrui : de même que faire du bien aux autres est s'en faire à soi-même, ne pas aider les autres, c'est se nuire à soi-même. Ne pas aider un affligé est aussi grave que d'opprimer un faible. Ce qui importe n'est pas la quantité de ce qu'on donne, mais la disposition sociale avec laquelle on donne ; l'essentiel est de n'avoir pas le cœur dur ; que chacun, après cela, soit juge et décide volontairement, mais généreusement, de ce dont il doit se priver à l'avantage de plus pauvres que lui. La charité deviendra alors le moyen de rétablir entre les hommes

cette justice que leur communauté de nature semblerait exiger, qui les fait tous également fragiles, et que la différence des conditions ne peut modifier essentiellement. L'union hypostatique donne ainsi tout son sens au sentiment d'humanité dont saint Léon aime à faire la norme de la moralité chrétienne ; en tout chrétien, celui qui donne comme celui qui reçoit, il importe de respecter, de restaurer dans toute sa dignité cette nature humaine qui, dans le Christ, loin d'être mutilée, tronquée, diminuée, se trouve purifiée, élevée, ennoblie.

Parce qu'elle est un moyen de reconnaître le mystère de l'Incarnation, l'aumône chrétienne possède une valeur proprement religieuse, une efficacité réelle pour le salut : elle coïncide avec les solennités liturgiques, elle en fait partie ; parce qu'elle implique un certain renoncement, elle est un sacrifice, un culte, elle agit comme un second baptême et remet les péchés commis depuis le baptême : quiconque aura accompli ne serait-ce qu'une partie des œuvres de miséricorde est sûr de ne pas être exclu de la miséricorde de Dieu ; elle est la condition requise pour que toute prière soit exaucée, parce qu'elle garantit que la pratique de la vie chrétienne accompagne les vœux de nos lèvres ; sans l'aumône, il y a toujours un danger d'illusion ; elle donne leur valeur à toutes nos vertus : celles-ci, sans la charité, qui est la mère des vertus, ne servent de rien ; la chasteté et la pureté du corps sont inutiles si l'aumône ne purifie pas l'âme en détruisant le péché d'égoïsme ; l'oubli de soi fait seul du jeûne un sacrifice. Sans l'aumône, il est un vaine affliction et une forme d'avarice ; l'abondance ou la frugalité de la nourriture importent moins que la bienveillance envers autrui ; la foi elle-même ne vivifie pas sans l'aumône, car celle-ci est la preuve qu'on est dans la foi droite et que, d'une façon pratique, on admet toutes les conséquences de la foi. Parce qu'elle fait corps avec toute la vie chrétienne, dont elle est la confirmation et la manifestation, l'aumône, au jugement, décidera du salut ou de la perdition : saint Léon n'hésite pas à tirer cette conséquence de toute sa doctrine. Il n'est donc pas seulement un habile quêteur, c'est un saint que dévore la charité du Christ et un Docteur qui sait à quelle dignité sublime l'Incarnation du Fils de Dieu a élevé la nature de l'homme.

5. L'optimisme chrétien. La joie

Le mal existe dans le monde. Saint Léon ne le méconnaît pas. Mais il sait d'où il vient et qu'il ne doit en rien diminuer l'estime de l'homme pour l'homme comme créature de Dieu. Le mal vient de Satan et il est devenu, en rendant nécessaire l'Incarnation, l'occasion du salut. Saint Léon rappelle souvent, contre le pessimisme des Manichéens, que Dieu est bon et que toutes ses œuvres le sont. Le diable seul est l'auteur du péché et de l'erreur ; c'est lui que servent les païens qui adorent les idoles ; il se soumet les hommes en répandant parmi eux des mensonges et en exigeant d'eux des pratiques superstitieuses ; car lui aussi voudrait que son supplice lui fût commun avec beaucoup d'autres, et il emploie à cette fin deux moyens : l'hérésie, l'égoïsme. Mais Dieu y remédie par la vérité de l'Évangile et par la charité qu'il enseigne le mystère du Christ. Ainsi, en affirmant, contre Nestorius et Eutychès, l'union hypostatique, c'est la dignité même de l'homme que défend saint Léon. On se rappelle la célèbre formule d'un de ses sermons pour Noël : « Connais, chrétien, ta dignité », dignité qui lui vient de ce qu'il est devenu « participant de la nature divine ». Le chrétien peut se glorifier de son nom, l'Incarnation du Fils de Dieu est le motif de l'estime que l'homme doit avoir pour soi-même, de la valeur qu'il doit reconnaître à la vie, de la confiance qu'il doit avoir en elle. Pour le chrétien, tout est motif de joie, et d'une joie commune : de même que le péché d'origine est le sort commun de tout homme venant en ce monde, la Rédemption par la grâce du Christ doit aussi devenir l'apaisement de tous. Il n'y a donc plus place pour aucune mélancolie, pour aucune défiance : qu'il parle des richesses, pourtant si périlleuses, ou de la Passion du Christ, pourtant si douloureuse, saint Léon voit en tout les preuves de la bonté de Dieu, admire en tout l'œuvre de Dieu et la victoire du Christ, il puise en tout des raisons d'être heureux.

Non qu'il soit étranger aux souffrances que le cours des événements inflige à ses contemporains ; il y participe d'autant plus qu'il aime davantage les chrétiens, ses frères, qui sont devenus ses fils, qui sont confiés à ses soins de pasteur. Mais il discerne la signification des fléaux extérieurs qui les atteignent, il connaît l'efficacité des larmes du chrétien. Il faut pleurer non pas sur les malheurs du monde, mais sur ses péchés, c'est-à-dire sur les nôtres et sur ceux de tous les hommes : telle est la seule tristesse qui ait une valeur religieuse et qui soit légitime ; car les maux temporels sont pour Dieu un moyen d'exercer sa justice et sa miséricorde, pour les fidèles une occasion de pratiquer la patience ; le péché est donc le seul mal et le malheur est un bien.

Même optimisme à l'égard de toutes les créatures. Toutes ensemble, elles servent le même Seigneur dont elles procèdent toutes et qui les a mises au service de l'homme : elles sont pour nous autant d'avertissements, d'invitations à aimer Dieu. Dans le monde extérieur comme en nous, par l'esprit, nous dominons la matière. Soyons sensibles à la beauté du monde, sachons regarder la nature, y lire les leçons du Seigneur. Le temps et son cours admirable, l'espace et tous les éléments nous manifestent l'intelligence de Dieu et exigent nos actions de grâces. Apprenons donc à louer Dieu de tout. Saint Léon nous exhorte à n'être jamais mécontents ; il est des hommes qui, dans le climat, dans l'état des récoltes et en tout ce qui arrive, trouvent matière à se plaindre ; telle n'est pas l'attitude chrétienne. L'âme rachetée garde une constance inaltérable au milieu des vicissitudes des choses, tout ce qui plaît à Dieu lui plaît ; pour elle, la joie de Dieu tempère, par des compensations spirituelles et parfois même temporelles, ce qu'il peut y avoir de pénible dans les intempéries et le cours des saisons. Pour qui est attentif à la gloire de Dieu, soucieux de son honneur, tout s'achève dans l'action de grâces. L'ascèse y dispose l'âme en la purifiant, la vie morale devient un culte. Bénéficiaires de la Rédemption dans l'Église, les chrétiens dignes de ce nom louent Dieu par leur prière et par toute leur vie.

CONCLUSION

Éloquence et magistère

Les sermons de saint Léon sont des documents historiques, liturgiques, doctrinaux. Ce sont aussi des monuments littéraires et des témoignages humains. Ils nous permettent d'entrevoir en leur auteur un grand orateur et un saint et d'apprécier l'admirable synthèse qui réunit ces deux aspects de sa personnalité. Les philologues étudieront sa langue, son vocabulaire, sa grammaire, ses clausules ; il importe plutôt ici de caractériser brièvement son style et de constater à quel point il est adapté à la fonction dont s'acquitte saint Léon et à sa doctrine centrale.

Le mélange de solennité et de simplicité qui marque ces sermons convenait excellemment à la catéchèse ordinaire d'un évêque de Rome qui avait pris à cœur de prêcher à son peuple, en toute occasion, sur le mystère de l'Incarnation de Dieu. On trouve, certes, chez lui des procédés de rhétorique qui lui sont communs avec d'autres auteurs profanes ou sacrés. Telle cette période à trois membres, appelée *tricolon*, dont Cicéron avait donné la théorie et l'exemple et dont saint Augustin avait admis la légitimité dans l'éloquence chrétienne ; telle encore la « diatribe » déjà pratiquée par saint Paul, et par laquelle saint Léon s'adresse, comme en un dialogue fictif, à des personnages comme les juifs, les hérétiques, les bourreaux de saint Laurent, ou à la ville de Rome. Mais le tour de phrase le plus fréquent chez lui est l'antithèse. Cette alternance et cette opposition d'expressions et de courtes sentences se prêtait admirablement à exprimer les antinomies apparentes du mystère du Christ et leur sublime conciliation, le contraste étonnant qu'il y a entre ses deux natures ainsi que leur union merveilleuse. On pourra trouver que certains de ces parallélismes sont artificiels ; pourtant, dans leur ensemble, ils représentent bien autre chose et beaucoup mieux qu'un procédé : ils revêtent la valeur d'un symbole.

Les sermons de saint Léon ont été soigneusement écrits, si

soigneusement parfois, semble-t-il, que la phrase est sortie du creuset sans relief, presque terne. Mais la difficulté qu'il y a à parler sur un thème aussi délicat que celui de l'union hypostatique et où il s'agit d'exprimer des nuances aussi ténues demandait que les mots fussent pesés. Il parle avec autorité, avec majesté même, conscient de la dignité de sa fonction pontificale. L'emphase n'est chez lui qu'un moyen de traduire l'enthousiasme qu'il éprouve en contemplant les mystères du salut. Son goût est sobre, exempt de cette recherche excessive qui gâte si souvent les écrits des lettrés de la décadence ; son éloquence, toute romaine, est riche en formules vigoureuses, en développements équilibrés ; le ton est varié, animé ; de vifs récits, comme celui du martyr de saint Laurent, alternent avec des exposés abstraits, denses, portant toujours sur les mêmes sujets et cependant divers. La solennelle majesté qui lui est naturelle n'exclut pas une certaine bonhomie et n'empêche pas saint Léon de rester en contact avec son auditoire, comme l'attestent souvent les exordes et les conclusions : il conçoit la prédication comme une coutume de famille et le sermon comme une exhortation familière — ce sont ses propres mots —, et nous n'avons aucune peine à le croire lorsqu'il nous dit qu'il estime et qu'il aime son peuple et que celui-ci l'écoute volontiers.

Son enseignement est peu systématique. Il n'a pas été inutile d'en rassembler les éléments épars pour qu'apparût leur cohésion interne ; car tout se tient dans cette doctrine, inspirée à la fois par les exigences essentielles du donné révélé et par les besoins d'une époque où le dogme fondamental de l'Incarnation était mis en question : de là son caractère traditionnel et toujours actuel. Plus tard, la christologie recevrait des enrichissements nouveaux, la terminologie serait précisée, mais on n'aurait à contester aucune des idées de saint Léon, même si on devait être amené à en modifier légèrement l'expression. On verrait, en revanche, avec quelle sûreté il avait mis l'accent sur des vérités éternelles et qui sont au cœur même du catholicisme.

En dogme, il avait insisté sur le fait que la Rédemption est contenue dans l'Incarnation elle-même : dès le moment où l'homme est assumé par Dieu en la personne de Jésus, le second

Adam est substitué au premier ; toutes les phases de la vie du Christ ne feront que manifester le mystère d'amour impliqué dans cette réalité, en déployer toutes les richesses. En vertu de la communauté de nature qui unit le Christ et les hommes, l'Église est inséparable de lui : elle est essentiellement son Corps Mystique. Cette vue de foi justifie la confiance de saint Léon dans la Rédemption du monde et fait qu'il parle plus souvent de l'espoir du salut que de la crainte de la perte. Elle montre aussi pourquoi le dogme de l'union hypostatique est la racine, le centre et la pierre de touche de toutes les vérités relatives à la vie chrétienne : comme devait l'écrire Pie XI, il y a dans toute hérésie une erreur au sujet du Christ¹ !

En morale, saint Léon avait mis en relief l'importance qui revient dans le christianisme à toutes les formes de la charité : son enseignement sur ce point est l'aboutissement de toute sa doctrine dogmatique. La religion qu'il prêche s'oppose énergiquement à l'égoïsme, elle est contraire à tout individualisme, elle est entièrement animée par ce que saint Léon appelle l'esprit social (*socialis animus*), l'affection sociale (*socialis affectus*). Comment ne pas penser, en lisant les commentaires qu'il donne de ces mots et l'application qu'il en fait au bon usage de la propriété et aux rapports des maîtres avec leurs serviteurs, à la doctrine sociale d'un autre pape, le dernier qui ait porté le même nom, Léon XIII ? Si elle garde la marque des circonstances concrètes parmi lesquelles a vécu saint Léon, sa doctrine est de tous les temps.

1. Encyclique *Lux veritatis* du 26 mai 1931, *Acta Ap. Sedis*, XXIII (1931), p. 509.

BIBLIOGRAPHIE DES SERMONS

I. ÉDITIONS

RAYNAUDUS, 1662.

BALLERINI, d'après QUESNEL, reproduite par MIGNE dans la *Patrologie Latine*, 54, 138-468.

2. TRADUCTIONS

Sermons de saint Léon Pape surnommé le Grand, Paris 1698, sans nom d'auteur.

CHAUVIERRE P., *Homélies de saint Léon le Grand sur les mystères de Jésus-Christ et pour le temps du Carême*, 1866.

Traduction allemande : STEEGER Th., dans *Bibliothek der Kirchenväter*, München 1927, 2 vol.

3. OUVRAGES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

BATIFFOL P., *Léon I^{er}* dans *DTC IX-1*.

LECLERCQ H., *Léon I^{er}* dans *DACL VIII-2*.

BARDY G., « La papauté de saint Innocent à saint Léon le Grand » dans *l'Histoire de l'Église* de FLICHE et MARTIN, IV.

LE NAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, Venise 1732, XV, 414-832.

CEILLIER Dom R., *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, 1861, IX, 169-276.

JALLAND T., *The Life and Times of St. Leo the Great*, London 1941.

MAINBOURG L., *Histoire du pontificat de saint Léon le Grand*, La Haye 1687.

RÉGNIER A., *Saint Léon le Grand*, collect. « Les Saints », Paris 1910.

SAINT-CHÉRON A. DE. *Histoire du pontificat de saint Léon le Grand et de son siècle*, Paris 1846.

VAN DE VORSTC., « La vie grecque de saint Léon », dans *Anal. Boll.* 1910, 400-408.

4. MONOGRAPHIES

- S. S. Jean XXIII, *Encyclique « Aeterna Dei »* du 11 novembre 1961, dans *A.A.S.*, 1961, 785-803, et Paris 1962.
- BACCI (Card.), « Le latin de saint Léon le Grand », dans *Osserv. Rom.* (édit. hebd. franç.), 5 janvier 1962.
- BARTNICK Ks., « L'Incarnation, fondement de la théologie de l'histoire chez Léon le Grand » (en polonais, avec résumé en français), dans *Roczniki Teologiczno-Kanoniczne K.U.L.* 1960, 4, 21-51.
- BATIFFOL P., *Le Siège apostolique*, Paris 1924, 417-618.
- BORELLA P., « S. Leone Magno e il Communicantes », dans *Ephem. liturg.* 1946, 93-101.
- BREZZI P., *San Leone Magno*, Rome 1947.
- BRIGHT W., *Select Sermons of St. Leo*, London 1886.
- BRISSON J. P., « Auctoritas » dans le vocabulaire des écrivains latins chrétiens et ses applications au siège apostolique de l'avènement de Damase à la mort de Léon le Grand, thèse de lettres, Paris 1955.
- CALLEWAERT C., « Saint Léon le Grand et les textes du Léonien », *Sacris erudiri* I 1948 ; « Saint Léon, le Communicantes et le Nobis quoque peccatoribus », *ibid.*
- CAMELOT Th., « Saint Léon le Grand successeur de saint Pierre », dans *Vie spirit.*, novembre 1961, 521-529.
- CAPELLE (Dom B.), « Une messe de saint Léon pour l'Ascension », *Ephem. liturg.* 1953, 203 s.
- CARTON Ign., « Note sur l'emploi du mot « observantia » dans les homélies de saint Léon », dans *Vig. Christ.* 1954, 104-114.
- COEBERGH (Dom C.) « Saint Léon le Grand auteur de la grande formule « Ad virgines sacras » du sacramentaire léonien », dans *Sacris erudiri* 1954, 282-326.
- CRISTIANI L., « Saint Léon le Grand », dans *Ami du Clergé* 1961, 290.
- CROSS F.-L., « Pre-leonine elements in the proper of the Roman Mass », dans *Journal of theological Studies* 1949, 191-197.

- DEKKERS (Dom E.), « Autour de l'œuvre liturgique de saint Léon le Grand », dans *Sacris Erudiri* 1958, 363-398.
- DENEFFE A., « Traditio und Dogma bei Leo d. Grossen », dans *Scholastik* 1934, 543-554.
- DE SOOS (Dom M. B.), *Le mystère liturgique d'après saint Léon le Grand*, Münster-Aschendorff, 1958. — « Présence du mystère du salut dans la liturgie d'après saint Léon » dans *Ephem. liturg.* 1959, 116-135.
- DI CAPUA, F. « San Leone letterato e artista », dans *Osservatore Romano*, 4 novembre 1951. — « Come nasce una leggenda : Leone Magno e Prospero », *ibid.* 25 janvier 1952.
- DOLLE (Dom R.), « Un docteur de l'aumône, saint Léon le Grand », dans *Vie Spirit.* 1957, 266-287. — « Les idées morales de saint Léon le Grand », dans *Mel. Sc. rel.*, Lille 1958, 49-84. — « L'entrée dans le Carême avec saint Léon le Grand », dans *Assemblées du Seigneur*, Abbaye de Saint-André, Bruges, 1962. — « Saint Léon le Grand commentateur de la Passion », *ibid.* 1963. — « Acies fraterna ; une dépendance de saint Benoît à l'égard de saint Léon », dans *Studia Anselmiana* 1959, 126-128.
- DU MANOIR H., « Saint Léon et la définition dogmatique de Chalcedoine », dans *Année théologique*, 1951, 291-304.
- DUVAL Y., *Sacramentum et mysterium chez saint Léon le Grand*, thèse, Lille 1959. — « Quelques emprunts de saint Léon à Saint Augustin », dans *Mél. Sc. Rel.*, Lille 1958, 85-94.
- EINZENHÖFER L., « Das Opfer der Gläubigen in den Sermonen Leos des Grossen », dans F. X. ARNOLD et B. FISCHER, *Die Messe in der Glaubensverkündigung*, Fribourg B, 1950, 79-107.
- EMMI B., « Leone ed Eutiche », dans *Angelicum* 1952, 3-42.
- FERNANDEZ C., *La Gracia segun san Leon el Grande*, Mexico 1951.
- FERRUA A., « Della festa dei SS. Maccabei e di un antico sermone in loro onore », dans *Civiltà Cattolica* 1938, 234-247 et 318-327.
- GALLI R., « San Leone Magno e i suoi scritti », dans *Didaskaleion*, Torino 1930, p. 51-235.

- GALTIER P., « Saint Cyrille d'Alexandrie et saint Léon le Grand à Chalcedoine », dans A. GRILLMEIER et H. BACHT, *Das Konzil von Chalkedon I*, Würzburg 1951, 345-387.
- GEORGI H., *Die Kirche als Abbild Christi nach Leo dem Grossen*, Würzburg 1961.
- GUILLAUME A., *Jeûne et charité dans l'Église latine des origines au XII^e siècle, en particulier chez saint Léon le Grand*, Paris 1954.
- HALLIWEL W., « The style of Pope St. Leo the Great », *Patrist. Studies* 59, Washington 1939.
- HERVÉ DE L'INCARNATION, P., « La grâce dans l'œuvre de saint Léon le Grand », dans *Rech. Théol. anc. et méd.* 1955, 17-55 et 193-212.
- HOFMANN F., *Die Osterbotschaft in den Predigten Papst Leos des Grossen, Paschatis solemnia*, Freiburg 1959.
- HUDON G., *La perfection chrétienne d'après les sermons de saint Léon le Grand*, coll. « Lex orandi », Paris 1958.
- HUYG A., *S. Leo de Grote over de Menschwording van Christus*, Antwerpen 1941.
- JOUNEL P., « Au lendemain du XV^e centenaire de saint Léon le Grand », dans *Maison-Dieu* 1962.
- LANG A. P., « Anklänge an liturgische Texte in Epiphaniensermonen Leos des Grossen », dans *Sacris Erudiri* 1958, 43-126. — *Leo der Grosse und die Texte des Altgelasianums*, Steyl 1957. — « Leo der Grosse und die Dreifaltigkeitspräfation », dans *Sacris Erudiri* 1957, 116-162. — « Leo der Grosse und die liturgischen Texte des Oktavtages von Epiphanie », *ibid.* 1959, 12-135. — « Anklänge an Orationen der Ostervigil in Sermonen Leos des Grossen », *ibid.* 1962, 281-325.
- LAURAS A., « Saint Léon le Grand et l'Écriture Sainte », dans *Studia Patristica*, vol. VI. III^e Congrès Intern. d'Oxford 1959. — « Saint Léon et la Tradition », dans *Rech. Sc. rel.* 1960, 166-184. — « Études sur saint Léon le Grand », *ibid.* 1961, 481-499. — *Recherches sur le manichéisme à Rome sous le pontificat de Léon le Grand (440-461)*, mémoire dactylographié, 1946.

- LEPELLEY C., « Saint Léon le Grand et la cité romaine », dans *Rev. Sc. rel.* Strasbourg, 1961, 130-150. — *Les mystères chrétiens chez saint Léon le Grand*, mémoire inédit, Paris 1955.
- LIO P., « Finalmente rintracciata la fonte del famoso testo patristico: Pasce fame morientem », dans *Antonianum* 1952, 349-366.
- MELCHIOR A SANTA MARIA, « Maria's plaats in het verlossingswerk volgens St. Leo de Grote », dans *Standaard van Maria* 1928, 2-16.
- MIKAT P., « Die Lehre von Almosen in den Kollektenpredigten Papst Leos D. Gr. », dans *Perennitas*, Münster, Aschendorff 1963, 46-64.
- MOZERIS D., *Doctrina sancti Leonis Magni de Christo restitutore et sacerdote*, Mundelein 1941.
- MUELLER, « The vocabulary of Pope St. Leo the Great », dans *Patristic Studies*, Washington, 1943.
- NICOLAS M. J., « La doctrine christologique de saint Léon le Grand », dans *Rev. Thomiste* 1951, 609-660.
- NORCOCK C. R., « St. Gaudentius de Brescia and the Tome of St. Leo », dans *Journal of theological Studies* 1914.
- OPPENHEIM Ph., « De quibusdam S. Leonis Magni sententiis de festo Nativitatis Domini », dans *Eph. Lit.* 1950, 345.
- PELLEGRINO M., « L'influsso di S. Agostino su S. Leone Magno nei Sermoni sul Natale e sull'Epifania », dans *Annali del Pontif. Istituto Sup. di Sc. e Lett. S. Chiara*, Napoli 1961.
- PSCHMADT J., *Leo der Grosse als Prediger*, Elberfeld 1912.
- RAHNER H., « Leo der Grosse, der Papst des Konzils », dans GRILLMEIER et BACHT, *Das Konzil von Chalkedon*, Würzburg 1951, I, 323-339.
- RICHARD M., « Le Pape Saint Léon et les Scholia de Incarnatione Unigeniti de S. Cyrille d'Alexandrie », dans *Rech. Sc. rel.* 1952, 116-128.

- RIVIÈRE J., « Le dogme de la Rédemption d'après saint Augustin, et saint Léon le Grand », dans *Rev. Sc. rel.*, Strasbourg 1929, 17-42, 153-187.
- SANTINI P., *Il Primato e l'Infallibilita del Romano Pontifice in S. Leone Magno e gli scripttori greco-russi*, Rome 1936.
- SCALFATI I., *San Leone il Grande e le Invasioni dei Goti, Unni e Vandali*, Rome 1944.
- STEEGER T., *Die Klauseltechnik Leos des Grossen in seinen Sermonen*, Hazfurt a/M. 1908. *Des heiligen Papstes und Kirchenlehrers Leos des Grossen sämtliche Sermonen*, München 1927.
- STOCKMEIER P., *Impertum bei Papst Leo dem Grossen*, dans *Studia Patristica*, vol. III, III^e Congrès Intern. Oxford 1959, *Leo I. des Grossen Beurteilung des Kaiserlichen Religionspolitik*, München 1959.
- TESTARD, *Le mot sacramentum dans les sermons de saint Léon le Grand*, Diplôme d'études supérieures, Paris 1948.
- ULLMANN W., « Leo I and the Theme of Papal Primacy », dans *Journal of Theol. Studies* 1960, 25-51.
- VAN ROY A., « De lijdjenspreken van den H. Leo », dans *Tidjschrift voor Liturgie* 1941, 193-218.
- WILLWOLL G. E., « La missione di Roma negli scritti di Leone Magno », dans *Civiltà Cattolica* 1942, 33-39, 152-159.

NOTE

SUR L'ORDRE DE PUBLICATION DES SERMONS

L'édition critique des *Sermons* de saint Léon, que prépare le Professeur A. Chavasse, permettra certainement d'attribuer à ceux-ci un ordre différent de celui auquel nous sommes habitués depuis l'édition des frères Ballerini (Venise 1755), reproduite par Migne, *Patrologie latine*, 54, 138-468. A défaut de ce travail impatientement attendu, les critères de datation tirés des *Sermons* eux-mêmes sont rares. On peut en trouver quelques-uns dans des allusions à la secte des Manichéens et à la lutte que saint Léon mena contre elle au début de son pontificat (442-444) ; huit sermons peuvent ainsi recevoir une date suffisamment précise. Par ailleurs la comparaison des *Sermons* et des *Lettres* du pontife permet de dater approximativement quelques-uns des premiers, où l'on trouve des références à la crise eutychienne. En dehors de ces cas particuliers, les *Sermons* ne contiennent à peu près pas d'allusion à des circonstances concrètes. Ils se maintiennent sur le plan intemporel de la doctrine. Dans ces conditions, et tant qu'une étude plus approfondie n'aura pas imposé un classement basé sur des critères externes, il semble qu'on soit assez libre pour proposer un ordre des *Sermons* inspiré par des raisons logiques. Tel est celui qui a été adopté pour la présente édition. On a pensé aider à l'intelligence des textes en classant les *Sermons* selon le cours de l'année liturgique au temps de saint Léon. On a toutefois uni aux *Sermons* de Carême ceux prononcés à l'occasion des « Collectes », du 6 au 12 juillet, cela en raison de leur intention commune d'exhortation à l'aumône, et on a renvoyé en fin de collection les discours prononcés par saint Léon le jour de sa consécration épiscopale et pour l'anniversaire de celle-ci (29 septembre) ; le fait que ces discours, aussi bien que les *Sermons sur les Collectes*, sont des pièces de circonstance sans rapport particulier avec l'année liturgique, autorisait ces libertés.

On aura donc l'ordre suivant :

- 1^{er} volume : 1-10 Pour Noël (XXI-XXX) ¹.
 11 Sur l'Incarnation (XCVI).
 12-19 Pour l'Épiphanie (XXXI-XXXVIII).
- 2^e volume : 20-25 Sur les « Collectes » (VI-XI).
 26-37 Pour le Carême (XXXIX-L).
- 3^e volume : 38 Sur la Transfiguration; 1^{er} samedi de carême (LI).
 39-59 Pour Pâques : sur la Passion et la Résurrection (LII-LXXII).
 60-61 Pour l'Ascension (LXXIII-LXXIV).
 62-64 Pour le jour de la Pentecôte (LXXV-LXXVII)
- 4^e volume : 65-68 Pour le jeûne de Pentecôte (LXXVIII-LXXXI).
 69 En la fête des saints Pierre et Paul, 29 juin (LXXXII).
 70 Sur saint Pierre (LXXXIII).
 71 Dans l'octave des saints Pierre et Paul : la solennité négligée (LXXXIV).
 72 En la fête de saint Laurent, 10 août (LXXXV).
 73-81 Pour le jeûne de septembre (LXXXVI-XCIV).
 82-90 Pour le jeûne de décembre (XII-XX).
 91 Sur les béatitudes (XCV).
 92 Le jour de sa consécration épiscopale, 29 septembre (I).
 93-96 Au jour anniversaire de sa consécration épiscopale (II-V).

1. Les numéros en chiffres romains sont ceux des Sermons dans la *Patrologie latine* de MIGNÉ.

L'ouvrage entier comportera donc quatre volumes. A la fin du dernier figureront des *Indices* portant sur l'ensemble de l'œuvre. Le présent volume contient les *Sermons* pour les fêtes de Noël (10 sermons) et de l'Épiphanie (8 sermons), à quoi on a ajouté le « *Traité* » contre l'hérésie d'Eutychès qui a pour sujet l'Incarnation. Ce sont les sermons XXI-XXXVIII et XCVI de l'édition Ballerini-Migne. On trouvera à la fin du volume une table de concordance entre cette dernière et la présente édition ¹.

1. Le R.P. Antoine LAURAS, s.j., a bien voulu relire la traduction qui suit et prendre connaissance des notes, suggérant d'utiles compléments. Qu'il en soit ici sincèrement remercié (N. d. T.).

SERMONES

1

(XXI)

IN NATIVITATE DOMINI SERMO I

1. Salvator noster, dilectissimi, hodie¹ natus est, gaudeamus. Neque enim locum fas est ibi esse tristitiæ, ubi natalis est vitæ; quæ consumpto mortalitatis timore, nobis ingerit de promissa æternitate lætitiæ. Nemo ab hujus alacritatis participatione secernitur, una cunctis lætitiæ communis est ratio: quia Dominus noster, peccati mortisque destructor, sicut nullum a reatu liberum reperit, ita liberandis omnibus venit. Exsultet sanctus, quia propinquat ad palmam. Gaudeat peccator, quia invitatur ad veniam. Animetur gentilis, quia vocatur ad vitam². ☩

Dei namque Filius secundum plenitudinem temporis³, quam divini consilii inscrutabilis altitudo⁴ disposuit,

1. Dès les premiers mots du premier sermon pour Noël, nous rencontrons cet *Hodie* qui sera si fréquent dans la bouche de saint Léon commentant les événements salvifiques de la vie du Rédempteur à l'occasion des célébrations liturgiques. Celles-ci, en effet, tout en rappelant ceux-là, les font réellement revivre dans leur efficacité salutaire; elles sont des « signes », des *Sacramenta*, qui re-présentent pour les croyants les actes que le Sauveur, Dieu et homme, a accomplis une fois pour toutes, et cette re-présentation confère à l'âme fidèle les grâces attachées à ces actes. C'est dans ce sens que saint Léon peut dire: « Notre Sauveur est né aujourd'hui »; c'est-à-dire il naît encore pour les âmes qu'une foi vive et orthodoxe dispose à le recevoir. Comme l'écrit Dom M. B. DE SOOS, « pour saint Léon, les fêtes liturgiques sont à la fois le mémorial d'un événement passé et le renouvellement du don divin découlant de l'événement commémoré. Telle paraît être la raison pour laquelle il emploie si souvent le mot *hodie*... Les fêtes liturgiques sont conçues par saint Léon comme ayant cette propriété de faire abstraction, d'annihiler, pour ainsi dire, le temps qui s'est écoulé depuis la vie terrestre du Sauveur; elles rappellent le passé, mais elles le renouvellent aussi, lui permettant d'agir sur le présent » (*Le mystère liturgique d'après saint Léon le Grand*, Aschendorff, Münster 1958, p. 26). C'est là un point d'importance majeure et qui donne la clef de nombreux développements des sermons de saint Léon.

SERMONS

1

(XXI)

PREMIER SERMON EN LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Invitation à la joie; comment Dieu s'y est pris pour vaincre le démon sur son propre terrain. — 2. L'union des deux natures en Jésus-Christ est le remède approprié à nos maladies. — 3. Il nous faut renaître à une vie nouvelle.

1. Notre Sauveur, bien-aimés, est né aujourd'hui¹, réjouissons-nous ! Car il serait impie de laisser place à la tristesse en ce jour de naissance de la vie; de la vie qui, détruisant la crainte de la mort, nous comble de la joie que donne l'éternité promise. Il n'est personne à qui soit refusé de partager cette allégresse, un seul et même motif de joie est commun à tous, car notre Seigneur, qui, venu détruire le péché et la mort, n'a trouvé, parmi les hommes, personne qui fût libre de faute, est venu les libérer tous. Qu'exulte le saint, car il est près de recevoir la palme; que se réjouisse le pécheur, car on l'invite au pardon; que le païen prenne courage, car on l'appelle à recevoir la vie².

En effet, lorsque vint la plénitude des temps³ qu'avait fixée l'impénétrable profondeur du conseil divin⁴, le Fils de Dieu

2. En invitant ainsi à la joie et à l'espérance le saint, le pécheur et le païen, saint Léon semble s'être souvenu de la même invitation à se réjouir que saint Augustin, dans son premier sermon pour Noël, adressait successivement aux hommes, aux femmes, aux enfants, aux vierges, aux justes, aux malades, aux prisonniers, aux esclaves, aux hommes libres, enfin à tous les chrétiens (PL 38, 996). Saint Léon pense aussi aux païens.

3. Cf. Gal. 4, 4: « At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum... »; Éphés. 1, 10: « In dispensatione plenitudinis temporum... »

4. Cf. Rom. 11, 33: « O altitudo divitiarum sapientiae et scientiae Dei !... »

reconciliandam auctori suo naturam generis assumpsit humani, ut inventor mortis ¹ diabolus, per ipsam quam vicerat vinceretur. In quo conflictu pro nobis inito, magno et mirabili æquitatis jure certatum est ² : dum omnipotens Dominus cum sævissimo hoste, non in sua majestate, sed in nostra congregitur humilitate, objiciens ei eandem formam eandemque naturam, mortalitatis quidem nostræ participem, sed peccati totius expertem. Alienum quippe ab hac nativitate est, quod de omnibus legitur : *Nemo mundus a sorde, nec infans, cujus est unius diei vita super terram* ³. Nihil ergo in istam singularem nativitatem de carnis concupiscentia transivit, nihil de peccati lege manavit. Virgo regia Davidicæ stirpis eligitur ⁴, quæ sacro gravidanda fetu divinam humanamque prolem prius conciperet mente quam corpore ⁵. Et ne superni ignara consilii ad inusitatos paveret effectus ⁶, quod in ea operandum erat a Spiritu sancto, colloquio discit angelico. Nec damnum credit pudoris, Dei genitrix mox futura. Cur enim de conceptionis novitate desperet, cui efficientia de Altissimi virtute promittitur ? Confirmatur credentis fides etiam præeuntis

1. Cf. *Sag.* 2, 24 : « Invidia diaboli mors introivit in orbem terrarum. »

2. On rencontre ici pour la première fois l'idée, familière à saint Léon, que Dieu a eu souci d'observer la justice dans sa répression du démon. Saint Ambroise, faisant l'éloge de la justice, n'avait-il pas écrit qu'on la garde même vis-à-vis des ennemis ? « Quanta justitia sit ex hoc intelligi potest quod nec locis nec personis nec temporibus excipitur, quae etiam hostibus reservatur » (*De Officiis*, I, xxix, 139 ; *PL* 16, 63). Saint Léon ira loin dans l'application de ce principe, au risque de tomber dans un certain anthropomorphisme, puisqu'il reconnaîtra en quelque façon au démon un droit sur l'homme ; nous reviendrons sur ce point à l'occasion du sermon suivant (cf. *infra* p. 86, n. 6).

3. *Job* 14, 4-5, selon la version des Septante.

4. Var. : « Virgo regi Davidicæ stirpis eligitur. »

5. L'idée et l'expression sont empruntées à saint Augustin : « Ipsa beata Maria quem credendo credidit, credendo concepit... Illa plena fide, et Christum prius mente quam ventre concipiens. Ecce, inquit, ancilla Domini »

prit la nature propre au genre humain afin de la réconcilier avec son auteur, en sorte que le diable, inventeur de la mort ¹, fût vaincu par cette nature même qu'il avait vaincue. Dans cette lutte engagée pour nous, le combat fut mené en se conformant au droit admirable et suprême de l'équité ², car le Seigneur tout-puissant se mesura avec ce très cruel adversaire non dans sa majesté, mais dans notre humilité, lui opposant la même condition, la même nature que les nôtres, partageant notre mortalité tout en demeurant étranger à tout péché. Oui, cette naissance échappe à ce qui est écrit de tous les hommes : « Personne n'est sans souillure, pas même l'enfant qui n'a vécu qu'un seul jour sur la terre ³ ». Rien donc dans cette naissance unique qui vienne de la concupiscentie charnelle, rien qui découle de la loi du péché. De la race de David est choisie une vierge de sang royal ⁴ qui, appelée à porter un rejeton sacré, concevrait dans son esprit avant que dans son corps cette divine et humaine descendance ⁵. Et, de peur qu'ignorante du dessein divin, elle ne s'effraie devant des faits inhabituels ⁶, elle apprend de la bouche d'un ange ce que va opérer en elle l'action de l'Esprit-Saint. Aussi ne croit-elle pas que sa pureté souffre un dommage, elle qui bientôt sera mère de Dieu. Pourquoi, en effet, n'aurait-elle point foi en la nouveauté de cette conception, elle à qui est promis que l'efficacité en viendra de la puissance du Très-Haut ? Le témoignage d'un miracle préalable vient même

(*Sermo* 215, 4 ; *PL* 38, 1074). Ce texte et celui de saint Léon dépendent de *Lc* 1, 45 : « Beata quae credidisti, quoniam perficientur ea quae dicta sunt tibi a Domino. »

6. Var. retenue par le bréviaire romain (leçons des matines de Noël) : « Ad inusitatos paveret affatus » ; en lisant *affatus*, il faut entendre une allusion à l'entretien de Marie avec l'ange, entretien qui fut d'abord pour la Vierge cause de frayeur jusqu'à ce que le messager céleste l'eût rassurée sur le mode de l'opération divine en elle. Si l'on adopte la leçon *effectus*, le mot désigne la conception miraculeuse, en même temps qu'inattendue, dont l'ange dévoile à la future mère de Dieu le dessein céleste, afin de la prémunir contre les craintes qu'elle n'aurait pas manqué d'en éprouver. L'hymne des Laudes de la fête (bréviaire monastique) due à Sedulius, contemporain de saint Léon, exprime la même idée :

« Venter Puellae bajulat
Secreta quae non noverat. »

attestatione miraculi, donaturque Elizabeth inopinata fecunditas; ut qui conceptum dederat sterili, daturus non dubitaretur et virgini.

2. Verbum igitur Dei Deus, Filius Dei, qui in principio erat apud Deum, per quem facta sunt omnia, et sine quo factum est nihil¹, propter liberandum ab æterna morte hominem, factus est homo: ita se ad susceptionem humilitatis nostræ sine diminutione suæ majestatis inclinans, ut manens quod erat, assumensque quod non erat², veram servi formam³ ei formæ in qua Deo Patri est æqualis uniret, et tanto fœdere naturam utramque consereret, ut nec inferiorem consumeret glorificatio, nec superiorem minueret assumptio⁴. Salva igitur proprietate utriusque substantiæ, et in unam coeunte personam, suscipitur a majestate humilitas, a virtute infirmitas, ab æternitate mortalitas: et ad dependendum nostræ conditionis debitum, natura inviolabilis naturæ est unita passibili, Deusque verus et homo verus in unitatem Domini temperatur⁵; ut, quod nostris remediis congruebat, unus atque idem Dei hominumque mediator⁶, et mori posset ex uno, et resurgere posset ex altero.

1. *Jn* 1, 1-3.

2. Saint Augustin avait dit de même: « Accipiendo quod non erat, non amittendo quod erat » (*Serm.* CLXXXVI, 1; *PL* 38, 1000).

3. Cf. *Phil.* 2, 7. La Bible de Jérusalem a rendu le mot *forma* par *condition*; nous l'imiterons sur ce point et, en général, nous adopterons ses traductions dans ce volume chaque fois que le texte scripturaire suivi par saint Léon ne différerait pas de celui qu'elle traduit elle-même.

4. Le mot *assumptio* a, comme le verbe *assumere* rencontré quelques lignes plus haut, un sens technique et théologique très précis. Il signifie une union (*ad-sumptio*) dont l'initiative vient du Verbe de Dieu et dont le résultat est l'élévation de la nature « assumée », puisque le terme de l'union est humano-divin. — Le passage suivant, jusqu'à la fin du paragraphe, se retrouve, avec quelques légères variantes, dans la célèbre lettre de saint Léon à l'évêque Flavien de Constantinople (le *Tome de Léon*, juin 449); cf. édit. *Silva-Tarouca*, p. 24, n^{os} 54-60. On sait que, pour Eutychès, la nature humaine dans le

confirmer sa foi, et la fécondité d'Élisabeth lui est apportée en preuve, afin que l'on ne doute pas que celui qui avait donné à une femme stérile la faculté de concevoir la donnerait aussi à une vierge.

2. Le Verbe de Dieu, Dieu, Fils de Dieu, qui au commencement était avec Dieu, par qui toutes choses ont été faites et sans qui rien n'a été fait¹, afin de délivrer l'homme de la mort éternelle, est donc devenu homme. Pour épouser la bassesse de notre condition sans que sa majesté en soit diminuée, il s'est abaissé de telle sorte que, demeurant ce qu'il était et assumant ce qu'il n'était pas², il unit la véritable condition de serviteur³ à cette condition dans laquelle il est égal à Dieu le Père, réalisant entre les deux natures une alliance si étroite que ni l'inférieure ne fût absorbée par cette glorification, ni la supérieure diminuée par cette assumption⁴. Les propriétés de chaque nature restant donc sauvées et se réunissant en une seule personne, la majesté se revêt d'humilité, la force de faiblesse, l'éternité de caducité; pour payer la dette due par notre condition, la nature inviolable s'est unie à une nature passible, vrai Dieu et vrai homme s'associant dans l'unité d'un seul Seigneur⁵; ainsi le seul et unique médiateur entre Dieu et les hommes⁶ put, comme l'exigeait notre guérison, mourir en vertu d'une des deux natures et ressusciter en vertu de l'autre.

Christ s'évanouissait en quelque sorte par son union à la divinité. A cela, saint Léon répond, en des termes qui ne laissent place à aucune équivoque, que ce qui est propre à chaque nature reste sauf et que les deux s'unissent dans une personne unique.

5. On se serait attendu à trouver ici le pluriel *temperantur*. Pour autant qu'une édition critique le confirmera, le singulier, suivant la pluralité des sujets, veut souligner l'unité de la personne qui unifie en elle les deux natures complètes du *Deus verus* et de l'*homo verus*. Ce mode d'expression au service de la même idée se retrouve d'ailleurs plus d'une fois dans les *Sermons*. Notons aussi l'emploi du verbe *temperare*, qui, tout en exprimant l'idée d'union, y ajoute encore celle d'organisation justement proportionnée et de temps convenable. Saint Augustin l'a aussi employé pour parler de l'Incarnation dans son 7^e sermon pour la Nativité (*PL* 38, 1007): « Diem istum non divinæ nativitatis celebremus, sed humanæ, scilicet qua temperatus est nobis. »

6. Cf. *I Tim.* 2, 5. La lettre à Flavien, qui contient cette phrase, a cette variante moins forte: « Et mori posset ex uno et mori non posset ex altero. »

Merito igitur virgineae integritati nihil corruptionis intulit partus salutis : quia custodia fuit pudoris, editio veritatis.

Talis igitur, dilectissimi, nativitas decuit Dei virtutem et Dei sapientiam Christum¹, qua nobis et humanitate congrueret, et divinitate præcelleret. Nisi enim esset Deus verus, non afferret remedium ; nisi esset homo verus, non præberet exemplum². Ab exsultantibus ergo angelis nascente Domino, *Gloria in excelsis Deo* canitur, et *pax in terra bonæ voluntatis hominibus* nuntiatur³. Vident enim cælestem Jerusalem ex omnibus mundi gentibus fabricari : de quo inenarrabili divinæ pietatis opere, quantum lætari debet humilitas hominum, cum tantum gaudeat sublimitas angelorum ?

3. Agamus ergo, dilectissimi, gratias Deo Patri⁴, per Filium ejus, in Spiritu sancto, qui propter multam misericordiam suam, qua dilexit nos⁵, misertus est nostri ; et cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos Christo⁶, ut essemus in ipso nova creatura⁷, novumque figmentum. Deponamus ergo veterem hominem cum actibus suis⁸ ; et adepti participationem generationis Christi⁹, carnis renuntiemus operibus¹⁰. Agnosce, o christiane, dignitatem tuam, et divinæ consors factus naturæ¹¹, noli in veterem vilita-

1. Cf. *I Cor.* 1, 24.

2. Saint Léon assigne deux fins à l'Incarnation : *remedium et exemplum*. Il y reviendra souvent dans la suite. Au 16^e sermon sur la Passion, 5, il aura cette phrase qui est particulièrement explicite sur sa pensée : « Ab omnipotenti medico duplex nobis miseris remedium præparatum est, cujus aliud est in sacramento, aliud in exemplo ; ut per unum conferantur divina, per aliud exigantur humana » (*SC 74*, p. 104). Cf. Dom M. B. DE SOOS, *op. cit.* p. 59 s. ; p. 93 s.

3. *Lc* 2, 14.

4. Cf. *Col.* 1, 12 : « Gratias agentes Deo Patri... »

5. Cf. *Éphés.* 2, 4 : « Propter nimiam caritatem suam qua dilexit nos. »

6. *Ibid.* 5.

7. Cf. *II Cor.* 5, 17 : « Si qua ergo in Christo, nova creatura ».

8. Cf. *Col.* 3, 9 : « Expoliantes vos veterum hominem cum actibus suis. »

C'est donc à juste titre que l'enfantement du Sauveur ne porta aucune atteinte à l'intégrité virgine de sa mère ; car la mise au monde de celui qui est la Vérité fut la sauvegarde de sa pureté.

Une telle naissance, bien-aimés, convenait au Christ, puissance de Dieu et sagesse de Dieu¹, cette naissance par laquelle il s'adaptait à nous par l'humanité et l'emportait sur nous par la Divinité. Si, en effet, il n'était pas vrai Dieu, il n'apporterait pas de remède ; s'il n'était pas vrai homme, il ne procurerait pas d'exemple². Aussi, à la naissance du Seigneur, les anges chantent-ils en liesse : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux », et proclament-ils « la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté »³. Ils voient, en effet, la Jérusalem céleste se construire au moyen de toutes les nations du monde : cette œuvre ineffable de la divine bonté, quelle cause d'allégresse ne doit-elle pas être dans l'humble monde des hommes, si elle provoque une si grande joie dans la sphère sublime des anges ?

3. Remercions donc, bien-aimés, Dieu le Père⁴, par son Fils, dans l'Esprit-Saint, lui qui, à cause de la grande miséricorde dont il nous a aimés⁵, a eu pitié de nous, et, alors que nous étions morts par suite de nos péchés, nous a fait revivre par le Christ⁶, voulant que nous soyons en lui une nouvelle création⁷, une nouvelle œuvre de ses mains. Dépouillons donc le vieil homme avec ses agissements⁸, et, admis à participer à la naissance du Christ⁹, renonçons aux œuvres de la chair¹⁰. Reconnais, ô chrétien, ta dignité, et, après avoir été fait participant de la nature divine¹¹, ne va pas retourner, par un compor-

9. On notera ici le réalisme de saint Léon dans la même ligne que l'*Hodie* commenté plus haut. Le chrétien qui célèbre la fête de Noël participe vraiment à la *generatio* du Christ, homme nouveau ; et par ce mot, il faut entendre la naissance charnelle du Seigneur : c'est le même, en effet, que celui employé par le premier évangile pour introduire son récit de la Nativité : « Christi autem generatio sic erat » (*Matth.* 1, 18). La conséquence est donc que ce chrétien re-né avec le Christ, doit renoncer aux œuvres de la chair, énumérées par *Gal.* 5, 19, et prendre conscience de sa nouvelle noblesse avec toutes ses exigences, ainsi que saint Léon va le dire.

10. Cf. *Gal.* 5, 19 : « Manifesta sunt autem opera carnis... »

11. Cf. *II Pierre* 1, 4 : « Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ. »

tem degeneri conversatione redire. Memento cujus capitis et cujus corporis sis membrum¹. Reminiscere quia erutus de potestate tenebrarum, translatus es in Dei lumen et regnum². Per baptismatis sacramentum Spiritus sancti factus es templum³ : noli tantum habitatorem pravis de te actibus effugare, et diaboli te iterum subicere servituti : quia pretium tuum sanguis est Christi⁴ ; quia in veritate te judicabit, qui in misericordia te redemit, qui cum Patre et Spiritu sancto regnat in sæcula sæculorum. Amen.

2

(XXII)

IN NATIVITATE DOMINI SERMO II

1. Exsulemus in Domino, dilectissimi, et spiritali jucunditate lætemur, quia illuxit nobis dies redemptionis novæ, præparationis antiquæ⁵, felicitatis æternæ.

Reparatur⁶ enim nobis salutis nostræ annua revolutione sacramentum⁷, ab initio promissum, in fine

1. Cf. *I Cor.* 6, 16 : « Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi ? ».

2. Cf. *Col.* 1, 13 : « Qui eripuit nos de potestate tenebrarum et transtulit in regnum filii dilectionis suæ. »

3. Cf. *I Cor.* 6, 19 : « An nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus Sancti ? »

4. Cf. *ibid.*, 20 : « Empti enim estis pretio magno. »

5. Var. : *reparationis antiquæ*, qu'adopte la liturgie de Noël dans le 2^e répons des Matines et qui répondrait au *reparatur* de la phrase suivante.

6. La traduction rend difficilement le sens plénier du mot *reparatur* qui, d'après le contexte de saint Léon, implique l'idée de re-présentation, d'actualisation efficace du mystère, idée déjà rencontrée au début du sermon précédent.

7. Le sens du mot polyvalent *sacramentum* s'éclaire ici par son association avec celui de *re-paratio* : c'est un mystère de notre salut — action divine opérée dans le Christ — en tant qu'il est source de grâces, notamment par

tement indigne de ta race, à ta première bassesse. Souviens-toi de quelle tête et de quel corps tu es membre¹. Rappelle-toi qu'arraché à l'empire des ténèbres, tu as été transféré dans le royaume de Dieu et dans sa lumière². Par le sacrement du baptême, tu es devenu le temple de l'Esprit-Saint³ : ne va pas, par tes mauvaises actions, faire fuir loin de toi un tel hôte et te soumettre à nouveau à l'esclavage du diable ; ta rançon, c'est le sang du Christ⁴, et il te jugera selon la vérité, celui qui t'a racheté selon sa miséricorde, lui qui règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

2

(XXII)

DEUXIÈME SERMON
EN LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Invitation à la joie. Plan secret de Dieu pour restaurer la dignité de l'homme et humilier le diable. — 2. Réalisation de ce plan en Jésus-Christ, dont la naissance singulière apporte le remède à nos âmes malades et leur rend une vigueur nouvelle. — 3. L'astuce du démon déjouée. — 4. L'effronterie du démon, en s'exerçant sur le Christ innocent, lui a fait perdre tout droit sur l'ensemble des hommes. — 5. Exhortation morale. — 6. Diatribe contre ceux qui honorent les astres.

1. Soyons transportés d'allégresse, bien-aimés, et donnons libre cours à la joie spirituelle, car voici que s'est levé pour nous le jour d'une rédemption nouvelle, jour dès longtemps préparé⁵, jour d'un éternel bonheur.

Voici, en effet, que le cycle de l'année nous rend⁶ le mystère⁷ de notre salut, mystère promis dès le commencement des temps,

son renouvellement périodique dans la célébration liturgique. Pour l'étude du mot chez saint Léon, cf. G. Hudon, *La perfection chrétienne d'après les sermons de saint Léon*, Paris 1959, p. 143-189 ; sur le mot *sacramentum* en général, cf. C. Morhmann, « Sacramentum dans les anciens textes chrétiens », dans *The Harvard Theological Review*, 1954, p. 141 s. ; J. de Ghellinck, *Pour l'histoire du mot « sacramentum »*, Louvain 1924.

redditum ¹, sine fine mansurum. In quo dignum est nos erectis sursum cordibus ² divinum adorare mysterium, ut quod magno Dei munere agitur, magnis Ecclesiae gaudiis celebretur.

Deus enim omnipotens et clemens, cujus natura bonitas, cujus voluntas potentia, cujus opus misericordia est, statim ut nos diabolica malignitas veneno suae mortificavit invidiae, praeparata renovandis mortalibus suae pietatis remedia inter ipsa mundi primordia praesignavit, denuntians serpenti futurum semen mulieris quod noxii capitis elationem sua virtute contereret ³, Christum scilicet in carne venturum, Deum hominemque significans, qui natus ex Virgine violatorem humanae propaginis incorrupta nativitate damnaret ⁴. Nam quia gloriabatur diabolus, hominem sua fraude deceptum divinis caruisse muneribus, et immortalitatis dote ⁵ nudatum duram mortis subiisse sententiam, seque in malis suis quoddam de praevicatoris consortio invenisse solatium ⁶; Deum quoque, justae severitatis exigente ratione, erga hominem, quem in tanto honore condiderat, antiquam mutasse sententiam: opus fuit, dilectissimi, secreti dispensatione consilii, ut incommutabilis Deus, cujus voluntas non potest sua benignitate privari, primam pietatis suae dispositionem sacramento occultiore completeret, et homo

1. Cf. *I Cor.* 10, 11: « In quos fines saeculorum devenerunt. »

2. Les expressions de la Préface de la Messe: « Vere dignum et justum est... »; « Sursum corda », viennent d'elles-mêmes sur les lèvres du Pontife quand il invite ses auditeurs à la célébration liturgique du mystère.

3. Cf. *Gen.* 3, 2.

4. Ce qui suit, jusqu'à la fin du paragraphe, se retrouve dans la lettre de saint Léon à l'évêque Flavien (éd. Silva-Tarouca, p. 25, n^{os} 77-84).

5. *Dos immortalitatis*. Le mot a passé dans la théologie classique, mais pour désigner les privilèges des corps glorifiés après la résurrection générale à la fin des temps; ceux-ci seront comme la dot des épousailles divines avec l'hu-

accordé à la fin ¹, fait pour durer sans fin. En ce jour, il est digne que, élevant nos cœurs en haut ², nous adorions le mystère divin, afin que l'Église célèbre par de grandes réjouissances ce qui procède d'un grand bienfait de Dieu.

En effet, Dieu tout-puissant et clément, dont la nature est bonté, dont la volonté est puissance, dont l'action est miséricorde, dès l'instant où la méchanceté du diable nous eut, par le poison de sa haine, donné la mort, détermina d'avance, à l'origine même du monde, les remèdes que sa bonté mettrait en œuvre pour rendre aux mortels leur premier état; il annonça donc au serpent la descendance future de la femme, qui, par sa vertu, écraserait sa tête altière et malfaisante ³, à savoir le Christ qui devait venir dans la chair, désignant ainsi celui qui, Dieu en même temps qu'homme, né d'une vierge, condamnerait par sa naissance sans tache le profanateur de la race humaine ⁴. Le diable, en effet, se glorifiait de ce que l'homme, trompé par sa ruse, avait été privé des dons de Dieu et, dépouillé du privilège de l'immortalité ⁵, était sous le coup d'une impitoyable sentence de mort; c'était pour lui une sorte de consolation dans ses maux que d'avoir ainsi trouvé quelqu'un pour partager avec lui sa condition de prévaricateur ⁶; Dieu lui-même, suivant les exigences d'une juste sévérité, avait modifié sa décision première à l'égard de l'homme qu'il avait créé en un si haut degré d'honneur. Il fallait donc, bien-aimés, selon l'économie d'un dessein secret, que Dieu, qui ne change pas et dont la volonté ne peut pas être séparée de sa bonté, accomplît par un mystère plus caché le premier plan de son amour et que

manité rachetée; saint Léon fait ici le même rapprochement, mais il l'applique à l'humanité innocente avant la chute.

6. Cette idée que la chute de l'homme est comme une consolation pour le démon déchu avant lui, se trouve déjà dans saint AUGUSTIN; cf. par exemple: « Cecidit (diabolus) et invidit stanti. Non ideo voluit dejicere ut ipse staret, sed ne solus caderet » (*In Epist. Joannis, Tract. V, 8; S C 75, p. 262*). « Esto cautus ne tibi aliunde hostis ille subrepat, qui ad solatium malevolentissimum damnationis suae, cum quibus damnatur inquirat » (*De catech. rudibus, XXV, 48; PL 40, 343*).

diabolicæ iniquitatis versutia actus in culpam, contra Dei propositum non periret¹.

2. Advenientibus ergo temporibus, dilectissimi, quæ redemptioni hominum fuerant præstituta², ingreditur hæc mundi infima Jesus Christus Filius Dei, de cælesti sede descendens, et a paterna gloria non recedens, novo ordine, nova nativitate generatus. Novo ordine, quia invisibilis in suis, visibilis factus est in nostris; incomprehensibilis voluit comprehendi; ante tempora manens, esse cœpit ex tempore; universitatis Dominus servilem formam, obumbrata majestatis suæ dignitate, suscepit; impassibilis Deus non dedignatus est homo esse passibilis, et immortalis mortis legibus subjacere. Nova autem nativitate genitus est, conceptus a virgine, natus ex virgine, sine paternæ carnis concupiscentia, sine maternæ integritatis injuria: quia futurum hominum Salvatorem talis ortus decebat, qui et in se haberet humanæ substantiæ naturam, et humanæ carnis inquinamenta nesciret. Auctor enim Deo in carne nascenti Deus est, testante archangelo ab beatam Virginem Mariam: Quia *Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi; ideoque quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei*³.

Origo dissimilis, sed natura consimilis; humano usu et consuetudine caret, sed divina potestate subnixum est, quod virgo conceperit, quod virgo pepererit et virgo permanserit. Non hic cogitetur parientis conditio⁴, sed

1. Cf. *Jn* 3, 16: « Ut omnis qui credit in eum, non pereat... ». Comment concilier l'immutabilité divine avec l'Incarnation, fait apparemment nouveau qui semble indiquer un changement dans le dessein de Dieu ? Saint Léon résoud cette difficulté en voyant là un approfondissement du décret primitif dans le sens de la bonté et une révélation plus ample de l'amour divin. La disposition de bienveillance du Créateur vis-à-vis de l'homme reste entière, l'homme s'y est soustrait volontairement par son péché, mais Dieu, *occultiore sacramento*, va jusqu'au bout de son décret qui, ainsi, ne sera pas frustré de son

l'homme, entraîné dans la faute par la fourberie du démon, ne vint pas à périr, contrairement au dessein divin¹.

2. Les temps étant donc accomplis, bien-aimés, qui avaient été préordonnés pour la rédemption des hommes², Jésus-Christ, Fils de Dieu, pénètre dans les bas-fonds de ce monde, descendant du séjour céleste tout en ne quittant pas la gloire de son Père, venu au monde selon un mode nouveau, par une naissance nouvelle. Mode nouveau, car, invisible par nature, il s'est rendu visible en notre nature; insaisissable, il a voulu être saisi; lui qui demeure avant le temps, il a commencé à être dans le temps; maître de l'univers, il a pris la condition de serviteur en voilant l'éclat de sa majesté; Dieu impassible, il n'a pas dédaigné d'être un homme passible; immortel, de se soumettre aux lois de la mort. Naissance nouvelle que celle selon laquelle il est né, conçu par une vierge, né d'une vierge sans qu'un père y mêlât son désir charnel, sans que fût atteinte l'intégrité de sa mère. Une telle origine convenait, en effet, à celui qui serait le sauveur des hommes, afin que tout à la fois il eût en lui ce qui fait la nature de l'homme et ne connût pas ce qui souille la chair de l'homme. Car le Père de ce Dieu qui naît dans la chair, c'est Dieu, comme en témoigna l'archange à la bienheureuse Vierge Marie: « L'Esprit-Saint viendra sur toi et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre; c'est pourquoi l'enfant qui naîtra de toi sera saint et sera appelé Fils de Dieu³. »

Origine dissemblable, mais nature commune: qu'une vierge conçoive, qu'une vierge enfante et demeure vierge, voilà qui, humainement, est inhabituel et inaccoutumé, mais relève de la puissance divine. Ne pensons pas ici à la condition de celle qui enfante⁴, mais à la libre décision de celui qui naît, naissant

effet par la ruine de l'homme; le fruit de cet approfondissement sera l'Incarnation de la seconde Personne.

2. Encore un long passage qui se retrouve dans le *Tome* de Léon (*éd. cit.* n^{os} 85-88).

3. *Lc* 1, 35.

4. Condition qui, de soi, est incompatible avec la virginité; l'exception qui y est faite, dans le cas de la Vierge Marie, relève de la puissance divine exercée par l'Enfant même qui va naître.

nascentis arbitrium, qui sic homo natus est, ut volebat et poterat. Si veritatem quæris naturæ, humanam cognosce materiam; si rationem scrutaris originis, virtutem confitere divinam. Venit enim Dominus Jesus Christus contagia nostra auferre, non perpeti; nec succumbere vitiis, sed mederi. Venit ut omnem languorem corruptionis et universa ulcera sordentium curaret animarum: propter quod oportuit ut novo nasceretur ordine, qui novam impollutæ sinceritatis gratiam humanis corporibus inferebat. Oportuit enim ut primam genitricis virginitatem nascentis incorruptio custodiret, et complacitum sibi claustrum pudoris, et sanctitatis hospitium, divini Spiritus virtus¹ infusa servaret, qui statuerat dejecta erigere, confracta solidare, et superandis carnis illecebris multiplicatam pudicitæ donare virtutem: ut virginitas, quæ in aliis non poterat salva esse generando, fieret et in aliis imitabilis renascendo².

3. Hoc ipsum autem, dilectissimi, quod Christus nasci elegit ex Virgine, nonne apparet altissimæ fuisse rationis? ut scilicet natam humano generi salutem diabolus ignoraret, et spiritali latente conceptu, quem non alium videret quam alios, non aliter crederet natum esse quam cæteros. Cujus enim similem cum universis advertit naturam, parem habere arbitratus est cum omnibus causam; nec intellexit a transgressionis vinculis liberum, quem ab infirmitate mortalitatis non invenit alienum. Verax namque misericordia Dei³, cum ad reparandum humanum genus ineffabiliter ei multa suppeterent, hanc

1. Cf. Lc 1, 35: « Et virtus Altissimi obumbrabit tibi. »

2. Saint Léon conclut son développement en mettant en parallèle la naissance du Sauveur qui a sauvegardé la virginité de sa mère malgré les lois de la nature, et la naissance du chrétien dans le baptême, qui lui donne la force de garder la virginité, au moins spirituelle, malgré la force contraire de la nature. Dans les deux cas, il y a *novus ordo, nova natiuitas*. Saint Léon dira ailleurs que

comme il le voulait et comme il le pouvait. Recherchez-vous la vérité de sa nature? Reconnaissez qu'humaine est sa substance. Voulez-vous avoir raison de son origine? Confessez que divine est sa puissance. Le Seigneur Jésus-Christ est venu, en effet, ôter notre corruption, non en être la victime; porter remède à nos vices, non en être la proie. Il est venu guérir toute faiblesse, suite de notre corruption, et tous les ulcères qui souillaient nos âmes: c'est pourquoi il a fallu qu'il naquit suivant un mode nouveau, lui qui apportait à nos corps humains la grâce nouvelle d'une pureté sans souillure. Il a fallu, en effet, que l'intégrité de l'enfant sauvegardât la virginité sans exemple de sa mère, et que la puissance¹ du divin Esprit, répandue en elle, maintint intacte cette enceinte de la chasteté et ce séjour de la sainteté en lequel il se complaisait: car il avait décidé de relever ce qui était méprisé, de restaurer ce qui était brisé et de doter la pudeur d'une force multipliée pour dominer les séductions de la chair, afin que la virginité, incompatible chez les autres avec la transmission de la vie, devînt, pour les autres aussi, imitable grâce à une nouvelle naissance².

3. Mais ce fait même, bien-aimés, que le Christ ait choisi de naître d'une vierge, n'apparaît-il pas dicté par une raison très profonde? C'est à savoir que le diable ignorât que le salut était né pour le genre humain, et crût, la conception due à l'Esprit lui échappant, que celui qu'il voyait non différent des autres n'était pas né différemment des autres. Celui, en effet, en qui il constata une nature identique à celle de tous, avait, pensa-t-il, une origine semblable à celle de tous; il ne comprit pas qu'était libre des liens du péché celui qu'il ne trouva pas affranchi des faiblesses de la mortalité. Car Dieu, qui, dans sa justice et sa miséricorde³, disposait de multiples moyens pour relever le genre humain, a préféré choisir pour y pourvoir la

le Seigneur a donné aux fonts du baptême la même vertu qu'il avait donnée à sa mère vierge: le même Esprit féconde les premiers comme il a fécondé la seconde, en vue de la naissance de la *nova creatura*. Cf. par exemple, le 5^e sermon pour Noël, 5, *infra* p. 133.

3. Cf. Ps. 85, 15: « Domine Deus, ... multae misericordiae et verax ».

potissimum consulendi viam elegit, qua ad destruendum opus diaboli, non virtute uteretur potentiae, sed ratione iustitiae. Nam superbia hostis antiqui non immerito sibi in omnes homines jus tyrannicum vindicabat nec indebito dominatu premebat, quos a mandato Dei spontaneos in obsequium suae voluntatis illexerat¹. Non itaque juste amitteret originalem humani generis servitutem, nisi de eo quod subegerat vinceretur. Quod ut fieret, sine virili semine conceptus est Christus ex virgine, quam non humanus coitus, sed Spiritus sanctus fecundavit. Et cum in omnibus matribus non fiat sine peccati sorde conceptio, haec inde purgationem traxit, unde concepit². Quo enim paterni seminis transfusio non pervenit, peccati se illic origo non miscuit³. Inviolata virginitas concupiscentiam nescivit, substantiam ministravit. Assumpta est de matre Domini, natura, non culpa. Creata est forma servi sine

1. Saint Léon s'est certainement souvenu ici d'un passage de saint Augustin, où les mêmes mots se retrouvent : « Nihil ei extorquens (diabolus) violento dominatu, sed superans eum lege iustitiae... Malitiosa quidem nocendi cupiditate, sed tamen jure æquissimo vindicabat... » (*De libero arbitrio*, 110 ; *CSEL* LXXIV, 116). Saint Irénée avait dit de même : « Si homo non vicisset inimicum hominis, non juste victus esset inimicus » (*Adv. haer.* III, 18, 7 ; *S C* 34, 324).

2. Faut-il conclure de ces paroles que saint Léon n'a pas envisagé pour Marie le privilège de l'Immaculée Conception ? Vraisemblablement, il ne s'est pas posé la question et aucun autre passage de son œuvre ne peut sans doute être invoqué pour déterminer plus exactement sa pensée sur ce point. On sait que l'opinion de son maître saint Augustin, lequel n'a pas davantage traité la question *ex professo*, est sujette à discussion. Citons seulement ce texte de l'évêque d'Hippone, qui date de la fin de sa vie : « Non transcribimus diabolo Mariam conditione nascendi, sed ideo quia ipsa conditio solvit gratia renascendi » (*Opus imperfectum contra Julianum*, IV, 22, *PL* 45, 1417 s.). Cf. *D. T. C. ad verbum*, VII, col. 882-885.

3. La transmission de la déficience originelle se ferait par l'union des sexes, le germe mâle, principe actif, en étant porteur. Saint Léon, ici comme souvent ailleurs, dépend certes de saint Augustin ; mais on sait que la pensée de celui-ci sur la question du péché originel n'est pas toujours facile à déterminer. Cf. les articles de A. GAUDEL, *Péché originel*, et de PORTALIÉ, *Saint Augustin*, dans *D. T. C.* XII, 394-398, et I, 2392-2397. Le premier de ces auteurs a remarqué que, « bien que saint Augustin n'ait pas méconnu la solidarité morale de la famille humaine avec son chef, c'est la génération, en tant que dominée par

voie qui lui permettrait de détruire l'œuvre du diable en faisant appel non à une intervention de puissance, mais à une raison d'équité. Car, non sans fondement, l'antique ennemi, dans son orgueil, revendiquait sur tous les hommes les droits d'un tyran, et, non sans raison, il accablait sous sa domination ceux qu'il avait enchaînés au service de sa volonté, après qu'ils eussent d'eux-mêmes désobéi au commandement de Dieu¹. Aussi n'était-il pas conforme aux règles de la justice qu'il cessât d'avoir le genre humain pour esclave, comme il l'avait dès l'origine, sans qu'il eût été vaincu par le moyen de ce qu'il avait lui-même réduit en servitude. A cette fin, le Christ fut conçu, sans l'intervention d'un homme, d'une vierge que l'Esprit-Saint et non une union charnelle rendit féconde. Et, tandis que, chez toutes les mères, la conception ne va pas sans la souillure du péché, cette femme trouva sa purification en celui-là même qu'elle conçut². Car, là où n'intervint pas de semence paternelle, le principe entaché de péché ne vint pas non plus se mêler³. La virginité inviolée de la mère ignore la concupiscentie et fournit la substance charnelle. Ce qui fut assumé de la mère du Seigneur, ce fut la nature, et non la faute. La nature du serviteur fut créée

la concupiscentie, qui établit comme par contagion le rapport qui nous unit au péché personnel d'Adam ». (*Bibliothèque augustiniennne*, vol. 9, *Enchiridion*, note 30, p. 374-375 ; Paris 1947). Citons, parmi d'autres textes significatifs : « Ideo sub diabolo sunt qui de corporum commixtione nascuntur, antequam per spiritum renascuntur ; quia per illam nascuntur concupiscentiam qua caro concupiscit adversus spiritum, et adversum se cogit concupiscere spiritum » (*Contra Julianum*, IV, 34 ; *PL* 44, 756). « Ex hac concupiscentia carnis, tanquam filia peccati, ... quaecumque nascitur proles originali est obligata peccato, nisi in illo renascatur quem sine ista concupiscentia Virgo concepit » (*De nuptiis et concupiscentia*, I, xxiv, 27 ; *CSEL* XLII, 240). Saint Léon a sans doute connu tous ces textes, mais, esprit peu spéculatif, n'en a guère fait la synthèse. On en trouve donc chez lui des traces fragmentaires. Dans le passage que nous annotons ici, c'est la génération en tant que telle qui transmet la faute originelle ; il n'est pas question de la concupiscentie. Mais, immédiatement après, celle-ci sera mise en relief. Un peu plus haut, au second paragraphe de ce sermon, les deux éléments paraissent cependant associés en des expressions qui rappellent celles de saint Augustin citées en second lieu : « Natus ex virgine, sine paternae carnis concupiscentia, sine maternae integritatis injuria. »

Les deux phrases qui suivent se retrouvent dans la lettre à Flavien, avec la variante *carnis materiam* au lieu de *substantiam* (*éd. cit.* n° 89-90 a).

conditione servili, quia novus homo sic contemperatus est veteri¹, ut et veritatem suscipere generis, et vitium excluderet vetustatis.

4. Cum igitur misericors omnipotensque Salvator ita susceptionis humanæ moderaretur exordia, ut virtutem inseparabilis a suo homine Deitatis per velamen nostræ infirmitatis absconderet, illusa est securi hostis astutia, qui nativitatem pueri in salutem generis humani procreati, non aliter sibi quam omnium nascentium putavit obnoxiam. Vidit enim vagientem atque lacrymantem, vidit pannis involutum², circumcisioni subditum, et legalis sacrificii oblatione perfunctum. Agnovit deinceps solita pueritiæ incrementa, et usque in viriles annos de naturalibus non dubitavit augmentis. Inter hæc intulit contumelias, multiplicavit injurias, adhibuit maledicta, opprobria, blasphemias, convicia, omnem postremo in ipsum vim furoris sui effudit, omnia tentamentorum genera percurrit; et sciens quo humanam naturam infecisset veneno, nequaquam credidit primæ transgressionis exortem, quem tot documentis didicisset esse mortalem. Perstitit ergo improbus prædo et avarus exactor in eum qui nihil ipsius habebat insurgere, et dum vitiatæ originis præjudicium generale persequitur, chirographum³ quo nite-

1. Cf. *Éphés.* 2, 15 : « Ut duos condat in semetipso in unum novum hominem » ; et 4, 22 : « Deponere vos secundum pristinam conversationem veterem hominem. »

2. Cf. *Lc* 2, 12 : « Invenietis infantem pannis involutum ». Signe donné par les anges aux bergers, les langes en seront aussi un pour le démon, mais dans un autre sens, comme manifestant clairement l'impuissance et la faiblesse du nouveau-né.

3. Cf. *Col.* 2, 14 : « Delens quod adversus nos erat chirographum decreti quod erat contrarium nobis, et ipsum tulit de medio, affigens illud cruci. » Mais, dans la pensée de saint Paul, le *chirographum* était la Loi que le Christ clouait à la croix, ou plutôt la cédula de notre dette résultant de la Loi en tant qu'elle condamnait par ses prescriptions l'homme pécheur et non encore racheté (cf. *B. J.*, notes sur *Col.* 2, 14 et *Rom.* 7, 7) ; pour saint Léon, influencé par sa théorie du « droit du démon », il est le décret de condamnation porté par Dieu contre l'homme rebelle, ou plutôt l'acte d'allégeance par lequel celui-ci

sans ce qui en faisait une nature d'esclave, car l'homme nouveau fut uni à l'ancien¹ de telle façon qu'il prit toute la vérité de sa race, tout en excluant ce qui viciait son origine.

4. Lors donc que le Sauveur miséricordieux et tout-puissant ordonnait les premiers moments de son union avec l'homme, dissimulant sous le voile de notre infirmité la puissance de la divinité inséparable de l'homme qu'il faisait sien, la perfidie d'un ennemi sûr de soi se trouva déjouée, car il ne pensa pas que la naissance de l'enfant engendré pour le salut du genre humain lui fût moins asservie que celle de tous les nouveau-nés. Il vit, en effet, un être vagissant et pleurant, il le vit enveloppé de langes², soumis à la circoncision et racheté par l'offrande du sacrifice légal. Ensuite, il reconnut les progrès ordinaires caractéristiques de l'enfance et, jusque dans les années de la maturité, aucun doute ne l'effleura sur un développement conforme à la nature. Pendant ce temps, il lui infligea des outrages, multiplia contre lui les avanies, y ajouta des médisances, des calomnies, des paroles de haine, des insultes, répandit enfin sur lui toute la violence de sa fureur, et le mit à l'épreuve de toutes les façons possibles ; sachant bien de quel poison il avait infecté la nature humaine, il ne put jamais croire exempt de la faute initiale celui qu'à tant d'indices il reconnut pour un mortel. Pirate effronté et créancier cupide, il s'obstina donc à se dresser contre celui qui ne lui devait rien, mais, en exigeant de tous l'exécution d'un jugement général porté contre une origine entachée de faute, il dépassa les termes de la sentence³

s'est obligé envers le démon en péchant. Là encore saint Léon dépend de saint AUGUSTIN qui écrit : « Signo crucis consecratur unda baptismatis, ut ea diluatur reatus tanquam in chirographo scriptus, in notitia spiritualium potestatum, per quas poena exigitur peccatorum. Huic chirographo nascuntur obnoxii omnes in carne de carne carnaliter nati, ejus ab hoc debito sanguine liberandi qui in carne quidem et de carne, non tamen carnaliter, sed spiritualiter natus est... Ideo illi chirographo non venit obnoxius, et ab illo solvit obnoxios. » (*Contra Julianum*, VI, xix, 62 ; *PL* 44, 861). Et encore : « Unde superbiebat (diabolus) nisi quia cautionem contra nos tenebat ? Hanc tu (Christe) cautionem, hoc chirographum tuo sanguine delevisi. » (*Enarr. in Psalm.* LXXXVIII, 11 ; *PL* 37, 1127). Enfin, pour ne pas multiplier les citations, ce passage où on retrouve les idées et certaines des expressions de saint Léon à propos de la « juste » lutte de Dieu contre le diable : « Ut ab iniquo ve-

batur excedit, ab illo iniquitatis exigens pœnam, in quo nullam reperit culpam. Solvitur itaque lethiferæ pactionis malesuada¹ conscriptio, et per injustitiam plus petendi, totius debiti summa vacuatur. Fortis ille nectitur suis vinculis, et omne commentum maligni in caput ipsius retorquetur. Ligato mundi principe², captivitatis vasa rapiuntur³. Redit in honorem suum ab antiquis contagiis purgata natura, mors morte destruitur⁴, nativitas nativitate reparatur⁵ : quoniam simul et redemptio aufert servitutem, et regeneratio mutat originem, et fides justificat peccatorem⁶.

lut aequo jure adversum nos agente, ipse (Christus) occisus innocens eum jure acquissimo superaret, atque ita captivitatem propter peccatum factam captivaret, nosque liberaret a captivitate propter peccatum justa, suo justo sanguine injuste fuso mortis chirographum delens, et justificandos redimens peccatores.» (*De Trinitate*, IV, XIII, 17 ; *PL* 42, 900).

1. Sans doute faut-il lire *malesuada*, seul mot mentionné par le *Thesaurus linguae latinae*. L'expression est d'ailleurs inspirée ici de saint AUGUSTIN : « Ut nec ipsius diaboli potestati negaretur homo, quem sibi male suadendo sujecerat ». (*De libero arbitrio*, 105 ; *CSEL* LXXIV, 115). « Per invidiam dolumque male suadere » (*ibid.*).

2. Cf. *Jn* 12, 31 : « Princeps hujus mundi ejicietur foras ».

3. Cf. *Matth.* 12, 29 ; c'est la parabole de l'homme fort enchaîné, que saint Léon a plus d'une fois utilisée, par exemple 2^o sermon pour le Carême, 2 (*SC* 49, 34) ; 19^o sermon sur la Passion, 4 (*ibid.* 74, 119).

4. A savoir la mort du Christ, mais on pourrait aussi comprendre que le coup de la mort est donné à la mort même, selon *Osée* 12, 14 : « Ero mors tua, o mors. »

5. La naissance du Christ ou la naissance nouvelle du chrétien, qui ne s'opère qu'en vertu de la première.

6. Cf. *Rom.* 1, 17 : « Justus ex fide vivit. » C'est dans ce sermon que saint Léon a le plus fortement insisté sur une théorie dont il n'est certes pas l'inventeur, mais sur laquelle il est revenu souvent dans les *Sermons*, celle dite du « droit du démon », et qu'il en a le plus nettement tracé les grandes lignes. On peut la résumer de la manière suivante : Adam, notre premier père, créé par Dieu pour le servir et lui rendre gloire, s'est, par son péché, livré à l'adversaire de Dieu, le démon, dont il a écouté les suggestions orgueilleuses ; du coup, cessant d'être au service de Dieu, il s'est mis à celui du diable, en vertu d'un véritable pacte d'allégeance. Le démon a donc acquis, par la libre décision qu'Adam avait prise au nom de toute sa descendance, un vrai droit sur l'humanité, droit en vertu duquel il prétend exiger d'elle la mort comme son dû, encore que celle-ci soit également la punition infligée par Dieu pour le péché. Lorsque Dieu a voulu délivrer l'humanité de cette servitude et, du

sur laquelle il s'appuyait, car il réclama la châtimeut de l'injustice contre celui en qui il ne trouva pas de faute. Voilà pourquoi deviennent caducs les termes malignement inspirés¹ de la convention mortelle, et, pour une requête injuste dépassant les limites, la dette tout entière est réduite à néant. Le fort est enchaîné par ses propres liens et tout le stratagème du malin retombe sur sa propre tête. Le prince de ce monde² une fois ligoté, l'objet de ses captures lui est arraché³. Notre nature, lavée de ses anciennes souillures, retrouve sa dignité, la mort est détruite par la mort⁴, la naissance rénovée par la naissance⁵ ; car, d'un coup, le rachat supprime notre esclavage, la régénération change notre origine et la foi justifie le pécheur⁶.

même coup, restaurer son œuvre gâtée par le péché, il a entendu respecter ce droit du démon, et se mesurer avec celui-ci sur le terrain même de sa victoire, triomphant ainsi de lui par justice plus que par puissance. Il a donc envoyé son Fils dans une nature humaine née d'une vierge, donc sans l'intervention d'un homme et sans la contamination du péché originel qui se transmet par la génération charnelle. Cet homme, par les circonstances de sa naissance singulière, était exempt de la tache héréditaire et échappait au pacte diabolique. Cependant le diable, trompé par les apparences, se conduisit envers lui comme envers tous les autres hommes et exigea de lui la mort à laquelle son innocence le soustrayait. Il outrepassa ainsi son droit ; en prétendant l'exercer sur quelqu'un qui ne lui devait rien, il le perdit, par abus de pouvoir, sur tous les hommes solidaires du second Adam dans la libération comme ils l'avaient été du premier dans l'esclavage.

Saint Léon, en adoptant cette thèse, ne faisait que s'insérer dans une longue lignée d'écrivains et d'orateurs qui l'avaient soutenue avant lui. La liste, qui commence à saint Irénée, en a été dressée par J. RIVIÈRE dans ses ouvrages sur la Rédemption ; cf. notamment *Le dogme de la Rédemption, Essai d'étude historique*, Paris 1905, pp. 373-486. Cette lignée se prolongera après saint Léon jusqu'à saint Anselme qui, le premier, fera de la théorie du droit du démon une critique sérieuse. Cf. *Cur Deus homo*, I, 7 ; éd. Schmitt, pp. 55-59 (*PL* 158, 367-368), *Medit.* III ; Schmitt III, pp. 85-86 (*Medit.* XI dans *SC* 91, pp. 230-236, *PL*, *ibid.*, 763-764). On retrouverait encore l'écho de ces idées à l'époque contemporaine dans un poème de Miguel DE UNAMUNO (*Le Christ de Velasquez*, trad. franç. de Mathilde Pomès, Bruxelles, 1938, p. 25).

Saint Léon a-t-il vraiment reconnu au démon un « droit » que Dieu aurait tenu à respecter, mieux auquel il n'aurait pu passer outre ? Posée ainsi, la question ne peut être résolue que par la négative. Certainement saint Léon n'a pas voulu dire plus que son maître saint Augustin, dont J. RIVIÈRE encore a longuement étudié la position doctrinale, non sans que la querelle moderniste, au cours de laquelle il bataillait, n'ait donné à ses exposés un ton de polémique qui les rend parfois pénibles aujourd'hui. Cf. *Le dogme de la Rédemption, étude historique*, Paris 1905 ; *Le dogme de la Rédemption chez saint Augustin*

5. Quisquis igitur Christiano nomine pie fideliter gloriaris, reconciliationis hujus gratiam justo perpende judicio. Tibi enim quondam abjecto, tibi extruso a paradisi sedibus¹, tibi per longa exsilia morienti, tibi in pulverem et cinerem dissoluto², cui jam non erat spes ulla vivendi, per incarnationem Verbi potestas data est³, ut de longinquo ad tuum revertaris auctorem⁴, recognoscas parentem, liber efficiaris ex servo, de extraneo proveharis in filium, ut qui ex corruptibili carne natus es, ex Dei Spiritu renascaris⁵, et obtineas per gratiam quod non habebas per naturam, ac si te Dei filium per Spiritum adoptionis agnoveris, Deum Patrem audeas nuncupare⁶. Malæ conscientiaë reatu absolutus⁷, ad cælestia regna suspire, voluntatem Dei facias⁸ divino fultus auxilio, imiteris angelos super terram, immortalis substantiaë virtute pascaris⁹, securus adversus inimicas

tin², Paris 1933 ; *Le dogme de la R.* après saint Augustin, Paris 1930, etc. Pour ne pas allonger, nous ne citerons pas de textes, on en trouvera quelques-uns au vol. 49 des *S. C.*, *Léon le Grand*, II, p. 35, n. 2. Dans la pensée de l'évêque d'Hippone, le « droit » du démon était soumis au bon vouloir de Dieu qui n'avait en rien renoncé au sien sur sa créature mais permettait au démon d'exercer sur l'homme le châtement mérité pour le péché. Quant à la « ruse » de Dieu vis-à-vis du diable, au « piège » qu'il lui aurait tendu, saint Léon est infiniment plus sobre sur ce sujet que son devancier. Chez l'un comme chez l'autre, il s'agit, dans l'ensemble, d'un développement à usage oratoire, si l'on peut dire. Dom B. CAPELLE a noté justement que, chez saint Léon, ce point de vue est absent des lettres et exposés doctrinaux de la phase critique de la lutte contre Eutychès, alors qu'il est si constant dans nombre de sermons (« Une messe de saint Léon pour l'Ascension », dans *Travaux liturgiques de doctrine et d'histoire*. II. *Histoire, la messe*, Louvain 1962, p. 78). Il est même absent, croyons-nous, de toutes ses lettres. Il reste donc réservé aux sermons et peut-être à ceux qui datent du début de sa carrière oratoire, comme le croit encore dom Capelle (*loc. cit.*), et il y est une façon populaire d'exprimer la victoire du Christ, ainsi que l'a remarqué récemment G. AULÉN (*Christus Victor*, trad. franç., Paris 1949, chap. III). Si, comme nous l'avons noté au passage, saint Léon a repris dans l'*Épître à Flavian* plusieurs passages du sermon qui nous occupe, il a pourtant laissé de côté ceux où il parlait du « droit » du démon, et cette omission mérite d'être soulignée comme confirmant ce qui vient d'être dit. Le P. HERVÉ DE L'INCARNATION qualifie ainsi le point de vue des Pères de l'Église dans cette question, point de vue auquel

5. Toi donc, qui que tu sois, qui te glorifies pieusement et avec foi du nom chrétien, apprécie à sa juste valeur la faveur de cette réconciliation. C'est à toi, en effet, autrefois abattu, à toi chassé des trônes du paradis¹, à toi qui te mourais en un long exil, à toi réduit en poussière et en cendre², à toi à qui ne restait aucun espoir de vie, à toi donc qu'est donné, par l'incarnation du Verbe, le pouvoir³ de revenir de très loin à ton Créateur⁴, de reconnaître ton Père, de devenir libre, toi qui étais esclave, d'être promu fils, toi qui étais étranger, de naître de l'Esprit de Dieu⁵, toi qui étais né d'une chair corruptible, de recevoir par grâce ce que tu n'avais pas par nature, enfin d'oser appeler Dieu ton Père, si tu te reconnais devenu fils de Dieu par l'esprit d'adoption⁶. Absous de la culpabilité résultant d'une conscience mauvaise⁷, soupire après le royaume céleste, accomplis la volonté de Dieu⁸, soutenu par le secours divin, imite les anges sur la terre, nourris-toi de la force que donne une substance immortelle⁹, combats sans crainte et par amour contre les

nous sommes tentés aujourd'hui de faire le reproche d'anthropomorphisme : « C'est ce que l'on pourrait appeler le principe d'intériorité de la rédemption. Il va de la dignité de l'homme que ce qui a été perdu par lui ne soit pas reconquis sans lui. » (« La grâce dans l'œuvre de saint Léon le Grand », dans *Rech. Th. anc. et méd.* 1955, p. 36.)

1. Cf. *Matth.* 19, 28 : « Sedebitis et vos super sedes duodecim... »

2. Allusion probable aux mots de la *Genèse* (3, 19) : « Quia pulvis es et in pulverem reverteris. »

3. Cf. *Jn* 1, 12 : « Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri. »

4. C'est la parabole de l'enfant prodigue qui est ici à l'arrière-plan et le retour du fugitif « de regione longinqua » (*Lc* 15, 13).

5. Cf. *Jn* 3, 5 : « Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto. »

6. Cf. *Rom.* 8, 15 : « Accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus Abba, Pater. »

7. Cf. *Héb.* 10, 22 : « Aspersi corda a conscientia mala et abluti corpus aqua munda. »

8. Cf. *ibid.* 36 : « Ut voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem. »

9. Il s'agit de la nourriture eucharistique, « panis angelorum » (*Ps.* 77, 25), ou de notre substance mortelle devenue immortelle dans le Christ qui nous communique par cet « admirable échange » sa vertu divine.

tentationes¹ pro pietate configas, et si cælestis militiæ sacramenta² servaveris, non dubites te in castris triumphalibus regis æterni pro victoria coronandum, cum te resurrectio piis parata susceperit in regni cælestis consortium provehendum.

6. Habentes ergo tantæ spei fiduciam³, dilectissimi, in fide qua fundati estis, stabiles permanete⁴, ne idem ille tentator, cujus jam a vobis dominationem Christus exclusit, aliquibus vos iterum seducat insidiis, et hæc ipsa præsentis diei gaudia suæ fallaciæ arte corrumpat, illudens simplicioribus animis de quorumdam persuasione pestifera, quibus hæc dies solemnitatis nostræ, non tam de nativitate Christi, quam de novi, ut dicunt, solis⁵ ortu honorabilis videatur. Quorum corda vastis tenebris obvoluta, et ab omni incremento veræ lucis aliena sunt⁶;

1. Cf. *Éphés.* 6, 11 : « Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli. » Toute cette fin de paragraphe est inspirée par le tableau du combat chrétien, tel qu'il est décrit dans cette même *Épître aux Éphésiens*, 6, 10-17.

2. Le mot *sacramentum* a ici son sens classique de serment militaire ; cf. E. DE BACKER, *Sacramentum, le mot et l'idée représentée par lui dans les œuvres de Tertullien*, Louvain 1911, p. 6.

3. Cf. *II Cor.* 3, 12 : « Habentes igitur talem spem, multa fiducia utimur. » Dans ce texte, c'est l'Apôtre qui s'autorise de son espérance pour morigéner les Corinthiens ; saint Léon s'en souvient, mais lui donne un sens tout différent. Dans le même sens, cf. *Héb.* 3, 6 : « Quæ domus (Christi) sumus nos si fiduciam et gloriam spei usque ad finem firmam retineamus. »

4. Cf. *Col.* 1, 23 : « Si tamen permanetis in fide fundati et stabiles et immobiles a spe Evangelii. »

5. A l'époque de saint Léon, les survivances du culte solaire n'avaient pas encore complètement disparu ; nous verrons plus loin le Pontife s'attaquer à ce qu'il jugera en être des manifestations. Or la fête par excellence de ce culte était celle du solstice d'hiver, *Natalis invicti* ; le soleil renaissait alors après une défaillance qui avait semblé l'acheminer vers la mort, et ce *Sol novus* commençait une nouvelle vie d'une année. On ne peut douter que l'Église n'ait voulu substituer le culte du Christ, *Sol justitiæ*, à celui du *Sol invictus*, d'autant que celui-ci s'était confondu avec le culte impérial, et qu'elle n'ait choisi dans cette intention la date du 25 décembre, fête du solstice d'hiver, pour fêter la Nativité du Sauveur. C'était cependant une arme à deux tranchants, et, pour les âmes encore frustes qui venaient du paganisme à la foi chrétienne, le *Sol novus*, s'il était le Christ naissant, pouvait encore être le soleil remontant à

tentations de l'ennemi¹, et, si tu respectes les serments² de la milice céleste, ne doute pas d'être un jour couronné pour ta victoire dans le camp de triomphe du roi éternel, lorsque la résurrection préparée pour les justes t'accueillera pour te faire partager le royaume céleste.

6. Animés de la confiance qui naît d'une si grande espérance³, bien-aimés, demeurez donc fermes dans la foi sur laquelle vous avez été établis⁴, de peur que ce même tentateur, à la domination de qui le Christ vous a désormais soustraits, ne vous séduise à nouveau par quelqu'une de ses ruses et ne corrompe les joies propres à ce jour par l'habileté de ses mensonges. Car il se joue des âmes simples en se servant de la croyance pernicieuse de quelques-uns, pour qui la solennité d'aujourd'hui tire sa dignité non pas tant de la naissance du Christ que du lever, comme ils disent, du « nouveau soleil⁵ ». Le cœur de ces hommes est enveloppé d'énormes ténèbres et ils demeurent étrangers à tout progrès de la vraie lumière⁶, car ils sont encore à la remorque

l'horizon. Un texte de MAXIME DE TURIN, contemporain de saint Léon, se rencontre curieusement avec notre auteur pour témoigner de ces confusions : « Bene quodammodo sanctum hunc diem natalis Domini *solem novum* vulgus appellat, et tanta id sui auctoritate confirmat, ut Judæi etiam atque Gentiles in hac voce consentiant. Quod libenter nobis amplectendum est, quia oriente Salvatore, non solum humani generis salus, sed etiam solis ipsius claritas innovatur ». (*De nativitate Sermo II* ; *PL* 57, 537). Cf. D. B. BOTTE, *Les origines de la Noël et de l'Épiphanie*, Louvain 1932, p. 61 s. ; P. JOUNEL, « Le temps de Noël » dans A. G. Martimort, *L'Église en prière*, Paris 1961, p. 726). Saint AUGUSTIN est, lui aussi, soucieux de préciser pour ses fidèles d'Hippone que, dans la fête de la Nativité, il ne s'agit pas d'honorer le soleil visible qui reprend en quelque sorte vie en ce jour : « Istum diem nobis non sol iste visibilis, sed Creator ipsius invisibilis consecravit. » (*Sermo CLXXXVI*, 1 ; *PL* 38, 999). Et encore : « Habemus solem istum diem, non sicut infideles propter hunc solem, sed propter eum qui fecit hunc solem. » (*Sermo CXC*, 1 ; *ibid.* 1007). Il faut remarquer que les paroles de saint Léon pourraient aussi viser les Manichéens, dont saint AUGUSTIN écrivait : « Orationes faciunt ad solem par diem, quæquæ verum circuit ; ad lunam per noctem, si apparet ; si autem non apparet, ad aquiloniam partem, qua sol cum occiderit, ad orientem revertitur, stant orantes. » (*De Haeresibus ad Quodvultdeum*, *PL* 42, 38). Saint Léon ne voyait donc pas encore en eux les dangereux hérétiques qu'il dénoncera et poursuivra en 443 (cf. *Sermon 4 infra*) ; dans cette hypothèse, on pourrait dater le présent sermon de Noël 442 au plus tard.

6. Cf. *Éphés.* 4, 18 : « Tenebris obscuratum habentes intellectum, alienati a vita Dei per ignorantiam quæ est in illis... »

trahuntur enim adhuc stultissimis gentilitatis erroribus, et quia supra id quod carnali intuentur aspectu, nequeunt aciem mentis erigere, ministra mundi luminaria divino honore venerantur¹.

Absit ab animis Christianis impia superstitio prodigiosumque mendacium. Ultra omnem modum distant a sempiterno temporalia, ab incorporeo corporea, a dominante subjecta : quia etsi mirandam habent pulchritudinem, adorandam tamen non habent Deitatem.

Illa ergo virtus, illa sapientia, illa est colenda majestas, quæ universitatem mundi creavit ex nihilo², et in quas voluit formas atque mensuras terrenam cælestemque substantiam omnipotenti ratione produxit. Sol, luna et sidera sint commoda utentibus, sint speciosa cernentibus ; sed ita ut de illis gratiæ referantur auctori, et adoretur Deus, qui condidit, non creatura, quæ servit. Laudate igitur Deum, dilectissimi, in omnibus operibus ejus³ atque judiciis. Sit in vobis indubitata credulitas virginææ integritatis et partus. Reformationis humanæ sacrum divinumque mysterium sancto atque sincero honorate servitio. Amplectimini Christum in nostra carne nascentem, ut eundem Deum gloriæ videre mereamini in sua majestate regnantem, qui cum Patre et Spiritu sancto manet in unitate Deitatis in sæcula sæculorum. Amen.

1. Les luminaires célestes, soleil et lune, sont « ministra mundi » selon *Gen.* 1, 14, où ils sont dits créés « ut dividant diem ac noctem, et sint in signa et tempora et dies et annos », bref afin qu'ils servent aux hommes à répartir le temps et à le mesurer : à ces serviteurs, il ne faut donc pas rendre un culte qui n'est dû qu'au Maître, le Dieu créateur. Saint Léon va terminer son discours en développant ce thème.

des erreurs les plus stupides du paganisme et, n'arrivant pas à élever le regard de leur esprit au-dessus de ce qu'ils contemplent de leurs yeux de chair, ils honorent du culte réservé à Dieu les luminaires mis au service du monde¹.

Loin des âmes chrétiennes cette superstition impie et ce mensonge monstrueux. Aucune mesure ne saurait traduire la distance qui sépare l'éternel des choses temporelles, l'incorporel des choses corporelles, le maître des choses qui lui sont soumises : car, bien que celles-ci possèdent une beauté admirable, elles ne possèdent cependant pas la divinité qui seule est adorable.

La puissance, la sagesse, la majesté qu'il faut honorer, c'est donc celle qui a créé de rien tout l'univers², et, selon une raison toute puissante, a produit la terre et le ciel dans les formes et les dimensions de son choix. Le soleil, la lune et les astres sont utiles à ceux qui en tirent parti, sont beaux pour ceux qui les regardent, soit ; mais qu'à leur sujet grâces soient rendues à leur auteur et que soit adoré le Dieu qui les a créés, non la créature qui le sert. Louez donc Dieu, bien-aimés, dans toutes ses œuvres³ et tous ses jugements. Qu'en vous aucun doute n'effleure la foi en l'intégrité de la Vierge et en son enfantement virginal. Honorez d'une obéissance sainte et sincère le mystère sacré et divin de la restauration du genre humain. Attachez-vous au Christ naissant dans notre chair, afin de mériter de voir régner dans sa majesté ce même Dieu de gloire qui, avec le Père et l'Esprit-Saint, demeure dans l'unité de la divinité dans les siècles des siècles. Amen.

2. Cf. *II Macch.* 7, 28 : « Peto ut aspicias ad caelum et terram et ad omnia quae in eis sunt, et intelligas quia ex nihilo fecit illa Deus, et hominum genus. »

3. Cf. *Sag. Sir.* 39, 19 : « Benedicite Dominum in operibus suis. »

3

(XXIII)

IN NATIVITATE DOMINI SERMO III

1. Nota quidem sunt vobis, dilectissimi, et frequenter audita, quæ ad sacramentum pertinent solemnitatis hodiernæ; sed sicut illæsis oculis voluptatem affert lux ista visibilis, ita cordibus sanis¹ æternum dat gaudium nativitas Salvatoris, quæ a nobis numquam est tacenda, licet non sit, ut dignum est, explicanda. Non enim ad illud tantummodo sacramentum, quo Filius Dei consempternus est Patri, sed etiam ad hunc ortum, quo *Verbum caro factum est*³, credimus pertinere, quod dictum est : *Generationem ejus quis enarrabit*² ?

Deus itaque Dei Filius par atque eadem de Patre et cum Patre natura, universitatis Creator et Dominus, totus ubique præsens, et omnia totus excedens, in ordine temporum, quæ ipsius dispositione decurrunt, hunc sibi diem, quo in salutem mundi ex beata Virgine Maria nasceretur, elegit, integro per omnia pudore generantis. Cujus virginitas sicut non est violata partu, sic non fuerat temerata conceptu. *Ut impleretur*, sicut ait evangelista, *quod dictum est a Domino per Isaiam prophetam: Ecce*

1. La nativité du Sauveur est la naissance de la vraie lumière en ce monde, selon *Jn* 1, 9, lumière qui apporte la joie aux cœurs purs, comme la naissance du soleil nouveau au solstice d'hiver réjouit les yeux; saint Léon a déjà parlé du *Sol novus* au sermon précédent.

2. *Is*, 53, 8, selon les Septante et les versions latines.

3. *Jn* 1, 14.

3

(XXIII)

TROISIÈME SERMON
EN LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Difficulté de bien parler du mystère de l'Incarnation. Comment les deux natures se sont unies en Jésus-Christ. — 2. Relation du Fils incarné par rapport au Père : il lui est inférieur selon son humanité, égal selon sa divinité. — 3. Impuissance de la loi ancienne à nous sauver; la réalité de la Rédemption devait apporter à ses enseignements moraux les compléments nécessaires. — 4. Réponse à ceux qui se plaignent des délais de l'Incarnation. — 5. Exhortation morale : imiter Dieu.

1. Vous connaissez certes, bien-aimés, et vous avez fréquemment entendu rappeler tout ce qui concerne le mystère solennellement célébré aujourd'hui, mais, de même qu'est un plaisir pour des yeux sains cette lumière visible, de même elle donne une joie éternelle aux cœurs purs¹, cette naissance du Sauveur que nous ne devons jamais passer sous silence, même si nous ne pouvons l'expliquer comme il convient. Car nous croyons que les mots : « Qui racontera sa génération² ? » ne concernent pas seulement le mystère selon lequel le Fils de Dieu est coéternel au Père, mais encore cette naissance par laquelle le Verbe s'est fait chair³.

Dieu donc, Fils de Dieu, égal au Père, tenant du Père la même nature que le Père, Créateur et Maître de l'univers, tout entier présent partout et tout entier débordant tout, s'est, dans le cours des temps qui s'écoulaient comme il l'a lui-même disposé, choisi ce jour-ci pour naître de la bienheureuse Vierge Marie en vue du salut du monde. Ce faisant, il laissait absolument intacte la virginité de sa mère, virginité qui, inviolée par cette naissance, n'avait pas été non plus profanée par la conception; afin que s'accomplît, comme dit l'évangéliste, ce que le Seigneur avait dit par le prophète Isaïe : « Voici que la vierge concevra

*virgo concipiet in utero, et pariet filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod interpretatur, Nobiscum Deus*¹. Hic enim mirabilis sacræ Virginis partus, vere humanam vereque divinam unam edidit prole personam, quia non ita proprietates suas tenuit utraque substantia, ut personarum in eis possit esse discretio²; nec sic creatura in societatem sui Creatoris est assumpta, ut ille habitator, et illa esset habitaculum³; sed ita ut naturæ alteri altera misceretur. Et quamvis alia sit quæ suscipitur, alia vero quæ suscipit⁴, in tantam tamen unitatem convenit utriusque diversitas, ut unus idemque sit Filius, qui se,

1. *Matth. 22, 23.*

2. Si les deux natures, divine et humaine, n'avaient pas uni et échangé leurs propriétés, on aurait pu et dû en conclure qu'elles relevaient de personnes distinctes; au contraire, elles se sont unies au service d'une personne unique, et cela si intimement qu'on ne peut, à leur propos, distinguer ou diviser la personne; celle-ci possède également les propriétés des deux natures et s'en sert à sa volonté. C'est ce que la langue de la théologie a appelé la « communication des idiomes ». Nestorius, visé ici par saint Léon, n'avait pu l'admettre. Comme l'a écrit E. AMANN, « la préoccupation louable d'attribuer à chaque nature ce qui lui appartient et de lui attribuer cela seul, engage trop souvent Nestorius à insister avec force sur la dualité qu'on doit reconnaître dans le Christ et à laisser dans l'ombre l'unité foncière qu'il faut également confesser ». (*D. T. C. XI-1, Nestorius*, col. 92). De là à l'accuser d'avoir distingué deux personnes dans le Christ, il n'y avait qu'un pas; saint Léon l'a franchi sous l'influence du moine Jean Cassien, dont le *De Incarnatione Christi* (*PL 50, 9-272*; *CSEL XVII, 235-391*) domine toutes les informations dont a disposé l'Église latine sur la question nestorienne jusqu'à la fin du v^e siècle. On sait que saint Léon, encore archidiacre de l'Église romaine, avait, vers 430, chargé Cassien de faire à ce propos ce que E. Amann appelle justement un « rapport » (*loc. cit.* 99). Or Cassien était suspect de semi-pélagianisme; et, pour se laver de l'accusation, il a affecté de confondre sur plus d'un point les positions du nestorianisme avec celle du pélagianisme, anathématisant ainsi l'un et l'autre, mais adoptant bien souvent des positions assez proches, au moins dans les termes, de celles qu'il combattait. Comme tout l'Occident de son temps, saint Léon a connu, en grande partie, les idées de Nestorius à travers Cassien. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il ait cru que le condamné du Concile d'Éphèse avait admis deux personnes dans le Christ, encore que Cassien ne l'ait pas dit expressément, mais qu'il conduise son lecteur à cette conclusion. Saint Léon ne le dit pas non plus dans les *Sermons*, mais il écrira aux évêques de Gaule (*Epist. CII, 3*; *PL 54, 986*): « Sicut Nestorius non est toleratus, affirmans

et qu'elle enfantera un fils, auquel on donnera le nom d'Emmanuel¹». En effet, par cet admirable enfantement, la vierge sainte a mis au monde une personne unique, vraiment humaine et vraiment divine, car les deux substances n'ont pas retenu leurs propriétés de telle manière qu'on pût faire en elles distinction de personnes²; on ne peut pas davantage dire que la créature ait été assumée pour être associée à son Créateur en sorte que celui-ci fût l'habitant et celle-là la demeure³; non, les deux natures ont été mêlées l'une à l'autre. Et bien que celle qui est reçue soit autre, et autre celle qui reçoit⁴, leur diversité respective se rencontre en une telle unité que c'est un seul et même Fils qui, en tant qu'il est vraiment homme, se dit inférieur

beatam Mariam hominis tantummodo fuisse genitricem, qui postmodum sit a Verbi Deitate susceptus, duabus scilicet personis distinctis atque divisis, ut non esset filius hominis qui Filius Dei». De même à l'impératrice Eudoxie (*Epist. CXXIII, 2*; *ibid.* 1061): « Fides catholica damnat Nestorium, qui in uno Domino nostro Jesu Christo duas ausus est prædicare personas. » Dans ces deux lettres, la dualité des personnes est imputée sans ambage à Nestorius; il ne faut pourtant pas oublier qu'elles peuvent avoir été écrites par un secrétaire de la Chancellerie pontificale (Prosper d'Aquitaine ?) plutôt que par le Pape lui-même. En lisant, dans la suite des sermons, les passages où notre auteur réfute les thèses nestoriennes, il ne faudra pas perdre de vue la manière dont il les a connues et les influences qu'il a subies.

3. C'était là, en effet, une expression employée par Nestorius pour caractériser l'union du Verbe divin avec l'homme Jésus. Dans une lettre à S. Cyrille, il écrivait: « Il est exact et conforme à la tradition évangélique, d'affirmer que le corps du Christ est le temple de la divinité » (*PG 77, 49*; *inter epist. B. Cyrilli Alex.*), texte qui pouvait certes s'entendre dans un sens orthodoxe, mais qui prenait un sens très particulier dans le contexte de pensée nestorienne; par ailleurs le XI^e Anathématisme de saint Cyrille s'exprimait ainsi: « Quiconque ne confesse pas que la chair du Seigneur donne la vie et qu'elle est la propre chair du Logos divin, mais prétend qu'elle appartient à un autre que lui, qui ne lui est uni que par la dignité et qui a servi de demeure à la divinité... » (trad. H. Leclercq, dans HEFELE-LECLERCQ, *Hist. des Conciles II-I*, p. 278). Cassien, là encore, s'était emparé des textes pour en durcir le sens et les réfuter longuement (*Op. cit.* 3, 15; 5, 2; *CSEL XVII, 280-282*; 303-304).

4. La nature divine appartient en propre à la seconde Personne de la sainte Trinité; à ce titre elle reçoit la nature humaine qu'elle a assumée pour devenir semblable aux hommes et les sauver. C'est la seule dualité qui se rencontre dans l'union, alors que, pensait saint Léon, Nestorius distinguait également les personnes.

et secundum quod verus est homo, Patre dicit minorem¹, et secundum quod verus est Deus, Patri proficitur æqualem².

2. Hanc unitatem, dilectissimi, qua Creatori creatura conseritur, intelligentiæ oculis cernere cæcitas Ariana non potuit, quæ Unigenitum Dei ejusdem cum Patre gloriæ atque substantiæ esse non credens, minorem dixit Filii deitatem, de iis argumenta sumens quæ ad formam sunt referenda servilem, quam idem Filius Dei ut ostendat in se non discretæ, neque alterius esse personæ, sic cum eadem dicit : *Pater major me est* ; quemadmodum dicit cum eadem : *Ego et Pater unum sumus*.

In forma enim servi, quam nostræ reparationis causa in fine sæculorum³ suscepit, minor est Patre ; in forma autem Dei, in qua erat ante sæcula⁴, æqualis est Patri. In humilitate humana factus est ex muliere, factus sub lege⁵ ; in majestate divina manens Dei Verbum, per quod facta sunt omnia⁶. Proinde qui in forma Dei fecit hominem, in forma servi factus est homo⁷ ; sed utrumque Deus de potentia suscipientis, utrumque homo de humilitate suscepti. Tenet enim sine defectu proprietatem suam utraque natura : et sicut formam servi forma Dei non adimit, ita formam Dei servi forma non minuit⁸. Sacramentum itaque unitæ cum infirmitate virtutis,

1. Cf. *Jn* 14, 28 : « Si diligeretis me, gauderetis utique quia vado ad Patrem, quia Pater major me est. » Les Ariens abusèrent de ce texte pour prétendre que le Christ était un être créé, divin sans doute d'une certaine façon, mais inférieur au Père en divinité. Après avoir répondu aux Nestoriens, c'est à eux que saint Léon va répondre dans le paragraphe suivant.

2. Cf. *ibid.* 10, 30 : « Ego et Pater unum sumus. »

3. Cf. *I Cor.* 10, 11 : « Ad correptionem nostram, in quos fines sæculorum devenerunt. »

4. Cf. *ibid.* 2, 7 : « Dei sapientiam... quam prædestinavit Deus ante sæcula. »

5. Cf. *Gal.* 4, 4 : « Misit Deus Filium suum, factum ex muliere, factum sub lege. »

6. Cf. *Jn* 1, 3.

au Père¹, et, en tant qu'il est vraiment Dieu, se déclare égal au Père².

2. Cette unité, bien-aimés, en laquelle la créature est étroitement jointe au Créateur, la cécité des Ariens n'a pu la voir des yeux de l'intelligence, parce qu'ils n'ont pas cru que le Fils unique de Dieu partageât avec le Père la même gloire et la même substance, et qu'ils ont déclaré inférieure la divinité du Fils, prenant argument de ce qui doit être rapporté à la condition servile ; or le même Fils de Dieu, pour montrer que cette condition ne relevait pas d'une personne distincte ou différente, dit aussi bien, dans la même condition : « Le Père est plus grand que moi », que : « Le Père et moi, nous sommes un ».

En effet, dans la condition du serviteur, qu'il a prise à la fin des siècles³ pour nous rénover, il est inférieur au Père ; dans la condition de Dieu, par contre, en laquelle il était avant les siècles⁴, il est égal au Père. Dans son abaissement humain, il est devenu enfant d'une femme, il est devenu sujet de la Loi⁵ ; dans sa majesté divine, il demeure le Verbe de Dieu par qui toutes choses ont été faites⁶. Ainsi celui qui, dans sa condition de Dieu, a fait l'homme, dans sa condition de serviteur, a été fait homme⁷ ; mais l'un avec l'autre est Dieu par la puissance de la nature qui assume, l'un avec l'autre est homme par l'humilité de la nature assumée. Chaque nature, en effet, garde ce qui lui est propre sans diminution : comme la condition de Dieu ne supprime pas la condition de serviteur, ainsi la condition de serviteur n'amointrit pas la condition de Dieu⁸. C'est pourquoi le mystère de l'union de la force avec la faiblesse

7. Cette phrase est reprise dans la *lettre à Flavien*, éd. cit. n^{os} 72-73, tandis que tout le passage rappelle nettement saint Augustin, *De Trinitate* I, vii, 14 ; *PL* 42, 829 : « In forma enim servi quam accepit, minor est Patre ; in forma autem Dei, in qua erat etiam antequam hanc accepisset, æqualis est Patri. In forma Dei, Verbum per quod facta sunt omnia ; in forma autem servi, factus ex muliere, factus sub lege. Proinde in forma Dei fecit hominem, in forma servi factus est homo... Ergo quia forma Dei accepit formam servi, utrumque Deus et utrumque homo. »

8. Encore une phrase qui a été reprise dans la *lettre à Flavien*, n^{os} 74-76. On a ici, sous la plume de saint Léon, l'exposé succinct de la doctrine de la « communication des idiomes », que nous avons déjà rencontrée plus haut (cf. *supra* p. 96, n. 2). On a vu que Nestorius n'avait pu l'accepter.

propter eandem hominis naturam, minorem Patre dici Filium sinit : Deitas autem, quæ una est in Trinitate Patris, et Filii, et Spiritus sancti, omnem opinionem inæqualitatis excludit. Nihil enim ibi habet æternitas temporale, nihil natura dissimile ; una illic voluntas est, eadem substantia, par potestas, et non tres dii, sed unus est Deus ; quia vera et inseparabilis est unitas, ubi nulla potest esse diversitas¹. In integra igitur veri hominis perfecta que natura verus natus est Deus, totus in suis, totus in nostris. Nostra autem dicimus, quæ in nobis ab initio Creator condidit, et quæ reparanda suscepit. Nam illa quæ deceptor invexit, et homo deceptus admisit, nullum habuerunt in Salvatore vestigium ; nec quia communionem humanarum subiit infirmitatum, ideo nostrorum fuit particeps delictorum. Assumpsit formam servi sine sorde peccati ; humana provehens², divina non minuens : exinanitio enim illa qua se invisibilis visibilem præbuit, inclinatio fuit miserationis, non defectio potestatis.

3. Ut ergo ad æternam beatitudinem, ab originalibus vinculis et a mundanis revocaremur erroribus, ipse ad nos descendit, ad quem nos non poteramus ascendere, quia etsi multis inerat amor veri, incertarum tamen opinionum varietas fallentium dæmonum decipiebatur astutia, et falsi nominis scientia³ in diversas compugnantesque sententias humana ignorantia trahebatur. Ad auferendum autem hoc ludibrium, quo captivæ mentes superbienti diabolo serviebant, non sufficiebat doctrina legalis, nec per solas cohortationes propheticas⁴ poterat natura nostra

1. Ce qui suit, jusqu'à la fin du paragraphe, se retrouve dans la *Lettre à Flavien*, nos 61-71.

2. La *Lettre à Flavien* porte *humana augets*, expression qui s'oppose mieux au *divina non minuens* qui suit, et pourrait témoigner d'une rédaction plus élaborée, donc postérieure. Rappelons que la *Lettre* est du 13 juin 449.

3. Cf. *1 Tim.* 6, 20 : « Devitans... oppositiones falsi nominis scientiæ ».

4. Saint Léon caractérise en ces deux expressions *doctrina legalis* et *cohorta-*

permet bien, eu égard à cette même nature humaine, de dire le Fils inférieur au Père, mais la Divinité qui est une dans la Trinité du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, exclut toute idée d'inégalité. Là, en effet, l'éternité n'a rien qui relève du temps, la nature rien qui crée des dissemblances ; là règne une unique volonté, une même substance, une égale puissance, et il n'y a pas trois dieux, mais un seul Dieu ; car l'unité est vraie et indissoluble là où ne peut exister aucune diversité¹. Un vrai Dieu est donc né dans la nature complète et parfaite d'un vrai homme, tout entier dans ce qui lui appartient, tout entier dans ce qui est à nous. Nous disons « à nous » ce que le Créateur a mis en nous dès l'origine et qu'il a pris pour le réparer. Car, de ce que l'esprit trompeur a introduit et que l'homme trompé a accepté, il n'y a aucune trace dans le Sauveur, et ce n'est pas parce qu'il a consenti à partager les faiblesses humaines qu'il a eu pour autant part à nos fautes. Il a assumé la condition du serviteur sans la souillure du péché ; en élevant l'humanité², il n'a pas amoindri la divinité : car cet anéantissement par lequel lui l'invisible s'est rendu visible, fut abaissement de sa miséricorde, non démission de sa puissance.

3. Pour nous ramener de notre captivité originelle et des erreurs du monde au bonheur éternel, il est donc descendu vers nous, lui vers qui nous ne pouvions monter. Bien que, en effet, on trouvât chez beaucoup l'amour du vrai, cependant la diversité d'opinions incertaines n'aboutissait qu'au néant par suite de la fourberie des démons menteurs, et une science au nom usurpé³ entraînait l'ignorance humaine vers des doctrines variées et antagonistes. Mais, pour abolir ces jeux trompeurs par lesquels les âmes, faites prisonnières, étaient les esclaves du diable enflé d'orgueil, l'enseignement de la Loi ne suffisait pas, pas plus que notre nature ne pouvait être restaurée par les seules exhortations des prophètes⁴ ; il fallait que la réalité de la

tiones propheticae tout l'enseignement de l'Ancien Testament qui, traditionnellement, est divisé en deux parties, *Lex* et *Prophetæ* (cf. *Matth.* 7, 12 ; 11, 13 ; 22, 40, etc.). Il reprendra plus d'une fois cette division au cours des *Sermons* (v. g. 4^e *Serm. sur la Passion*, 2 ; *SC* 74, 37 : « *Legis mysteria... prophetarum ora* » ; 3^e *Serm. id.*, 7 ; *ibid.* 61 : « *Prophetia... et lex.* »)

reparari ; sed adjicienda erat veritas redemptionis morali-
libus institutis, et corruptam ab initio originem novis
renasci oportebat exordiis. Offerenda erat pro reconci-
liandis hostia, quæ et nostri generis socia, et nostræ conta-
minationis esset aliena : ut hoc propositum Dei, quo
peccatum mundi in Jesu Christi placuit nativitate ac
passione deleri, ad omnium generationum sæcula perti-
neret ; nec turbarent nos, sed potius confirmarent mys-
teria, pro temporum ratione variata, cum fides, qua vivi-
mus¹, nulla fuerit ætate diversa.

4. Cessent igitur illorum querelæ, qui impio murmure
divinis dispensationibus obloquentes, de Dominicæ
Nativitatis tarditate causantur, tamquam præteritis tem-
poribus non sit impensum, quod in ultima mundi ætate
sit gestum.

Verbi enim incarnatio hoc contulit faciendum, quod
factum² ; et sacramentum salutis humanæ nulla umquam
antiquitate cessavit. Quod prædicaverunt apostoli, hoc
annuntiaverunt prophetæ ; nec sero est impletum, quod
semper est creditum. Sapientia vero et benignitas Dei³
hac salutiferi operis mora, capaciores nos suæ vocationis
effecit ; ut quod multis signis, multis vocibus, multisque
mysteriis⁴ per tot fuerat sæcula prænuntiatum, in his diebus
Evangelii non esset ambiguum : et nativitas Salvatoris,
quæ omnia miracula omnemque humanæ intelligentiæ
erat excessura mensuram, tanto constantiorem in nobis
gigneret fidem, quanto prædicatio ejus et antiquior

1. Cf. Rom. 1, 17 : « Justus autem ex fide vivit. » Saint Léon veut dire que les
« mystères », c'est-à-dire tout ce qui relève des rapports entre Dieu et l'homme
(interventions de Dieu et réponse de l'homme par le culte) ont varié selon les
temps, suivant qu'on était avant ou après la réalisation effective de l'Incarn-
ation, mais que c'est la même foi qui a justifié tous les hommes, quel que soit
le temps où ils ont vécu. C'est la thèse de saint Augustin et en général des
Pères occidentaux, différente de celle des orientaux. Saint Léon y reviendra
plus d'une fois dans les *Sermons*. Il va la développer dans le paragraphe
suivant, à propos de l'objection tirée des délais de l'Incarnation. Cf. 12e

rédemption s'ajoutât aux instructions morales et que notre ori-
gine, viciée dès le début, renaquit avec de nouveaux commen-
cements. Pour réconcilier les hommes, une victime devait être
offerte, victime qui fût de notre race, tout en étant étrangère à
notre corruption. Ainsi le plan de Dieu qui était d'effacer le
péché du monde dans la naissance et la Passion de Jésus-Christ,
s'étendrait à toutes les générations et à tous les siècles, et les
mystères, variés suivant les temps, loin de nous déconcerter,
nous affermiraient plutôt, puisque la foi qui nous fait vivre¹,
elle, ne change pas suivant les temps.

4. Que cessent donc les plaintes de ceux qui, par des mur-
mures impies, critiquent les plans divins en s'en prenant au
retard de la naissance du Seigneur, comme si ce qui a été accom-
pli au dernier âge du monde ne l'avait pas été aussi au
bénéfice des siècles passés.

En effet, ce qu'apporta l'Incarnation du Verbe regardait le
passé comme l'avenir², et aucun âge, si reculé fût-il, ne fut
privé du sacrement du salut des hommes. Ce qu'ont prêché
les Apôtres, c'est ce que les Prophètes avaient annoncé, et l'on
ne peut dire qu'a été accompli tardivement ce qui a été cru de
tout temps. Mais Dieu, dans sa sagesse et sa bonté³, en différant
ainsi l'œuvre du salut, nous a rendus plus aptes à répondre à son
appel ; car ce qui avait été prédit par de multiples signes, de
multiples paroles, de multiples rites figuratifs⁴, ne pouvait être
ambigu aux jours de l'Évangile, et la nativité du Sauveur, qui
allait dépasser tous les miracles et toute la capacité de l'intel-
ligence humaine, engendrerait en nous une foi d'autant plus
ferme qu'elle aurait été précédée d'annonces plus anciennes

Sermon sur la Passion, 2, et note consacrée à cette question (SC 74, p. 79, n. 2).

2. Autres versions de ce texte difficile : « Haec contulit facienda quae
facta » ; « hoc contulit facienda quod facta ».

3. Cf. Tite 3, 4 : « Cum autem apparuit benignitas et humanitas Salvatoris
nostri Dei. » Ce texte est lu à l'Épître de la messe de l'Aurore.

4. Les *signa* s'opposent aux *voces*, celles-ci expliquant ceux-là ; quant aux
mysteria, ils désignent les rites symboliques de l'ancienne loi, qui préfigu-
raient d'une manière cachée les réalités de la nouvelle économie, celle de
l'Évangile.

præcessisset et crebrior. Non itaque novo consilio Deus rebus humanis, nec sera miseratione consuluit; sed a constitutione mundi unam eandemque omnibus causam salutis instituit. Gratia enim Dei, qua semper est universitas justificata sanctorum, aucta est Christo nascente, non cœpta; et hoc magnæ pietatis sacramentum, quo totus jam mundus impletus est, tam potens etiam in suis significationibus fuit, ut non minus adepti sint qui illud credidere promissum, quam qui suscepere donatum.

5. Unde cum manifesta pietate¹, dilectissimi, tantæ in nos divitiæ divinæ bonitatis effusæ sint, quibus ad æternitatem vocandis, non solum præcedentium exemplorum utilitas ministravit, sed etiam ipsa veritas visibilis et corporalis apparuit², non segni, neque carnali lætitia diem Dominicæ Nativitatis celebrare debemus. Quod digne ac diligenter fiet a singulis, si meminerit quisque cujus corporis membrum sit, et cui capiti coaptatum; ne sacræ ædificationi discors compago non hæreat³. Considerate, dilectissimi, et secundum illuminationem Spiritus sancti prudenter advertite⁴, quis nos in se suscepit, et quem suscepimus in nobis: quoniam sicut factus est Dominus Jesus caro nostra nascendo, ita et nos facti sumus corpus ipsius renascendo⁵. Ideo et membra Christi⁶, et templum sumus Spiritus sancti⁷: et ob hoc beatus Apostolus dicit:

1. Sur le sens du mot *pietas* comme attribut divin, cf. A. GUILLAUME, *Jéune et charité*, Paris 1954, p. 67; le mot, déjà rencontré quelques lignes plus haut, comporte toujours l'idée de miséricorde.

2. Cf. *Tite* 2, 11: « Apparuit enim gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus »; et le texte cité plus haut de la même épître, 3, 4; textes lus aux messes de Minuit et de l'Aurore.

3. Cf. *I Cor.* 3, 9: « Dei ædificatio estis. » Saint Léon mêle sans transition les images pauliniennes du corps et de l'édifice, proches l'une de l'autre en ce sens qu'elles désignent toutes deux des ensembles ordonnés de parties bien agencées et qui se rendent mutuellement service.

4. L'invitation à une prudente attention vis-à-vis des réalités de la foi se retrouvera encore chez saint Léon, par exemple au 8^e sermon, 6, où la même expression se rencontre: « Prudenter advertite. » D'après le début du 7^e

et plus fréquentes. Il n'est donc pas vrai que Dieu a pourvu aux affaires humaines en changeant de dessein et mû par une tardive miséricorde; mais, dès la création du monde, il a décrété pour tous une seule et même voie de salut. La grâce de Dieu, en effet, source constante et universelle de justification pour les saints, a grandi et non commencé lorsque le Christ est né. Ce mystère d'un grand amour, qui a maintenant rempli le monde entier, fut déjà si puissant même en ses signes avant-coureurs que ceux qui y ont cru quand il était promis n'en ont pas moins bénéficié que ceux qui l'ont reçu quand il était donné.

5. Aussi, bien-aimés, puisque c'est avec une bonté évidente¹ que les si grandes richesses de la divine bienfaisance ont été répandues sur nous, alors que, appelés à l'éternité, non seulement nous avons l'utile secours des exemples du passé, mais encore nous avons vu apparaître² la vérité elle-même sous une forme visible et corporelle, c'est pour nous un devoir de célébrer le jour de la naissance du Seigneur avec une joie qui ne soit ni molle ni charnelle. Or cela, chacun le fera dignement et avec zèle, s'il se souvient de quel corps il est membre et à quelle tête il est rattaché: qu'il prenne garde, tel une pièce mal adaptée, de ne pas faire corps avec l'édifice sacré³. Considérez, bien-aimés, et, grâce à la lumière de l'Esprit-Saint, sachez discerner⁴ quel est celui qui nous a pris en lui et que nous avons pris en nous; de même, en effet, que le Seigneur Jésus est devenu notre chair en naissant, de même en retour nous sommes devenus son corps en renaissant⁵. Aussi sommes-nous et les membres du Christ⁶ et le temple de l'Esprit-Saint⁷; pour cette raison

Sermon (infra p. 151), cette prudence consistera à se garder de « l'obscurité des raisons terrestres », de « la fumée de la sagesse mondaine », pour ouvrir les yeux de son âme aux lumières de la foi; saint Léon sait que cette humble soumission à la vérité révélée et à la Tradition peut seule préserver les âmes de la présomption téméraire des hérétiques.

5. C'est « l'admirable échange » entre notre humanité que le Verbe de Dieu a prise en naissant comme homme, et sa divinité que nous recevons en étant incorporés à lui dans son Église par notre renaissance au baptême.

6. Cf. *I Cor.* 6, 15: « Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi? »

7. Cf. *ibid.*, 19: « Nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus Sancti? »

*Glorificate, et portate Deum in corpore vestro*¹. Qui formam nobis suæ mansuetudinis et humilitatis insinuans, ea nos virtute imbuit qua redemit, ipso Domino pollicente: *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos, et discite a me, quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris*². *Suscipiamus ergo regentis nos veritatis non grave nec asperum jugum*³, et simus ejus humilitati similes, cujus gloriæ volumus esse conformes: ipso auxiliante et perducente nos ad promissiones suas, qui secundum magnam misericordiam suam potens est peccata nostra delere, et sua in nobis dona perficere, Jesus Christus Dominus noster, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

4

(XXIV)

IN NATIVITATE DOMINI SERMO IV

1. Semper quidem, dilectissimi, diversis modis multisque mensuris⁴ humano generi bonitas divina consuluit, et plurima providentiæ suæ munera omnibus retro sæculis clementer impertiit; sed in novissimis temporibus⁵

1. *Ibid.* 7, 20.2. *Matth.* 11, 28-29.3. Cf. *I Jn* 5, 3: « Et mandata ejus gravia non sunt ».4. Cf. *Héb.* 1, 1: « Multifariam multisque modis... »5. Cf. *I Pierre* 1, 20: « Christi... manifestati autem novissimis temporibus propter vos. »

le saint Apôtre dit: « Glorifiez et portez Dieu dans votre corps¹»; ce Dieu qui, en nous proposant l'exemple de sa bienveillance et de son humilité, nous a emplis de la vertu même par laquelle il nous a rachetés, selon la promesse du Seigneur: « Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai; chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez soulagement pour vos âmes² ». Acceptons donc le joug de la vérité pour être gouvernés par elle, joug qui n'est ni lourd³ ni pénible, et soyons-lui semblables dans son humilité, si nous voulons lui ressembler dans sa gloire; lui-même nous aidant et nous conduisant jusqu'à l'obtention de ce qu'il a promis, car, dans sa grande miséricorde, il a le pouvoir d'effacer nos péchés et de parfaire ses dons en nous, lui Jésus-Christ notre Seigneur qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

4

(XXIV)

QUATRIÈME SERMON
EN LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. L'Incarnation est le sommet des œuvres divines; ses annonces prophétiques. — 2. Impuissance de l'homme déchu à se relever par ses propres forces; rappel de sa chute et de sa condamnation. — 3. L'Incarnation est le remède divin que Dieu nous a donné et que le baptême nous applique. — 4. Erreur et dépravation des Manichéens. — 5. Les autres erreurs touchant le Christ gardent une part de vérité, celle des Manichéens n'en conserve aucune. — 6. Exhortation morale: garder la vraie foi.

1. Sans doute, bien-aimés, la divine bonté a-t-elle toujours veillé au bien du genre humain, et cela de diverses manières et de bien des façons⁴, et a-t-elle miséricordieusement accordé les bienfaits multiples de sa providence à tous les siècles passés; cependant, dans les derniers temps⁵, elle a dépassé en abondance

omnem abundantiam solitæ benignitatis excessit, quando in Christo, ipsa ad peccatores Misericordia, ipsa ad errantes Veritas, ipsa ad mortuos Vita descendit¹ : ut Verbum illud coæternum et coæquale genitori in unitatem Deitatis suæ naturam nostræ humilitatis assumeret, et Deus de Deo natus, idem etiam homo de homine nasceretur.

Promissum quidem hoc a constitutione mundi², et multis significationibus rerum atque verborum semper fuerat prophetatum ; sed quantam hominum portionem figuræ illæ et mysteria obumbrata salvarent ! nisi longa et occulta promissa adventu suo Christus impleret, et quod tunc paucis credentibus profuit faciendum, innumeris jam fidelibus prodesset effectum. Jam ergo nos non signis neque imaginibus ad fidem deducimur, sed evangelica historia confirmati, quod factum credimus, adoramus ; accedentibus ad eruditionem nostram propheticis instrumentis, ut nullo modo habeamus ambiguum, quod tantis oraculis scimus esse prædictum.

Hinc enim est quod Dominus Abrahæ ait : *In semine tuo benedicentur omnes gentes*³. Hinc David promissionem Dei prophético spiritu canit dicens : *Juravit Dominus David et non frustrabitur eum : De fructu ventris tui ponam super sedem tuam*⁴. Hinc idem Dominus per Isaiam, *Ecce virgo, inquit, in utero accipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel : quod interpretatur, Nobiscum Deus*⁵. Et iterum : *Exiet virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet*⁶. In qua virga non dubie beata Virgo Maria prædicta est, quæ de Jesse et David stirpe progenita

1. Cette trilogie, « miséricorde, vérité, vie, » fait penser à la parole du Christ en *Jn* 14, 6 : « Ego sum via et veritas et vita, » à laquelle saint Léon se réfère sans doute, mais en remplaçant « la voie » par « la miséricorde » : à ses yeux, celle-ci est le moyen par excellence pour retourner à Dieu. Au 7^e Sermon sur le Carême, 2, il dira : « Per quæ (misericordia et veritas) ad salvandos Salvator advenit, per hæc ad salvantem debent properare salvati » (SC 49, 62).

tout ce qu'avait accoutumé de faire sa bienveillance, lorsque, dans le Christ, la Miséricorde elle-même est descendue vers les pécheurs, la Vérité elle-même vers les égarés, la Vie elle-même vers les morts¹, si bien que le Verbe coéternel à son Père et égal à lui assumait l'humilité de notre nature pour l'unir à sa divinité, et que, Dieu né de Dieu, il naquit aussi être humain né d'un être humain.

Il est vrai, la promesse en avait été faite dès la création du monde², et la prophétie constamment répétée par de nombreux signes, actes ou paroles ; mais quelle portion de l'humanité ces figures et ces mystères cachés eussent-ils sauvée si le Christ n'avait réalisé par son avènement ces annonces lointaines et voilées, et si ce qui fut autrefois profitable en promesse pour quelques croyants ne l'était désormais devenu, dans son accomplissement, pour d'innombrables fidèles ? Ce ne sont donc plus des signes ni des images qui nous conduisent maintenant à la foi, mais, affermis par le récit évangélique, nous adorons ce que nous croyons réalisé ; les témoignages prophétiques contribuent à nous instruire, en sorte que nous n'éprouvons aucun doute sur ce que nous savons avoir été annoncé par de si grands oracles.

Tantôt, en effet, c'est le Seigneur qui dit à Abraham : « En ta postérité seront bénies toutes les nations³ ». Tantôt, c'est David qui, animé de l'esprit prophétique, célèbre la promesse divine : « Le Seigneur l'a juré à David, et il ne l'en frustrera pas : c'est le fruit sorti de tes entrailles que je mettrai sur ton trône⁴ ». C'est encore le même Seigneur qui dit par Isaïe : « Voici que la vierge sera enceinte et qu'elle enfantera un fils, et on l'appellera Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous⁵ ». Et ailleurs : « Un rejeton sortira de la souche de Jessé et une fleur poussera de sa racine⁶ ». En ce rejeton, sans aucun doute, a été annoncée la bienheureuse Vierge Marie, elle qui, née de la

2. Cf. *Gen.* 3, 15.

3. *Ibid.* 22, 18.

4. *Ps.* 131, 11.

5. *Is.* 7, 14.

6. *Ibid.* 11, 1.

et Spiritu sancto fecundata, novum florem carnis humanæ utero quidem materno, sed partu est enixa virgineo.

2. Exsultent ergo justi in Domino¹, et in laudem Dei corda credentium, et mirabilia ejus confiteantur filii hominum² : quoniam in hoc præcipue Dei opere humilitas nostra cognoscit, quanti eam suus conditor æstimarit. Qui cum origini humanæ multum dederit, quod nos ad imaginem suam fecit, reparationi nostræ longe amplius tribuit, cum servili formæ³ ipse se Dominus coaptavit. Quamvis enim ex una eademque pietate⁴ sit, quidquid creaturæ Creator impendit, minus tamen mirum est hominem ad divina proficere, quam Deum ad humana descendere. Hoc autem nisi facere dignaretur omnipotens Deus, nulla quemquam species justitiæ, nulla forma sapientiæ a captivitate diaboli et a profundo æternæ mortis erueret. Condemnatio enim ex uno in omnes cum peccato transiens⁵ permaneret, et lethali vulnere tabefacta natura nullum remedium reperiret, quia conditionem suam suis viribus mutare non posset.

Primus namque homo carnis substantiam accepit e terra, et rationali spiritu per insufflationem creantis animatus est⁶, ut ad imaginem et similitudinem auctoris sui vivens, formam Dei bonitatis atque justitiæ in splendore imitationis tamquam in speculi nitore servaret. Quam naturæ suæ speciosissimam dignitatem si per observantiam legis datæ perseveranter excoleret, ipsam illam terreni corporis qualitatem ad cælestem gloriam mens incorrupta perduceret. Sed quia invidio deceptorum temere atque infeliciter credidit, et superbiæ consiliis

1. Cf. Ps. 32, 1 : « Exsultate, justi, in Domino. »

2. Cf. Ps. 106, 8 : « Confiteantur Domino... mirabilia ejus filiis hominum. »

3. Cf. Phil. 2, 7.

4. Nous avons déjà rencontré au sermon précédent la *Pietas* de Dieu ; cf. n. 1 de la p. 104.

souche de Jessé et de David et fécondée par l'Esprit-Saint, a, de son sein maternel, oui, mais par un enfantement virginal, mis au monde une nouvelle fleur de la nature humaine.

2. Que les justes exultent donc de joie dans le Seigneur¹, et les cœurs des fidèles dans la louange de Dieu ; que les enfants des hommes proclament ses merveilles², car c'est principalement par cette œuvre de Dieu que nous connaissons le grand prix auquel notre Créateur a estimé notre bassesse. Lui qui avait déjà beaucoup donné au genre humain à son origine en nous créant à son image, a accordé beaucoup plus à notre restauration en s'unissant, lui le Seigneur, à notre condition servile³. Sans doute tout ce que le Créateur dispense à sa créature émane d'une seule et même bonté⁴ ; il est pourtant moins surprenant de voir l'homme s'élever jusqu'au divin que Dieu s'abaisser jusqu'à l'humain. Or, si Dieu tout-puissant n'avait daigné faire cela, aucune espèce de justice, aucune forme de sagesse n'auraient pu arracher personne à l'asservissement du diable et à l'abîme de la mort éternelle. Car la condamnation serait demeurée, passant d'un seul à tous avec le péché⁵, et la nature, corrompue par suite de sa blessure mortelle, n'aurait pas trouvé de remède, incapable qu'elle était de changer sa condition par ses propres forces.

Le premier homme, en effet, reçut sa substance charnelle de la terre et fut animé d'une âme raisonnable que son Créateur lui insuffla⁶, afin qu'en vivant à l'image et à la ressemblance de son auteur, il conservât les traits mêmes de la bonté et de la justice de Dieu en une imitation admirable qui les refléterait comme un miroir. S'il avait persévéramment agi selon cette incomparable dignité accordée à sa nature en observant la loi à lui donnée, son âme intacte aurait conduit à la gloire céleste jusqu'à cette partie de lui-même qu'était son corps tiré de la terre. Mais, dans son irréflexion et pour son malheur, il crut le trompeur jaloux et, écoutant les conseils de l'orgueil, préféra

5. Cf. Rom. 5, 12 : « Sicut per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit et per peccatum mors, et ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt... » et 18 : « Sicut per unius delictum in omnes homines in condemnationem... »

6. Cf. Gen. 2, 7.

caquiescens, repositum honoris augmentum occupare maluit quam mereri, non solum ille homo. sed etiam universa in illo posteritas ejus audivit : *Terra es, et in terram ibis*¹. *Qualis ergo terrenus, tales et terreni*²; et nemo immortalis, quia nemo cælestis.

3. Ad hoc itaque peccati et mortis vinculum resolvendum, omnipotens Filius Dei, omnia implens, omnia continens, æqualis per omnia Patri, et in una ex ipso et cum ipso consempiternus essentia, naturam in se suscepit humanam, et Creator ac Dominus omnium rerum, dignatus est unus esse mortalium; electa sibi matre, quam fecerat : quæ salva integritate virginea, corporeæ esset tantum ministra substantiæ, ut humani seminis cessante contagio³, novo homini et puritas inesset et veritas. Non ergo in Christo ex utero virginis genito, quia nativitas est mirabilis, ideo nostri est natura dissimilis. Qui enim verus est Deus, idem verus est homo; et nullum est in utraque substantia mendacium⁴. *Verbum caro factum est*⁵ provectione carnis, non defecatione Deitatis : quæ sic potentiam suam bonitatemque moderata est, ut et nostra suscipiendo proveheret, et sua communicando non perderet.

In hac nativitate Christi secundum prophetiam David, *veritas de terra orta est, et justitia de cælo prospexit*⁶. In hac nativitate etiam Isaïæ sermo completus est dicentis : *Producat terra, et germinet Salvatorem, et justitia oriatur simul*⁷. Terra enim carnis humanæ, quæ in primo fuerat prævaricatore maledicta, in hoc solo beatæ virginis partu

1. *Gen.* 3, 19.

2. *I Cor.* 15, 48; la suite de la citation est sous-entendue et explique la conclusion de saint Léon : « Tel le céleste (Jésus-Christ), tels seront aussi les célestes ».

3. Nous avons rencontré plus haut cette idée de la souillure originelle liée à la semence virile et se transmettant avec elle; cf. n. 3, p. 82.

4. Ces deux phrases sont reprises dans la *Lettre à Flavien*, éd. cit. nos 90 et

s'emparer du surcroît d'honneur qui lui était réservé plutôt que de le mériter; aussi entendit-il, et non seulement lui, mais encore toute la postérité qui était en lui, cette sentence : « Tu es terre, et tu retourneras à la terre¹ ». « Tel donc a été le terrestre, tels seront aussi les terrestres² »; et nul n'est immortel, car nul n'est céleste.

3. C'est pour briser cette chaîne de péché et de mort que le Fils tout-puissant de Dieu a pris en lui une nature humaine, lui qui remplit tout, qui contient tout, qui est égal en tout au Père et lui est coéternel dans une essence unique qu'il reçoit de lui et partage avec lui; c'est pour cela que la Créateur et Seigneur de toutes choses a daigné être l'un des mortels, après s'être choisi une mère qu'il avait faite, et qui, sans atteinte pour sa virginité, lui fournit seulement la substance de son corps : ainsi la souillure inhérente à la semence humaine³ cesserait de se transmettre, et dans un homme nouveau habiteraient et la pureté et la vérité. Dans le Christ né du sein d'une vierge, ce n'est donc pas parce que la naissance est admirable que la nature est pour autant de la nôtre dissemblable. Étant, en effet vrai Dieu, il est aussi lui-même vrai homme, sans qu'il y ait mensonge en aucune des deux natures⁴. « Le Verbe s'est fait chair⁵ » en élevant la chair, non en diminuant la divinité; celle-ci a si bien allié la puissance à la bonté qu'elle a élevé notre nature en la prenant et n'a rien perdu de la sienne en la communiquant.

Dans cette naissance du Christ s'est vérifiée la prophétie de David : « La vérité de la terre a germé, et la justice des cieux s'est penchée⁶ ». Dans cette naissance aussi s'est accomplie la parole d'Isaïe : « Que la terre donne son fruit, qu'elle fasse germer le Sauveur et qu'en même temps se lève la justice⁷ ». La terre de la nature humaine, en effet, jadis maudite dans le premier prévaricateur, a produit dans ce seul enfantement de la Sainte

91, avec la variante : « Nullum est in hac unitate mendacium », qui paraît plus élaborée.

5. *Jn* 1, 14.

6. *Ps.* 84, 12.

7. *Is.* 45, 8.

germen edidit benedictum et a vitio suæ stirpis alienum. Cujus spiritalem originem in regeneratione quisque consequitur : et omni homini renascenti¹ aqua baptismatis instar est uteri virginalis, eodem Spiritu sancto replente fontem, qui replevit et virginem² ; ut peccatum quod ibi vacuavit sacra conceptio, hic mystica tollat ablutio.

4. Ab hoc sacramento, dilectissimi, insanus Manichæorum error alienus est, nec ullum habent in Christi regeneratione consortium, qui eum de Maria Virgine negant corporaliter natum : ut cujus non credunt veram nativitatem, nec veram recipiant passionem ; et quem non confitentur vere sepultum, abnuant veraciter suscitatum. Ingressi enim præruptam execrandi dogmatis viam, in qua nihil non tenebrosus, nihilque non lubricum est, ruunt in profunda mortis per præcipitia falsitatis ; nec aliquid solidum, cui innitantur, inveniunt, qui præter omnia diabolici probra commenti, in ipso præcipuo observantiæ suæ festo, sicut proxima eorum confessione patefactum est, ut animi, ita et corporis pollutione lætantur, nec fidei integritatem, nec pudorem servant ; ut et in dogmatibus suis impij, et in sacris inveniantur obsceni³.

1. Cf. *Jn* 3, 3 : « Nisi quis renatus fuerit denuo... » ; 5 : « Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto... »

2. On peut rapprocher des paroles de saint Léon ce texte de saint Ambroise, dans lequel c'est le sein de l'Église vierge et mère qui est comparé à la fontaine baptismale : « Ille sanctus (Christus) per quem figuram futuri mysterii pia legis divinæ præscripta signabant ; eo quod solus sanctæ Ecclesiæ virginis ad generandos populos Dei immaculæ fecunditatis aperiret genitale secretum » (*In Lucam* II, 57 ; *CSEL* XXXII, 72-73 ; *SC* 45, p. 98) ; dans le même sens s'exprime la Préface à la Bénédiction des Fonts : « Ut sanctificatione concepta, ab immaculato divini fontis utero, in novam renata creaturam, progenies caelestis emergat. » On trouvera dans H. DE LUBAC, *Méditation sur l'Église*, Paris 1953, Ch. IX, *L'Église et la Vierge Marie*, p. 246-249, de nombreuses références relatives à ce thème dans la tradition catholique. Au 2^e *Sermon* (*supra* p. 80, n. 2), saint Léon avait déjà amorcé la comparaison entre le sein virginal de Marie, fécondé par l'Esprit-Saint, et la fontaine baptismale ; il y

Vierge un germe béni et étranger au vice de sa souche ; son origine spirituelle est acquise à quiconque dans la régénération, et, pour tout homme qui naît de nouveau¹, l'eau du baptême est comme le sein virginal : c'est le même Esprit, qui a rempli la Vierge, qui remplit maintenant la fontaine baptismale² ; ainsi le péché qu'une sainte conception alors anéantit, l'ablution mystique ici l'enlève.

4. Entièrement étrangère à ce mystère, bien-aimés, est l'erreur insensée des Manichéens ; ils ne participent en aucune manière à la régénération du Christ, eux qui nient sa naissance corporelle de la Vierge Marie ; ainsi, ne croyant pas à la vérité de sa nativité, ils n'acceptent pas la vérité de sa Passion ; et celui dont ils ne reconnaissent pas qu'il ait été vraiment enseveli, ils nient qu'il ait été vraiment ressuscité. En effet, une fois engagés sur la route à pic d'une doctrine exécrationnelle, où tout n'est que ténèbres et sol glissant, de précipices en précipices creusés par l'erreur, ils s'écroulent dans les abîmes de la mort. Ils ne trouvent rien de ferme à quoi se retenir, eux qui, sans parler des turpitudes imaginées par le diable, prennent plaisir, jusque dans la principale fête de leur religion, à la souillure des corps autant qu'à celle des âmes, comme leur récent aveu l'a fait connaître ; ne gardant ni l'intégrité de la foi, ni la pudeur, ils se découvrent aussi impies dans leurs croyances qu'obscènes dans leurs cérémonies³.

reviendra encore, par exemple au 5^e *Sermon*, 5, (cf. *infra*, p. 133), ou au 12^e *Sermon sur la Passion* 6 (*SC* 74, p. 82).

3. Nous avons ici la première mention explicite des Manichéens contre lesquels saint Léon mena au début de son pontificat la lutte énergique que l'on sait, et dont il parlera souvent dans ses sermons pour prémunir les fidèles contre leurs erreurs et leurs menées. La secte des Manichéens avait été suspectée et interdite par l'État romain dès le temps de Dioclétien (290), ce qui ne l'avait pas empêchée de s'étendre dans la clandestinité. A Rome, au début du IV^e siècle, l'activité des Manichéens avait éveillé l'attention du pape Miltiade (311-314) ; plus tard, l'empereur d'Occident Valentinien 1^{er} avait promulgué un édit les concernant (372). Au début de son épiscopat, saint Léon, qui connaissait leur existence à Rome, ne semble pas leur avoir d'abord accordé beaucoup d'importance. Si ce sont eux qui sont visés à propos des hommages rendus au soleil levant (cf. 7^e *Sermon In Nativitate Dni*, 4 ; *infra* p. 157 s.) ou au soleil nouveau (cf. 2^e *Sermon id. 6* ; *supra* p. 91), il se contente de les blâmer et de mettre en garde les fidèles contre de telles pratiques. Mais,

5. *Aliæ hæreses, dilectissimi, licet merito omnes in sui diversitate damnandæ sint, habent tamen singulæ in aliqua sui parte quod verum est. Arius Dei Filium minorem Patre et creaturam esse definiens, et ab eodem inter omnia creatum putans Spiritum sanctum, magna impietate se perdidit; sed sempiternam atque incommutabilem Deitatem, quam in Trinitatis unitate non vidit, in Patris essentia non negavit*¹. *Macedonius a lumine veritatis alienus, divinitatem sancti Spiritus non recepit, sed in Patre et Filio unam potentiam, et eandem confessus est esse naturam*². *Sabellius inexplicabili errore confusus, unitatem substantiæ in Patre, et Filio, et Spiritu sancto inseparabilem sentiens, quod æqualitati tribuere debuit, singularitati dedit. Et cum veram Trinitatem intelligere non valeret, unam eandemque credidit sub triplici appellatione personam*³. *Photinus mentis cæcitate deceptus, in Christo verum et substantiæ nostræ confessus est hominem, sed eundem Deum de Deo ante omnia sæcula genitum esse non credidit*⁴. *Apollinaris, fidei soliditate privatus, Filium Dei ita veram humanæ carnis credidit suscepisse naturam, ut in illa carne diceret animam non fuisse, quia vicem ejus expleverit ipsa Divinitas*⁵. *Hoc*

en octobre 443, un scandale éclate dans un cercle de Manichéens, qui attire sur eux l'attention du Pontife, scandale « comme n'en connaissent pas les maisons de débauche » (*Const. Valentini III de Manichæis, P L 54, 624*). Saint Léon prend aussitôt conscience du danger et réagit avec la dernière énergie. Il réunit un tribunal, fait saisir les coupables et rend une sentence condamnatrice (cf. *PROSPERI Chronicon; Mon. Germ. Hist. Auct. Antiquis, IX, 479*), qu'il notifiera bientôt aux évêques d'Italie (*Epist. VII; P L 54, 620*). Il fera lui-même le récit détaillé de ces événements dans le 5^e sermon pour le jeûne de décembre 443 (*Sermo XVI, 4; P L 54, 178*). Le sermon qui nous occupe ici est très proche des faits; les mots « sicut proxima eorum confessione patefactum est » font allusion aux aveux obtenus des coupables au cours du procès; on peut donc le dater avec certitude de Noël 443. Nous aurons l'occasion de retrouver plus loin, et d'une façon plus détaillée, les doctrines des Manichéens.

1. Pour Arius, le Fils n'était qu'une créature d'un rang supérieur; de même le Saint-Esprit; Arius ne s'élevait donc pas jusqu'au mystère d'un Dieu

5. *Les autres hérésies, bien-aimés, méritent certes dans leur diversité d'être toutes condamnées; pourtant chacune possède, en quelqu'une de ses parties, un élément de vérité. En définissant que le Fils de Dieu est inférieur au Père et n'est qu'une créature, en pensant que parmi toutes choses créées par le même Père, se trouve aussi l'Esprit-Saint, Arius s'est perdu par une grande impiété; néanmoins, s'il n'a pas vu l'éternelle et immuable divinité dans l'unité de la Trinité, il ne l'a pas niée dans l'essence du Père*¹. *Macédonius, étranger à la lumière de la vérité, n'a pas admis la divinité du Saint-Esprit, mais il a confessé dans le Père et le Fils une seule puissance et une même nature*². *Sabellius, tombant par son erreur dans une inextricable confusion, a bien reconnu l'unité inséparable d'essence dans le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, mais ce qu'il aurait dû attribuer à trois Personnes égales, il l'a donné à une seule. Incapable de comprendre une vraie trinité, il a cru qu'il n'y avait qu'une seule et même personne sous trois noms différents*³. *Photin, trompé par sa cécité spirituelle, a reconnu dans le Christ un homme véritable et de notre nature, mais il n'a pas cru qu'il fût Dieu engendré de Dieu avant tous les siècles*⁴. *Apollinaire, manquant d'une foi solide, a bien cru que le fils de Dieu avait pris un vrai corps relevant de la nature humaine, mais il a affirmé que, dans ce corps, il n'y avait pas d'âme, puisque la Divinité même en jouait le rôle*⁵.

unique en trois Personnes, et restait sur un plan purement rationnel. Son « impiété » consistait donc à ne pas attribuer à la seconde et à la troisième Personne la dignité divine qui leur revient.

2. Les Macédoniens, du nom de l'évêque de Constantinople Macédonius qui ne partagea sans doute pas ces idées, niaient la divinité du Saint-Esprit; le second Concile de Constantinople (553) légiféra sur ce point de doctrine et compléta dans ce sens le symbole de Nicée.

3. Pour Sabellius, les personnes divines n'étaient que des « modes » qu'avait revêtus le Dieu unique pour apparaître et agir dans le monde; pour cette raison, son erreur a reçu le nom de « modalisme »; Sabellius confondait donc les trois personnes.

4. Photin fut évêque de Sirmium au milieu du IV^e siècle. Pour lui, le Christ n'était qu'un homme, le Verbe n'étant devenu tel qu'en venant en lui; sur la Trinité, Photin partageait, en effet, les vues de Sabellius.

5. Apollinaire, évêque de Laodicée vers 361, mort en 390, tenta d'expliquer l'union du Verbe avec la nature humaine, mais il le fit d'une façon maladroite qui amputait soit le premier, soit la seconde: ou bien le Christ manquait d'âme,

modo si omnes quos catholica fides anathematizavit retractentur errores, in aliis atque aliis quiddam invenitur quod a damnabilibus possit abungi. In Manichæorum autem scelestissimo dogmate prorsus nihil est quod ex ulla parte possit tolerabile judicari.

6. Sed vos, dilectissimi, quos nullis dignius quam beati Petri apostoli alloquor verbis, *genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis*¹, ædificati super inviolabilem petram Christum², ipsique Domino Salvatori nostro per veram susceptionem nostræ carnis inserti, permanete stabiles in ea fide quam confessi estis coram multis testibus³, et in qua renati per aquam et Spiritum sanctum⁴, accepistis chrisma salutis et signaculum vitæ æternæ. Si quis autem vobis aliud annuntiaverit præter id quod didicistis, anathema sit⁵. Nolite impias fabulas præponere lucidissimæ veritati, et quidquid contra regulam catholici et apostolici symboli⁶ aut legere, aut audire contigerit, id omnino mortiferum et diabolicum judicate. Non vos seducant deceptorii artibus ficta et simulata jejunia, quæ non ad purificationem, sed ad perditionem proficiunt animarum⁷. Speciem quidem sibi

le Verbe lui tenant lieu de celle-ci, ou bien une partie du Verbe avait été changée en la chair du Christ. Dans sa lettre au clergé et au peuple de Constantinople de mars 450, saint Léon écrira : «Nec ita (dicimus Christum) hominem ut aliquid ei desit quod ad humanam certum est pertinere naturam, sive animam, sive mentem rationalem, sive carnem, quæ non de femina sumpta sit, sed facta de Verbo in carnem converso atque mutato, quæ tria et falsa Apollinaristarum hæreticorum tres partes varias protulerunt.» (*Epist.* LIX, 5; *PL* 54, 871-872). Cf. TIXERONT, *Hist. des dogmes*, Paris 1909, II, 94-111.

1. *I Pierre* 2, 9.

2. Cf. *Éphés.* 2, 20 : «Superædificati super fundamentum Apostolorum et Prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu.»

3. Cf. *I Tim.* 6, 12 : «Certa bonum certamen fidei, apprehende vitam æternam in qua vocatus es, et confessus bonam confessionem coram multis testibus». Pour saint Léon, ces témoins sont les nombreux martyrs dont s'honore la Ville de Rome, et dont il rappellera encore le souvenir dans son sermon pour la fête des saints Pierre et Paul (*Sermo* LXXXII, 6; *PL* 54, 426).

C'est ainsi que, passant en revue toutes les erreurs qu'anathématise la foi catholique, nous trouvons dans les unes et les autres quelque chose qui puisse être mise à part des erreurs condamnées. Mais, dans l'épouvantable doctrine des Manichéens, il n'y a absolument rien qu'on puisse juger supportable par quelque côté que ce soit.

6. Pour vous, bien-aimés, à qui je ne puis m'adresser plus convenablement qu'en empruntant les paroles de saint Pierre, «race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple acquis¹», vous qui êtes bâtis sur la pierre inébranlable du Christ², greffés sur le Seigneur lui-même notre Sauveur, du fait qu'il a vraiment pris notre chair, demeurez fermes dans cette foi que vous avez professée en présence de nombreux témoins³, et en laquelle, régénérés par l'eau et l'Esprit-Saint⁴, vous avez reçu l'onction du salut et le sceau de la vie éternelle. D'ailleurs si quelqu'un vous annonce autre chose que ce que vous avez appris, qu'il soit anathème⁵ ! N'allez pas donner à des inventions impies la place qui revient à l'éclatante vérité ; et tout ce qu'il vous arrivera de lire ou d'entendre qui soit contraire à la règle du symbole catholique et apostolique⁶, regardez-le comme absolument mortel et diabolique. Ne vous laissez pas séduire par les artifices trompeurs de jeûnes feints et simulés qui mènent non à la purification, mais à la perte des âmes⁷. Ceux qui les pratiquent prennent certes les dehors de la piété et de la chasteté,

4. Cf. *Jn* 3, 5 : «Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto...»

5. Cf. *Gal.* 1, 9 : «Si quis vobis evangelizaverit præter id quod accepistis, anathema sit.»

6. Il s'agit du Symbole des Apôtres, dont saint Léon se réclamera plus d'une fois dans ses Sermons, et dans ses lettres jusqu'au jour où, comme nous le dirons plus loin (cf. *infra* p. 204, n. 2), il s'aperceva, au cours de la crise eutyquienne, que les Églises d'Orient ne le connaissent pas, mais ne veulent entendre parler que de celui de Nicée.

7. Saint Augustin dans le *De moribus Ecclesiæ catholicæ et de moribus Manichæorum*, s'est longuement étendu sur les jeûnes des Manichéens (II, XIII, 27-53; *PL* 32, 1356-1368), montrant combien est vain le fondement de ces jeûnes ; en effet, les Manichéens n'attribuent aucune importance à l'intention dont s'inspire celui qui jeûne, mais ne s'attachent qu'à des critères purement matériels pour distinguer les aliments dont on doit s'abstenir ; ils ouvrent ainsi la voie aux excès les plus contradictoires.

pietatis et castitatis assumunt, sed hoc dolo actuum suorum obscena circumtegunt, et de profani cordis penetrabilibus jacula¹ quibus simplices vulnerentur emittunt : ut, sicut ait propheta, *sagittent in obscuro rectos corde*².

Magnum præsidium est fides integra, fides vera, in qua nec augeri ab ullo quidquam, nec minui potest : quia nisi una est, fides non est, dicente Apostolo : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma ; unus Deus et Pater omnium, qui super omnes, et per omnia, et in omnibus nobis*³. Huic unitati, dilectissimi, inconcussis mentibus inhærete, et in hac omnem *sectamini sanctitatem*⁴, in hac præceptis Domini deservite, quia *sine fide impossibile est placere Deo*⁵, et nihil sine illa sanctum, nihil castum est, nihil vivum : *justus enim ex fide vivit*⁶ ; quam qui diabolo decipiente perdidit, vivens mortuus est⁷, quia sicut per fidem justitia, ita etiam per fidem veram vita obtinetur æterna, dicente Domino Salvatore : *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum verum Deum, et quem misisti Jesum Christum*⁸, qui vos proficere et perseverare faciat usque in finem⁹, qui vivit et regnat cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

1. Cf. *Ps* 54, 22 : « Molliti sunt sermones ejus super oleum, et ipsi sunt jacula ».

2. *Ps* 10, 3.

3. *Éphés.* 4, 5-6.

4. Cf. *Héb.* 12, 14 : « Pacem sequimini cum omnibus et sanctimoniam » ; *I Cor.* 14, 1 : « Sectamini caritatem... ».

mais c'est là une ruse pour voiler l'obscénité de leur conduite ; du secret de leur cœur sacrilège ils lancent des traits¹ qui blesseront les simples ; en eux se réalise la parole du Prophète : « De leurs flèches, ils visent dans l'ombre les cœurs droits² ».

C'est une puissante sauvegarde qu'une foi intégrale, une foi vraie, dans laquelle rien ne peut être ajouté, rien retranché par personne ; car, si la foi n'est pas une, elle n'est pas, selon la parole de l'Apôtre : « Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, par tous et en nous tous³ ». A cette unité, bien-aimés, attachez-vous de tout votre cœur sans vous laisser ébranler ; en elle, recherchez toute sanctification⁴, en elle, obéissez aux commandements du Seigneur, car « sans la foi il est impossible de plaire à Dieu⁵ », et sans elle, rien n'est saint, rien n'est chaste, rien n'est vivant, « car le juste vit de la foi⁶ ». Celui qui vient à la perdre, trompé par le démon, est mort, quoique vivant⁷, car, si la justice vient par la foi, la vie éternelle aussi s'obtient par la vraie foi, selon la parole de notre Seigneur et Sauveur : « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul véritable Dieu, et ton envoyé, Jésus-Christ⁸. » Qu'il vous fasse avancer et persévérer jusqu'à la fin⁹, lui qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

5. *Héb.* 11, 6.

6. *Ibid.* 10, 38 ; *Rom.* 1, 17.

7. Réminiscence de *I Tim.* 5, 6 : « Nam (vidua) quæ in deliciis est, vivens mortua est. »

8. *Jn* 17, 3.

9. Cf. *I Cor.* 1, 8 : « (Jesus Christus) qui et confirmabit vos usque in finem sine crimine. »

5

(XXV)

IN NATIVITATE DOMINI SERMO V

1. Quamvis, dilectissimi, ineffabilis sit nativitas Domini nostri Jesu Christi, qua se naturæ nostræ carne vestitit : audeo tamen non de facultate mea fidere, sed de ipsius inspiratione præsumere, ut in die qui in sacramentum humanæ restitutionis electus est, aliquid a nobis quod audientes possit ædificare promatur. Non enim quia major pars Ecclesiæ Dei quod credit intelligit, ideo necessarium non est etiam quæ dicta sunt dicere, cum utique nunc multis ad fidem primum venientibus oris nostri officium debeamus, meliusque sit doctos onerare jam notis, quam rudes fraudare discendis.

Quod ergo Filius Dei, qui cum Patre et Spiritu sancto non unius personæ, sed unius essentiæ est, dignatus est humilitatis nostræ particeps fieri, et unus passibilium, unus voluit esse mortalium, tam sacratum¹ tamque mirabile est, ut ratio divini consilii sapientibus mundi² patere non possit, nisi humanæ ignorantie tenebras lux vera discuterit. Non enim in solo opere virtutum, aut

1. Le mot *sacratum* exprime le caractère sacré d'une réalité où se décèle la présence ou l'intervention divine. On aurait pu le traduire par « numineux », si ce mot n'avait pas tranché avec la simplicité habituelle de saint Léon.

2. Cf. *I Cor.* 2, 8 : « Quam nemo principum hujus sæculi cognovit. »

5

(XXV)

CINQUIÈME SERMON
EN LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Difficulté de parler du mystère de la Nativité de Jésus-Christ et de garder la vraie foi à son sujet. — 2. L'abaissement humain du Fils de Dieu ne lui a rien fait perdre de sa grandeur divine. — 3. Suite du même sujet ; égalité éternelle du Fils avec le Père ; mission du Fils au monde. — 4. Comment cette mission s'est réalisée. — 5. L'humilité du Sauveur est le principe de notre grandeur retrouvée. — 6. Les actes de notre Seigneur sont pour nous une grâce et un exemple.

1. La nativité par laquelle, bien-aimés, notre Seigneur Jésus-Christ s'est revêtu de notre chair est, en vérité, ineffable. J'ose cependant non pas compter sur mes propres dons, mais présumer qu'il voudra bien m'inspirer lui-même pour que, en ce jour qui fut choisi pour le mystère de la restauration des hommes, sortent de notre bouche des paroles qui puissent édifier ceux qui m'écoutent. Le fait que la majeure partie de l'Église de Dieu comprend ce qu'elle croit n'est pas une raison, en effet, pour ne pas juger nécessaire de redire encore ce qui a déjà été dit. Car nous devons aujourd'hui le ministère de notre parole aux fidèles nombreux qui ne font qu'arriver à la foi ; et il vaut mieux être à charge aux doctes en disant des choses qu'ils savent que de priver les ignorants de ce qu'ils doivent apprendre.

Que le Fils de Dieu, dont l'essence, mais non pas la personne, est la même que celle du Père et de l'Esprit-Saint, ait donc daigné partager notre humble condition et qu'il ait voulu être l'un des hommes sujets à la souffrance, l'un des hommes sujets à la mort, voilà qui est si mystérieux¹ et si extraordinaire que les sages de ce monde² n'auraient pu découvrir la raison du décret divin, si la vraie lumière n'était venue dissiper les ténèbres de l'ignorance humaine. Car ce n'est pas dans la seule pra-

in sola observantia mandatorum, sed etiam in tramite fidei, *angusta et ardua via est quæ ducit ad vitam*¹; et magni laboris est magnique discriminis, inter dubias imperitorum opiniones et verisimiles falsitates per unam sanæ doctrinæ semitam inoffensis gressibus ambulare, et cum undique se laquei erroris opponant, omne periculum deceptionis evadere. Quis autem ad hæc idoneus², nisi qui spiritu Dei docetur et regitur³ ? dicente Apostolo : *Nos autem non spiritum hujus mundi recepimus, sed spiritum qui a Deo est, ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis*⁴, canente etiam David : *Beatus homo quem tu erudieris, Domine, et de lege tua docueris eum*⁵.

2. Habentes itaque, dilectissimi, inter pericula erroris præsidia veritatis, et non humanæ sapientiæ verbis⁶, sed doctrina Spiritus sancti eruditi, quod didicimus credimus, quod credimus prædicamus⁷, Dei Filium ante sæcula a Patre genitum, et Patri sempiterna et consubstantiali æqualitate coæternum, venisse in hunc mundum per uterum Virginis in hoc sacramentum pietatis electæ, in qua et ex qua *ædificavit sibi Sapientia domum*⁸, et formam sibi servi⁹ in similitudinem carnis peccati¹⁰, incommutabilis Verbi Deitas coaptavit : in nullo apud se et Patrem et Spiritum sanctum minor gloria sua¹¹ : quia diminutionem et varietatem summæ et æternæ essentiæ natura non recipit. Propter nostram autem

1. Cf. *Matth.* 7, 14 : « Quam angusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam »

2. Réminiscence de *I Cor.* 2, 16 : « Et ad hæc quis tam idoneus ? »

3. Cf. *Rom.* 8, 14 : « Quicumque enim Spiritu Dei aguntur... »

4. *I Cor.* 2, 12.

5. *Ps.* 93, 12.

6. Cf. *I Cor.* 2, 4 : « Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis... »

7. Cf. *Ps.* 115, 10 : « Credidi, propter quod locutus sum » ; *I Cor.* 15, 11 : « Sic prædicamus, et sic credidistis. »

8. *Prov.* 9, 1. Nestorius disait que la seconde Personne était venue, lors de l'Incarnation, prendre possession d'une humanité déjà constituée et l'avait

tique des vertus, ni dans la seule obéissance aux commandements, mais c'est aussi dans le sentier de la foi qu'étroit et raide est le chemin qui mène à la vie¹; et c'est moyennant un grand travail et au prix d'un grand péril que, au milieu des opinions douteuses et des mensonges spécieux d'hommes sans expérience, on peut marcher sans trébucher par l'unique chemin de la saine doctrine, et échapper à tout danger d'illusion, alors que de tous côtés sont tendus les filets de l'erreur. Qui donc en sera capable², sinon celui qui se laisse instruire et conduire par l'Esprit de Dieu³ ? C'est bien ce que dit l'Apôtre : « Or nous n'avons pas reçu, nous, l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin de connaître les dons que Dieu nous a faits⁴ ». Et David chante aussi : « Heureux l'homme que tu instruis, Seigneur, et que tu formes par ta loi⁵ ».

2. Ayant donc, bien-aimés, au milieu des dangers que fait courir l'erreur, la sauvegarde des armes de la vérité, et étant instruits non par les paroles d'une sagesse humaine⁶, mais par la doctrine de l'Esprit-Saint, c'est ce que nous avons appris que nous croyons, et ce que nous avons cru que nous prêchons⁷, à savoir que le Fil de Dieu, engendré par le Père avant les siècles et coéternel au Père dans une égalité sans terme et consubstantielle, est venu en ce monde par le sein d'une vierge, choisie pour ce mystère de miséricorde; en elle et par elle, « la Sagesse s'est bâti une maison⁸ », et la Divinité immuable du Verbe a pris pour lui la condition de l'esclave⁹, dans une chair semblable à celle du péché¹⁰. Il n'est pour autant inférieur en rien à la gloire qu'il a en lui-même et auprès du Père¹¹ et de l'Esprit-Saint, car la nature de la souveraine et éternelle essence n'admet ni diminution ni changement. Mais c'est à cause de notre faiblesse

occupée comme un habitant occupe une demeure existante; il abusait du texte cité ici en le tirant dans son sens; saint Léon reprend donc celui-ci pour lui donner une interprétation correcte; il reviendra plus d'une fois sur cette question dans la suite des *Sermons*.

9. *Phil.* 2, 7.

10. Cf. *Rom.* 8, 3.

11. Cf. *Jn* 1, 1 : « Et Verbum erat apud Deum », et 14 : « Et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti a Patre » ; saint Léon s'inspire de ces deux textes.

infirmiorem extenuavit se incapibus sui, et velamine corporis splendorem majestatis suæ, quem visus hominum non ferebat, obtexit. Unde etiam exinanisse se dicitur¹, tamquam se propria virtute evacuaverit, dum in ea humilitate qua nobis consuluit, non solum Patre, sed etiam seipso factus est inferior. Nec aliquid illi hac inclinatione decessit, cui cum Patre et Spiritu sancto, hoc quod est esse, commune est: ut hoc ipsum intelligamus ad omnipotentiam pertinere, quod qui secundum nostra minor est, secundum propria minor non est. Quia enim lux ad obsecratos, virtus ad imbecilles, misericordia respexit ad miseros, de magna factum est potestate, ut Dei Filius substantiam humanam causamque susceperit, qui et nostram naturam quam condidit reformaret, et mortem quam non fecit aboleret².

3. Repudiatis igitur longeque rejectis omnibus opinionibus impiorum, quibus aut stultitia est Christus aut scandalum³, exultet rectarum mentium fides, et verum unumque Dei Filium, non solum secundum Deitatem qua a Patre genitus, sed etiam secundum humanitatem qua de matre Virgine est natus, intelligat. Ipse est enim in humilitate nostra, qui est in majestate divina, verus homo et verus Deus: sempiternus in suis, temporalis in nostris; unum cum Patre in substantia, quæ numquam fuit minor Patre, unum cum matre in corpore quod creavit. In assumptione enim naturæ nostræ nobis factus est gradus quo ad ipsum per ipsum possimus ascendere. Nam illa essentia quæ semper ubique tota est, locali descensione non eguit, et tam ei proprium fuit totam homini inseri, quam ei proprium est totam a Patre non dividi. Manet

1. Cf. *Phil.* 2, 7: « Semetipsum exinanivit. »

2. Cf. *Sap.* 1, 13: « Quoniam Deus mortem non fecit, nec lætatur in perditione vivorum. »

qu'il s'est diminué lui-même pour ceux qui ne pouvaient le saisir et qu'il a couvert du voile d'un corps la splendeur de sa majesté que le regard de l'homme ne pouvait soutenir. C'est pourquoi il est aussi dit qu'il s'est anéanti¹, comme s'il s'était vidé de sa propre puissance, lorsque, dans cet abaissement par lequel il nous est venu en aide, il s'est mis au-dessous non seulement de son Père, mais encore de lui-même. Mais rien n'est venu à lui manquer quand il s'est ainsi penché jusqu'à nous, à lui qui a en commun avec le Père et l'Esprit-Saint d'être ce qu'il est; ainsi comprenons-nous qu'il relève de sa toute-puissance que celui qui est inférieur selon notre condition n'est pas inférieur selon la sienne propre. Si, en effet, la lumière est venue visiter les aveugles, la force les faibles, la miséricorde les misérables, ce fut là le fait d'une grande puissance, car le Fils de Dieu a assumé la substance humaine et a pris notre cause en main afin de rétablir notre nature qu'il avait créée et de détruire la mort qu'il n'avait pas faite².

3. Chassons donc et rejetons bien loin toutes les opinions des impies pour qui le Christ serait soit une folie, soit un scandale³; que les âmes droites se réjouissent dans leur foi et qu'elles comprennent le vrai et unique Fils de Dieu, non seulement selon la divinité dans laquelle il a été engendré par le Père, mais aussi selon l'humanité dans laquelle il est né d'une mère vierge. C'est le même qui est dans notre abaissement et qui est dans la majesté divine, vrai homme et vrai Dieu, éternel dans sa condition, soumis au temps dans la nôtre, un avec son Père dans une substance qui jamais ne fut inférieure au Père, un avec sa mère dans un corps qu'il a créé. En assumant notre nature, en effet, il s'est fait pour nous le degré par lequel nous puissions monter à lui par lui, car cette essence divine qui toujours est tout entière partout, n'a pas eu besoin de descendre localement, et il lui appartient aussi bien de s'unir tout entière à un homme que de rester tout entière sans être séparée du Père. Il demeure donc ce

3. Cf. *I Cor.* 1, 23: « Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam. »

ergo quod *in principio erat Verbum*¹, et non est ei accidens ut quod est aliquando non fuerit.

Sempiternus enim Filius Filius est; et sempiternus Pater Pater est. Unde cum ipse Filius dicat: *Qui videt me, videt et Patrem*², excœcavit te, o hæretice, impietas tua, ut qui majestatem Filii non vidisti, Patris gloriam non videres: dicendo enim genitum esse qui non erat, Filium asseris temporalem; et dum Filium asseris temporalem, credis Patrem esse mutabilem. Mutabile enim est, non solum quod minuitur, sed etiam quidquid augetur; et si ideo Patri impar est Genitus, quia, ut tibi videtur, generando eum qui non erat genuit, imperfecta erat etiam generantis essentia, quæ ad habendum quod non habuit, generando profecit. Sed hanc impiam perversitatem tuam fides catholica exsecratur et damnat; quæ in Deitate vera nihil temporalitatis agnoscit, sed unius sempiternitatis et Patrem confitetur, et Filium: quia splendor ex luce ortus non est luce posterior, et lux vera nunquam est sui splendoris indiga, sic substantiale semper habens fulgere, sicut substantiale semper habet existere.

Hujus autem splendoris manifestatio, missio³ dicitur, qua Christus mundo apparuit. Qui cum omnia invisibili majestate sua semper impleret, tamen quasi de remotissimo altissimoque secreto, iis quibus erat ignotus advenit, cum cœcitate ignorantiae sustulit, et, sicut scriptum est, *sedentibus in tenebris et in umbra mortis, lux orta est eis*⁴.

1. *Jn* 1, 1.

2. *Ibid.* 14, 9.

3. Saint Léon explique le mot de *mission*, qu'adoptera le langage technique de la théologie, pour désigner les opérations divines *ad extra* en tant qu'appropriées à une Personne de la Trinité. Le mot avait son fondement dans l'Écriture, particulièrement dans l'évangile de saint Jean (cf. par exemple, 9, 7: «Siloe, quod interpretatur Missus»); saint Léon avait pu le trouver dans saint Ambroise, *De fide* II, 9, 75 (*PL* 16, 576; *CSEL* LXXVIII, 83): «Utique qui cœlum fecit et terram, ipse dicit a Domino et a Spiritu ejus esse se missum. Videtis ergo quod simplicitas sermonis, non injuria missionis sit»; et dans

qu'il était au commencement, le Verbe¹, et ce n'est pas à lui qu'arrive de n'avoir pas, une fois, été ce qu'il est.

Éternellement, en effet, le Fils est Fils et, éternellement, le Père est Père. Aussi, puisque le Fils lui-même déclare: «Qui me voit voit aussi le Père²», c'est ton impiété qui t'a aveuglé, ô hérétique, en sorte que tu ne vois pas la gloire du Père, parce que tu n'as pas vu la majesté du Fils: en prétendant qu'a été engendré celui qui n'était pas, tu affirmes que le Fils est soumis au temps; et, en affirmant le Fils soumis au temps, tu crois le Père sujet au changement. Est sujet au changement, en effet, non seulement ce qui diminue, mais aussi tout ce qui augmente; or, si l'Engendré n'est pas égal au Père, puisque, à ce qu'il te semble, en l'engendrant, celui-ci a engendré quelqu'un qui n'était pas, l'essence de celui qui engendrait était également imparfaite, elle qui, pour avoir ce qu'elle n'avait pas, a engendré et a ainsi grandi. Mais une telle erreur impie, ton erreur, la foi catholique la maudit et la condamne, elle qui ne reconnaît dans la vraie divinité rien de soumis au temps, mais confesse une seule éternité pour le Père et le Fils; l'éclat qu'engendre la lumière n'est pas, en effet, postérieur à la lumière, et la vraie lumière n'est jamais privée de son éclat, ayant toujours pour qualité essentielle de briller, comme elle a toujours pour qualité essentielle d'exister.

Or la manifestation de cet éclat est appelée mission³, et c'est par elle que le Christ est apparu au monde. Sans doute remplissait-il toujours tout de son invisible majesté, mais, comme sortant d'une retraite très cachée et très profonde, il est venu vers ceux qui ne le connaissaient pas, lorsqu'il a fait disparaître la cécité de leur ignorance, et que, selon qu'il est écrit, «la lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort⁴».

saint AUGUSTIN, *Tract. in Joan. Evang.* XLII, 8 (*PL* 35, 1702): «Christi missio est incarnatio.» — Tout ce paragraphe, ainsi que la fin du précédent, est dirigé contre les Ariens qui ne voyaient en Jésus qu'un être créé, même s'il était d'une nature supérieure à celle des hommes. Lors de la controverse anti-arienne, les Pères ont souvent utilisé cette image de la lumière qui ne perd rien en donnant naissance à une autre lumière de même nature qu'elle; ainsi en va-t-il du Père et du Fils dans l'essence divine.

4. Cf. *Is.* 9, 2: «Populus qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam; habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis.» Ce texte est lu durant l'office de la nuit de Noël.

4. Quamvis enim etiam prioribus sæculis ad illuminationem sanctorum patrum et prophetarum lumen veritatis emissum sit, dicente David : *Emitte lucem tuam et veritatem tuam*¹ ; et diversis modis multisque signis opera præsentia suæ Deitas Filii declaravit² ; omnes tamen illæ significationes, cunctaque miracula, testimonia fuerunt istius missionis de qua dicit Apostolus : *Cum ergo venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, factum ex muliere, factum sub lege*³. Quid vero hoc est, nisi Verbum carnem fieri, Conditorem mundi per uterum Virginis nasci, Dominum majestatis humanis se coaptare primordiis, et licet conceptui spiritali nulla sint terreni seminis mixta contagia, ad suscipiendam tamen veræ carnis substantiam solam sumere de matre naturam ?

Hac missione, qua Deus unitus est homini, Filius impar est Patri, non in eo quod ex Patre, sed in eo quod est factus ex homine. Æqualitatem enim, quam inviolabilem habet Deitas, non corrumpit humanitas ; et Creatoris ad creaturam descensio, credentium est ad æterna pro vectio. *Nam quia, sicut ait Apostolus, in sapientia Dei non cognovit mundus per sapientiam Deum, placuit Deo per*

1. Ps. 42, 3.

2. Saint Léon dira de même dans la *lettre XXXI* à l'Impératrice Pulchérie (2 ; *PL* 54, 791) : « Potuerat quippe omnipotentia Filii Dei sic ad docendos justificandosque homines apparere, quomodo et patriarchis et prophetis in specie carnis apparuit, cum aut lactamen iniit, aut sermonem conseruit, cumve officia hospitalitatis non abnuat, vel etiam apposuit cibum sumpsit. Sed illæ imagines hujus hominis erant indices, cujus veritatem ex præcedentium patrum stirpe sumendam significationes mysticæ nuntiabant. » Il s'agit donc dans ces textes des théophanies de l'Ancien Testament, que saint Léon attribue expressément à la personne du Verbe. C'était là l'opinion courante des Pères anténicéens, Justin, Tertullien, Hippolyte, Novatien, Clément d'Alexandrie, Irénée même ; mais, à la suite de la crise arienne, comme les adversaires du dogme de Nicée utilisaient à leur avantage cette interprétation qui pouvait prêter au subordinatisme, les auteurs devinrent circonspects et hésitants dans leurs commentaires des théophanies. Saint AUGUSTIN, le premier, les soumit à une critique systématique, principalement dans les livres II et III du

4. Au cours des siècles passés, en effet, la lumière de la vérité avait certes été envoyée pour éclairer les saints pères et les prophètes, comme le dit David : « Envoie ta lumière et ta vérité¹ », et la divinité du Fils avait, de diverses manières et par de nombreux signes, manifesté sa présence par des œuvres² ; pourtant tous ces signes et tous ces prodiges furent des gages de cette mission dont parle ainsi l'Apôtre : « Quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sujet de la loi³ ». Qu'est-ce à dire, sinon que le Verbe s'est fait chair, que le Créateur du monde est né en passant par le sein d'une vierge, que le Seigneur de majesté s'est conformé au mode de naître des hommes, et que, sans que la souillure attachée à toute semence terrestre ne se soit aucunement mêlée à cette conception spirituelle, il a cependant pris de sa mère la nature humaine et elle seule afin de se revêtir de la substance d'une véritable chair ?

Dans cette mission, où Dieu s'est uni à l'homme, le Fils est inégal au Père, non en ce qu'il naît du Père, mais en ce qu'il a été fait d'un être humain. L'égalité, en effet, que la divinité possède inviolablement, n'est pas altérée par le fait qu'il est homme, et la descente du Créateur vers la créature est une élévation de ceux qui croient vers les biens éternels. Car, ainsi que le dit l'Apôtre, « puisque le monde, par le moyen de la sagesse

De Trinitate. Sa conclusion (III, XI, 27 ; *PL* 42, 886) fut que ces apparitions et manifestations divines se sont toujours faites par le ministère des anges : « Antiquis patribus nostris ante incarnationem Salvatoris, cum Deus apparere dicebatur, voces illæ ac species corporales per angelos factæ sunt. » Il est d'autant plus surprenant de voir saint LÉON s'écarter ici de l'enseignement de son maître et revenir sans montre d'hésitation à l'opinion des Pères les plus anciens. Son interprétation rejoint celle d'IRÉNÉE qui voyait dans les théophanies de l'Ancien Testament des annonces et des préparations de l'Incarnation : « Secundum hanc rationem Filium Dei hominem videbant (prophetæ) conversatum cum hominibus, id quod futurum erat prophetantes, eum qui nondum aderesse dicentes, et impassibilem passibilem annuntiantes, et eum qui tunc in cælis, in limum mortis descendisse dicentes. » (*Adv. Hæreses* IV, xx, 8 ; *PG* 7, 1038). Cf. LEBRETON, *Hist. du dogme de la Trinité*, II, pp. 594-597, et note G., pp. 663-677 ; Dom LEGEAY, « L'ange et les théophanies dans la sainte Écriture d'après la doctrine des Pères », dans *Revue Thomiste* 1902, (pp. 138-158 ; 405-424) et 1903 (pp. 46-69 ; 125-154) ; E. HENDRIKX, *La Trinité, Introduction*, dans *Bibl. August.* 15, pp. 28-32.

3. *Gal.* 4, 14.

*stultitiam prædicationis salvos facere credentes*¹. Mundo ergo, id est prudentibus mundi, sapientia sua cæcitas facta est, nec potuerunt per illam cognoscere Deum, ad cujus notitiam non nisi in sapientia ejus acceditur. Et ideo quia mundus de vanitate suorum dogmatum superbiebat, in eo constituit Dominus salvandorum fidem, quod et indignum videretur et stultum², ut deficientibus omnibus opinionum præsumptionibus, sola Dei gratia revelaret quod comprehendere humana intelligentia non valeret.

5. Agnoscat igitur catholica fides in humilitate Domini gloriam suam, et de salutis suæ sacramentis gaudeat Ecclesia, quæ corpus est Christi: quia nisi Verbum Dei caro fieret et habitaret in nobis³, nisi in communionem creaturæ Creator ipse descenderet, et vetustatem humanam ad novum principium sua nativitate revocaret, regnaret mors ab Adam⁴ usque in finem, et super omnes homines condemnatio insolubilis permaneret, cum de sola conditione nascendi una cunctis esset causa pereundi. Solus itaque inter filios hominum Dominus Jesus innocens natus est, quia solus sine carnalis concupiscentiæ pollutione conceptus. Factus est homo nostri generis, ut nos divinæ naturæ possimus esse consortes⁵. Originem quam sumpsit in utero Virginis, posuit in fonte baptismatis; dedit aquæ, quod dedit matri; virtus enim Altissimi et obumbratio Spiritus sancti⁶, quæ fecit ut Maria pareret Salvatorem, eadem facit ut regeneret unda credentem. Quid autem sanandis ægris, illuminandis cæcis, vivificandis mortuis aptius fuit, quam ut superbiae vulnera

1. *I Cor.* 1, 21.

2. Cf. *ibid.*, 23: « Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam. »

3. Cf. *Jn* 1, 14.

4. Cf. *Rom.* 5, 14: « Sed regnavit mors ad Adam usque ad Moysen... »

n'a point reconnu Dieu dans la sagesse de Dieu, c'est par la folie du message qu'il a plu à Dieu de sauver ceux qui croient¹». Pour le monde, c'est-à-dire pour ceux qui sont prudents selon ce monde, sa sagesse s'est donc tournée en aveuglement, et ceux-ci n'ont pu connaître Dieu par elle, car on ne peut arriver à le connaître qu'en sa sagesse à lui. Aussi, parce que le monde s'enorgueillissait de ses vaines maximes, le Seigneur a établi la foi de ceux qu'il voulait sauver sur une chose en apparence indigne et insensée², afin que, dans la faillite générale des opinions présomptueuses, seule la grâce de Dieu révélat ce que l'intelligence humaine ne pouvait saisir.

5. Que la foi catholique reconnaisse donc sa noblesse dans l'humilité du Seigneur et que l'Église, corps du Christ, trouve sa joie dans les mystères de son salut: si le Verbe de Dieu, en effet, ne s'était fait chair et n'avait habité parmi nous³, si le Créateur en personne n'était descendu vers la créature pour s'unir à elle, ramenant, par sa naissance, l'humanité vieillie à un nouveau commencement, la mort régnerait depuis Adam jusqu'à la fin⁴, et sur tous les hommes pèserait une condamnation sans appel, le seul fait de naître étant pour tous la cause commune de leur perte. C'est pourquoi, seul parmi tous les enfants des hommes, le Seigneur Jésus est né innocent, ayant seul été conçu sans la souillure de la concupiscence charnelle. Il s'est fait homme de notre race pour que nous puissions être participants de la nature divine⁵. La source de vie qu'il a prise dans le sein de la Vierge, il l'a placée dans les fonts du baptême; il a donné à l'eau ce qu'il avait donné à sa mère: car la puissance du Très-Haut et l'obombration de l'Esprit-Saint⁶, qui ont fait que Marie mit au monde un Sauveur, font aussi que l'eau

5. Cf. *II Pierre* 1, 4: « Pretiosa nobis promissa donavit, ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ. »

6. Cf. *Lc* 1, 35: « Spiritus Sanctus superveniet in te et virtus Altissimi obumbrabit tibi. » Nous avons déjà rencontré la comparaison entre le sein de la Vierge et la fontaine baptismale, tous deux fécondés par l'Esprit-Saint en vue d'une naissance divine. Cf. *supra* p. 80, n. 2. Qu'on veuille bien excuser le néologisme « obombration », seul capable, semble-t-il, de rendre le mot latin correspondant.

humilitatis remediis curarentur ? Adam præcepta Dei negligens, peccati induxit damnationem ; Jesus factus sub lege¹ reddidit justitiæ libertatem². Ille diabolo obtemperans usque ad prævaricationem, meruit ut in ipso omnes morerentur ; hic Patri obediens usque ad crucem³, fecit ut in ipso omnes vivificarentur⁴. Ille cupidus honoris angelici, naturæ suæ perdidit dignitatem ; hic infirmitatis nostræ suscipiens conditionem, propter quos ad inferna descendit, eosdem in cælestibus collocavit. Postremo illi per elationem lapso dictum est : *Terra es, et in terram ibis*⁵ ; huic per subjectionem exaltato dictum est : *Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum*⁶.

6. Haec Domini nostri opera, dilectissimi, non solum sacramento nobis utilia sunt, sed etiam imitationis exemplo, si in disciplinam ipsa remedia transferantur, quodque impensum est mysteriis, prosit et moribus : ut meminerimus nobis in humilitate et mansuetudine Redemptoris nostri esse vivendum : quoniam, sicut ait Apostolus, *si compatimur, et conregnabimus*⁷. Frustra enim appellamur Christiani, si imitatores non simus Christi⁸, qui ideo se viam dixit esse⁹, ut conversatio magistri sit forma discipulis, et illam humilitatem eligat servus, quam sectatus est Dominus, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

1. Cf. *Gal.* 4, 4.

2. Le péché du premier homme, et, à sa suite, tous les péchés des hommes, enchaînaient la volonté humaine sous l'esclavage du mal et du démon et lui enlevaient la vraie liberté ; l'obéissance de Jésus a brisé ce carcan dont l'homme était captif : désormais, par la grâce qu'il a acquise pour tous, la justice peut être pratiquée et la véritable liberté retrouvée. Cette vraie liberté s'oppose à la fausse, celle du pécheur, qui n'en était que la caricature et un voile pour la malice, selon cette parole de S. Pierre, à laquelle saint Léon a pu penser : « Quasi velamen habentes malitiæ libertatem » (*I Pierre*, 2, 16). Cf. P. HERVÉ DE L'INCARNATION, *art. cit.*, pp. 198-200.

3. Cf. *Phil.* 2, 8 : « Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. »

régénère le croyant. Mais, pour guérir les malades, pour rendre la vue aux aveugles, pour ressusciter les morts, qu'y avait-il de plus convenable que de soigner les blessures de l'orgueil par les remèdes de l'humilité ? Adam, ne tenant pas compte des commandements de Dieu, encourut la condamnation de son péché ; Jésus, né sujet de la loi¹, restitua la liberté dans la justice². Celui-là, en écoutant le diable jusqu'à commettre la faute, mérita que tous meurent en lui ; celui-ci, en obéissant au Père jusqu'à la mort de la croix³, fit que tous trouvent la vie en lui⁴. Celui-là, avide de l'honneur propre aux anges, perdit la dignité propre à sa nature ; celui-ci, en prenant notre condition et sa faiblesse, plaça au ciel ceux-là mêmes pour qui il descendit aux enfers. Enfin à celui-là, tombé pour s'être élevé, il fut dit : « Tu es terre et tu retourneras à la terre⁵ » ; et à celui-ci, exalté pour s'être abaissé : « Siège à ma droite, jusqu'à ce que je te fasse un marchepied de tes ennemis⁶ ».

6. Ces actes de notre Seigneur, bien-aimés, nous sont utiles non seulement dans leur mystère sacré, mais encore dans l'exemple qu'ils proposent à notre imitation ; à condition que ces remèdes passent pour nous en norme de vie et que ce qui a été réalisé dans les mystères serve à régler notre conduite. Souvenons-nous donc que nous avons à vivre dans l'humilité et la douceur de notre Rédempteur, car, selon la parole de l'Apôtre : « Si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui⁷. » Ce serait, en effet, en vain que nous porterions le nom de chrétiens si nous n'étions pas les imitateurs du Christ⁸, lui qui s'est appelé la voie⁹ afin que la conduite du maître soit un modèle pour ses disciples et que le serviteur choisisse l'humilité qu'a pratiquée le Seigneur, lui qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

4. Cf. *I Cor.* 15, 22 : « Sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur. »

5. *Gen.* 3, 19.

6. *Ps.* 109, 1.

7. *Rom.* 8, 17.

8. Cf. *I Cor.* 11, 1 : « Imitatores mei estote, sicut et ego Christi. »

9. Cf. *Jn* 14, 6 : « Ego sum via, et veritas, et vita. »

6

(XXVI)

IN NATIVITATE DOMINI SERMO VI

1. Omnibus quidem diebus, dilectissimi, atque temporibus, animis fidelium divina meditantium Domini et Salvatoris nostri ex matre Virgine ortus occurrit, ut mens ad confessionem sui auctoris erecta, sive in gemitu supplicationis, sive in exultatione laudis, sive in sacrificii oblatione¹ versetur, nihil crebrius, nihilque fidentius spiritali attingat intuitu, quam quod Deus Dei Filius, genitus de Patre coæterno, idem etiam partu est natus humano. Sed hanc adorandam in cælo et in terra nativitatem nullus nobis dies magis quam hodiernus insinuat, et nova etiam in elementis luce radiante², coram sensibus nostris mirabilis sacramenti ingerit claritatem. Non solum enim in memoriam, sed in conspectum quodammodo redit angeli Gabrielis cum Maria stupente colloquium, et conceptio de Spiritu sancto tam mire promissa quam credita. Hodie enim auctor mundi editus est utero virginali, et qui omnes naturas condidit, ejus est factus filius quam creavit. Hodie Verbum Dei carne apparuit

1. « Prière, louange, sacrifice » : trilogie qui rappelle, sans toutefois la recouvrir parfaitement, la triple pratique de la vie chrétienne souvent recommandée par saint Léon : prière, pénitence (jeûne), aumône. L'expression *sacrificii oblatio* désigne sans doute ici l'offrande du sacrifice eucharistique, associée à la supplication et à la louange comme une pratique de la vie spirituelle. Si, comme le conjecture avec vraisemblance le Père G. Hudon, saint Léon parlait autant pour les moines du monastère fondé par lui au Vatican et qui assistaient à ses sermons, que pour le peuple romain, cette interprétation est assez plausible. (*op. cit.*, p. 262, n. 1).

6

(XXVI)

SIXIÈME SERMON
EN LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Merveille de la naissance du Sauveur. — 2. La vie terrestre du Sauveur, et en particulier sa naissance, se continue dans celle des chrétiens, en qui se réalise la promesse de postérité faite à Abraham. — 3. La paix, fruit de ce mystère. — 4. Grandeur de l'adoption divine. — 5. La naissance du Seigneur est la naissance de la paix ; les conditions nécessaires pour y avoir part.

1. C'est tous les jours, bien-aimés, et à tout moment que se présente à l'esprit des âmes fidèles occupées à méditer les choses de Dieu, la pensée de la venue de notre Seigneur et Sauveur né d'une mère vierge ; l'âme en est excitée à louer son Créateur, et, que ce soit au milieu des pleurs de la supplication, au milieu des exultations de la louange, ou dans l'oblation du sacrifice¹, il n'est rien sur quoi elle fixe plus fréquemment et avec plus de foi son regard spirituel que cette vérité que Dieu, Fils de Dieu, engendré par un Père qui lui est coéternel, est aussi né d'un enfantement humain. Mais cette naissance, qui doit être adorée au ciel et sur la terre, aucun jour plus que celui-ci ne nous l'enseigne et ne frappe directement nos sens de l'éclat de cet admirable mystère, du fait qu'une lumière nouvelle brille dans les éléments eux-mêmes². Car ce n'est pas seulement notre mémoire, mais en quelque sorte aussi nos yeux qui contemplent l'entretien de l'ange Gabriel avec Marie étonnée, et la conception par l'opération de l'Esprit-Saint, aussi admirable dans sa promesse que dans la foi qui l'accueille. Aujourd'hui, en effet, l'Auteur du monde est né d'un sein virginal et celui qui a fait toutes les natures est devenu le fils de celle qu'il a créée. Aujourd'hui

2. La croissance des jours inaugurée avec le solstice d'hiver, le 21 décembre, fait que le soleil semble renaître en même temps que naît le Sauveur.

vestitum, et quod numquam fuit humanis oculis visibile, cœpit etiam manibus esse tractabile¹. Hodie genitum in nostræ carnis animæque substantia Salvatorem angelicis vocibus didicere pastores²; et apud Dominicorum præsules gregum hodie evangelizandi forma præcondita est: ut nos quoque cum cælestis militiæ dicamus exercitu: *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*³.

2. Quamvis igitur illa infantia quam Filii Dei non est dedignata majestas, in virum perfectum ætatis adjectione provecta sit, et consummato passionis et resurrectionis triumpho, omnes susceptæ pro nobis humilitatis transierint actiones, renovat⁴ tamen nobis hodierna festivitas nati Jesu ex Maria Virgine sacra primordia; et dum Salvatoris nostri adoramus ortum, invenimur nos nostrum celebrare principium. Generatio enim Christi origo est populi Christiani, et natalis capitis natalis est corporis. Habeant licet singuli quique vocatorum ordinem suum, et omnes Ecclesiæ filii temporum sint successione distincti, universa tamen summa fidelium, fonte orta baptismatis, sicut cum Christo in passione crucifixi, in resurrectione resuscitati, in ascensione ad dexteram Patris collocati, ita cum ipso sunt in hac nativitate congeniti. Quisquis enim hominum in quacumque mundi parte credentium regeneratur in Christo, interciso originali tramite vetustatis, transit in novum hominem⁵ renascendo; nec jam in propagine habetur carnalis patris, sed in germine Salvatoris, qui ideo filius hominis est factus, ut nos filii Dei esse possimus. Nisi enim ille ad nos hac

1. Cf. *I Jn* 1, 1: « Quod perspeximus, et manus nostræ contrectaverunt de verbo vitæ. »

2. Cf. *Lc* 2, 11: « Quia natus est vobis hodie Salvator. »

3. *Ibid.*, 14.

4. Le verbe *renovare* doit être pris ici dans son sens le plus fort de « recommencer ». La célébration liturgique de la fête a pour effet de re-présenter

d'hui le Verbe de Dieu s'est montré revêtu de chair et ce que jamais des yeux humains ne purent voir, désormais même des mains humaines purent le toucher¹. Aujourd'hui des bergers ont appris par les paroles des anges qu'un Sauveur était né² dans la substance de notre corps et de notre âme, et aujourd'hui ceux qui sont préposés aux troupeaux du Seigneur se voient confier un nouveau motif de louange, invités que nous sommes nous aussi à dire avec l'armée céleste: « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté³. »

2. Sans doute cet état d'enfance que le Fils de Dieu n'a pas jugé indigne de sa majesté, s'est transformé avec l'âge en l'état d'homme parfait, et, une fois consommé le triomphe de sa Passion et de sa résurrection, tous les actes ont pris fin, qui relevaient de son abaissement accepté pour nous; cependant la fête d'aujourd'hui renouvelle pour nous⁴ les débuts sacrés de Jésus, nouveau-né de la Vierge Marie, et, en adorant la naissance de notre Sauveur, nous nous trouvons célébrer en même temps nos propres origines. La conception génératrice du Christ, en effet, est le commencement du peuple chrétien, et l'anniversaire de naissance de la tête est l'anniversaire du corps. Bien que chacun soit appelé à son tour et que tous les fils de l'Église se différencient dans la succession des temps, cependant, comme la totalité des fidèles née de la fontaine baptismale a été crucifiée avec le Christ dans sa Passion, est ressuscitée dans sa résurrection, a été placée à la droite du Père dans son ascension, ainsi est-elle née également avec lui dans cette nativité. Tout croyant, en effet, qui, en quelque contrée du monde que ce soit, est régénéré dans le Christ, rompant avec les errements de sa vétusté originelle, se change, en renaissant, en un homme nouveau⁵; désormais il ne compte plus dans la descendance de son père selon la chair, mais dans la race de son Sauveur qui s'est fait fils de l'homme pour que nous puissions être fils de Dieu. Car,

d'une manière efficace, « sacramentelle », le mystère dans sa réalité mystique et dans sa grâce actuelle. Cf. Dom M. B. DE SOOS, *op. cit.*

5. Cf. *Col* 3, 10: « Exspoliantes vos veterem hominem cum actibus suis et induentes novum eum »; *II Cor* 5, 17: « Si qua ergo in Christo, nova creatura; vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova. »

humilitate descenderet, nemo ad illum ullis suis meritis perveniret.

Nihil hic vocatorum cordibus caliginis inferat terrena sapientia¹, nec se contra altitudinem gratiæ Dei, mox in ima rediturus, terrenarum cogitationum pulvis attollat². Impletum est in fine sæculorum³ quod erat ante tempora æterna⁴ dispositum; et sub præsentia rerum, signis cessantibus figurarum, lex et prophetia veritas facta est: ut Abraham fieret omnium gentium pater⁵, et in semine ejus daretur mundo promissa benedictio⁶; nec hi tantum essent Israelitæ, quos sanguis et caro genuisset, sed in possessionem hæreditatis fidei filii præparatæ, universitas adoptionis intraret⁷. Nec obstrepant inephtarum calumniæ quæstionum, nec effectus divini operis ratiocinatio humana discutiat⁸; nos cum Abraham credimus Deo⁹, nec hæsitamus diffidentia, sed plenissime scimus quoniam quod promisit Dominus, potens est et facere¹⁰.

3. Nascitur ergo, dilectissimi, non de carnis semine, sed de Spiritu sancto Salvator, quem primæ transgressionis condemnatio non teneret. Unde ipsa collati muneris magnitudo dignam a nobis exigit suo splendore reverentiam. Ideo enim, sicut beatus Apostolus docet, *non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum qui ex Deo est, ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis*¹¹, qui non aliter

1. Cf. Rom. 1, 21: « Sed evanuerunt in cogitationibus suis et obscuratum est insipientis cor eorum. »

2. Cf. Ps. 1, 4: « Tanquam pulvis quem projicit ventus a facie terræ », où il s'agit des impies.

3. Cf. I Cor. 10, 11: « In quos fines sæculorum devenerunt », termes par lesquels saint Léon, après saint Paul, désigne le temps présent jusqu'à la fin du monde.

4. Cf. Tite 1, 2: « Vita æterna quam promisit qui non mentitur Deus, ante tempora sæcularia. »

5. Cf. Gen. 17, 4: « Eris pater multarum gentium. »

6. Cf. *ibid.* 22, 18: « Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ. »

si celui-là n'était descendu jusqu'à nous par cet abaissement, jamais personne ne parviendrait à lui par ses propres mérites.

Que la sagesse de la terre ne vienne en aucune manière obscurcir ici les cœurs des élus¹, ni que la poussière des opinions terrestres, destinée à retomber bientôt au fond des abîmes², ne se dresse contre la sublimité de la grâce de Dieu. A la fin des siècles³ s'est accompli ce qui avait été fixé avant l'éternité⁴; et, par la présence des réalités, signes et figures prenant fin, loi et prophétie sont devenues vérité: ainsi Abraham devient le père de toutes les nations⁵ et, dans sa descendance, c'est au monde qu'est accordée la bénédiction promise⁶; les Israélites ne sont plus ceux-là seuls que le sang et la chair ont engendrés, mais les enfants de l'adoption, dans leur ensemble, entrent en possession de l'héritage préparé pour les fils selon la foi⁷. Que la calomnie cesse donc de nous assourdir de ses questions absurdes et que le raisonnement humain ne mette pas en jugement l'efficacité de l'œuvre divine⁸; quant à nous, avec Abraham, nous croyons à Dieu⁹, et nous ne nous laissons pas aller à hésiter par manque de foi, étant pleinement convaincus que ce que le Seigneur a promis, il est assez puissant pour l'accomplir¹⁰.

3. Voilà donc que le Seigneur naît, bien-aimés, non d'une semence charnelle, mais de l'Esprit-Saint, et étranger à la condamnation résultant du premier péché. Aussi la grandeur même du don accordé exige de nous un respect digne de sa magnificence. C'est dans ce but, en effet, que, selon la doctrine du saint Apôtre, « nous avons reçu non l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin de connaître les dons que Dieu nous a faits¹¹ ». La seule façon de lui présenter un religieux hommage

7. Cf. Rom. 9, 6: Non enim omnes qui ex Israel sunt, ii sunt Israelitæ; ... id est, non qui filii carnis, hi filii Dei, sed qui filii sunt promissionis æstimantur in semine ».

8. Il s'agit de ceux qui calomnient l'œuvre de Dieu en lui reprochant le retard de l'Incarnation; saint Léon leur a fait au 3^e sermon (4) une réponse plus détaillée. Cf. *supra* p. 103 s.

9. Cf. Rom. 4, 3: « Credidit Abraham Deo. »

10. Cf. *ibid.*, 20-21: « In repromissione Dei non hæsitavit (Abraham) diffidentia, sed confortatus est fide, dans gloriam Deo, plenissime sciens quia quæcumque promisit, potens est et facere. »

11. I Cor. 2, 12.

pie colitur, nisi id ei quod ipse tribuit offeratur. Quid autem in thesauro Dominicæ largitatis ad honorem præsentis festi tam congruum possumus invenire, quam pacem, quæ in nativitate Domini prima est angelico prædicata concentu ? Ipsa enim est quæ parit filios Dei¹, nutrix dilectionis et genitrix unitatis², requies beatorum³, et æternitatis habitaculum; cujus hoc opus proprium et speciale beneficium est, ut jungat Deo quos secernit de mundo. Unde Apostolus ad hoc bonum nos incitat, dicens : *Justificati ergo ex fide, pacem habeamus ad Deum*⁴. Cujus sententiæ brevitate omnium fere mandatorum continetur effectus : quia ubi fuerit veritas pacis, nihil ibi potest deesse virtutis. Quid est autem, dilectissimi, pacem habere ad Deum, nisi velle quod jubet, et nolle quod prohibet ? Si enim humanæ amicitiae pares animos et similes expetunt voluntates, nec umquam diversitas morum ad firmam potest pervenire concordiam, quomodo divinæ particeps erit pacis, cui ea placent quæ Deo displicent, et iis appetit delectari quibus illum novit offendi ? Non est iste animus filiorum Dei, nec talem sapientiam recipit adoptiva nobilitas. Genus electum et regium⁵, regenerationis suæ respondeat dignitati, diligat quod diligit pater, et in nullo ab auctore suo dissentiat, ne iterum dicat Dominus : *Filios genui et exaltavi, ipsi autem spreverunt me. Agnovit bos possessorem suum, et asinus præsepe domini sui; Israel autem me non cognovit et populus meus me non intellexit*⁶.

4. Magnum est, dilectissimi, hujus muneris sacramentum, et omnia dona excedit hoc donum, ut Deus hominem vocet filium, et homo Deum nominet patrem : per has enim appellationes sentitur et discitur quis ad

1. Cf. *Matth.* 5, 9 : « Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur ».

2. Cf. *Éphés.* 4, 3 : « Solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis. »

3. Cf. *Ps.* 4, 9 : « In pace in idipsum dormiam et requiescam. »

est de lui offrir ce que lui-même nous a donné. Or, dans le trésor des libéralités divines, que pouvons-nous trouver qui soit aussi propre à honorer la fête d'aujourd'hui, que cette paix qui, dès la naissance du Seigneur, a été annoncée par le concert des anges ? Car c'est elle, nourrice de l'amour et mère de l'unité², qui engendre des fils de Dieu¹ ; elle est le repos des saints³ et le séjour de l'éternité ; son œuvre propre et son bienfait particulier est d'unir à Dieu ceux qu'elle sépare du monde. Aussi l'Apôtre nous invite-t-il à rechercher un tel bien, en disant : « Ayant donc reçu notre justification de la foi, soyons en paix avec Dieu⁴ » ; maxime qui, dans sa brièveté, résume les effets de presque tous les commandements : là, en effet, où se trouve la véritable paix, aucune vertu ne peut faire défaut. Or, bien-aimés, qu'est-ce avoir la paix avec Dieu, sinon vouloir ce qu'il ordonne et ne pas vouloir ce qu'il défend ? Si, en effet, les amitiés humaines réclament des sentiments identiques et des vouloirs semblables, et si la disparité des mœurs ne peut jamais conduire à une solide concorde, comment aura-t-il part à la paix divine, celui à qui plaît ce qui déplaît à Dieu, et qui désire trouver son plaisir en des choses par lesquelles il sait que Dieu est offensé ? Telle n'est pas la disposition des enfants de Dieu, et la noblesse reçue avec leur adoption ne s'accommode pas d'une telle sagesse. Que la race élue et royale⁵ réponde à la dignité de sa nouvelle naissance, qu'elle aime ce qu'aime son père et n'ait en rien des sentiments différents de ceux de son Créateur, de peur que le Seigneur n'ait à dire de nouveau : « J'ai engendré et fait grandir des fils, mais ils m'ont méprisé. Le bœuf reconnaît son bouvier et l'âne la crèche de son maître ; mais Israël ne m'a pas connu et mon peuple ne m'a pas compris⁶. »

4. Grand est le mystère contenu en ce bienfait, bien-aimés, et ce don dépasse tous les dons, à savoir que Dieu donne à l'homme le nom de fils, et que l'homme nomme Dieu son père. Ces titres, en effet, font comprendre et connaître ce qu'est Celui qui s'élève

4. *Rom.* 5, 1.

5. Cf. *I Pierre* 2, 9 : « Vos autem genus electum, regale sacerdotium. »

6. *Is.* 1, 2-3.

tantam altitudinem ascendat affectus¹. Nam si in progenie carnali et stirpe terrena claris parentibus genitos vitia malæ conversationis obscurant, et ipso majorum suorum lumine soboles indigna confunditur; in quem exitum venient, qui propter amorem mundi a generatione Christi non metuunt abdicari? Si autem ad humanam pertinet laudem ut patrum decus in prole resplendeat, quanto magis gloriosum est ex Deo natis in auctoris sui imaginem refulgere, et illum in se qui eos generavit ostendere, dicente Domino: *Sic luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et magnificent Patrem vestrum qui in cælis est*².

Scimus quidem quod, sicut Joannes apostolus dicit, *totus mundus in maligno positus est*³; et insidante diabolo et angelis ejus, hoc innumeris tentationibus laboratur, ut hominem ad superna nitentem, aut adversa terreant, aut secunda corrumpant; sed major est qui in nobis est quam qui adversum nos est⁴, et pacem cum Deo habentibus, ac semper Patri toto corde dicentibus, *Fiat voluntas tua*, nulla prævalere certamina, nulli possunt nocere conflictus. Accusantes enim nosmetipsos confessionibus nostris, et consensum animi carnis concupiscentiis denegantes, inimicitias quidem adversum nos ejus, qui peccati auctor est, commovemus, sed inexpugnabilem cum Deo pacem gratiæ ipsius serviendo firmamus, ut Regi nostro non solum obedientia subjiciamur, sed etiam judicio copulemur. Quoniam si in eadem sententia sumus, si quod vult volumus, et quod improbat improbamus, ipse jam pro nobis omnia bella conficiet, ipse qui dedit velle,

1. La traduction de ce membre de phrase ne va pas sans difficulté. Que représente, en effet, le mot *quis*? Soit l'amour, *affectus*, qui s'élève à de si grandes hauteurs, soit le chrétien qui sait s'élever à un tel amour, soit enfin Dieu, dont il vient d'être question, et qui, par sa condescendance pour l'homme, s'élève à un tel degré d'amour et permet à celui-ci de le connaître ainsi grâce à un si

à une telle hauteur d'amour¹. Car si, dans les parentés charnelles et dans les familles de la terre, les tares de l'inconduite jettent le discrédit sur les descendants d'une illustre lignée, si l'éclat même des ancêtres est un motif de confusion pour une postérité indigne, quelle sera la fin de ceux qui, pour l'amour du monde, ne craignent pas de renoncer à leur naissance dans le Christ? Si, par contre, c'est pour les hommes un motif de louange que de voir briller dans leurs enfants la gloire des ancêtres, combien sera-t-il plus glorieux pour ceux qui sont nés de Dieu de resplendir en reflétant l'image de leur Créateur et de faire paraître en eux celui qui les a engendrés, selon la parole du Seigneur: « Qu'ainsi votre lumière brille aux yeux des hommes pour qu'ils voient vos bonnes œuvres et en rendent gloire à votre Père qui est dans les cieux². »

Nous le savons bien, et c'est l'Apôtre Jean qui le dit, « le monde entier est au pouvoir du Mauvais³ »; le diable et ses anges dressent leurs pièges et s'appliquent à tenter d'innombrables façons l'homme qui tend vers les sommets, que ce soit en l'effrayant dans l'adversité ou en le corrompant dans la prospérité; mais celui qui est en nous est plus grand que celui qui est contre nous⁴; ceux qui sont en paix avec Dieu et qui continuellement disent de tout leur cœur à leur Père: « Que ta volonté soit faite », nul combat ne pourra les vaincre, nul assaut ne pourra leur nuire. Car, en nous accusant nous-mêmes par nos aveux et en refusant notre consentement aux convoitises de la chair, nous provoquerons certes contre nous l'inimitié de l'auteur du péché, mais nous affermirons en nous une paix inexpugnable avec Dieu en secondant sa grâce; non seulement nous serons soumis à notre Roi par l'obéissance, mais encore nous ne ferons qu'un avec son jugement. Si, en effet, nous faisons nôtre sa pensée, si nous voulons ce qu'il veut et réprouvons ce qu'il réprouve, lui-même désormais mènera tous nos combats pour nous; lui-même

grand bienfait. C'est à cette dernière interprétation que nous nous sommes ralliés.

2. *Matth.* 5, 16.

3. *I Jn* 5, 19.

4. *Cf. Jn* 4, 4: « Major est qui in vobis est quam qui in mundo. »

donabit et posse¹ : ut simus cooperatores operum ejus², et propheticum illud cum fidei exultatione³ dicamus : *Dominus illuminatio mea et salus mea ; quem timebo ? Dominus defensor vitæ meæ ; a quo trepidabo⁴ ?*

5. Qui ergo non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt⁵, offerat Patri pacificorum concordiam filiorum, et in primogenitum novæ creaturæ⁶, qui venit non suam, sed mittentis facere voluntatem⁷, universa adoptionis membra concurrant : quoniam gratia Patris non discordes neque dissimiles, sed unum sentientes unumque amantes⁹, adoptavit hæredes⁸. Ad unam reformatos imaginem oportet animam habere conformem¹⁰. Natalis Domini natalis est pacis ; sic enim ait Apostolus : *Ipse est pax nostra, qui fecit utraque unum¹¹* ; quoniam sive judæus, sive gentilis, per ipsum habemus accessum in uno Spiritu ad Patrem¹² ; qui ante passionis diem¹³ voluntaria dispositione prælectum, discipulos suos hac præcipue doctrina informavit, ut diceret : *Pacem meam do vobis, pacem meam relinquo vobis¹⁴*. Et ne sub nomine generali pacis suæ qualitas lateret, adjecit : *Non quemadmodum mundus dat ego do vobis. Habet, inquit, mundus amicitias suas¹⁵, et multos facit perverso amore concordēs. Sunt etiam in vitiis pares animi, et similitudo desideriorum æqualitatem gignit*

1. Cf. *Phil.* 2, 13 : « Deus qui operatur in vobis et velle et perficere pro bona voluntate. »

2. Cf. *I Cor.* 3, 9 : « Dei enim sumus adjutores. »

3. Cf. *Phil.* 1, 25 : « Ad profectum vestrum et gaudium fidei. »

4. *Ps.* 26, 1.

5. *Jn* 1, 13.

6. Cf. *Rom.* 8, 29 : « Ut si ipse primogenitus in multis fratribus » ; *Col.* 1, 15 : « Primogenitus omnis creaturæ » ; *Gal.* 6, 15 : « In Christo Jesu... nova creatura ». Saint Léon combine entre eux ces divers textes.

7. Cf. *Jn* 6, 38 : « Descendi de cælo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me. »

8. Cf. *Tite* 3, 7 : « Ut justificati gratia ipsius hæredes simus secundum spem vitæ æternæ. »

qui a donné de vouloir, donnera aussi de pouvoir¹ ; nous serons alors ses collaborateurs² et, avec la joie de la foi³, pourrons dire cette parole du Prophète : « Le Seigneur est ma lumière et mon salut, qui craindrai-je ? Le Seigneur est le rempart de ma vie, devant qui tremblerai-je⁴ ? »

5. Que ceux donc « qui ne sont nés ni du sang ni du vouloir de la chair, ni du vouloir de l'homme, mais de Dieu⁵ », offrent au Père la concorde propre à des fils animés du désir de la paix, et que tous les membres de la famille d'adoption se retrouvent dans le Premier-né de la nouvelle création⁶, lui qui n'est pas venu faire sa volonté, mais la volonté de celui qui l'a envoyé⁷. Car ceux que la grâce du Père a adoptés pour ses héritiers⁸, ce ne sont pas des êtres pleins de discorde et de dissemblance, mais ce sont ceux qui pensent la même chose et qui aiment la même chose⁹. Ceux qui ont été réformés selon un modèle unique doivent avoir une âme conforme entre eux tous¹⁰. La naissance du Seigneur est la naissance de la paix. L'Apôtre dit, en effet : « C'est lui qui est notre paix, lui qui des deux n'a fait qu'un peuple¹¹ » ; que l'on soit Juif ou que l'on soit païen, c'est par lui qu'on a accès au Père en un seul Esprit¹² ; par lui qui, avant le jour librement choisi pour sa Passion¹³, instruisit particulièrement ses disciples de cette doctrine, et leur dit : « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix¹⁴ », ajoutant : « Je ne vous la donne pas comme le monde la donne », de peur que, sous un terme trop général, n'apparût pas ce qu'il entendait par « sa » paix. Le monde, dit-il, a ses amitiés¹⁵ et il en fait s'accorder beaucoup par un amour dépravé. Il y a aussi des âmes qui se rejoignent, mais dans le vice, et la similitude des désirs engendre l'identité des affections. Si d'aventure il se rencontre des hommes

9. Cf. *Phil.* 2, 2 : « Ut idem sapiatis, eandem caritatem habentes, unanimes, id ipsum sentientes. »

10. On a essayé de rendre le jeu de mots entre *reformatos* et *conformem*.

11. *Ephés.* 2, 14.

12. *Ibid.*, 18.

13. Cf. *Jn* 13, 1 : « Ante diem festum Paschæ... »

14. *Ibid.* 14, 27 ; le texte de la Vulgate porte : « Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis. »

15. Cf. *Ibid.* 15, 19 : « Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret. »

affectuum. Et si quidam forsitan reperiantur quibus prava et inhonesta non placeant, quique illicitas consensiones a fœdere suæ caritatis excludant, tamen etiam tales, si vel Judæi sint, vel hæretici, vel pagani, non de amicitia Dei, sed de pace sunt mundi¹. Pax autem spiritualium et catholicorum, a supernis veniens, et ad superna perducens, cum amatoribus mundi nulla nos vult communione misceri, sed omnibus obstaculis resistere, et ad vera gaudia a perniciosis delectationibus evolare, dicente Domino : *Ubi fuerit thesaurus tuus, ibi erit et cor tuum*² : hoc est, si deorsum sunt quæ amas, ad ima descendes ; si sursum sunt quæ diligis³, ad summa pervenies : quo nos unum volentes, unum sentientes, et in fide ac spe et in caritate concordés, Spiritus pacis agat atque perducatur : quoniam *quicumque Spiritu Dei aguntur, ii filii sunt Dei*⁴, qui regnat cum Filio, et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen⁵.

1. On est surpris de trouver une telle sévérité dans la bouche de saint Léon. Elle est pourtant conforme aux idées de son temps et on en trouverait mainte expression chez saint Augustin, par exemple, qui n'admet pas de vraie vertu chez les païens. Saint AUGUSTIN a écrit par exemple ce texte sévère : « Illud constat inter omnes veraciter pios, neminem sine vera pietate, id est veri Dei vero cultu, veram posse habere virtutem » (*De Civitate Dei*, V, XIX ; CSEL XL-1, 253) ; et encore : « Qualis corporis atque vitiorum potest esse mens domina, veri Dei nescia nec ejus imperio subjugata, sed vitiosissimis dæmonibus corrumpentibus prostituta ? Proinde virtutes quas habere sibi videtur, per quas imperat corpori et vitiiis, ad quodlibet adipiscendum vel tenendum rettulerit nisi ad Deum, etiam ipsæ vitia sunt potius quam virtutes. Nam licet a quibusdam tunc veræ atque honestæ putentur esse virtutes, cum referuntur ad se ipsas nec propter aliud expetuntur, etiam tunc inflatæ ac superbæ sunt et ideo non virtutes, sed vitia judicanda sunt. » (*ibid.*, XIX, XXV ; CSEL XL-2, 420). Cf. sur la question G. BARDY, note complémentaire (23) à l'édition de la *Cité de Dieu* dans *Bibliothèque Augustinienne*, 37, p. 760, qui renvoie à l'ouvrage de J. WANG TCH'ANG-TCHE, *Saint Augustin et les vertus des païens*, Paris, 1938.

2. *Matth.* 6, 21.

3. Cf. *Col.* 3, 1-2 : « Quæ sursum sunt quærite, ... quæ sursum sunt sapite. »

à qui déplaisent le mal et l'inconduite, qui excluent tout consentement à des choses coupables du pacte que noue entre eux leur affection, ceux-là pourtant, s'ils sont Juifs, hérétiques ou païens, ne relèvent pas de l'amitié de Dieu, mais de la paix du monde¹. La paix des hommes spirituels et catholiques, paix descendue du ciel et conduisant au ciel, ne nous permet aucune communion avec les amis du monde, mais nous oblige à faire front contre tous les obstacles et à nous libérer des voluptés pernicieuses pour prendre notre envol vers les vraies joies. C'est le Seigneur qui le dit : « Là où sera ton trésor, là aussi sera ton cœur² » ; autrement dit, si les choses que tu aimes sont en bas, tu descendras dans les plus profonds abîmes ; si les choses que tu chéris sont en haut³, tu atteindras jusqu'aux plus hautes cimes. Que l'Esprit de paix nous mène et conduise, nous tous, ne voulant qu'une même chose, ne pensant qu'une même chose et ayant un même cœur dans la foi, l'espérance et la charité. Car, « tous ceux qui sont mus par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu⁴ » ; lui qui règne avec le Fils et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen⁵.

4. *Rom.* 8, 14.

5. Dans un article sur le *Communicantes* de la messe (*Travaux liturgiques de doctrine et d'histoire*, II, p. 270-271 ; Louvain 1962), Dom B. Capelle a vu dans les textes de ce sermon les sources d'une oraison du Sacramentaire léonien pour la fête de la Pentecôte : « Præsta nobis, ineffabilis et misericors Deus, ut adoptio, quam in idipsum sanctus Spiritus advocavit, nihil in dilectione terrenum, nihil habeat in confessione diversum. » Comme le remarque l'auteur, le mot *adoptio* est pris ici dans le même sens concret que l'expression *universitas adoptionis* de saint Léon au 5^e paragraphe du sermon. Dans l'oraison comme dans le sermon, ce sont les merveilleux effets de l'adoption divine qui sont décrits, à savoir l'élévation des cœurs vers l'amour des biens célestes, l'union fraternelle des cœurs dans une foi commune. Une telle description se retrouvera dans certains sermons pour les Quatre-Temps, par exemple au 3^e sermon pour le jeûne de septembre, 4 (*P L.* 54, 442-443).

7

(XXVII)

IN NATIVITATE DOMINI SERMO VII

1. Festivitatis hodiernæ, dilectissimi, verus venerator est et pius cultor qui nec de incarnatione Domini aliquid falsum, nec de Deitate aliquid sentit indignum : paris enim periculi malum est, si illi aut naturæ nostræ veritas, aut paternæ gloriæ negatur æqualitas. Cum ergo ad intelligendum sacramentum Nativitatis Christi, qua de matre Virgine est ortus, accedimus, abigatur procul terrenarum caligo rationum, et ab illuminatæ fidei oculis¹ mundanæ sapientiæ fumus abscedat ; divina est enim auctoritas cui credimus, divina est doctrina quam sequimur.

Quoniam sive legis testificationi, sive oraculis prophetarum, sive evangelicæ tubæ interiorem admoveamus auditum, verum est quod beatus Joannes plenus Spiritu sancto intonuit : *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum et Deus erat Verbum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil*². Et similiter verum est quod idem prædicator adjecit : *Verbum caro factum est et habitavit in nobis ; et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre*³.

1. Cf. *Ephés.* 1, 18 : « Illuminatos oculos cordis vestri. »

2. *Jn* 1, 1-3.

3. *Ibid.*, 14.

7

(XXVII)

SEPTIÈME SERMON
EN LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Les deux natures en Jésus-Christ ; témoignages de l'Écriture ; conséquences de cette dualité. — 2. La naissance humaine du Seigneur renouvelle notre création sur de nouveaux principes. — 3. Les pièges du démon. — 4. Contre une pratique de certains chrétiens jugée entachée de culte idolâtrique. — 5. Le soleil et la lune sont créatures de Dieu pour l'utilité des hommes. — 6. Dignité éminente de l'homme ; exhortation morale.

1. Celui, bien-aimés, qui accorde à la fête d'aujourd'hui une vénération conforme à la vérité et un honneur répondant à la piété, c'est celui qui n'a aucune pensée erronée en ce qui concerne l'incarnation du Seigneur, aucune pensée indigne en ce qui concerne sa divinité ; le mal et le danger, en effet, sont égaux à nier en lui ou la vérité de notre nature, ou l'égalité de gloire avec son Père. Lors donc que nous entreprenons de comprendre le mystère de la nativité du Christ, dans laquelle il est né d'une mère vierge, que se tiennent loin de nous les nuages obscurs des raisons de cette terre et que les fumées de la sagesse de ce monde restent à distance des yeux illuminés de notre foi¹ ; car divine est l'autorité en laquelle nous croyons, divine est la doctrine que nous suivons.

Que nous prêtions l'oreille de notre cœur au témoignage de la Loi, aux oracles des prophètes ou à l'annonce de l'Évangile, cette parole est vraie que fit retentir saint Jean rempli de l'Esprit-Saint : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu et le Verbe était Dieu. Il était au commencement avec Dieu. Tout a été fait par lui et sans lui rien n'a été fait². » Pareillement vrai est ce qu'ajoute le même héraut : « Le Verbe s'est fait chair et il a demeuré parmi nous, et nous avons vu sa gloire, gloire qu'il tient de son Père comme fils unique³. »

In utraque ergo natura idem est Dei Filius, nostra suscipiens et propria non amittens; in homine hominem renovans, in se incommutabilis perseverans. Deitas enim, quæ illi cum Patre communis est, nullum detrimentum omnipotentiae subiit, nec Dei formam servi forma¹ violavit, quia summa et sempiterna essentia, quæ se ad humani generis inclinavit salutem, nos quidem in suam gloriam transtulit, sed quod erat esse non destitit. Unde cum Unigenitus Dei minorem se Patre confitetur², cui se dicit æqualem³, veritatem in se formæ utriusque demonstrat: ut et humanam probet imparitas, et divinam declaret æqualitas.

2. Majestati igitur Filii Dei corporea nativitas nihil abstulit, nihil contulit⁴, quia substantia⁵ incommutabilis nec minui potuit, nec augeri. Quod enim *Verbum caro factum est*, non hoc significat, quod in carnem sit Dei natura mutata⁶, sed quod a Verbo in unitatem personæ sit caro suscepta; in cuius utique nomine homo totus accipitur, cum quo intra Virginis viscera sancto Spiritu fecundata, et numquam virginitate caritura, tam inseparabiliter Dei Filius est unitus, ut qui erat intemporaliter de essentia Patris genitus, ipse sit temporaliter de utero Virginis natus. Aliter enim ab æternæ mortis vinculis non possemus absolvi, nisi in nostris fieret humilis, qui omnipotens permanebat in suis.

Nascens itaque Dominus noster Jesus Christus homo verus, qui numquam destitit esse Deus verus, novæ creaturæ⁷ in se fecit exordium, et in ortus sui forma dedit

1. Cf. *Phil.* 2, 6-7: « Forma Dei, ... forma servi. »

2. Cf. *Jn* 14, 28: « Pater major me est. »

3. Cf. *ibid.*, 10, 30: « Ego et Pater unum sumus. »

4. Il y a entre les mots *abstulit* et *contulit* un rapprochement verbal que nous n'avons pu rendre.

Il est donc le même Fils de Dieu dans l'une et l'autre nature, assumant ce qui nous appartient et ne se dessaisissant pas de ce qui lui est propre, renouvelant l'homme dans l'homme assumé, tout en demeurant en lui-même immuablement. La divinité qui lui est commune avec le Père n'a, en effet, subi aucun dommage de sa toute-puissance, et la condition divine n'a pas fait violence à la condition humaine¹, car l'Essence souveraine et éternelle, en s'abaissant vers l'humanité pour la sauver, nous a vraiment élevés dans sa gloire, mais n'a pas cessé d'être ce qu'elle était. Aussi lorsque le Fils unique de Dieu se reconnaît inférieur au Père², auquel il se dit aussi égal³, il manifeste la vérité de l'une et l'autre condition en lui: l'inégalité démontre la nature humaine et l'égalité affirme la nature divine.

2. La naissance dans la chair n'a donc rien ôté ni rien ajouté⁴ à la majesté du Fils de Dieu, car l'immuable Essence⁵ ne pouvait être ni diminuée ni augmentée. « Le Verbe s'est fait chair », ne signifie pas que la nature de Dieu se soit changée en chair⁶ mais bien que la chair a été prise par le Verbe pour être assumée dans l'unité de la personne; et, par ce mot de chair, il faut comprendre tout l'homme auquel le Fils de Dieu s'est uni dans le sein de la Vierge, après que celle-ci eut été fécondée par le Saint-Esprit sans être néanmoins jamais privée de sa virginité; il s'est uni à l'homme si étroitement que lui, qui avait été engendré de l'essence du Père en dehors du temps, est né aussi dans le temps du sein de la Vierge. Nous n'aurions pu, en effet, être délivrés des liens de la mort éternelle si ne s'était fait humble dans notre condition, celui qui demeurait tout-puissant dans la sienne.

Aussi notre Seigneur Jésus-Christ, en naissant vraiment homme, sans cesser jamais d'être vraiment Dieu, a réalisé en lui les débuts d'une nouvelle créature⁷, et, dans le mode de sa

5 Nous traduisons par « essence » le mot *substantia* appliqué ici à la divinité. Plus haut, au premier paragraphe de ce sermon, saint Léon avait parlé de la *summa et sempiterna essentia*. Quelques lignes plus bas, il parlera de l'*essentia Patris*. Dans sa langue, les mots *substantia* et *essentia* sont à peu près interchangeables.

6. C'est ce que soutenaient Apollinaire ou ses disciples. Cf. *supra*, p. 117, n. 5.

7. Cf. *II Cor.* 5, 17: « Si qua ergo in Christo, nova creatura. »

humano generi spiritale principium, ut ad carnalis generationis abolenda contagia, esset regenerandis origo sine semine criminis¹, de quibus dicitur: *Qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt*². Quæ hoc sacramentum mens comprehendere, quæ hanc gratiam valeat lingua narrare? Redit in innocentiam iniquitas, et in novitatem vetustas³; in adoptionem veniunt alieni, et in hæreditatem ingrediuntur extranei. De impiis justis, de avaris benigni, de incontinentibus casti, de terrenis incipiunt esse caelestes⁴.

Quæ autem est ista mutatio, nisi dexteræ Excelsi⁵? Quoniam venit Filius Dei dissolvere opera diaboli⁶, et ita se nobis, nosque inseruit sibi, ut Dei ad humana descensio, fieret hominis ad divina provectio.

3. In hac autem, dilectissimi, misericordia Dei, cujus erga nos magnitudinem explicare non possumus, multa sollicitudine præcavendum est Christianis ne diabolicis iterum capiantur insidiis, et eisdem rursus, quibus renuntiaverunt, erroribus implicentur⁷. Non enim desinit hostis antiquus, transfigurans se in angelum lucis⁸, deceptionum laqueos ubique prætere, et ut quoquo modo fidem credentium corrumpat, instare. Novit cui adhibeat æstus cupiditatis, cui illecebras gulæ ingerat, cui apponat incitamenta luxuriæ, cui infundat

1. On a déjà vu (*supra* p. 82, n. 3) que, pour saint Léon, la transmission de la souillure originelle se fait par la transmission charnelle de la vie.

2. Ceci n'est strictement exact que si l'on considère l'œuvre de l'Incarnation du Verbe en tant que prolongée et complétée par celle de notre Rédemption accomplie par la mort et la résurrection de Jésus et appliquée aux hommes par le baptême. Aussi bien saint Léon ne prétend-il nullement isoler des autres l'un des éléments de l'œuvre divine du salut, encore que sa façon de s'exprimer pourrait parfois faire croire qu'il en est ainsi, et que, pour lui, l'Incarnation assurerait, à elle seule, notre régénération. Cf. Dom M. B. DE SOOS, *op. cit.* Appendice II, Naissance du Christ — naissance du chrétien, p. 116 s.

3. On ne saurait rendre exactement en français les termes pauliniens de *vetustas* et *novitas*. Le premier exprime la situation de l'homme non encore

naissance, a donné à l'humanité un principe spirituel; afin que soit abolie la contamination liée à la génération charnelle, il a donné à ceux qu'il fallait régénérer une origine qui n'avait rien à voir avec la semence porteuse de faute¹, à eux dont il est dit que « ni sang ni vouloir de la chair, ni vouloir d'homme, mais Dieu les a engendrés² ». Quelle intelligence pourrait comprendre un tel mystère, quelle langue raconter une telle grâce? L'injustice redevient innocence, et la vieillesse nouveauté³; les étrangers ont part à l'adoption et des gens venus d'ailleurs entrent en possession de l'héritage. A dater de ce moment, des impies deviennent des justes; des avares, des bienfaisants; des débauchés, des hommes chastes; des hommes terrestres, des hommes célestes⁴.

D'où vient un tel changement, sinon de la droite du Très-Haut⁵? C'est que le Fils de Dieu est venu détruire les œuvres du diable⁶; il s'est incorporé à nous et nous a incorporés à lui de telle sorte que la descente de Dieu vers le monde des hommes fût une élévation de l'homme vers le monde de Dieu.

3. Mais dans cette miséricorde de Dieu, bien-aimés, dont nous ne pouvons dire la grandeur selon laquelle elle s'est déployée pour nous, les chrétiens doivent prendre très soigneusement garde de ne pas se laisser reprendre aux pièges du diable et envelopper à nouveau⁷ dans les erreurs auxquelles ils ont renoncé. L'ancien ennemi, en effet, se transfigurant en ange de lumière⁸, ne cesse de tendre partout les rets de ses tromperies et de travailler sans relâche à corrompre de toute manière la foi des croyants. Il sait à qui appliquer le feu de la convoitise, à qui proposer les appâts de la glotonnerie, à qui offrir l'excitation de la luxure, à qui verser le poison de l'envie; il sait qui troubler

racheté par le Christ, donc infecté du vice originel sans rémission possible, le second l'état de l'homme régénéré par le baptême et admis à l'héritage spirituel des enfants de Dieu.

4. Cf. *I Cor.* 15, 49: « Sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem caelestis. »

5. Cf. *Ps.* 76, 11: « Hæc mutatio dexteræ Excelsi. »

6. Cf. *I Jn* 3, 8: « In hoc apparuit Filius Dei ut dissolvat opera diaboli. »

7. Cf. *II Pierre* 2, 20: « His (coinquinationes mundi) rursus implicati superantur. »

8. Cf. *II Cor.* 11, 14.

virus invidiæ ; novit quem mœrore conturbet, quem gaudio fallat, quem metu opprimat, quem admiratione seducat ; omnium discutit consuetudines, ventilat curas, scrutatur affectus ; et ibi causas quærît nocendi, ubi quemque viderit studiosius occupari¹.

Habet etenim multos ex eis quos tenacius obligavit, aptos artibus suis, quorum ad alios decipiendos et ingeniis utatur et linguis. Per istos remedia ægritudinum, indicia futurorum, placationes dæmonum, et depulsiones promittuntur umbrarum. Addunt se et illi, qui totam humanæ vitæ conditionem de stellarum pendere effectibus mentiuntur, et quod est aut divinæ voluntatis, aut nostræ, indeclinabilium dicunt esse fatorum. Quæ tamen, ut cumulatus noceant, spondent posse mutari, si illis quæ adversantur sideribus supplicetur. Unde commentum impium sua ratione destruitur, quia si prædicta non permanent, non sunt fata metuenda ; si permanent, non sunt astra veneranda².

4. De talibus institutis etiam illa generatur impietas, ut sol in inchoatione diurnæ lucis exurgens a quibusdam insipientioribus de locis eminentioribus adoretur ; quod nonnulli etiam Christiani adeo se religiose facere putant, ut priusquam ad beati Petri apostoli basilicam, quæ uni Deo vivo et vero est dedicata, perveniant, superatis gradibus quibus ad suggestum aræ superioris ascenditur, converso corpore ad nascentem se solem reflectant, et curvatis cervicibus, in honorem se splendidi orbis inclinent³.

1. Cette conception très réaliste du rôle du démon dans les tentations et les vices est conforme à la tradition ascétique du christianisme primitif ; on la trouve dans Cassien qui a synthétisé les enseignements des Pères du désert. On sait les liens qui ont uni Cassien et saint Léon. Nous renvoyons à la note 5 du 1^{er} sermon pour le Carême (SC 49, pp. 32-33), où nous avons donné quelques références sur la question du rôle du démon chez saint Léon.

2. Saint Léon vise ici tous les devins, astrologues, adeptes de la magie, *mathematici*, fort consultés dans les milieux romains, où les vieilles supersti-

par la tristesse, qui tromper par la joie, qui abatte par la crainte, qui séduire par la flatterie ; de tous, il examine les habitudes, met à nu les soucis, scrute les affections, et il cherche des occasions de nuire dans les choses dont il voit quelqu'un plus étroitement occupé¹.

Parmi ceux qu'il s'est attachés plus intimement, il en a beaucoup qui sont habiles dans ses artifices et dont il se sert pour en tromper d'autres par leurs inventions et leurs paroles. Ceux-là promettent la guérison des maladies, la lumière sur l'avenir, la faveur des démons, l'expulsion des revenants. Il s'y ajoute ceux qui affirment mensongèrement que toute la vie humaine dépend de l'influence des étoiles et qui attribuent à une inévitable fatalité ce qui est le fait de la volonté de Dieu ou de la nôtre. Pour mettre le comble à leur malice, ils promettent que les circonstances peuvent être modifiées moyennant des supplications aux astres adverses. D'où il suit d'ailleurs que ce mensonge impie se trouve détruit par sa raison même, car, si ce qui a été prédit n'est pas immuable, on ne doit pas craindre la fatalité ; si c'est immuable, on ne doit pas vénérer les astres².

4. De tels principes naît encore une autre impiété : lorsque le soleil se lève aux premières lueurs du jour, certains sont assez insensés pour l'adorer du sommet de lieux plus élevés ; il est même des chrétiens qui estiment agir religieusement en suivant cette pratique, tellement que, avant d'entrer dans la basilique du bienheureux apôtre Pierre, dédiée au seul Dieu vivant et vrai, et après avoir gravi les marches par lesquelles on accède au parvis supérieur, ils se retournent vers le soleil levant, et, courbant la tête, s'inclinent en l'honneur du disque radieux³.

tions conservaient de fortes racines. Saint Augustin s'en était pris souvent à eux, projetant même de leur consacrer un ouvrage, qui ne fut jamais composé (cf. *Epist.* CCXLVI *ad Lampadium*, 3 ; *CSEL* LVII, 585). Il voyait surtout en eux des destructeurs du libre arbitre et ironisait volontiers sur les conséquences pratiques de leur déterminisme astral. Saint Léon, moins préoccupé de ces problèmes que son maître d'Hippone, voit plutôt dans les *mathematici* les adeptes d'une superstition contraire au culte du vrai Dieu.

3. Dans cette pratique condamnée ici par saint Léon comme entachée d'astrolâtrie, G. MARTIMORT discerne le geste de la prière vers l'Orient, habitude antique répandue en dehors de Rome, et que le Pape, ne la comprenant pas, aurait interprétée faussement (*L'Église en prière*, Paris — Tournai 1961,

Quod fieri partim ignorantiae vitio, partim paganitatis spiritu, multum tabescimus et dolemus : quia etsi quidam forte Creatorem potius pulchri luminis quam ipsum lumen, quod est creatura, venerantur, abstinendum tamen est ab ipsa specie hujus officii, quam cum in nostris invenit, qui deorum cultum reliquit, nonne hanc secum partem opinionis vetustae tamquam probabilem retentabit, quam Christianis et impiis viderit esse communem ?

5. Abjiciatur ergo a consuetudine fidelium damnanda perversitas, nec honor uni Deo debitus, eorum ritibus qui creaturis deserviunt, misceatur. Dicit enim Scriptura divina : *Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies*¹. Et beatus Job, *homo sine querela*, ut ait Dominus, *et continens se ab omni re mala*² : *Numquid vidi, inquit, solem cum fulgeret, et lunam incedentem clare, et latatum est cor meum in abscondito, et osculatus sum manum meam : quae est iniquitas maxima, et negatio contra Deum altissimum*³ ? Quid autem est sol, vel quid est luna, nisi visibilis creaturae et corporeae lucis elementa ? quorum unum est majoris claritatis, et aliud minoris est luminis. Sicut enim alia diurna, alia nocturna sunt tempora, ita diversam in luminaribus qualitatem Creator instituit, cum tamen priusquam haec fierent, et dies sine solis officio, et noctes sine lunae ministerio praecessissent.⁴

Sed condebantur ista ad faciendi hominis utilitatem, ut rationale animal nec in distinctione mensium, nec in

p. 158, n. 2). Il semble plutôt que saint Léon l'ait condamnée par crainte d'une mauvaise interprétation, soit de la part de chrétiens peu instruits qui s'y livraient sans la comprendre, soit de la part de témoins païens ; il dit en effet que l'on fait ce geste *partim ignorantiae vitio, partim paganitatis spiritu*. On peut y voir aussi avec assez de vraisemblance le fait de Manichéens, qui, le Pontife le dira clairement à propos du Carême de 444 (4^e sermon pour le Carême, 5 ; SC 49, p. 49), se mêlaient aux assemblées chrétiennes sans pourtant arriver à s'y dissimuler complètement. C'est à leur adresse que saint AUGUSTIN avait écrit : « Ita fit ut ad istum quidem solem dorsum cervicemque curvetis » (*Contra Faustum* XX, 6 ; CSEL XXV, 540). Dans cette hypothèse

Cette manière d'agir, issue en partie de l'ignorance et en partie de l'esprit païen, nous chagrine et nous afflige beaucoup. Même s'il s'en trouve, en effet, certains qui vénèrent le Créateur de cette belle lumière plus que la lumière elle-même, qui est une créature, il faut pourtant s'abstenir de l'apparence même d'un tel hommage ; car si quelqu'un revenu du culte des dieux rencontre cette pratique chez nous, ne va-t-il pas retourner à cette partie de ses anciennes croyances, l'estimant en lui-même probable puisqu'il la verra commune aux chrétiens et aux impies ?

5. Que les fidèles rejettent donc de leurs habitudes cette damnable perversité et se gardent de mêler l'honneur dû à Dieu seul aux rites d'hommes qui sont esclaves des créatures. La sainte Écriture déclare en effet : « C'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras, c'est lui seul que tu serviras¹. » Et le bienheureux Job, cet homme sans reproche, au témoignage du Seigneur, et qui se gardait de tout mal² : « A la vue du soleil dans son éclat, dit-il, de la lune radieuse dans sa course, mon cœur, en secret, s'est-il laissé séduire, pour leur envoyer de la main un baiser ? Ce serait la pire des iniquités et renier le Dieu très-haut³. » Qu'est-ce donc que le soleil, ou qu'est-ce que la lune, sinon des éléments de la création visible et de la lumière corporelle, l'un doué d'une plus grande clarté, et l'autre d'une moindre lumière ? De même que sont différents les temps assignés au jour et ceux assignés à la nuit, ainsi sont diverses les propriétés dont le Créateur a doté les luminaires célestes, encore qu'avant leur création, il y eût déjà des jours sans le secours du soleil et des nuits sans l'aide de la lune⁴.

Mais c'était pour l'utilité de l'homme à venir qu'ils étaient créés, c'était pour permettre à l'animal raisonnable de ne se

le présent sermon serait antérieur à 443, année du retentissant scandale qui mit ces hérétiques en évidence et attira sur eux les foudres de la justice pontificale. — Cf. F. J. DÖLGER, *Sol salutis*, § 1 ; Aschendorff, Münster 1925, qui énumère diverses opinions soutenues à propos du passage qui nous occupe.

1. *Matth.* 4, 10.

2. Cf. *Job* 1, 8.

3. *Ibid.* 31, 27-28.

4. D'après *Gen.* 1, 3, la lumière fut créée en premier lieu, et les astres ne vinrent qu'après (5, 14).

recursu annorum, nec in dinumeratione temporum falleretur¹ : cum per inæqualium horarum impares moras², et dissimilium ortuum signa manifesta, et annos sol concluderet, et menses luna renovaret. Quarto namque, ut legimus, die, dixit Deus : *Fiant luminaria in firmamento cæli, et luceant super terram, et dividant inter diem et noctem, et sint in signa, et tempora, et dies, et annos, et sint in firmamento cæli, ut luceant super terram*³.

6. Expergiscere, o homo⁴, et dignitatem tuæ cognosce naturæ. Recordare te factum ad imaginem Dei ; quæ, etsi in Adam corrupta, in Christo tamen est reformata. Utere quomodo utendum est visibilibus creaturis, sicut uteris terra, mari, cælo, aere, fontibus atque fluminibus ; et quidquid in eis pulchrum atque mirabile est, refer ad laudem et gloriam Conditoris. Noli esse deditus⁵ illi lumini quo volucres et serpentes, quo bestię et pecudes⁶, quo muscæ delectantur et vermes. Lucem corpoream sensu tange corporeo, et toto mentis affectu illud verum lumen amplectere quod *illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum*⁷, et de quo dicit Propheta : *Accedite ad eum, et illuminamini, et vultus vestri non erubescunt*⁸. Si enim templum Dei sumus, et Spiritus Dei habitat in nobis⁹, plus est quod fidelis quisque in suo habet animo, quam quod miratur in cælo.

Non itaque vobis, dilectissimi, hoc aut indicimus, aut suademus, ut despiciatis opera Dei, aut contrarium

1. C'est bien, en effet, d'après *Gen.* 1, 14, le but de la création des luminaires célestes : « Dividant diem ac noctem, et sint in signa et tempora et dies et annos. » Ce texte sera cité en conclusion du paragraphe.

2. Les anciens comptaient le temps de telle manière que le nombre des heures diurnes et celui des heures nocturnes restait constant ; la durée respective des heures, *horæ temporales*, variait par suite selon les saisons. Cf. DAREMBERG et SAGLIO, *Dict. ant. gr. et rom.*, II, p. 171.

3. *Gen.* 1, 14-15.

4. Saint AUGUSTIN, dans son 2^e sermon pour la Nativité (*Sermo CLXXXV*, I ; *PL* 38, 997), a la même apostrophe : « Expergiscere, homo : pro te Deus

tromper ni dans la distinction des mois, ni dans le retour des années, ni dans la mesure des saisons¹ ; car, en passant par la durée variable d'heures inégales² et par les signes incontestables des différents levers de ces astres, d'un côté le soleil pourrait marquer le terme de chaque année et la lune, de l'autre, le renouvellement des mois. Nous lisons, en effet, que Dieu dit, le quatrième jour : « Qu'il y ait des luminaires au firmament du ciel, et qu'ils éclairent la terre et séparent le jour de la nuit ; qu'ils servent de signes pour les temps, les jours et les années ; qu'ils soient au firmament du ciel pour éclairer la terre³. »

6. Réveille-toi donc, ô homme⁴, et reconnais la dignité de ta nature ! souviens-toi que tu as été créé à l'image de Dieu, image qui, bien que corrompue en Adam, a été restaurée dans le Christ ! Use comme il faut en user des créatures visibles, de même que tu uses de la terre, de la mer, du ciel, de l'air, des sources et des fleuves, et tout ce qui s'y trouve de beau et d'admirable, rapporte-le à la louange et à la gloire du Créateur. Ne vas pas te vouer⁵ à cet astre lumineux qui fait la joie des oiseaux et des serpents, des bêtes sauvages et des animaux domestiques⁶, des mouches et des vers. Que tes sens se laissent toucher par la lumière sensible et, de toute l'application de ton esprit, embrasse cette vraie lumière « qui éclaire tout homme venant en ce monde⁷ » et dont le Prophète dit : « Approchez-vous d'elle et vous serez illuminés, et il n'y aura point de honte sur vos visages⁸. » Si, en effet, nous sommes le temple de Dieu, et si l'Esprit de Dieu habite en nous⁹, ce que chaque fidèle porte en son âme a plus de valeur que ce que l'on admire au ciel.

Aussi bien, si nous vous intimons ces ordres ou vous donnons ces conseils, bien-aimés, ce n'est pas pour vous faire mépriser les

factus est homo ! » inspirée peut-être d'*Éphés.* 5, 14 : « Surge qui dormis, et exurge a mortuis, et illuminabit te Christus. »

5. Par une consécration religieuse, comme celles en usage dans les religions astrales.

6. Cf. *Ps.* 148, 10 : « Bestiæ et universa pecora, serpentes et volucres pennatæ. »

7. *Jn* 1, 9.

8. *Ps.* 33, 6.

9. Cf. *I Cor.* 3, 16 : « Templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis. »

aliquid fidei vestræ, in iis quæ Deus bonus bona condidit¹, æstimetis; sed ut omni creaturarum specie, et universo hujus mundi ornatu² rationabiliter et temperanter utamini: *Quæ enim videntur, sicut ait Apostolus, temporalia sunt; quæ autem non videntur æterna sunt*³. Unde quia ad præsentia sumus nati, ad futura autem renati, non temporalibus bonis dediti, sed æternis simus intenti; et ut spem nostram possimus propius intueri, in ipso sacramento Natalis Domini cogitemus quid naturæ nostræ gratia divina contulerit. Audiamus Apostolum dicentem: *Mortui enim estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. Cum autem Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria*⁴; qui vivit et regnat cum Patre et Spiritu sancto per omnia sæcula sæculorum. Amen.

8

(XXVIII)

IN NATIVITATE DOMINI SERMO VIII

I. Cum semper nos, dilectissimi, gaudere in Domino⁵, omnia divina eloquia exhortentur, hodie procul dubio ad spiritalem lætitiâ copiosius incitamus, Nativitatis Dominicæ sacramento nobis clarius coruscante: ut

1. *Gen.* 1, 18: « Et vidis Deus quod esset bonum. »

2. Cf. *ibid.* 2, 1: « Cæli et terra et omnis ornatu eorum. »

3. *I Cor.* 4, 18.

4. *Col.* 3, 3-4. Pour répondre à ceux qui cherchent dans les astres un Dieu à adorer, saint Léon montre que c'est le vrai Dieu qui est descendu vers nous et que, par sa grâce, les privilèges divins sont devenus notre apanage.

5. Saint Léon a sans doute présentes à l'esprit les nombreuses invitations à la joie contenues notamment dans le Nouveau Testament, telles que *Matth.* 3, 12; *Lc* 6, 23; 10, 20; *Rom.* 12, 12; *II Cor.* 6, 10; 13, 11; *Phil.* 2, 18; à, 1; 4, 4; *I Thess.* 5, 16; *I Pierre* 4, 13.

œuvres de Dieu, ou pour que vous pensiez que, dans les choses que le Dieu bon a créées bonnes¹, il puisse y avoir quelque chose de contraire à votre foi; mais c'est pour que vous usiez avec mesure et selon la raison de toute la beauté des créatures et de toute la parure² de ce monde, « car, ainsi que le dit l'Apôtre, les choses visibles n'ont qu'un temps, les invisibles sont éternelles³ ». Nous sommes nés pour la vie présente, mais nous sommes re-nés pour la vie future; ne nous vouons donc pas aux biens qui n'ont qu'un temps, mais appliquons-nous aux éternels; et, afin de pouvoir contempler de plus près l'objet de notre espérance, considérons, dans le mystère même de la nativité du Seigneur, ce que la grâce divine y a conféré à notre nature. Écoutons l'Apôtre nous dire: « Vous êtes morts, et votre vie est désormais cachée avec le Christ en Dieu; quand le Christ sera manifesté, lui qui est votre vie, alors vous aussi vous serez manifestés avec lui dans la gloire⁴ », lui qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. Amen.

8

(XXVIII)

HUITIÈME SERMON
EN LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. L'union des deux natures en Jésus-Christ; comment elle s'est réalisée. — 2. Intimité de cette union. — 3. L'économie divine de notre relèvement. — 4. Énumération des erreurs touchant l'Incarnation. — 5. Erreurs de Nestorius et d'Eutychès. — 6. L'égalité parfaite du Père et du Fils. — 7. Garder la vraie foi.

I. Toutes les paroles divines, bien-aimés, nous exhortent à nous réjouir sans cesse dans le Seigneur⁵; aujourd'hui cependant, avec le mystère de sa nativité qui brille pour nous d'un plus vif éclat, nous voilà indubitablement et abondamment incités à la joie spirituelle; car si nous nous tournons vers cet ineffable

recurrentes ad illam divinæ misericordiæ ineffabilem inclinationem, qua Creator hominum homo fieri dignatus est, in ipsius nos inveniamur natura, quem adoramus in nostra¹. Deus enim Dei Filius, de sempiterno et ingenito Patre unigenitus, sempiternus manens in forma Dei², et incommutabiliter atque intemporaliter habens non aliud esse quam Pater est³, formam servi⁴ sine suæ detrimento majestatis accepit, ut in sua nos proveheret, non se in nostra dejiceret. Unde utrique naturæ in suis proprietatibus permanenti, tanta est unitatis facta communio, ut quidquid ibi est Dei, non sit ab humanitate disjunctum; quidquid autem est hominis, non sit a Deitate divisum.

2. Celebrantes igitur, dilectissimi, natalem diem Domini Salvatoris, partum beatæ Virginis integre cogitemus, ut carni animæque conceptæ virtutem Verbi nullo temporis puncto defuisse credamus, nec prius formatum atque animatum templum corporis Christi⁵, quod sibi superveniens vindicaret habitator⁶, sed per ipsum et in ipso, novo homini datum esse principium: ut in uno Dei atque hominis filio, et sine matre Deitas, et sine patre esset humanitas. Simul enim per Spiritum sanctum fecundata virginitas, sine corruptionis vestigio edidit et sui generis sobolem, et suæ stirpis auctorem. Unde et idem Dominus, sicut evangelista commemorat, quæsivit a Judæis cujus filium Christum Scripturarum auctoritate didicissent; et eisdem respondentibus quod ex David venturus semine traderetur: *Quomodo*, inquit, *illum Dominum suum David in spiritu vocat, dicens:*

1. Cf. l'oraison secrète de la messe de minuit: « Ut in illius inveniamur forma, in quo tecum est nostra substantia. »

2. Cf. *Phil.* 2, 6.

3. Il faut remarquer les mots qu'emploie saint Léon pour qualifier l'être chez le Père et chez le Fils: le Fils a l'être qu'est le Père; celui-ci ne le reçoit

abaissement de la divine miséricorde, par lequel le Créateur des hommes a daigné se faire homme, nous nous découvrons être dans la nature de celui-là même que nous adorons dans la nôtre¹. Dieu, en effet, Fils de Dieu, unique engendré du Père éternel et inengendré, demeurant éternellement dans la condition divine², ayant sans changement possible et sans que le temps n'y puisse rien, de n'être pas autre chose que ce qu'est le Père³, a pris la condition d'esclave⁴ sans aucune atteinte à sa majesté, nous élevant dans son domaine sans déchoir dans le nôtre. De là vient qu'a été réalisée une si parfaite unité entre les deux natures, chacune demeurant en ses propriétés, que rien de ce qui y est de Dieu n'y a été séparé de l'humanité, et que rien de ce qui y est de l'homme n'y a été tenu à part de la divinité.

2. En célébrant l'anniversaire de la naissance de notre Seigneur et Sauveur, bien-aimés, ayons une idée parfaitement juste de l'enfantement de la Sainte Vierge; croyons donc que la puissance du Verbe n'a été à aucun moment absente de la chair et de l'âme qui étaient conçues, et que le temple⁵ du corps du Christ n'a pas été formé ni animé avant que lui-même ne survînt pour en revendiquer la possession et l'habiter⁶; non, c'est par lui et en lui que ce nouvel homme a reçu son commencement; ainsi, dans l'unique Fils de Dieu et de l'homme, se trouvaient la divinité sans que sa mère y ait eu part, et l'humanité sans qu'un père s'en soit mêlé. En effet, la vierge fécondée par l'Esprit-Saint mit au monde, sans trace de corruption, en même temps un fils de sa lignée et l'auteur de sa race. C'est pourquoi le même Seigneur demandant aux Juifs, comme le rapporte l'évangéliste, de qui, au témoignage de l'Écriture, ils avaient appris que le Christ serait fils, ils lui répondirent qu'il devait naître de la race de David. « Comment donc, repartit-il, David parlant sous l'inspiration l'appelle-t-il son Seigneur dans ce texte: Le Sei-

de personne, le possédant lui-même en tant que principe inengendré, mais le communiquant de toute éternité au Fils par une génération éternelle.

4. Cf. *Phil.* 2, 7.

5. Cf. *Jn* 2, 21: « Ille dicebat de templo corporis sui. »

6. Ceci est contre Nestorius; on a déjà vu saint Léon réfuter la même idée au 3^e sermon, 1, ci-dessus (cf. p. 97, n. 3.)

*Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum*¹ ? Nec potuerunt Judæi propositam solvere quæstionem, quia non intelligebant in uno Christo et progeniem Davidicam, et naturam prophetatam esse divinam.

3. Majestas autem Filii Dei æqualis Patri, vestiens se humilitate servili, nec metuebat minui, nec indigebat augeri; ipsumque effectum misericordiæ suæ, quem restitutioni impendebat humanæ, sola exsequi poterat virtute Deitatis; ut creaturam ad imaginem Dei conditam a jugo diri dominatoris erueret. Sed quia non ita in primum hominem diabolus violentus exstiterat, ut eum in partes suas sine liberi arbitrii consensione transferret, sic destruendum peccatum fuerat voluntarium et hostile consilium, ut dono gratiæ non obsesset norma justitiæ. In totius igitur humani generis strage communi, unum solum erat remedium sub divinæ rationis occulto, quod posset subvenire prostratis, si aliquis filiorum Adam originalis prævaricationis alienus atque innocens nasceretur, qui cæteris exemplo prodesset et merito. Sed quia hoc naturalis generatio non sinebat, nec poterat vitiatæ radicis propago esse sine semine, de quo Scriptura dicit : *Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine ? Nonne tu, qui solus es ?*² Dominus David factus est filius David, et de promissi germinis fructu³ proles est orta sine vitio, in unam personam gemina conveniente natura : ut eodem conceptu eodemque partu⁴ gigneretur Dominus

1. *Matth. 22, 43-44.*

2. *Job 14, 4.* On retrouve dans ce passage l'idée, chère à saint Léon, des exigences de la justice auxquelles Dieu lui-même aurait dû se plier vis-à-vis du démon. Cette idée est ici exprimée en des termes particulièrement insistants : « Destruendum fuerat peccatum ; ... unum solum erat remedium... » Nous avons vu, à propos du 2^e sermon (cf. *supra* p. 86, n. 6), que saint Léon n'a certainement pas prétendu limiter la souveraine liberté de Dieu à l'égard du démon ; c'est dans cette perspective qu'il faut prendre ces formules apparemment trop absolues.

gneur a dit à mon Seigneur : Siège à ma droite jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis l'escabeau de tes pieds¹ ? » Les Juifs ne purent résoudre la difficulté proposée, car ils ne comprenaient pas que, dans l'unique Christ, avaient été prophétisées et la descendance de David et la nature divine.

3. La majesté du Fils de Dieu égal au Père, en se revêtant de l'humilité de l'esclave, n'avait ni à craindre d'être diminuée, ni besoin d'être augmentée ; elle aurait pu parvenir, par la seule puissance de sa divinité, au but même cherché par sa miséricorde, qui était le relèvement de l'humanité, et arracher au joug d'un maître féroce la créature faite à l'image de Dieu. Cependant, comme le diable n'avait pas employé la violence avec le premier homme en le faisant changer de parti sans qu'y consentît son libre arbitre, c'est de la même manière que devaient être détruits le péché volontaire et la volonté mauvaise, en sorte que l'exigence de la justice ne mît pas obstacle à l'octroi du pardon. En face de la ruine générale de tout le genre humain, il n'y avait dans les secrets de la divine sagesse qu'un seul remède pour secourir ceux qui gisaient à terre : c'était que naquît un fils d'Adam étranger à la faute originelle et innocent, pouvant aider les autres et par son exemple et par son mérite. Mais cela, la génération selon le mode naturel ne le permettait pas, et la descendance issue d'une souche viciée ne pouvait exister sans cette semence dont l'Écriture dit : « Qui pourra rendre pur ce qui a été conçu d'une semence impure ? N'est-ce pas toi, qui es le seul ? » Le Seigneur de David s'est donc fait fils de David, et, du fruit du germe promis³, a levé un rejeton sans défaut ; les deux natures se sont rencontrées en une seule personne ; par la même conception et le même enfantement⁴ a été engendré notre Seigneur

3. Cf. *Is. 4, 2* : « Erit germen Domini in magnificentia et gloria, et fructus terræ sublimis » ; *Jér. 23, 5* : « Suscitabo David germen justum. » Contrairement au sens obvie de ces textes, saint Léon voit dans le germe promis la lignée de David produisant son fruit, qui est la vierge Marie, mère du Sauveur.

4. « Même conception et même enfantement » ; saint Léon reprend ce qu'il a dit plus haut, à savoir que la divinité du Verbe n'est pas venue occuper une humanité déjà existante ; loin qu'il y ait d'abord conception de l'homme Jésus que serait ensuite venu habiter le Verbe de Dieu, une seule et même conception, un seul et même enfantement ont donné naissance à l'homme-Dieu Jésus-Christ.

noster Jesus Christus, cui et vera inesset Deitas ad miracula operum, et vera humanitas ad tolerantiam passionum.

4. Fides igitur catholica, dilectissimi, oblatrantium¹ hæreticorum spernat errores, qui mundanæ sapientiæ vanitate decepti, a veritatis Evangelio recesserunt, et incarnationem Verbi intelligere non valentes, de causa illuminationis fecerunt sibi materiam cæcitatæ. Nam omnium fere falsa credentium opinionibus, quæ etiam in sancti Spiritus negationem prouunt, retractatis, neminem pene deviasse cognoscimus, nisi qui duarum in Christo naturarum veritatem sub unius personæ confessione non credidit. Alii etenim Domino solam humanitatem, alii solam ascripsere Deitatem². Alii veram quidem in ipso Divinitatem, sed carnem dixerunt fuisse simulatam³. Alii professi sunt veram eum suscepisse carnem, sed Dei Patris non habuisse naturam⁴; et Deitati ejus, quæ erant humanæ substantiæ, deputantes, majorem sibi Deum minoremque finxerunt, cum gradus in vera Divinitate esse non possit: quoniam quidquid Deo minus est, Deus non est. Alii cognoscentes Patris et Filii nullam esse distantiam, quia non poterant unitatem Deitatis intelligere nisi in unitate personæ, eundem asseruerunt esse Patrem quem Filium⁵; ut nasci et nutriri, pati et mori, sepeliri et resurgere, ad eundem pertineret, qui per omnia et hominis personam impleret et Verbi. Quidam putaverunt Dominum Jesum Christum non nostræ substantiæ corpus habuisse, sed ab elementis superioribus ac subtilioribus

1. Saint AUGUSTIN avait déjà comparé les hérétiques à des chiens: « Tu contra ista latras, hæretice! Unde merito dicitur in illa civitate (sc. Ecclesia), quod scriptum est in Apocalypsi, canes foras. Tu contra ista latras. » (*Enarratio in Ps. CXLVII*, 16; *PL*, 37, 1925).

2. Saint LÉON va rappeler d'une façon assez générale les diverses erreurs touchant l'Incarnation, erreurs dont il a déjà fait un exposé plus précis au 4^e sermon, 5 (*supra*, p. 117).

Jésus-Christ, en qui résident la vraie divinité pour accomplir des œuvres admirables, et la vraie humanité pour subir sa Passion.

4. Que la foi catholique, bien-aimés, méprise donc les aboiments et les erreurs des hérétiques¹: trompés par la vaine sagesse du monde, ils ont abandonné la vérité de l'Évangile et, incapables de comprendre l'incarnation du Verbe, ils se sont fait une cause d'aveuglement de ce qui devait les éclairer. Si nous passons en revue à peu près toutes les opinions des fauteurs d'erreurs, qui vont jusqu'à nier l'existence du Saint-Esprit, nous n'en trouvons presque aucun qui ne se soit trompé sans avoir abandonné la croyance en la vérité des deux natures associées en l'unique personne du Christ. Les uns, en effet, ont attribué au Seigneur la seule humanité, d'autres la seule divinité². Certains ont dit qu'il y avait bien en lui la divinité, mais que sa chair n'était qu'une apparence³. D'autres ont reconnu qu'il avait pris une vraie chair, mais sans avoir la nature de Dieu le Père⁴; et, attribuant à la divinité ce qui relève de la nature humaine, ils se sont inventé un Dieu plus grand et un Dieu plus petit, alors qu'il ne peut y avoir de degrés dans la vraie divinité; car tout ce qui est moins que Dieu n'est pas Dieu. D'autres encore, reconnaissant qu'il n'y a pas de distance du Père au Fils, mais ne pouvant concevoir l'unité de divinité que dans l'unité de personne, ont affirmé que le Père était la même personne que le Fils⁵; c'est à lui qu'il a appartenu de naître et de se nourrir, de souffrir et de mourir, d'être enseveli et de ressusciter, à lui qui en tout faisait fonction de personne et de l'homme et du Verbe. Certains ont pensé que le Seigneur Jésus-Christ avait un corps formé non de la substance du nôtre, mais d'éléments supérieurs et plus

3. Il s'agit ici des docètes en général, mais sans doute plus spécialement, dans la pensée de saint LÉON, des Manichéens.

4. Ce sont les Ariens et, plus généralement, toutes les nuances variées d'adoptianistes.

5. On reconnaît ici la position de Sabellius, pour qui les « personnes » n'étaient que des *modes* de manifestation d'une unique personne divine, d'où le nom de *modalisme* donné à cette doctrine. Saint LÉON l'a combattue chez les Priscillianistes d'Espagne (cf. sa *lettre à Turribius*, évêque d'Astorga, *PL* 54, 678 s.). Des disciples de Sabellius, connus sous le nom de Patripassiens, affirmaient, en conséquence, que le Père, personne unique, avait réellement souffert dans l'humanité du Christ.

sumptum¹. Quidam autem æstimaverunt in carne Christi humanam animam non fuisse, sed partes animæ ipsam Verbi implesse Deitatem. Quorum imprudentia in hoc transiit, ut animam quidem fuisse in Domino faterentur, sed eandem dicerent mente caruisse, quia sufficeret homini sola Deitas ad omnia rationis officia. Postremo iidem asserere præsumperunt, partem quamdam Verbi in carnem fuisse conversam, ut in unius dogmatis varietate multiplici, non carnis tantum animæque natura, sed etiam ipsius Verbi solveretur essentia².

5. Multa sunt et alia prodigia falsitatum, quibus enumerandis caritatis vestræ non est fatigandus auditus. Sed post diversas impietates, quæ sibi invicem sunt multiformium blasphemiarum cognatione connexæ, de his potissimum erroribus declinandis observantiam vestræ devotionis admoneo ; quorum unus dudum Nestorio auctore consurgere non impune tentavit, alius nuper pari execratione damnandus, Eutyche assertore prorupit. Nam ille beatam Mariam Virginem hominis tantummodo ausus est prædicare genitricem, ut in conceptu ejus et partu nulla Verbi et carnis facta unitio crederetur : quia Dei Filius non ipse factus sit hominis filius, sed creato homini sola se dignatione sociaverit. Quod catholicæ aures nequaquam tolerare potuerunt, quæ sic Evangelio veritatis imbutæ sunt, ut firmissime noverint nullam esse humano generi spem salutis, nisi ipse esset filius Virginis, qui creator est matris.

Hic autem recentioris sacrilegii profanus assertor, unionem quidem in Christo duarum confessus est naturarum, sed ipsa unitione id dixit effectum, ut ex duabus una remaneret, nullatenus alterius existente substantia, quæ utique finiri, nisi aut consumptione, aut

1. Ce sont encore les Manichéens qui sont visés ici.

subtils¹. Il y en eut pour estimer qu'il n'y avait pas d'âme humaine dans la chair du Christ, mais que la divinité du Verbe jouait elle-même le rôle de l'âme. Leur témérité les amena ensuite à dire qu'il y avait bien une âme dans le Seigneur, mais qu'elle manquait d'intelligence, car la divinité à elle seule suffisait pour remplir dans l'homme toutes les fonctions de la raison. Pour finir, ils ont osé prétendre qu'une partie du Verbe avait été changée en chair ; ainsi, dans la variété multiple d'un seul dogme, ce n'est donc pas seulement la nature de la chair et de l'âme qui est abolie, mais encore l'essence du Verbe lui-même².

5. Il y a encore bien d'autres erreurs monstrueuses, par l'énumération desquelles je ne veux pas fatiguer l'attention de votre charité. Mais, laissant de côté les diverses impiétés qu'unit entre elles la parenté dans leurs blasphèmes multiformes, je demande à votre pieuse obéissance de vous garder surtout de deux erreurs : la première a naguère tenté, non sans être châtiée, de se dresser sous l'impulsion de Nestorius, et la seconde, tout aussi condamnable et exécrationnable, a éclaté à la suite des assertions d'Eutychés. Celui-là, en effet, a osé enseigner que la sainte Vierge Marie était seulement mère d'un homme, en sorte qu'on devrait croire qu'il n'y eut aucune union du Verbe et de la chair dans sa conception et son enfantement ; le Fils de Dieu, en effet, ne se serait pas lui-même fait fils de l'homme, mais aurait seulement daigné s'associer à un homme déjà créé. Cela, les oreilles catholiques n'ont absolument pas pu le supporter ; pénétrées qu'elles sont de la vérité de l'Évangile, elles savent très fermement qu'il n'y a pour l'humanité aucun espoir de salut, si le fils de la Vierge n'est pas en même temps celui qui est le Créateur de sa mère.

L'autre auteur sacrilège d'une plus récente impiété a bien reconnu l'union des deux natures dans le Christ, mais il a dit que l'union même avait eu pour effet de laisser subsister une seule des deux natures, la substance de l'autre cessant totalement d'exister par un anéantissement qui ne pourrait se produire que

2. C'étaient là les positions d'Apollinaire et de ses disciples, dont certains allaient jusqu'aux conséquences extrêmes énoncées par saint Léon et que leur maître n'avait pas professées. Cf. *supra*, p. 117, n. 5, et 153, n. 6.

separatione non posset¹. Hæc vero tam inimica sunt sanæ fidei, ut nequeant recipi sine excidio nominis Christiani. Si enim Verbi incarnatio unio est divinæ humanæque naturæ, sed hoc ipso concursu quod erat geminum, factum est singulare; sola Divinitas ex utero Virginis nata est, et per ludificatoriam speciem sola subiit nutrimenta et incrementa corporea; utque omnes mutabilitates humanæ conditionis omittam, sola Divinitas crucifixa, sola Divinitas mortua, sola Divinitas est sepulta; ut jam secundum talia sentientes sperandæ resurrectionis nulla sit ratio, nec sit *primogenitus ex mortuis*² Christus: quia non fuit qui deberet resuscitari, si non fuisset qui posset occidi.

6. Absint a cordibus vestris, dilectissimi, diabolicarum inspirationum virulenta mendacia, et scientes quod sempiterna Filii Deitas nullo apud Patrem³ crevit augmento, prudenter advertite quod cui naturæ in Adam dictum est, *Terra es, et in terram ibis*⁴, eidem in Christo dicitur, *Sede a dextris meis*⁵. Secundum illam naturam qua Christus æqualis est Patri, numquam inferior fuit Unigenitus sublimitate Genitoris, nec temporalis est ei cum Patre gloria, qui in ipsa Patris est dextera, de qua in Exodo dicitur: *Dextera tua, Domine, glorificata est in virtute*⁶; et in Isaïa: *Domine, quis credidit auditui nostro? et brachium Domini cui revelatum est*⁷?

Assumptus igitur homo in Filium Dei⁸, sic in unitatem personæ Christi ab ipsis corporalibus est receptus

1. Ailleurs, et en particulier dans la *Lettre à Flavien*, (chap. IV) (édit. Silva-Tarouca, 85 s.), et plusieurs fois dans les sermons précédents, saint Léon a insisté sur le fait qu'il n'y a pas eu confusion des deux natures en Jésus-Christ, comme on pouvait l'inférer des affirmations, assez imprécises, d'Eutychès; c'était là, en effet, une troisième manière pour l'une des natures de disparaître dans l'union; plus exactement les deux natures disparaissaient pour produire un *tertium quid*, mélange de Dieu et de la chair, sur lequel l'hérésiarque ne pouvait s'expliquer clairement (cf. HEFELE-LECLERCQ, *Hist. des Conciles*, II, 1).

2. Col. 1, 18.

par destruction ou par séparation¹. Ces affirmations sont si opposées à une foi saine qu'on ne peut les accueillir sans détruire le nom chrétien. Si, en effet, l'incarnation du Verbe est l'union de la nature divine et de la nature humaine, et si, dans cette rencontre, ce qui était double a été réduit à un seul, c'est donc que seule la divinité est née du sein de la Vierge, qu'elle seule a, sous une apparence feinte, pris de la nourriture et grandi corporellement; laissant de côté tous les changements liés à la condition humaine, il faudrait dire que seule la divinité a été crucifiée, seule la divinité est morte, seule la divinité a été ensevelie; pour ceux qui pensent ainsi, il n'y a plus alors de raison d'espérer la résurrection, et le Christ n'est plus « le premier-né d'entre les morts² »; si, en effet, il n'y avait pas d'homme qui pût être tué, il n'y en avait pas non plus qui dût être ressuscité.

6. Loin de vos cœurs, bien-aimés, ces mensonges empoisonnés dont le diable est l'inspirateur! Vous savez que la divinité éternelle du Fils n'a reçu auprès du Père³ aucun accroissement; sachez remarquer que c'est à une seule et même nature qu'il a été dit en Adam: « Tu es terre et tu retourneras à la terre⁴ », et qu'il est dit dans le Christ: « Siège à ma droite⁵ ». Selon la nature en laquelle le Christ est égal au Père, le Fils unique jamais ne fut inférieur à la sublimité du Père, et la gloire qu'il partage avec le Père ne lui est pas donnée seulement pour un temps, à lui qui réside à la droite même du Père, cette droite dont il est dit dans l'Exode: « Ta droite, Seigneur, est glorifiée en force⁶ », et dans Isaïe: « Seigneur, qui croira ce que nous entendons dire? Et le bras du Seigneur, à qui a-t-il été dévoilé⁷? »

L'homme assumé dans le Fils de Dieu⁸ est donc entré en communion avec l'unique personne du Christ dès les débuts de

3. Cf. I Jn 1, 2: « Vitam æternam quæ erat apud Patrem et apparuit nobis. »

4. Gen. 3, 19.

5. Ps. 109, 1.

6. Ex. 15, 6.

7. Is. 53, 1. Saint Léon joue sur le mot *dextera* pour passer du sens de « côté droit » (côté d'honneur) du Ps. 109, à ceux de « gloire » et de « puissance » symbolisés par la main droite ou le bras droit, ces prérogatives d'honneur, de gloire et de puissance étant conférées au Christ.

8. Ce qui précède est dirigé contre tous les tenants de l'adoptianisme, dérivé lui-même de l'Arianisme, pour qui le Christ aurait été élevé par Dieu

exordiis, ut nec sine Deitate conceptus sit, nec sine Deitate editus, nec sine Deitate nutritus. Idem erat in miraculis, idem in contumeliis ; per humanam infirmitatem crucifixus, mortuus et sepultus ; per divinam virtutem die tertia resuscitatus, ascendit ad cælos, consedit ad dexteram Dei Patris, et in natura hominis accepit a Patre quod in natura Deitatis etiam ipse donavit¹.

7. Hæc, dilectissimi, pio corde meditantes, apostolici semper memores estote præcepti, qui universos admonet dicens : *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam, secundum traditionem hominum, et non secundum Christum : quia in ipso inhabitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter, et estis repleti in illo*². Non dixit *spiritualiter*, sed *corporaliter*, ut veram intelligamus substantiam carnis, ubi est plenitudinis Divinitatis inhabitatio corporalis : qua utique tota etiam repletur Ecclesia, quæ inhærens capiti, corpus est Christi : qui vivit et regnat cum Patre et Spiritu sancto Deus in sæcula sæculorum. Amen.

à une dignité éminente, mais ne dépassant pas l'ordre de la créature. Aux yeux de saint Léon, Nestorius se rattachait à ce courant de pensée. Saint Léon suivait en cela Jean Cassien, qui, sur ce point, confondait en une même réprobation Nestoriens et Pélagiens ; mais, peu assuré lui-même dans la doctrine ou dans la terminologie, Cassien faisait remonter au moment de la conception de Jésus dans le sein de Marie ce qu'il reprochait à Nestorius de ne lui avoir reconnu que lors du baptême au Jourdain, à savoir la grâce divine (cf. *De Incarn. Christi*, II, v1 ; *CSEL XVII*, 258-260). C'est aussi de Cassien que vient chez saint Léon l'expression concrète de l'Incarnation *assumptus homo in*

son existence corporelle ; il n'a été ni conçu sans la divinité, ni mis au monde sans la divinité, ni nourri sans la divinité. C'est bien le même qui se trouvait dans les œuvres miraculeuses, et le même dans les humiliations ; crucifié, mort et enseveli selon l'infirmité de son humanité, ressuscité le troisième jour selon la puissance de sa divinité, il est monté au ciel, s'est assis à la droite de Dieu le Père, et a reçu du Père dans sa nature d'homme ce que lui-même avait donné dans sa nature divine¹.

7. Méditez d'un cœur pieux ces vérités, bien-aimés, vous souvenant sans cesse du commandement de l'Apôtre qui adresse cet avertissement à tous les hommes : « Prenez garde que personne ne vous abuse par la philosophie et de vaines tromperies, selon une tradition tout humaine et non selon le Christ ; car en lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité, et vous vous trouvez en lui associés à sa plénitude². » Il n'a pas dit « spirituellement », mais « corporellement », pour que nous comprenions que véritable est la substance de la chair, là où habite corporellement la plénitude de la divinité ; de celle-ci, toute l'Église aussi est remplie, elle qui, tenant à la tête, est le corps du Christ, lequel vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint, Dieu dans les siècles des siècles. Amen.

Filium Dei. CASSIEN disait : « Nasciturus in homine Deus erat » (II, III ; *ibid.* 251) ; « In homine Deus natus est » (VI, XX ; *ibid.* 346). Au 2^e sermon ci-dessus (§ 4), nous avons déjà lu sous la plume de saint Léon une expression analogue : « Virtus inseparabilis a suo homine Deitatis » (*supra* p. 84).

1. La gloire que le Fils incarné reçoit de son Père selon le *Ps.* 109, 1, plus haut cité, il la reçoit en même temps de lui-même en tant que, comme Dieu, il est uni inséparablement au Père.

2. *Col.* 2, 8-9.

9

(XXIX)

IN NATIVITATE DOMINI SERMO IX

1. Excedit quidem, dilectissimi, multumque supereminet humani eloquii facultatem divini operis magnitudo ; et inde oritur difficultas fandi, unde adest ratio non tacendi : quia in Christo Jesu Filio Dei non solum ad divinam essentiam, sed etiam ad humanam spectat naturam, quod dictum est per prophetam : *Generationem ejus quis enarrabit*¹ ? Utramque enim substantiam in unam convenisse personam, nisi fides credat, sermo non explicat² ; et ideo numquam materia deficit laudis, quia numquam sufficit copia laudatoris. Gaudeamus igitur quod ad eloquendum tantum misericordiae sacramentum impares sumus, et cum salutis nostrae altitudinem non valemus explicare, sentiamus nobis bonum esse quod vincimur. Nemo enim ad cognitionem veritatis magis propinquat, quam qui intelligit in rebus divinis, etiamsi multum proficiat, semper sibi superesse quod quærat. Nam qui se ad id in quod tendit pervenisse præsumit, non quæsitâ reperit, sed in inquisitione defecit.

Ne autem infirmitatis nostrae perturbemur angustiis, evangelicæ nos et propheticæ adjuvant voces, quibus ita

1. *Is.* 53, 8.

2. Saint Léon pense peut-être au texte d'*Isaïe* 7, 9, tel qu'il le lisait sans doute, après saint Augustin : « Nisi credideritis, non intelligetis. »

9

(XXIX)

NEUVIÈME SERMON
EN LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Grandeur ineffable de ce mystère ; son actualité permanente grâce aux paroles de l'Écriture. — 2. Le Seigneur, bien que glorifié aujourd'hui dans le ciel, continue à naître pour nous. Le nouveau-né de la crèche est le Seigneur et le fils de David. — 3. Le salut a passé de la Synagogue à l'Église des nations. Les devoirs des fils adoptifs.

1. La grandeur des œuvres divines, bien-aimés, dépasse, il est vrai, et domine de beaucoup les ressources de l'éloquence humaine ; et la difficulté d'en parler surgit de la raison même pour laquelle on ne doit pas les passer sous silence ; dans le Christ Jésus, Fils de Dieu, en effet, ce n'est pas seulement à l'essence divine, mais aussi à la nature humaine que s'applique la parole du prophète : « Qui racontera sa naissance¹ ? » Que deux substances se soient unies en une seule personne, si la foi ne l'admet, le discours ne peut l'expliquer² ; et si la louange jamais ne vient à manquer d'objet, c'est que jamais n'y suffit l'abondance de celui qui la chante. Réjouissons-nous donc de ne pas être à même de parler d'un tel mystère de miséricorde et, nous sentant incapables d'expliquer la sublimité de notre salut, pensons qu'il nous est bon d'être vaincus par notre sujet. Personne, en effet, n'approche autant de la connaissance de la vérité que celui qui comprend que, dans les choses divines, même s'il avance beaucoup, il lui reste toujours quelque chose à chercher. En effet, si quelqu'un pense être arrivé au but vers lequel il tend, ce n'est pas qu'il ait trouvé ce qu'il cherchait, mais c'est qu'il a défailli dans sa recherche.

Cependant, pour que nous ne soyons pas troublés par les difficultés inhérentes à notre condition infirme, les paroles des Évangiles et des Prophètes viennent à notre secours ; elles nous

accendimur et docemur, ut nobis Nativitatem Domini, qua *Verbum caro factum est*, non tam præteritam recolere, quam præsentem videamur inspicere¹. Quod enim pastoribus pro gregum suorum custodia vigilantibus nuntiavit angelus Domini, etiam nostrum implevit auditum; et ideo Dominicis ovibus præsumus, quia verba divinitus edita cordis aure servamus, tamquam et in hodierna festivitate dicatur: *Ecce ego evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo, quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, in civitate David*². Cujus prædicationis summæ exsultatio innumerabilium jungitur angelorum (ut excellentius fieret testimonium, cui militiæ cælestis multitudo concineret) in honorem Dei una benedictione dicentium: *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*³. Dei ergo gloria est ex matre Virgine Christi nascentis infantia⁴, et reparatio humani generis merito in laudem sui refertur auctoris: quia et ipse beatæ Mariæ missus a Deo Gabriel angelus dixerat: *Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi; ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei*⁵. In terra autem illa pax conceditur, quæ homines efficit bonæ voluntatis. Quo enim Spiritu de intemeratæ matris visceribus nascitur Christus, hoc de sanctæ Ecclesiæ utero renascitur christianus, cui vera pax

1. Nous avons déjà trouvé chez saint Léon cette conception, basée sur la foi, que les mystères commémorés sont réellement re-présentés, dans une actualité sacramentelle et efficace; ce sont les paroles de l'Écriture inspirée qui les font ainsi revivre aux yeux de la foi. Cette considération doit préserver les fidèles de la tristesse qui pourrait les troubler en raison de leur condition temporelle. Celle-ci, sans doute, ne leur a pas permis d'être les témoins directs de la naissance du Sauveur; peu importe: que leur foi soit vive, et les paroles divinement inspirées leur permettront de revivre comme présents les événements passés du salut qui ne sont que relativement liés au temps et dont la portée est éternelle.

2. *Lc 2, 10*. Après avoir invité les fidèles qui l'écoutent à entrer dans le mystère par leur foi aux paroles révélées, le Pontife fait retour sur lui-même

échauffent et nous instruisent, en sorte que grâce à elles, il nous semble ne pas tant commémorer un événement passé, la Nativité du Seigneur dans laquelle le Verbe s'est fait chair, que voir celle-ci présente sous nos yeux¹. En effet, ce que l'ange du Seigneur annonça aux bergers qui veillaient à la garde de leurs troupeaux, a aussi rempli nos oreilles; et si nous veillons sur les brebis du Seigneur, c'est que nous gardons dans l'oreille de notre cœur les paroles divinement proférées, comme si c'était encore dans la fête d'aujourd'hui qu'il nous était dit: «Voici, je vous annonce une grande joie, qui sera celle de tout le peuple; aujourd'hui, dans la cité de David, un Sauveur vous est né, qui est le Christ Seigneur².» La jubilation d'anges innombrables vient s'ajouter à la sublimité de cette annonce, afin que soit plus parfait le témoignage rendu unanimement par la multitude de l'armée céleste, qui bénissait Dieu d'une seule voix en disant en son honneur: «Gloire à Dieu au plus haut des cieus et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté³.» La gloire de Dieu, c'est donc l'enfance du Christ naissant d'une mère vierge⁴, et la restauration de l'humanité est rapportée avec raison à la gloire de son Auteur; l'ange Gabriel envoyé par Dieu à la bienheureuse Marie avait dit, en effet, lui aussi: «L'Esprit-Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre; c'est pourquoi ton enfant sera saint et sera appelé Fils de Dieu⁵.» A la terre est accordée cette paix, qui fait les hommes de bonne volonté. L'Esprit, en effet, par qui, du corps de sa mère inviolée, naît le Christ, est aussi celui par qui, des entrailles de la sainte Église, renaît le chrétien, lui pour qui la vraie paix est de ne pas

et se voit veillant comme les bergers sur un troupeau, celui du Seigneur; lui qui reçoit dans un cœur fidèle les paroles annonciatrices du salut, a aussi la grâce de pouvoir garder efficacement les brebis qui lui sont confiées.

3. *Ibid.* 14.

4. Ces mots de saint Léon rappellent l'admirable texte de saint IRÉNÉE: «Gloria Dei vivens homo; vita autem hominis visio Dei» (*Adv. Hæreses*, IV, xx, 7; *PG* 7, 1037). Si l'homme vivant de la vision de Dieu réalise la gloire divine, cela est surtout vrai de l'homme parfait qui est Jésus-Christ, le nouvel Adam, venu restaurer cette gloire parmi les hommes.

5. *Lc* 1, 35.

est, a Dei voluntate non dividi, et in his solis quæ Deus diligit delectari¹.

2. Natalem igitur, dilectissimi, diem Domini celebrantes, qui ex omnibus præteritorum temporum diebus electus est, licet dispensatio actionum corporalium, sicut æterno consilio fuerat præordinata, transierit, totaque Redemptoris humilitas in gloriam paternæ majestatis everta sit, *ut in nomine Jesu omne genu flectatur cælestium, terrestrium, et infernorum, et omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus in gloria est Dei Patris*², indesinenter tamen ipsum partum salutiferæ Virginis adoramus, et illam Verbi et carnis indissolubilem copulam non minus suspicimus in præsepe jacentem, quam in throno paternæ altitudinis considentem. Immutabilis enim Deitas, quamvis intra semetipsam et claritatem suam et potentiam contineret, non ideo tamen non erat inserta nascenti, quia humano aspectui non patebat : ut per veri hominis inusitata primordia ille agnosceretur genitus, qui regis David et Dominus esset et filius³. Ipse enim prophético spiritu cantat, dicens : *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis*⁴. Quo testimonio, sicut Evangelium refert, confutata est impietas Judæorum. Nam cum Jesu interrogante Judæos, cujus filium dicerent Christum, respondissent, *David*, confestim Dominus cæcitatem illorum arguens ait : *Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis*⁵? Interclusistis vobis, o Judæi, intelligentiæ viam, et dum solam naturam carnis aspicitis, tota vos veritatis luce privastis. Exspectantes enim, secundum ves-

1. Saint Léon a développé, dans ces quelques lignes, les deux membres de la citation de Lc 2, 14 : la gloire de Dieu, c'est le Christ qui naît parmi les hommes ; la paix, c'est la volonté bonne rendue aux hommes par la grâce que, dans le baptême, ils reçoivent du même Esprit qui a sanctifié et fécondé Marie.

être séparé de la volonté de Dieu et de trouver ses délices en cela seulement que Dieu aime¹.

2. Nous célébrons donc, bien-aimés, le jour de la naissance du Seigneur, jour choisi entre tous les jours du temps passé. Sans doute le déroulement des faits matériels, tels que les avait prévus la décision éternelle, est maintenant révolu ; l'humilité du Rédempteur a même été entièrement élevée jusqu'à la gloire de la majesté de son Père, « pour que tout, au nom de Jésus, s'agenouille au plus haut des cieux, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue proclame de Jésus qu'il est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père² ». Cependant nous ne cessons pas d'adorer l'enfantement même de la Vierge qui nous apporte le salut, et cette union indissoluble du Verbe et de la chair, nous ne la contemplons pas moins dans la crèche où elle gît que sur le trône sublime de son Père où elle siège. L'immuable divinité, sans doute, conservait en elle-même sa gloire et sa puissance, et pourtant ce n'est pas parce qu'elle n'apparaissait pas aux regards des hommes qu'elle ne se trouvait pas au plus profond du nouveau-né : ainsi, dans les commencements de celui qui était un homme véritable, commencements qui échappaient à la norme commune, on pourrait reconnaître qu'était né celui qui était à la fois le Seigneur et le fils du roi David³. Ce dernier, en effet, avait prophétisé en ces termes : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Siège à ma droite⁴. » Ce témoignage, comme le rapporte l'Évangile, confondit l'impie des Juifs. Car, à l'interrogation de Jésus, leur demandant de qui ils disaient que le Christ fût fils, ils répondirent : « De David » ; aussitôt le Seigneur, s'en prenant à leur aveuglement, leur dit : « Comment donc David, parlant sous l'inspiration, l'appelle-t-il Seigneur dans ce texte : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Siège à ma droite⁵ ? » O Juifs, vous vous êtes fermé les voies de l'intelligence ; en ne regardant que la seule nature charnelle, vous vous êtes privés entièrement de la lumière de la vérité. Vos inventions

2. *Phil.* 2, 10-11.

3. Cf. *Matth.* 22, 45 : « Si David vocat eum Dominum, quomodo filius ejus est ? »

4. *Ps.* 109, 1.

5. *Matth.* 22, 43-44.

træ persuasionis fabulosa figmenta, David filium de sola stirpe corporea, dum spem vestram in homine tantum constituistis¹, Deum Dei Filium repulistis : ut quod nobis profiteri gloriosum est, vobis prodesse non possit. Nam et nos interrogati cujus filius sit Christus, voce Apostoli confitemur quod *factus est ex semine David secundum carnem*² ; et de ipso initio evangelicæ prædicationis instruimur, legentes : *Liber generationis Jesu Christi, filii David*³. Sed ideo a vestra impietate discernimur, quia quem ex progenie David hominem novimus natum, eundem, secundum quod *Verbum caro factum est*, Deum Deo Patri credimus coæternum. Unde si teneres, o Israël, tui nominis dignitatem⁴, et propheticas denuntiationes non obcæcato corde percurreres, Isaïas tibi evangelicam panderet veritatem, et non surdus audires divina inspiratione dicentem : *Ecce Virgo accipiet in utero, et pariet filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum, Nobiscum Deus*⁵. Quem si in tanta proprietate sacri nominis non videbas, in Davidica saltem voce didicisses, ne contra testificationem novi et veteris Testamenti Jesum Christum David filium denegares, quem David Dominum non fateris.

3. Quapropter, dilectissimi, quoniam per ineffabilem gratiam Dei Ecclesia fidelium gentium consecuta est, quod carnalium Judæorum Synagoga non meruit, dicente David : *Notum fecit Dominus salutare suum, in conspectu gentium revelavit justitiam suam*⁶ ; et Isaïa similiter prædicante : *Populus qui sedebat in tenebris vidit*

1. Cf. Jér. 17, 5 : « Maledictus homo qui confidit in homine et ponit carnem brachium suum, et a Domino recedit cor ejus. »

2. Rom. 1, 3.

3. Matth. 1, 1.

4. Suivant une interprétation que saint Léon a reçue de saint Augustin, et que nous retrouverons, Israël signifie « celui qui voit Dieu » ; le cœur des Juifs est aveuglé par l'incrédulité, ils ne savent plus voir Dieu dans les textes

illusoires vous persuadaient de n'attendre dans le fils de David qu'un descendant de sa lignée charnelle, mais ainsi nous n'avez mis votre espérance qu'en l'homme¹ et vous avez rejeté le Dieu fils de Dieu ; ce qu'il nous est glorieux de professer ne peut donc vous être utile. Car lorsqu'on nous demande à nous aussi de qui le Christ est fils, nous déclarons, par la voix de l'Apôtre, qu'il est « issu de la lignée de David selon la chair² » ; et le début même de l'Évangile vient nous instruire, où nous lisons : « Généalogie de Jésus-Christ, fils de David³ ». Mais nous nous séparons de votre impiété en cela que celui-là même que nous savons né homme de la descendance de David, nous le croyons Dieu coéternel à Dieu le Père, selon ces paroles : « Le Verbe s'est fait chair. » Aussi, ô Israël, si tu tenais à la dignité attachée à ton nom⁴, et si tu lisais les annonces prophétiques avec un cœur qui ne fût pas aveuglé, Isaïe te révélerait la vérité de l'Évangile, et tu ne serais pas sourd pour l'entendre te dire sous l'inspiration divine : « Voici, une Vierge concevra et enfantera un fils qu'on appellera Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous⁵. » Si tu ne discernais pas ce Dieu sous une telle appropriation du nom sacré, tu aurais du moins dû l'apprendre dans les paroles de David, afin de ne pas nier, contre le témoignage du nouveau et de l'ancien Testament, que Jésus-Christ est fils de David, lui que tu ne reconnais pas comme Seigneur de David.

3. Aussi, bien-aimés, réjouissons-nous en ce jour de notre salut, puisque, par la grâce ineffable de Dieu, l'Église des nations fidèles a reçu ce que n'a pas mérité de recevoir la Synagogue des Juifs charnels ; David l'avait dit : « Le Seigneur a fait connaître son salut, aux yeux des païens révélé sa justice⁶ » ; Isaïe avait de même proclamé : « Le peuple qui était assis dans les ténèbres a

prophétiques qui l'annonçaient. De l'évêque d'Hippone, citons, entre autres : *Enarr. in Ps. LXXV, 3* : « Interpretatio nominum hebræorum sic nobis traditur : Judæa confessio interpretatur, Israël videns Deum » (PL 36, 959). Saint Léon pourrait aussi se référer à *Is. 48, 1* : « Audite hæc, domus Jacob qui vocamini nomine Israël... » Cette interprétation du nom d'Israël était antérieure à saint Augustin, puisqu'on la trouve déjà chez CLÉMENT D'ALEXANDRIE, qui la tenait lui-même de Philon (*Pédagogue, I, 57, 2* ; cf. éd. Marrou-Harl ; SC 70, p. 213, n. 11).

5. *Is. 7, 14*.

6. *Ps. 97, 12*.

lucem magnam; qui habitabant in regione umbræ mortis, lux orta est eis¹; et iterum: Gentes quæ te non noverunt invocabunt te, et populi qui te nescierunt ad te confugient²: exsulemus in die salutis nostræ, et per novum Testamentum in consortium ejus assumpti, cui dicitur a Patre per Prophetam: *Filius meus es tu, ego hodie genui te. Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ*³, in adoptantis nos misericordia gloriemur: quia, sicut Apostolus ait, *Non accepistis spiritum servitutis iterum in timore, sed accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus, Abba, Pater*⁴. Dignum est enim atque conveniens, ut testantis Patris voluntas ab adoptionis filiis impleatur; et dicente Apostolo, *Si compatimur, et conglorificabimur*⁵, sint humilitatis Christi participes, qui sunt futuri gloriæ cohæredes.

Honoretur in infantia sua Dominus, nec ad Deitatis referantur injuriam exordia et incrementa corporea: quoniam naturæ incommutabili nec addidit aliquid nostra natura, nec minuit; sed qui in similitudine carnis peccati⁶ dignatus est hominibus esse conformis, in unitate Deitatis Patri permanet æqualis; cum quo et Spiritu sancto vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

1. Is. 9, 2.

2. Ibid. 55, 5.

3. Ps. 2, 7-8.

vu une grande lumière; sur ceux qui habitaient le pays de l'ombre de la mort, la lumière a resplendi¹; et encore: « Des nations qui ne te connaissaient pas t'invoqueront, et des peuples qui t'ignoraient accourront vers toi². » Glorifions-nous en la miséricorde de notre Père adoptif, puisqu'une nouvelle Alliance nous fait participer à l'héritage de Celui à qui le Père dit par la bouche du Prophète: « Tu es mon fils, moi, aujourd'hui, je t'ai engendré. Demande, et je te donnerai les nations pour héritage, pour domaine les extrémités de la terre³. » L'Apôtre dit, en effet: « Vous n'avez pas reçu un esprit d'esclaves pour retomber dans la crainte; vous avez reçu un esprit de fils adoptifs qui nous fait nous écrier, Abba! Père⁴! » Il est digne et convenable que les fils adoptifs accomplissent la volonté du Père qui a testé en leur faveur et qu'ils prennent leur part de l'abaissement du Christ, eux qui doivent être cohéritiers de sa gloire, selon la parole de l'Apôtre: « Si nous souffrons avec lui, nous serons aussi glorifiés avec lui⁵. »

Honorons le Seigneur dans son enfance et ne regardons pas sa naissance et ses progrès corporels comme une injure faite à la divinité; notre nature, en effet, n'a rien ajouté à la nature immuable, comme elle ne lui a rien enlevé, mais Celui qui a daigné prendre la condition humaine dans une chair semblable à celle du péché⁶ reste égal à son Père dans l'unité de la divinité; lui qui, avec le Père et l'Esprit-Saint, règne dans les siècles des siècles. Amen.

4. Rom. 8, 15.

5. Ibid., 17.

6. Ibid., 3.

10

(XXX)

IN NATIVITATE DOMINI SERMO X

1. Sæpe, ut nostis, dilectissimi, de excellentia festivitatis hodiernæ officium vobis sermonis salutaris impendimus ; nec ambigimus ita cordibus vestris divinæ pietatis resplenduisse virtutem, ut quod vobis fide est insitum, id sit etiam intelligentia comprehensum. Sed quia Domini Salvatorisque nostri nativitas, non solum secundum deitatem de Patre, sed etiam secundum carnem de matre, ita facultatem humani excedit eloquii, ut merito ad utrumque referatur, quod dictum est : *Generationem ejus quis enarrabit* ?¹ in eo ipso quod digne non potest explicari, semper exuberat ratio disserendi : non quia liberum sit diversa sentire, sed quia dignitati materiæ nulla potest lingua sufficere. Magnitudo igitur sacramenti, in salutem humani generis ante sæcula æterna dispositi², in sæculorum fine reserati³, integritati suæ nec auferri aliquid patitur, nec inferri ; et sicut propria non amittit, ita aliena non recipit. Sed multi opinionum

1. *Is.* 53, 8.2. Cf. *I Cor.* 2, 7 : « Quam prædestinavit Deus ante sæcula » ; *II Tim.* 2, 9 ; *Tite* 1, 2 : « Ante tempora sæcularia ».3. Cf. *I Cor.* 10, 11 : « In quos fines sæculorum devenerunt. »

10

(XXX)

DIXIÈME SERMON
EN LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Difficulté de bien parler d'un tel mystère. — 2. Doctrines erronées touchant l'Incarnation. — 3. La vraie nature humaine du Verbe incarné. — 4. Caractères singuliers de la naissance de Jésus-Christ, comparée à toutes les naissances remarquables de l'Ancien Testament. — 5. L'unité de personne en Jésus-Christ. — 6. Ce n'est que grâce à l'union des deux natures que nous pouvons être sauvés. — 7. Le salut, pour tous les temps, passés et futurs, est dans la vraie foi en l'unique Jésus-Christ, héritier des promesses faites à Abraham.

1. Souvent, vous le savez, bien-aimés, nous nous sommes acquittés envers vous du devoir qui nous incombe de vous donner la parole du salut, en vous parlant de la précellence de la fête d'aujourd'hui ; et nous ne doutons pas que la puissance de la bonté divine n'ait si bien brillé en vos cœurs que votre intelligence n'ait aussi saisi ce que la foi avait planté en vous. Cependant, parce que la naissance de notre Seigneur et Sauveur — non seulement celle qui est du Père selon la divinité, mais même celle qui est de sa mère selon la chair — parce que cette naissance dépasse les possibilités du langage humain, faisant qu'on peut rapporter à l'une et à l'autre cette parole : « Qui racontera sa naissance¹ ? », pour ce motif même qu'on ne peut en disserter dignement, les raisons d'en parler se multiplient sans fin. Non qu'on soit libre d'en avoir des opinions variées, mais parce qu'à la dignité du sujet nulle langue ne peut suffire. La grandeur de ce mystère, qui était arrêté de toute éternité² pour le salut de l'humanité et a été dévoilé à la fin des siècles³, ne souffre ni qu'on ôte ni qu'on ajoute quoi que ce soit à son intégrité ; pas plus qu'il ne perd ce qui lui est propre, il n'accueille ce qui lui viendrait d'ailleurs ; mais beaucoup, s'attachant à leurs propres idées et

suarum sequaces, et quod nondum intellexerant, paratiores docere quam discere, sicut ait Apostolus, *circa fidem naufragaverunt*¹; quorum pravas compugnantesque sententias brevi significatione perstringam: ut errorum tenebris a veritatis luce discretis, et religiose honorentur beneficia divina, et scienter caveantur humana mendacia.

2. Quidam enim ex documentis nativitatis Domini nostri Jesu Christi quæ eum verum hominis filium demonstrabant, nihil ipsum amplius quam hominis filium crediderunt, non putantes ipsi ascribendam esse deitatem, quem et primordia infantia, et incrementa corporea, et passionum usque ad crucem mortemque conditio, non dissimilem cæteris mortalibus approbassent. Alii vero virtutum admiratione permoti, et originis novitatem, et dictorum factorumque potentiam, ad divinam intelligentes pertinere naturam, nihil illi putaverunt nostræ inesse substantiæ totumque illud quod corporeæ fuit actionis et formæ, aut de sublimioris generis prodiisse materia, aut simulatam carnis speciem habuisse, ut videntium et tangentium sensus ludificatoria imagine fallerentur. Fuit autem in quibusdam errantibus etiam illa persuasio, qua conarentur asserere ex ipsa Verbi substantia quiddam in carnem fuisse conversum, natumque Jesum ex Maria Virgine, nihil maternæ habuisse naturæ; sed et quod erat Deus, et quod erat homo, utrumque ad id pertinuisse, quod Verbum est²: ut scilicet in Christo et per diversitatem substantiæ falsa fuerit humanitas, et per defectum mutabilitatis non vera divinitas³.

1. *I Tim.* 1, 19.

2. Il faut, croyons-nous, comprendre ces mots dans le sens que, pour les tenants de l'opinion visée, le Verbe serait le seul principe et de la divinité du Christ, que le Verbe possède par nature, et de son humanité, que le Verbe acquerrait non en se l'associant par l'incarnation, mais en se transformant en chair selon une partie (*quiddam*) de lui-même.

plus prompts à enseigner ce qu'ils n'ont pas encore compris qu'à s'en instruire, beaucoup, selon le mot de l'Apôtre, « ont fait naufrage dans la foi¹ ». Je voudrais ramasser en une brève analyse leurs opinions perverses et contradictoires, afin que, une fois les ténèbres de l'erreur séparées de la lumière de la vérité, vous soyez à même d'honorer religieusement les bienfaits de Dieu et d'éviter en connaissance de cause les mensonges des hommes.

2. Certains, partant des marques extérieures de la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ, marques qui le montraient comme un vrai fils d'homme, n'ont pas cru qu'il fût davantage qu'un fils d'homme; ils n'ont pas pensé devoir attribuer la divinité à celui-là même dont ils avaient constaté la similitude avec le reste des mortels et dans les premiers moments de son enfance et dans sa croissance corporelle et dans sa condition souffrante jusqu'à la croix et à la mort. D'autres, par contre, émerveillés à la vue de ses œuvres de puissance et comprenant que la nouveauté de sa naissance et le pouvoir de ses paroles et de ses actes relevaient de la nature divine, ont pensé qu'il n'y avait en lui rien de notre substance; tout ce qui fut activité et condition corporelle, ou bien aurait eu, selon eux, son principe dans une matière d'une nature plus haute, ou bien n'aurait eu qu'une fausse apparence de chair, si bien que les sens de ceux qui le voyaient et le touchaient étaient en fait le jouet d'une image trompeuse. Enfin certains hérétiques sont arrivés à cette persuasion de prétendre démontrer que, de la substance même du Verbe, quelque chose avait été changé en chair et que Jésus né de la Vierge Marie ne tenait rien de la nature de sa mère; mais qu'il fût Dieu et qu'il fût homme, l'une et l'autre chose relevaient de ce qu'il est le Verbe²; en sorte que, dans le Christ, par suite de la différence de substance, fausse aurait été l'humanité, et, par suite de l'imperfection d'une nature changeante, fausse aurait été la divinité³.

3. Saint Léon vient, une fois de plus, de résumer, en les schématisant, les erreurs doctrinales touchant l'Incarnation, erreurs qui vont d'un extrême à l'autre, tandis que la vérité catholique tient une position de juste milieu. Les premiers hérétiques visés sont Arius et ses disciples, adoptianistes de toutes

3. Has ergo, dilectissimi, aliasque impietates diabolica inspiratione conceptas, et in multorum noxam per vasa perditionis effusas¹, olim catholica fides, cujus Deus et magister est et auxiliator, obtrivit, exhortante et instruente nos Spiritu sancto per legis testificationem, per vaticinia prophetarum, et per evangelicam tubam apostolicamque doctrinam², ut constanter intelligenterque credamus quia, sicut ait beatus Joannes, *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis*³. In nobis utique, quos sibi Verbi divinitas coaptavit, cujus caro de utero Virginis sumpta nos sumus. Quæ si de nostra, id est vere humana, non esset, Verbum caro factum non habitasset in nobis. In nobis autem habitavit, quia naturam nostri corporis suam fecit, ædificante sibi Sapientia domum⁴, non de quacumque materia, sed de substantia proprie nostra, cujus assumptio est manifestata, cum dictum est : *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis*⁵.

Huic autem sacratissimæ prædicationi etiam beati Pauli apostoli doctrina concordat, dicentis : *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam*

nuances, parmi lesquels, nous l'avons vu, saint Léon place Nestorius : ils ne voient en Jésus qu'une créature ; ensuite sont désignés les docètes — auxquels se rattachent, dans cet ordre d'idées, les Manichéens —, Sabellius et les modalistes : pour eux, la divinité n'a revêtu en Jésus qu'un semblant d'humanité ; entre ces deux tendances, Apollinaire a tenté un essai maladroit de conciliation en faisant entrer la divinité dans la chair par une sorte de mélange entraînant la confusion des caractères propres à chaque nature ; Eutychés s'apparentait à cet esprit. Ces doctrines aberrantes évacuaient soit la nature, soit le surnaturel, et, de toutes façons, le mystère de l'union de Dieu avec l'homme. Saint Léon va montrer que le réalisme de la doctrine catholique, en maintenant celui-ci, sauvegarde l'intégrité des composants de l'union et laisse intacte la transcendance divine. De ces erreurs, saint Léon avait déjà donné la liste au 4^e Sermon, 5 (*supra* p. 117 s.). Dresser des catalogues d'hérésies était d'ailleurs, dans la littérature patristique, un genre littéraire. Saint JUSTIN avait, le premier, composé un *Syntagma* qui est perdu, mais qui servit de modèle aux hérésiologues postérieurs, parmi lesquels il faut citer saint Irénée, saint Hippolyte, saint Augustin (*De Hæresibus ad Quodvultdeum*, P L 42, 21-50), Théodoret, et surtout saint Épiphane (*Panarion*, P G 41-42), dont l'ouvrage monumental passe en revue quatre-vingts hérésies.

3. Ces affirmations impies, bien-aimés, et d'autres encore, conçues sous l'inspiration du diable et répandues pour la perte de beaucoup par des hommes instruments de perdition¹, la foi catholique, autrefois, les a anéanties, elle qui a Dieu pour maître et pour appui ; l'Esprit-Saint, par le témoignage de la Loi, par les oracles des prophètes, par la proclamation de l'Évangile et par l'enseignement des apôtres², nous exhorte et nous apprend à croire avec fermeté et intelligence que, comme le dit saint Jean, « le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous³ ». Oui, parmi nous, car la divinité du Verbe nous a unis à lui, et nous sommes sa chair qu'il a prise du sein de la Vierge. Si sa chair n'était pas la nôtre, c'est-à-dire vraiment humaine, le Verbe fait chair n'aurait pas habité parmi nous. Mais il a habité parmi nous, car il a fait sienne la nature de notre corps, la Sagesse se construisant une maison⁴ faite non d'une matière quelconque, mais d'une substance qui est proprement la nôtre, et dont l'assomption est indiquée clairement par les mots : « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous⁵ ».

A cette sainte proclamation, l'enseignement de l'apôtre saint Paul fait écho en ces termes : « Prenez garde que personne ne vous abuse par la philosophie et par de vaines tromperies, selon une

1. Ces « vasa perditionis » sont le contraire du « vas electionis » des *Actes* 9, 15. L'image contenue dans les mots « per vasa perditionis effusas » n'a pu être rendue qu'imparfaitement en français, où le double sens du mot latin *vas* n'a pas d'équivalent.

2. La Loi, les Prophètes, l'Évangile et les Apôtres constituent l'ensemble de la Parole divine transmise par la tradition.

3. *Jn* 1, 14.

4. Cf. *Prov.* 9, 1. Nous avons vu que saint Léon cite volontiers ce texte contre Nestorius qui en abusait dans un sens adoptionniste.

5. Saint Léon, dans la ligne exacte de saint Paul, souligne fortement l'insertion du Verbe de Dieu dans notre nature humaine. Celle-ci n'est pas pour lui une abstraction, mais il la conçoit comme une entité partagée par de multiples individus et possédant de ce fait une existence réelle ; c'est d'elle que le Christ est devenu le chef, du fait de la naissance singulière par laquelle il est venu l'assumer ; et saint Léon, pour exprimer que nous partageons maintenant cette même nature avec lui, dit que nous sommes « sa chair », voulant marquer par ce mot, partie prise pour le tout, le réalisme de l'Incarnation. Cf. G. HUDON, *op. cit.*, ch. II, 2 : *L'humanité universelle restaurée à l'image de Dieu*, p. 55 s.

*secundum traditionem hominum, secundum elementa mundi, et non secundum Christum: quia in ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter, et estis repleti in illo*¹. Totum igitur corpus implet tota divinitas; et sicut nihil deest illius majestatis, cujus habitatione repletur habitaculum, sic nihil deest corporis, quod non suo habitatore sit plenum². Quod autem dictum est, *Et estis repleti in illo*, nostra utique est significata natura, ad quos illa repletio non pertineret, nisi Dei Verbum nostri sibi generis et animam et corpus unisset.

4. Agnoscendum sane, dilectissimi, et toto corde est confitendum, quod hæc generatio³ qua et Verbum et caro, id est Deus et homo, unus Dei Filius unusque Christus efficitur, supra omnem originem humanæ creationis excellit. Nec enim aut Adæ de limo terræ formatio⁴, aut Evæ de viri carne plasmatio⁵, aut cæterorum hominum de utriusque sexus permixtione conditio, Jesu Christi potest ortui comparari. Genuit Abraham senex divinæ promissionis hæredem, et transgressa fecunditatis annos sterilis Sara concepit⁶. Jacob dilectus est a Deo, antequam natus⁷, et præveniente gratia voluntarias actiones ab hispida congeniti fratris asperitate⁸ discretus. Jeremiæ dicitur: *Priusquam te formarem in utero, novi te; et antequam exires de vulva, sanctificavi te*⁹. Anna diu fecunditatis¹⁰ aliena, Samuelem prophetam, quem Deo offerret, enixa est, ut et partu clara esset et voto. Zacharias sacerdos de Elizabeth sterili sanctam suscepit prolem¹¹, et præcursor Christi futurus Joannes,

1. Col. 2, 8-10.

2. C'est encore l'erreur nestorienne qui est visée ici, erreur déjà rencontrée et réfutée au 8^e Sermon, 3 (cf. supra p. 167, n. 4).

3. Le mot *generatio* qui revient ici fait écho à la citation d'Isaïe 53, 8 faite au début du sermon: « Generationem ejus quis enarrabit? » Saint Léon va montrer que cette naissance est absolument unique, en la comparant aux naissances illustres de l'Ancien Testament.

tradition tout humaine, selon les éléments du monde, et non selon le Christ; car en lui habite corporellement toute la plénitude de la Divinité et vous vous trouvez en lui associés à cette plénitude.¹ » Toute la Divinité remplit donc tout le corps; et, de même que rien ne manque de cette majesté, qui, en l'habitant, remplit ce qui lui sert d'habitable, ainsi il n'est rien dans le corps qui ne soit rempli par celui qui l'habite². Quant aux mots: « Et vous vous trouvez en lui associés à cette plénitude », ils signifient en vérité notre nature; car cette plénitude ne nous concernerait pas si le Verbe de Dieu n'avait pas pris pour se les unir le corps et l'âme propres à notre race.

4. Reconnaissons-le donc sans réserve, bien-aimés, et confessions-le de tout notre cœur, cette génération³ par laquelle le Verbe et la chair, c'est-à-dire Dieu et l'homme, deviennent un seul fils de Dieu et un seul Christ, l'emporte en excellence sur toute origine et création humaine. Ni la formation d'Adam à partir de la glaise du sol⁴, ni la création d'Ève à partir de la chair d'Adam⁵, ni la mise au monde des autres hommes par l'union des sexes, ne peuvent se comparer à la venue de Jésus-Christ. Abraham engendra dans sa vieillesse un héritier de la promesse divine, et Anne la stérile conçut, bien qu'ayant dépassé l'âge de la fécondité⁶. Jacob fut aimé de Dieu avant que d'être né⁷ et, la grâce divine prévenant ses actions personnelles, il fut distingué de son frère jumeau rude et velu⁸. Il fut dit à Jérémie: « Avant de te former au ventre maternel, je t'ai connu; avant que tu sois sorti du sein, je t'ai consacré⁹. » Anne, longtemps inféconde, mit au monde le prophète Samuel qu'elle offrit à Dieu¹⁰, devenant ainsi célèbre et par son enfantement et par son vœu. Le prêtre Zacharie eut une sainte descendance d'Élisabeth la stérile¹¹, et

4. Cf. Gen. 1, 7: « Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ. »

5. Cf. *ibid.* 1, 21-22.

6. Cf. *ibid.* 21, 2.

7. Cf. Mal. 1, 2-3; Rom. 9, 13: « Jacob dilexi, Esau autem odio habui. »

8. Cf. Gen. 27, 11: « Nosti quod Esau frater meus homo pilosus sit. »

9. Jér. 1, 5.

10. Cf. I Sam. 1, 11-20.

11. Cf. Lc 1, 24.

spiritum propheticum intra viscera matris accepit¹, et nondum editus puer, genitricem Domini signo clausæ exultationis ostendit². Magna hæc omnia, et divinorum operum sunt plena miraculis; sed hoc ipso moderatius stupenda, quo plura. Nativitas autem Domini nostri Jesu Christi omnem intelligentiam superat, et cuncta exempla transcendit; nec potest ulli esse comparabilis, quæ est inter omnia singularis. Electæ Virgini, olimque de semine Abrahæ ac de radice Jesse per propheticas voces et per mystica signa promissæ, denuntiatur ab archangelo sine damno pudoris beata fecunditas³, sacram virginitatem nec conceptu violatura nec partu. Superveniente quippe in eam Spiritu sancto, et Altissimi obumbrante virtute⁴, incommutabile Dei Verbum de incontaminato corpore habitum sibi humanæ carnis assumpsit: quæ et nullum contagium de concupiscentia carnis traheret, et nihil eorum quæ ad animæ corporisque naturam pertinent, non haberet.

5. Recedant itaque procul, atque in tenebras suas eant hæreticarum monstra opinionum, et insanarum sacrilegia falsitatum; nos exultans in laudem Dei cælestium multitudo⁵, et instructi ab angelis docuere pastores; ut cognitis naturæ utriusque documentis, et Verbum in Christo homine, et Christum hominem adoremus in Verbo. Nam si, ut Apostolus ait, *qui adhæret Domino, unus spiritus est*⁶, quanto magis Verbum caro factum unus est Christus⁷? ubi nihil est alterius naturæ, quod non sit utriusque.

1. Cf. *ibid.* 15.

2. Cf. *ibid.* 41.

3. Cf. *ibid.* 45: « Et beata quæ credidisti. »

4. Cf. *ibid.* 35.

5. Cf. *ibid.* 2, 13: « Multitudo militiæ cælestis laudantium Deum. »

6. *I Cor.* 6, 17.

7. Le raisonnement de saint Léon paraît être le suivant: l'union entre le Seigneur et l'âme fidèle produit entre eux l'unité d'esprit; si une telle union

Jean, précurseur du Christ à venir, reçut l'esprit prophétique dans les entrailles de sa mère¹; avant même que de naître, et tout enfermé qu'il fût dans le sein maternel, il désigna par un tressaillement secret et significatif la mère du Seigneur². Ce sont là des choses grandes et remplies de prodiges propres aux œuvres divines, mais on s'en étonnera d'autant plus modérément qu'elles sont plus nombreuses. La naissance de notre Seigneur Jésus-Christ, par contre, dépasse toute intelligence et transcende tous les exemples qu'on pourrait prendre; elle ne peut être comparée à aucun, étant unique entre tous. A une Vierge choisie, qu'autrefois la voix des prophètes et des symboles voilés avaient promise de la race d'Abraham et de la souche de Jessé, un archange annonce une bienheureuse fécondité³, qui n'entraînera aucun dommage pour son intégrité virginale, car ni la conception ni l'enfantement ne porteront atteinte à sa virginité consacrée. L'Esprit-Saint, en effet, venant en elle et la puissance du Très-Haut la couvrant de son ombre⁴, l'immuable Verbe de Dieu prit de son corps immaculé le vêtement de sa chair humaine, chair qui n'aurait aucune souillure venue de la concupiscentie charnelle, et à laquelle pourtant rien de ce qui constitue la nature de l'âme et du corps ne serait étranger.

5. Qu'ils s'écartent donc loin de nous, et qu'ils rentrent dans leurs ténèbres, ces monstres que sont les inventions des hérétiques et les tromperies folles et sacrilèges. Pour nous, nos maîtres sont la foule des esprits célestes louant Dieu dans la joie⁵, et les bergers que vinrent instruire les anges; ayant ainsi reconnu les marques visibles de la double nature, nous adorons en conséquence et le Verbe dans le Christ homme, et le Christ homme dans le Verbe. Car si, selon le mot de l'Apôtre, « celui qui s'unit au Seigneur n'est avec lui qu'un seul esprit⁶ », comment à plus forte raison le Verbe fait chair ne sera-t-il pas un seul Christ⁷? En lui, en effet, rien n'existe qui appartienne à l'une des natures sans appartenir aux deux à la fois.

se réalise dans le domaine spirituel, combien plus se réalisera-t-elle dans le domaine charnel pour faire du Verbe et de notre nature corporelle un unique composé, participant également des deux. Saint Léon va développer cela en montrant à l'œuvre l'activité des deux composants.

Non ergo infirmemur in consilio misericordiæ Dei, quæ nos et innocentia reformat et vitæ; nec quia in Salvatore nostro manifesta cognoscimus geminæ signa naturæ, aut in gloria Dei de veritate carnis, aut in humilitate hominis de Deitatis majestate dubitemus. Idem est in forma Dei, qui formam suscepit servi¹. Idem est incorporeus manens, et corpus assumens. Idem est in sua virtute inviolabilis, et in nostra infirmitate passibilis. Idem est a paterno non divisus throno, et ab impiis crucifixus in ligno. Idem est super cælorum altitudines victor mortis ascendens, et usque ad consummationem sæculi² universam Ecclesiam non relinquens. Idem postremo est, qui in eadem, qua ascendit, carne venturus, sicut iudicium sustinuit impiorum, ita iudicaturus est de omnium actione mortalium. Unde ne plurimis testimoniis immoremur, unum sufficit ex Evangelio beati Joannis adhiberi, quo ipse Dominus noster dicit: *Amen, amen dico vobis, quia venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei; et qui audierint, vivent. Sicut enim Pater habet vitam in semetipso, sic dedit et Filio vitam habere in semetipso; et potestatem dedit ei iudicium facere, quia filius hominis est*³.

Ergo sub una sententia ostendit quia idem Filius Dei atque filius hominis est. Unde apparet quemadmodum Christum Dominum in unitate personæ credere debeamus, qui cum sit Filius Dei, per quem facti sumus, etiam filius hominis per assumptionem carnis est factus, ut moreretur, sicut ait Apostolus, *propter delicta nostra, et resurgeret propter justificationem nostram*⁴.

6. Hæc confessio, dilectissimi, nullas metuit contradictiones, nullis cedit erroribus. Agnoscimus enim

1. Cf. Phil. 2, 6-7.
2. Matth. 28, 20.

Ne nous laissons donc pas troubler par le dessein de la miséricorde de Dieu qui nous réforme pour nous donner et l'innocence et la vie; puisque nous reconnaissons dans notre Sauveur les caractères évidents de sa double nature, ne doutons ni de la vérité de sa chair dans sa gloire divine ni de la majesté de sa divinité dans son abaissement humain. C'est le même qui est dans la condition divine et qui a pris la condition d'esclave¹. C'est le même qui demeure incorporel et assume un corps. C'est le même qui est inviolable en sa puissance et passible en notre faiblesse. C'est le même qui ne s'éloigne pas du trône de son Père, et que les impies crucifient sur le bois. C'est le même qui s'élève, vainqueur de la mort, au delà des hauteurs des cieus, et qui reste avec l'Église universelle jusqu'à la fin du monde². C'est le même enfin qui, revenant dans cette chair en laquelle il s'est élevé, jugera les actions de tous les mortels, comme il s'est soumis au jugement des impies. Et, pour ne pas nous attarder à de multiples témoignages, qu'il nous suffise d'invoquer seulement celui-ci, tiré de l'évangile de saint Jean, où notre Seigneur lui-même dit: « En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure vient, et nous y sommes, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu et ceux qui l'auront entendue vivront. Comme le Père, en effet, dispose de la vie, ainsi a-t-il donné au Fils d'en disposer lui aussi: et il l'a constitué souverain juge, parce qu'il est le Fils de l'homme³. »

Dans une seule phrase, il montre donc que le même est Fils de Dieu et Fils de l'homme. Ainsi voyons-nous comment nous devons croire au Christ Seigneur dans l'unité de sa personne; alors qu'il est le fils de Dieu par qui nous avons été faits, il s'est fait aussi fils de l'homme en prenant notre chair, afin de mourir, comme le dit l'Apôtre, « pour nos péchés » et de ressusciter « pour notre justification⁴ ».

6. Cette profession de foi, bien-aimés, ne redoute aucune contradiction, ne se dérobe devant aucune erreur. Par elle, en effet, nous reconnaissons la miséricorde de Dieu, promise dès le

3. Jn 5, 25-26.
4. Rom. 4, 25.

miser ricordiam Dei ab initio promissam, et ante sæcula præparatam, per quam solam resolvi captivitatis humanæ vincula potuerunt, quibus primum hominem omnemque ejus posteritatem malesuadus peccati auctor obstrinxerat, et propaginem dedititiam originali sibi præjudicio¹ vindicabat. Quia igitur justificandis hominibus hoc principaliter opitulatur, quod Unigenitus Dei etiam filius hominis esse dignatus est, ut ὁμοσιος² Patri Deus id est unius substantiæ, idem homo verus et secundum carnem matri consubstantialis existeret; utroque gaudemus, quia non nisi utroque salvamur: in nullo dividentes visibilem ab invisibili, corporeum ab incorporeo, passibilem ab impassibili, palpabilem ab impalpabili, formam servi a forma Dei; quia etsi unum manet ab æternitate, aliud cœpit a tempore; quæ tamen in unitatem conveniunt, nec separationem possunt habere, nec finem; dum exaltans et exaltatus, glorificans et glorificatus, ita sibimet inhæserunt, ut sive in omnipotentia, sive in contumelia, nec divina in Christo careant humanis, nec humana divinis.

7. Hoc credentes, dilectissimi, veri Christiani sumus, veri Israelitæ³, et in consortium filiorum Dei veraciter adoptati: quia et omnes sancti qui Salvatoris nostri

1. Le mot *præjudicium*, emprunté au langage du droit, désigne une décision rendue en première instance, donc susceptible de réforme, dans le cas présent la condamnation portée contre nos premiers parents; sa révision est intervenue grâce à notre rédemption opérée par le Christ. Le mot se retrouvera au 18^e sermon sur la Passion (cf. SC 74, p. 113, n. 2).

2. C'est à dessein que saint Léon a employé ici — seul exemple dans les *Sermons* — le mot grec objet de tant de controverses au temps de la crise arienne; il a sans doute jugé que ce mot, défini comme de foi dans le symbole de Nicée, exprimait mieux que tout autre la parfaite unité d'essence du Père et du Fils; il faut, croyons-nous, le conserver tel quel dans la traduction française. A remarquer qu'il ne l'a utilisé que pour traduire la consubstantialité des deux premières Personnes, alors qu'il a employé le mot *consubstantialis* pour l'unité de nature humaine entre le Christ et sa mère. Au contraire CASSIEN, dans son traité *De Incarnatione Christi* dont, nous l'avons dit, saint Léon s'est inspiré, avait écrit: «*Secundum divinitatem homouosios Patri, secundum carnem autem homouosios matri fuit*» (VI, XIII; CSEL XVII, 340-341); dans l'usage du mot grec, cet auteur n'est d'ailleurs pas aussi discret

commencement et préparée avant les siècles; seule, cette miséricorde pouvait affranchir l'humanité captive des liens par lesquels l'auteur du péché, ce mauvais conseiller, avait enchaîné le premier homme et toute sa postérité, et dont il tirait argument pour revendiquer comme sienne, en vertu d'un premier arrêt rendu à l'origine¹, cette descendance qui s'était donnée à lui. Le secours essentiel qui est accordé aux hommes pour leur justification, c'est donc que le Fils unique de Dieu ait daigné être aussi Fils de l'homme, en sorte que celui qui est Dieu, *homouosios*² à son Père, c'est-à-dire consubstantiel à lui, a aussi été un homme véritable et consubstantiel à sa mère selon la chair. Réjouissons-nous donc de ces deux natures en lui, car ce n'est que par les deux que nous sommes sauvés; ne séparons en aucune manière la nature visible de celle qui est invisible, celle qui est corporelle de l'incorporelle, celle qui est passible de l'impassible, celle que l'on peut toucher de celle qui ne peut l'être, la condition d'esclave de la condition divine; en effet, bien que l'une existe, immuable depuis toujours, tandis que l'autre a commencé dans le temps, elles ne peuvent cependant plus subir, depuis leur union, ni séparation ni fin; celle qui élève et celle qui est élevée, celle qui glorifie et celle qui reçoit la gloire se sont attachées l'une à l'autre à un tel point que, dans l'exercice de la toute-puissance comme dans l'acceptation des opprobres, ce qui est divin dans le Christ n'était pas séparé de ce qui est humain, pas plus que ce qui est humain ne l'était de ce qui est divin.

7. C'est en croyant cela, bien-aimés, que nous sommes de vrais chrétiens, de vrais Israélites³ adoptés d'une authentique adoption pour partager le sort des enfants de Dieu; tous les Saints

que saint Léon; rien que dans le court chapitre dont nous venons de citer une phrase, il l'a utilisé sept fois; il est vrai que son traité a peut-être été écrit d'abord en grec, et traduit ensuite en latin.

3. Cf. *Jn* 1, 47. Ce que Jésus disait de Nathanaël s'entend spirituellement de tous les chrétiens, l'Église issue de la gentilité ayant pris la succession selon l'esprit de l'Israël charnel déchu de ses privilèges en raison de son infidélité. C'est ce que saint Léon va développer dans la conclusion de son sermon. Entre les saints du judaïsme et ceux de l'Église chrétienne, le lien et la continuité sont assurés par une foi unique. Saint Léon reprendra cette idée, en la développant davantage, au 12^e sermon sur la Passion (cf. SC 74, p. 79, n. 2).

tempora præcesserunt, per hanc fidem justificati, et per hoc sacramentum Christi sunt corpus effecti, expectantes universalem credentium redemptionem in semine Abrahæ, de quo dicit Apostolus : *Abrahæ dictæ sunt repromissiones, et semini ejus. Non dicit, Et seminibus, quasi in multis, sed quasi in uno, Et semini tuo, qui est Christus*¹. Propter quod Matthæus evangelista, ut promissionem ad Abraham factam ostenderet in Christo esse completam, generationum ordinem percurrit², et in quo omnibus gentibus disposita fuisset benedictio, demonstravit. Lucas quoque evangelista ab ipso Domini ortu seriem generis sui sursum versus retexit³, ut etiam illa sæcula quæ diluvium prævenerant, et huic sacramento doceret fuisse connexa, omnesque ab initio successionum gradus, ad eum in quo uno erat salus omnium, tetendisse.

Non ergo dubitandum est quia præter Christum non est aliud nomen sub cælo datum hominibus, in quo nos oporteat salvos fieri⁴, qui cum Patre et Spiritu sancto æqualis in Trinitate vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

1. *Gal.* 3, 16.

2. Cf. *Matth.* 1, 1-16.

qui ont vécu avant l'époque de notre Sauveur ont été justifiés par cette foi, et sont devenus le corps du Christ grâce à ce mystère, dans l'attente de la rédemption universelle des croyants en la descendance d'Abraham ; de cette descendance, l'Apôtre dit : « C'est à Abraham que les promesses furent faites et à sa descendance. L'Écriture ne dit pas : et à ses descendants, comme s'il s'agissait de plusieurs ; elle n'en désigne qu'un : et à ta descendance, c'est-à-dire le Christ¹. » C'est pourquoi l'évangéliste Matthieu, voulant marquer que la promesse faite à Abraham a été accomplie dans le Christ, a passé en revue sa généalogie² et a montré ainsi celui en qui reposait la bénédiction prévue pour tous les peuples. L'évangéliste Luc, lui aussi, partant de la naissance du Seigneur, a remonté, mais en sens inverse, la série de ses ancêtres³, pour enseigner que même les siècles d'avant le déluge se rattachaient à ce mystère, et que toutes les étapes qui se sont succédées depuis l'origine conduisaient, degrés par degrés, jusqu'à celui-là en qui seul était le salut de tous.

Il n'y a donc pas à en douter, « il n'est pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, par lequel il nous faille être sauvés⁴ », que celui du Christ, qui avec le Père et l'Esprit-Saint, vit et règne en l'égalité de la Trinité dans les siècles des siècles. Amen.

3. Cf. *Lc* 3, 23-38.

4. *Actes* 4, 12.

11

(XCVI)

SERMO SIVE TRACTATUS
CONTRA HÆRESIM EUTYCHIS

habitus Romæ
in Basilica Sanctæ Anastasiæ¹

1. Sicut peritorum, dilectissimi, prudentiumque medicorum est, passiones infirmitatis humanæ remediis prævenire, et quemadmodum saluti contraria declinentur ostendere, ita pastoralis officii est, ne Dominico gregi hæretica malignitas noceat, providere, et qualiter luporum et latronum improbitas sit cavenda demonstrare : quia numquam potuit hæretica impietas sic latere ut non a sanctis patribus nostris et semper deprehensa sit et jure damnata.

Sollicitudinem itaque nostram, quam dilectioni vestræ impendimus, latere non potuit, quosdam Ægyptios, præcipue negotiatores², ad Urbem venisse, eaque quæ Alexandriæ scelestæ ab hæreticis sunt admissa, defendere, asserentes solam deitatis in Christo fuisse naturam, nec carnis humanæ, quam sumpsit ex beata Maria Virgine,

1. Le titre de *tractatus* fut souvent donné aux sermons dans l'antiquité chrétienne. (Cf. G. BARDY, « Tractare, tractatus » dans *Rech. Sc. Rel.*, 1946, pp. 211-235). Ainsi les sermons de saint Augustin sur l'évangile de saint Jean sont appelés *Tractatus in Joannem*, etc. Parmi les sermons de saint Léon, celui-ci est le seul qui ait été appelé ainsi. Il présente d'ailleurs des caractères un peu particuliers ; il est relativement court et les développements dogmatiques n'y occupent qu'une place assez restreinte. Notons la mention de la basilique de sainte Anastasie, où se célébrait la messe de l'Aurore.

2. On saisit ici un des modes de transmission des idées dans l'Antiquité. Les échanges commerciaux entre l'Orient et l'Occident fournissaient l'occa-

11

(XCVI)

SERMON OU TRAITÉ
CONTRE L'HÉRÉSIE D'EUTYCHÈS

prononcé à Rome
en la Basilique de Sainte-Anastasie¹

SOMMAIRE. — 1. Dénonciation des propagateurs de l'hérésie à Rome, et mise en garde contre eux. — 2. L'existence des deux natures en Jésus-Christ. — 3. Excommunication des fauteurs d'erreur et exhortation à persévérer dans la vraie foi.

1. Bien-aimés, le devoir des médecins compétents et avisés est de prévenir par des remèdes les maladies auxquelles est exposée l'infirmité humaine, et d'indiquer les moyens d'éviter ce qui nuit à la santé ; de la même manière notre ministère pastoral doit veiller à ce que la perversité de l'hérésie ne nuise pas au troupeau du Seigneur, et montrer de quelle façon il faut se garder de la fourberie des loups et des voleurs. Jamais, en effet, l'impiété des hérétiques n'a pu si bien se cacher qu'elle n'ait pas été toujours découverte par nos saints Pères et justement condamnée.

C'est ainsi qu'il n'a pu échapper à notre sollicitude, toute dévouée à votre charité, que des Égyptiens, principalement des marchands², étaient arrivés dans la Ville et défendaient des idées criminellement introduites à Alexandrie par des hérétiques qui prétendent que le Christ n'aurait eu que la nature divine, et que la chair prise par lui de la bienheureuse Vierge Marie n'aurait eu

sion de véhiculer par la même occasion les théories nouvelles dont la diffusion se faisait ainsi au niveau du peuple sans que les dirigeants s'en aperçoivent aussitôt. Pendant tout le haut moyen-âge, les marchands orientaux, les « Syriens », comme on les appelait, joueront un rôle important dans les échanges culturels. Cf. DE LASTEYRIE-AUBERT, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, Paris 1929, p. 752.

habuisse penitus veritatem : quæ impietas, et falsum hominem, et Deum dicit esse passibilem¹. Quod quo audeant animo quove consilio dubitare non possumus : quia enim ipsi a veritate Evangelii recesserunt et mendacia diaboli sunt secuti, alios quoque volunt socios suæ perditionis efficere.

Et ideo paterna vos et fraterna sollicitudine commo-nemus ut inimicos catholicæ fidei, hostes Ecclesiæ, incarnationis Dominicæ negatores, et instituto a sanctis apostolis Symbolo² repugnantes, in nullum recipiatis consensionis affectum, dicente Apostolo : *Hæreticum hominem post unam et secundam correptionem devita, sciens quia qui hujusmodi est, subversus est, et delinquit proprio judicio condemnatus*³.

2. Propria enim pertinacia perit, et sua a Christo discedit insania, qui eam impietatem per quam ante se multos scit periisse sectatur, et religiosum sibi atque catholicum putat id quod sanctorum Patrum judicio et in Photini perfidia, et in Manichæi dementia, et in Apollinaris insania⁴, constat esse damnatum : ut adhuc quasi

1. Conséquences logiques de la position doctrinale d'Eutychès, qui n'ad-mettait qu'une seule nature en Jésus-Christ ; cette nature ne pouvant être que divine, la nature humaine disparaissait par absorption ou par mélange, ce qui en paraissait dans le Christ ne pouvait être que simulé, et c'était la nature divine qui subissait les souffrances de la passion.

2. C'est à dessein que saint Léon insiste ici sur l'origine qu'il croyait apos-tolique du symbole dit des Apôtres ; les partisans d'Eutychès ne le connais-saient pas ou ne voulaient pas le connaître ; il n'y avait pour eux que le Sym-bole de Nicée, confirmé à Ephèse en 431 ; celui-ci mettant en grand relief les prérogatives divines du Christ, ils en tiraient argument pour minimiser sa nature humaine. Ce n'est qu'au cours de la controverse eutychiennne que saint Léon se rendit compte qu'ils ignoraient la version du symbole utilisée à Rome et met-taient en avant celui de Nicée auquel, proclamaient-ils sans cesse, il n'est permis de rien changer. Dès lors il adopta la même position qu'eux, afin de les combattre sur leur propre terrain. Entre sa *Lettre à Flavien* de janv. 449 (*Epist.* XXVIII, 1 ; *PL* 54, 757) et celle à l'empereur Léon d'août 458 (*Epist.* CLXV, 3 ; *ibid.* 1159), il y a cette différence que, dans la première, saint Léon invoque le « symbole des Apôtres », tandis que, dans la seconde, il ne met en avant que le « symbole de Nicée » ; on peut comparer de même deux

aucune réalité ; c'est là une doctrine impie qui dit qu'en Jésus l'homme est faux et Dieu est passible¹. Sur l'esprit ou le dessein qui anime leur audace, nous ne pouvons avoir aucune hésitation : après s'être éloignés eux-mêmes de la vérité de l'Évangile, et s'être attachés aux mensonges du diable, ils veulent faire aussi des autres des compagnons de leur perdition.

Dans notre sollicitude paternelle et fraternelle à la fois, nous vous exhortons donc à refuser toute affection et tout accord de pensée à ces adversaires de la foi catholique, à ces ennemis de l'Église, à ces négateurs de l'Incarnation du Seigneur, et à ces hommes qui sont en opposition avec le symbole établi par les saints Apôtres². L'Apôtre dit, en effet : « Quant à l'hérétique, après un premier et un second avertissement, évite-le. Un tel individu, tu le sais, est un dévoyé et un pécheur qui se condamne lui-même³. »

2. Celui qui adhère à cette doctrine impie, alors qu'il sait qu'elle en a fait périr un grand nombre avant lui, qui tient pour religieux et catholique ce que le jugement des saints Pères a de toute évidence condamné, soit dans la doctrine perfide de Photin, soit dans les folles assertions de Mani, soit dans les dogmes insensés d'Apollinaire⁴, celui-là se perd par sa propre obsti-

lettres plus rapprochées dans le temps, sa *lettre XLV* à l'impératrice Pul-chérie, 2, du 13 oct. 449, où il écrit : « Sacramentis Ecclesiæ et ipsi Symbolo ab apostolis instituto præjudicare non posse » (*ibid.* 833), et sa *lettre LIV* à l'empereur Théodose, du 25 décembre suivant, où l'expression a fait place à celle-ci : « Venerandi Patres, quondam apud Nicæam congregati, secundum fidem Symboli credendum et confitendum sacratissima auctoritate sanxerunt » (*ibid.* 856). Peut-on déduire de ces constatations que le sermon qui nous occupe est à placer avant la seconde de ces dates ? Il est vrai qu'il y parle non à des Orientaux, mais à des Romains, chez qui le symbole des Apôtres était accepté. — Cf. sur la question du Symbole, A. LAURAS, « Saint Léon le Grand et la Tradition », dans *Rech. Sc. Rel.* 1960, 1-2, p. 181, n. 82 ; l'auteur renvoie à DE GHELLINCK, *Patristique et Moyen Age I. Les recherches sur les origines du Symbole des Apôtres*, Bruxelles — Paris 1949. Cf. aussi P. BENOIT, « Les origines du Symbole des Apôtres dans le Nouveau Testament », dans *Exégèse et Théologie* II, Paris 1961, pp. 193-211.

3. *Tite* 3, 10-11.

4. On retrouve ici, mais spécifiées par des noms, les trois catégories gé-nérales que saint Léon a dressées dans le sermon précédent (§ 2), des erreurs touchant l'Incarnation. Photin, évêque de Sirmium (milieu du IV^e siècle) représente la première. Disciple de Marcel d'Ancyre, il se rattache à Sabel-lius pour sa doctrine trinitaire. Pour lui, le Christ n'est qu'un homme, et le

novæ et necdum damnatæ in perniciem animarum suarum consentiant pravitati, qui incarnationis Dominicæ denegant sacramentum Quasi aliud tota evangelica lectione doceamur quam hoc uno divinæ misericordiæ sacramento humanum genus in iis qui credunt esse salvatum¹ : quod unigenitus Dei Filius, æqualis per omnia Patri, nostræ assumptione substantiæ, manens quod erat, dignatus est esse quod non erat, verus scilicet homo, verus Deus, qui absque cujusquam sorde peccati, integram sibi nostram perfectamque naturam veritate et carnis et animæ univit et intra uterum beatæ Virginis matris Spiritus sancti virtute conceptus, nec editionem partus, nec primordia fastidivit infantia² : ut Verbum Dei Patris humanam sibi inesse substantiam, et deitatis potentia, et carnis infirmitate loqueretur, de corpore habens corporeas actiones, et spirituales de deitate virtutes.

Humanum quippe est esurire, et sitire, et dormire ; humanum est metuere, flere, tristari ; humanum denique est crucifigi, mori, atque sepeliri : sed divinum est super mare ambulare, aquas in vina convertere, mortuos suscitare, mundum propria morte tremefacere, et cum vivificata super omnem cælorum altitudinem carne conscendere : ut qui hoc credunt, dubitare non possint quid humanitati ascribere, quid debeant assignare deitati : quoniam in utroque unus est Christus, qui et Deitatis suæ poten-

Verbe n'a pas eu de subsistance personnelle avant de descendre en lui. Saint AUGUSTIN disait de ses disciples : « Photiniani qui principium Filio Dei ex utero Virginis tribuunt, nec volunt credere quod et antea fuerit » (*Ep. CXLVII = Liber de videndo Deo*, VII ; *CSEL XLIV*, 292). Saint Léon parle de sa *perfidia*, dans le sens d'un refus de croire semblable à celui des « perfidi Judæi » ; d'autres Pères ont parlé dans le même sens de la « perfidie arienne » ou de la « perfidie de Nestorius » (cf. E. PETERSON, « *Perfidia Judaica* », dans *Ephem. liturg.* 1936, p. 304-305). La seconde espèce d'erreur visée par saint Léon est représentée par les Manichéens. On sait que, pour leur prophète Mani, né en Babylonie vers 215, semble-t-il, et mort vers 276, le dualisme est le dogme principal ; la matière étant essentiellement mauvaise, la chair du

nation et se sépare du Christ par son manque de jugement ; ceux qui nient le mystère de l'Incarnation du Seigneur embrassent ainsi, pour la perte de leur âme, une abomination, comme si elle était toute nouvelle et pas encore condamnée. Comme si tout l'Évangile nous enseignait autre chose que le salut du genre humain en ceux qui croient¹ par ce seul mystère de la divine miséricorde, mystère selon lequel le Fils unique de Dieu, égal en tout au Père, a assumé notre nature, et, tout en restant ce qu'il était, a daigné être ce qu'il n'était pas, un homme véritable ; lui, vrai Dieu, sans contracter la souillure d'aucun péché, s'est uni, dans la vérité de la chair et de l'âme, notre nature entière et parfaite ; conçu par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de la sainte Vierge sa mère, il ne s'est laissé rebuter ni par une naissance selon la chair ni par les débuts du premier âge² ; le Verbe de Dieu le Père proclame donc, et par la puissance de sa divinité, et par la faiblesse de sa chair, que la nature humaine lui est unie ; c'est parce qu'il possède un corps qu'il accomplit des actions corporelles, et parce qu'il possède la divinité qu'il manifeste les signes de sa puissance spirituelle.

Il est d'un homme d'avoir faim, d'avoir soif, de dormir ; d'un homme de craindre, de pleurer, d'être triste ; d'un homme enfin d'être crucifié, de mourir, d'être enseveli ; mais il est d'un Dieu de marcher sur la mer, de changer l'eau en vin, de ressusciter les morts, de faire trembler le monde en mourant lui-même, de s'élever plus haut que tous les cieus avec sa chair rendue à la vie. Ceux qui croient tout cela savent, sans aucun doute possible, ce qu'ils doivent mettre au compte de l'humanité, ce qu'ils doivent attribuer à la divinité, car, dans l'une et l'autre il n'y a qu'un

Christ n'a pu être réelle, ses souffrances ont été simulées, etc. Ces assertions sur le Christ faisant partie d'un système gnostique extrêmement touffu, on comprend que saint Léon ait parlé ici de la *dementia* de Mani. Enfin Apollinaire, traité d'*insanus*, a professé la troisième catégorie d'erreur, à savoir l'unification des natures dans le Christ, par disparition, absorption ou mélange de la seconde lors de l'Incarnation.

1. Cf. *Rom.* 1, 16 : « In salutem omni credenti. »

2. Saint AUGUSTIN avait dit de même : « Qui sumere non abhorruit nostra primordia » (*Serm.* CLXXXIV, 3 ; *PL* 38, 997).

tiam non amisit, et veritatem perfecti hominis nascendo suscepit.

3. Hos ergo, dilectissimi, de quibus loquimur, tamquam venenum mortiferum¹ fugite, execramini, declinate, et ab eorum colloquiis, si increpati a vobis corrigi noluerint, abstinete : quoniam, sicut scriptum est, *Sermo eorum serpit ut cancer*². Justo enim iudicio ab Ecclesiæ unitate rejectis nulla est tribuenda communio, quam non nostris odiis, sed suis sceleribus perdiderunt.

Vos ergo, dilecti Deo³ et apostolico testimonio comprobati, quibus beatus apostolus Paulus doctor gentium dicit : *Quoniam fides vestra annuntiat in universo mundo*⁴, custodite in vobis quod tantum prædicatorem agnoscitis sensisse de vobis. Nemo vestrum efficiatur hujus laudis alienus, ut quos per tot sæcula docente Spiritu sancto hæresis nulla violavit, ne Eutylianæ quidem impietatis possint maculare contagia.

Confidimus autem quod protectio Dei corda vestra fidemque custodiat : ut cui hactenus fideliter obedistis⁵, in æternum perseverante catholicæ fidei observantia placeatis, per Christum Dominum nostrum, Amen.

1. Cf. Jacques 3, 8 : « (Lingua) plena veneno mortifero. »

2. II Tim. 2, 17.

seul Christ, qui n'a pas perdu la puissance de sa divinité et qui, en naissant, a vraiment pris la nature humaine dans son intégrité.

3. Ceux dont nous parlons, bien-aimés, fuyez-les donc comme un poison mortel¹, maudissez-les, détournes-vous d'eux, et si, repris par vous, ils ne veulent pas s'amender, abstenez-vous de leur parler, car, selon l'Écriture, « leur parole étend ses ravages comme la gangrène² ». A ceux qui, par un juste jugement, ont été rejetés de l'unité ecclésiastique, il ne faut, en effet, accorder aucune communion ; ce n'est pas notre haine, mais ce sont leurs crimes qui la leur ont fait perdre.

Mais vous que Dieu chérit³ et en faveur de qui un Apôtre a témoigné, vous de qui saint Paul, Apôtre et docteur des nations, a dit « qu'on publie votre foi dans le monde entier⁴ », gardez en vous les sentiments que vous savez vous avoir été attribués par un tel héraut. Que personne parmi vous ne se rende étranger à une telle louange ; alors qu'au cours de tant de siècles, nulle hérésie, grâce à l'enseignement de l'Esprit-Saint, n'a pu vous entamer, que ce ne soit pas l'impiété d'Eutychès qui réussisse à vous souiller de sa contagion.

Mais nous avons confiance que la protection de Dieu gardera vos cœurs et votre foi ; vous lui avez obéi fidèlement jusqu'ici⁵, vous lui plairez pour l'éternité en persévérant dans l'observance de la foi catholique, par le Christ notre Seigneur. Amen.

3. Cf. Rom. 1, 7 : « Omnibus qui sunt Romæ, dilectis Dei... »

4. *Ibid.*, 8.

5. Cf. *ibid.*, 16, 19 : « Vestra enim obedientia in omnem locum divulgata est. »

12

(XXXI)

IN SOLEMNITATE EPIPHANIÆ DOMINI
NOSTRI JESU CHRISTI SERMO I

1. Celebrato proxime die quo intemerata virginitas humani generis edidit Salvatorem¹, Epiphaniæ nobis, dilectissimi, veneranda festivitas dat perseverantiam gaudiorum, ut inter cognatarum solemnitarum vicina sacramenta, exsultationis vigor et fervor fidei non tepescat.

Ad omnium enim hominum spectat salutem, quod infantia Mediatoris Dei et hominum² jam universo declarabatur mundo, cum adhuc exiguo detineretur oppidulo. Quamvis enim Israeliticam gentem, et ipsius gentis unam familiam delegisset, de qua naturam universæ humanitatis³ assumeret, noluit tamen intra maternæ habitationis angustias ortus sui latere primordia; sed mox ab omnibus voluit agnosci, qui dignatus est pro omnibus nasci.

Tribus igitur magis in regione Orientis stella novæ claritatis apparuit, quæ illustrior cæteris pulchriorque

1. Le *communicantes* de Noël, qui vient du Sacramentaire Gélasien, s'exprime dans les mêmes termes : « Communicantes et diem sacratissimum celebrantes, quo beatæ Mariæ intemerata virginitas huic mundo edidit Salvatorem... » Mgr Callewaert voyait dans ce texte la main même de l'auteur de notre sermon (cf. « Saint Léon, le *communicantes* et le *nobis quoque peccatoribus* » dans *Sacris Eruditi* 1948, p. 134 s.). D'autres formulaires du *Communicantes* sont-ils à attribuer à saint Léon ? Dom B. CAPELLE l'a pensé pour ceux de l'Ascension et de la Pentecôte qui ont passé, un peu modifiés, du Sacramentaire de Vérone dans notre Missel romain (cf. *Travaux liturgiques de doctrine et d'histoire* II, Louvain 1962, p. 72 s., 270-271).

2. Cf. *I Tim.* 2, 5 : « Unus enim Deus, unus et mediator Dei et hominum homo Christus Jesus. »

12

(XXXI)

PREMIER SERMON
EN LA SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE
DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE. — 1. Pourquoi et comment le Sauveur enfant se fit connaître aux mages. — 2. Inutile fureur d'Hérode; foi et piété des mages. — 3. Massacre des Innocents; exhortation morale.

1. Alors que nous venons à peine de célébrer le jour où la Vierge sans tache a mis au monde le Sauveur du genre humain¹, la fête de l'Épiphanie se présente, bien-aimés, à notre vénération pour prolonger notre joie; ainsi les mystères si rapprochés de solennités liées entre elles ne laissent s'attêdir ni la force de notre enthousiasme ni la ferveur de notre foi.

Que l'enfance de celui qui est le médiateur entre Dieu et les hommes² ait été manifestée au monde entier alors qu'il était encore caché dans une infime bourgade, c'est là une chose qui intéresse le salut de tous les hommes. Sans doute avait-il choisi la nation israélite et une famille de cette même nation pour y prendre la nature commune à toute l'humanité³; pourtant il ne voulut pas que les prémices de sa venue demeuraissent cachées dans les étroites limites de la maison maternelle; il voulut au contraire se faire aussitôt connaître de tous, lui qui daignait naître pour tous.

Une étoile d'un éclat insolite apparut donc à trois mages dans le pays de l'Orient, étoile plus brillante et plus belle que les

3. « Naturam universæ humanitatis ». G. HUDON souligne avec raison l'importance de cette expression par laquelle saint Léon désigne la nature humaine que la seconde Personne divine a assumée : commune à toute l'humanité, cette nature n'est pas abstraite et sans caractère individuel, mais bien concrète en l'homme Jésus, qui la partage avec tous les hommes qu'il vient sauver et qui leur est « consubstantielle » (cf. *op. cit.*, p. 66 s.). Saint Léon se rattache à la conception platonicienne de la nature, commune aux Pères grecs; cf. MALEVEZ : « L'Église dans le Christ », dans *Rech. Sc. rel.*, 1935, pp. 257-291; 418-440. Cf. *supra*, p. 191, n. 5.

sideribus, facile in se intuentium oculos animosque converteret : ut confestim adverteretur non esse otiosum, quod tam insolitum videbatur. Dedit ergo aspicientibus intellectum, qui præstitit signum ; et quod fecit intelligi, fecit inquiri, et se inveniendum obtulit inquisitus ¹.

2. Sequuntur tres viri superni luminis ductum, et prævii fulgoris indicium intenta contemplatione comitantes, ad agnitionem veritatis gratiæ splendore ducuntur, qui humano sensu significatum sibi regis ortum æstimaverunt in civitate regia esse quærendum. Sed qui servi susceperat formam ², et non judicare venerat ³, sed judicari, Bethleem prælegit nativitati, Jerosolymam passioni ⁴.

Herodes vero audiens Judæorum principem natum, successorem suspicatus expavit ; et molitus necem salutis auctori, falsum spondit obsequium. Quam felix foret, si magorum imitaretur fidem, et converteret ad religionem quod disponebat ad fraudem ! O cæca stultæ æmulationis impietas, quæ perturbandum putas divinum tuo furore consilium ! Dominus mundi temporale non quærit regnum, qui præstat æternum ⁵. Quid incommutabilem dispositarum rerum ordinem vertere, et aliorum facinus præoccupare conaris ? Mors Christi non est temporis tui. Ante condendum est Evangelium, ante prædicandum est Dei regnum, ante sanitates donandæ, ante sunt facienda miracula ⁶. Cur, quod alieni futurum est operis, tui vis

1. C'est l'éternelle démarche de l'amour divin qui est ici décrite en ses trois phases : l'attention éveillée, le désir suscité, enfin l'attente comblée.

2. Cf. *Phil.* 2, 7.

3. Cf. *Jn* 12, 47 : « Non veni ut judicem mundum, sed ut salvificem mundum. »

4. Cf. *Lc* 13, 33 : « Non capit prophetam perire extra Jerusalem. »

5. La même idée se trouve exprimée dans une hymne de Sedulius, contemporain de saint Léon :

autres astres, et qui attira facilement à elle les yeux et les cœurs de ceux qui la contemplaient ; on pouvait ainsi comprendre que n'était pas purement gratuit ce que l'on voyait de si insolite. Celui qui accordait ce signe à ces observateurs du ciel leur en donna donc aussi l'intelligence ; ce qu'il fit comprendre, il le fit chercher, et une fois cherché, il se laissa trouver ¹.

2. Les trois hommes se laissent conduire par la lumière d'en-haut et s'attachent, en le contemplant sans faiblir, à l'éclat de l'astre qui les précède et leur sert de guide ; ainsi sont-ils amenés par le resplendissement de la grâce jusqu'à la connaissance de la vérité, eux qui, selon le bon sens, avaient jugé devoir chercher dans une cité royale la naissance d'un roi qui leur avait été révélée par ce signe. Mais celui qui avait pris la condition d'esclave ², et ne venait pas pour juger ³, mais pour être jugé, choisit Bethléem pour sa naissance, Jérusalem pour sa Passion ⁴.

Hérode, à l'annonce qu'un prince des Juifs était né, s' alarma, soupçonnant un successeur ; tout en machinant l'assassinat de l'auteur du salut, il promit hypocritement son concours. Heureux eût-il été, s'il avait imité la foi des mages et s'il avait mis au service de la religion les plans qu'il élaborait au service de la ruse ! O aveugle impiété d'une stupide jalousie, tu penses pouvoir, par ta fureur, bouleverser le dessein divin ! Le Seigneur du monde ne recherche pas un pouvoir temporel, lui qui donne l'éternel ⁵. Pourquoi t'efforces-tu de changer l'ordre immuable des dispositions providentielles, et de prévenir le crime que d'autres commettront ? Ton temps ne verra pas la mort du Christ. D'abord l'Évangile doit être fondé, d'abord le royaume de Dieu doit être prêché, d'abord des malades doivent recevoir leur guérison, d'abord des miracles doivent être accomplis ⁶. Pourquoi

« Hostis Herodes impie,
Christum venire quid times ?
Non eripit mortalia
Qui regna dat cælestia. »

(*Hymnus II* ; *CSEL* X, 164.)

Cette hymne figure au bréviaire pour les vêpres de la fête de l'Épiphanie, telle quelle au bréviaire monastique, dans une version remaniée au XVI^e siècle, par souci de purisme, au bréviaire romain.

6. Cf. *Lc* 13, 32 : « Ecce ejicio dæmonia et sanitates perficio hodie et cras et tertia die consummor. »

esse criminis ? et non habiturus effectum sceleris, in solum te reatum præcipitas voluntatis ? Nihil hac molitione proficis, nihil peragis. Qui voluntate natus est, sui arbitrii potestate morietur¹.

Consummant ergo magi desiderium suum, et ad puerum Dominum Jesum Christum eadem stella præeunte perveniunt. Adorant in carne Verbum, in infantia sapientiam, in infirmitate virtutem, et in hominis veritate Dominum majestatis ; atque ut sacramentum fidei suæ intelligentiæque manifestent, quod cordibus credunt, muneribus protestantur. Thus Deo, myrrham homini, aurum offerunt regi², scienter divinam humanamque naturam in unitate venerantes : quia quod erat substantiis proprium, non erat in potestate diversum³.

3. Reversis autem magis in regionem suam, translatoque Jesu in Ægyptum ex admonitione divina, exardescit frustra in meditationibus suis Herodis insania.

1. Cf. *Jn* 10, 17-18 : « Ego pono animam meam ut iterum sumam eam. Nemo tollit eam a me, sed ego pono eam a meipso, et potentiam habeo ponendi eam. »

2. La signification mystique des présents des Mages est un thème traditionnel que saint Léon a recueilli à son tour. Citons quelques textes d'auteurs antérieurs à lui. Saint HILAIRE : « Oblatio munerum intelligentiam in eo totius qualitatibus expressit : in auro regem, in thure Deum, in myrrha hominem confitendo. Atque ita per venerationem eorum, sacramenti omnis est consummata cognitio : in homine mortis, in Deo resurrectionis, in rege judicii. » (*Comment. in Matthæum* 1, 5 ; *PL* 9, 923). Saint AMBROISE : « Quæ sunt ista veræ fidei munera ? Aurum regi, thus Deo, myrrha defuncto » (*Expos. in Luca Evang.* II, 44 ; *CSEL* XXXII-4, 66 ; *SC* 45, 93). Saint JÉROME, citant lui-même un devancier : « Pulcherrime munerum sacramenta Juvencus presbyter uno versiculo comprehendit : Thus, aurum, myrrham, regique, hominique, Deoque dona ferunt » (*Comment. in Evang. Matth. I, ad loc.* ; *PL* 26, 26). Saint PIERRE CHRYSOLOGUE : « Christum hominem, Deum, regem, moriturum, alto cognoverunt sacramento. Hinc est quod apta patrum fidei munera porterunt, ut aurum regi, incensum Deo, morituro myrrham scienter offerrent, talique munere et pietati satisfacerent et honori » (*Sermo CLVII de Epiphania et Magis* ; *PL* 52, 616) ; voir également, du même auteur, les *Sermons* CLVIII (619) et CLX (620-621). Il ne semble pas que saint AUGUSTIN ait exploité ce thème, qui est absent de ses *Sermons sur l'Épiphanie* (*PL* 38, 1026-1039). Par contre il se trouve dans deux *Sermons* qui ont été mis sous

veux-tu être l'artisan d'un forfait qui doit être l'œuvre d'un autre ? Toi qui ne verras pas le succès de ton crime, pourquoi te précipites-tu dans la seule culpabilité qui vient de ta résolution ? Cette machination ne te profite en rien, ne te mène à rien. Celui qui est né parce qu'il l'a voulu, mourra par sa libre puissance¹.

Les mages accomplissent donc leur désir et arrivent sous la conduite de l'étoile auprès de l'Enfant, le Seigneur Jésus-Christ. Dans la chair, ils adorent le Verbe, dans l'enfance la Sagesse, dans la faiblesse la toute-puissance, et dans la vérité d'un homme le Seigneur de majesté ; et, pour manifester extérieurement le mystère qu'ils croient et comprennent, ils attestent par des présents ce qu'ils croient dans leur cœur. A Dieu ils offrent de l'encens, à l'homme de la myrrhe, au roi de l'or², conscients d'honorer dans l'unité les natures divine et humaine ; ce que chaque nature, en effet, rendait propre, la puissance ne le divisait pas³.

3. Cependant, une fois les mages rentrés dans leur pays et Jésus transporté en Égypte sur l'avertissement divin, c'est en vain que la folie d'Hérode s'enflamme en méditant ces choses.

le nom de l'évêque d'Hippone, mais que Dom Morin a pensé pouvoir restituer à saint Optat de Milève (*Rev. Bén.* 1923, p. 233-236) : « Agnoscentes regiam potestatem, protulerunt aurum ; agnoscentes Deum, protulerunt thus ; præscientes et moriturum, protulerunt et myrrham ad sepulturam » ; et : « Aurum, quia regem viderunt ; thus, quia Deum intellexerunt. Cognoverunt et carnem passuram ; nam et myrrham protulerunt ad sepulturam » (*PL* 39, 2007). A noter que saint Léon, fidèle à sa préoccupation christologique, voit dans les présents des mages un hommage rendu à l'Enfant de la crèche dans la dualité de ses natures conjointes en l'unité de la personne. Ce point de vue était étranger aux auteurs que nous avons cités ; il est au contraire significatif chez saint Léon.

3. Que veut dire saint Léon par cette phrase assez obscure ? La puissance divine qui appartient en propre à la nature du Verbe, se communiquait à la nature humaine assumée, lui donnant d'accomplir des actions divines dans la puissance de Dieu. La personne unique de Jésus, se servant des propriétés des deux natures qui lui appartenaient, les unissait dans une seule opération où la puissance manifestait l'action de la nature divine à travers les actions humaines ; c'est toujours la « communication des idiomes » aboutissant à une activité théandrique du Christ ; saint Léon l'exprime ici dans une formule étonnamment concise.

Necari omnes in Bethleem parvulos jubet, et quoniam quem metuat nescit infantem, generalem sententiam in suspectam sibi tendit ætatem. Sed quod rex impius eximit mundo, Christus inserit cælo; et quibus nondum sanguinis sui impendit redemptionem, jam martyrii tribuit dignitatem.

Erigit igitur, dilectissimi, fideles animos ad coruscantem gratiam luminis sempiterni, et impensa humanæ salutis sacramenta venerantes, studium vestrum iis quæ pro vobis gesta sunt subdite ¹. Diligite castimoniam puritatem, quia Christus virginitatis est filius. *Abstinetes vos a carnalibus desideriis, quæ militant adversus animam* ², quemadmodum nos præsens beatus Apostolus suis, ut legimus, verbis hortatur ³. *Malitia parvuli estote* ⁴, quia Dominus gloriæ mortalium se conformavit infantiam. Sectamini humilitatem, quam Dei Filius discipulos suos docere dignatus est ⁵. Induite vos virtutem patientiæ ⁶, in qua animas vestras possitis acquirere ⁷: quoniam qui cunctorum est redemptio ⁸, ipse est omnium fortitudo ⁹. *Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram* ¹⁰. Per viam veritatis et vitæ ¹¹ constanter incedite; nec vos impediunt

1. Saint Léon va tirer la leçon morale du mystère qu'il vient de contempler, en détaillant les vertus qu'il propose à la pratique de ses auditeurs. Il suivra le même plan dans les sermons suivants.

2. *1 Pierre* 2, 11.

3. Ces paroles de saint Léon montrent qu'une péripécopie de la *Première Épître de saint Pierre*, contenant le verset cité, avait été lue au cours de l'assemblée liturgique. A. CHAVASSE a relevé le fait et le commente ainsi: « Placées à la fin de l'ancienne année liturgique (qui se terminait fin février), ces péripécopes (des épîtres catholiques) paraissent avoir été choisies pour les allusions qu'elles font à la parousie du Christ, à la fin du monde et à l'héritage céleste. » (*Rech. Sc. Rel.* 1953: « Le calendrier dominical romain au VI^e siècle », II, p. 109-110). Dans le missel romain, le chapitre II de la *1^{re} Épître de saint Pierre* est lu le 3^e dimanche après Pâques; mais on sait quels changements sont intervenus au cours des siècles pour bouleverser l'ordre primitif des lectures, tel qu'il existait encore au temps de saint Léon. Les mots de saint Léon « præsens suis verbis hortatur » sembleraient indiquer que ce sermon a été prononcé

Il ordonne de tuer tous les petits enfants à Bethléem; et, ne sachant quel des nouveau-nés il doit craindre, il étend une sentence générale à tout un âge qui lui est suspect. Mais ce qu'un roi impie retire du monde, le Christ le place au ciel; à ceux à qui il n'a pas encore donné la rédemption en son sang, il accorde déjà l'honneur du martyre.

Élevez donc, bien-aimés, vos âmes fidèles vers la grâce qui brille de l'éclat d'une lumière éternelle; vénérez dans leur accomplissement les mystères du salut de l'humanité et appliquez toute votre ardeur aux choses qui ont été accomplies pour vous ¹. Aimez la pureté de la chasteté, puisque le Christ est fils de la virginité. « Abstenez-vous des désirs charnels qui font la guerre à l'âme ² », comme nous y exhorté, dans les paroles que nous avons lues, le saint Apôtre présent au milieu de nous ³. « Soyez de petits enfants pour la malice ⁴ », puisque le Seigneur de la gloire s'est soumis aux lois de l'enfance commune aux mortels. Pratiquez l'humilité que le fils de Dieu a daigné enseigner à ses disciples ⁵. Revêtez-vous de la force de la patience ⁶, qui vous permettra de gagner vos âmes ⁷, car celui qui est la rédemption de tous ⁸ est aussi la force de tous ⁹. « Songez aux choses d'en-haut, non à celles de la terre ¹⁰. » Avancez avec persévérance dans le chemin de la vérité et de la vie ¹¹, et ne vous laissez pas embar-

dans la basilique vaticane, au milieu de laquelle reposent les restes mortels de l'Apôtre. Mais même si le Pontife parlait en la circonstance dans sa cathédrale, la basilique du Latran, il a pu faire allusion à la présence de saint Pierre, car c'est toute la Ville qui bénéficie de celle-ci, cette ville où demeurent son corps et son esprit, celui-ci s'exprimant dans les paroles toujours vivantes qu'il a laissées. Au 4^e discours prononcé pour l'anniversaire de son élévation à l'épiscopat (4), saint Léon dira: « Quanto magis nobis alumnis suis opem suam dignabitur impendere, apud quos in sacro beatæ dormitionis toro eadem quæ præsedet carne requiescit ? » (*PL* 54, 152)

4. *1 Cor.* 14, 20.

5. Cf. *Lc* 14, 11: « Et qui se humiliat exaltabitur », et *passim* dans l'Évangile.

6. Cf. *Col* 3, 12: « Induite vos, sicut electi Dei, ... patientiam. »

7. Cf. *Lc* 21, 19: « In patientia vestra possidebitis animas vestras. »

8. Cf. *1 Cor.* 1, 30: « In Christo Jesu, qui factus nobis a Deo... redemptio. »

9. Cf. *Ps.* 27, 8: « Dominus fortitudo plebis suæ. »

10. *Col.* 3, 2.

11. Cf. *Jn* 24, 6: « Ego sum via et veritas et vita. »

terrena, quibus sunt parata cœlestia ; per Dominum nostrum Jesum Christum, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

13

(XXXII)

IN EPIPHANIÆ SOLEMNITATE SERMO II

1. *Gaudete in Domino, dilectissimi, iterum dico, gaudete*¹ : quoniam brevi intervallo temporis post solemnitatem nativitatis Christi, festivitas declarationis ejus illuxit² ; et quem in illo die Virgo peperit, in hoc mundus agnovit. Verbum enim caro factum sic susceptionis nostræ temperavit exordia, ut natus Jesus et credentibus manifestus, et persequentibus esset occultus. Jam tunc ergo cœli enarraverunt gloriam Dei, et in omnem terram sonus veritatis exivit³, quando et pastoribus exercitus angelorum Salvatoris editi annuntiator apparuit, et magos ad eum adorandum prævia stella perduxit, ut a solis ortu usque ad occasum⁴ veri regis generatio coruscaret, cum rerum fidem et regna Orientis per magos discerent, et

1. *Phil.* 3, 4.

2. Le mystère de l'Épiphanie est, pour saint Léon, un mystère de lumière. Le Verbe de Dieu est lumière pour éclairer l'esprit des hommes ; c'est une lumière qui avertit les mages et les guide vers l'Enfant, se montrant à leurs yeux tandis que la vérité divine éclaire leurs âmes ; les Juifs, au contraire, se ferment à la lumière et restent dans les ténèbres ; enfin les chrétiens doivent devenir eux-mêmes lumières aux yeux des hommes pour leur manifester le Christ.

3. Cf. *Ps.* 18, 2, 5 : « Cœli enarrant gloriam Dei, ... in omnem terram exivit sonus eorum. » Ces versets sont cités plusieurs fois par saint AUGUSTIN commentant le mystère de l'Épiphanie ; cf. *Sermo* CC, 1 ; CCII, 4 ; CCIII, 1 ; CCIV, 1 (*PL* 38, 1028, 1035, 1037). Saint Léon s'est souvenu en outre de ces lignes du *Q Trinitate*, IV, XII, 15 : « Sicut Magi fecerunt divinitus moniti,

rasser par les biens de ce monde, vous à qui sont préparés ceux du ciel, par notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

13

(XXXII)

DEUXIÈME SERMON
EN LA SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE

SOMMAIRE. — 1. La nouvelle de la naissance du Sauveur répandue partout, grâce à l'étoile annonciatrice et à la persécution d'Hérode. — 2. Aveuglement des Juifs. — 3. Leur inconséquence et leur endurcissement ; le témoignage des enfants. — 4. Exhortation à la joie et à la vertu.

1. « Réjouissez-vous dans le Seigneur, bien-aimés, je le dis encore, réjouissez-vous¹ » ; car, très peu de temps après la solennité de la naissance du Christ, voici que la fête de sa manifestation nous a inondés de sa lumière² ; et celui que la Vierge enfanta en ce jour-là, le monde, en celui-ci, le connaît. Le Verbe fait chair, en effet, régla si bien les débuts de sa vie dans notre nature que la naissance de Jésus fut à la fois manifestée aux croyants et cachée à ses persécuteurs. Alors les cieux racontèrent la gloire de Dieu et, par toute la terre, se répandit le bruit de la vérité³, lorsque l'armée des anges apparut aux bergers pour leur annoncer la naissance d'un Sauveur, et qu'une étoile guida les mages en allant devant eux pour qu'ils viennent l'adorer. Ainsi, de l'aurore au couchant⁴, la naissance du vrai roi brilla de tout son éclat, puisque, en même temps, les royaumes de l'Orient en apprirent

quos ad humilitatem Domini adorandam stella perduxit, ita et nos... Et nobis enim, ut adoremus humilem Christum, cœli enarraverunt gloriam Dei, cum in omnem terram exiit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum. » (*PL* 42, 897-898).

4. Cf. *Ps.* 49, 2 : « A solis ortu usque ad occasum. »

Romanum imperium non lateret. Nam et sævitia Herodis, volens primordia suspecti sibi regis exstinguere, huic dispensationi nesciens serviebat ; ut dum atroci intentus facinori, ignotum sibi puerum indiscreta infantium cæde persequitur, annuntiatum cælitus Dominatoris ortum insignior ubique fama loqueretur, quam promptiorem ad narrandum diligentioremq̃ faciebat et supernæ significationis novitas, et cruentissimi persecutoris impietas. Tunc autem Ægypto Salvator illatus est, ut gens antiquis erroribus dedita, jam ad vicinam salutem per occultam gratiam vocaretur ; et quæ nondum ejecerat ab animo superstitionem, jam hospitio reciperet Veritatem.

2. Merito igitur, dilectissimi, dies iste manifestatione Domini consecratus specialem in toto mundo obtinuit dignitatem, quæ in cordibus nostris digno debet splendore clarescere, ut rerum gestarum ordinem non solum credendo, sed etiam intelligendo veneremur ¹.

Quantam enim gratiarum actionem debeamus Domino pro illuminatione gentium, probat obcæcatio Judæorum. Quid enim tam cæcum, quid tam lucis alienum, quam illi sacerdotes et scribæ Israelitarum fuerunt ? qui percontantibus magis, et Herode quærente, *ubi Christus* secundum Scripturarum testimonium *nascetur* ², hoc responderunt de prophetico eloquio, quod indicabat stella de cælo. Quæ utique poterat magos Jerosolymis prætermisissis usque ad cunabula pueri, sicut postmodum fecit, sua significatione perducere ; nisi ad confutandam Judæorum duritiam pertinuisset, ut non solum ductu

1. On retrouvera la même idée dans la Postcommunion de la Messe de l'Épiphanie : « Ut, quæ solemnè celebramus officio, purificatæ mentis intelligentia consequamur. » C'est toujours le mystère de lumière qu'est l'Épiphanie, la lumière intellectuelle accompagnant ou suivant la lumière sensible.

le récit fidèle par les mages, et que les faits ne furent pas cachés à l'Empire romain. Car même la cruauté d'Hérode, qui voulait supprimer dès ses premiers instants celui qu'il soupçonnait être roi, favorisait sans le savoir ce plan divin ; en effet, tandis que, tout entier à son atroce forfait, il poursuivait un enfant inconnu en massacrant indistinctement tous les nouveau-nés, une renommée singulière répandait partout la nouvelle, annoncée par le ciel, de la naissance du souverain ; renommée que rendaient à la fois plus prompte en ses effets et plus rapide, et la nouveauté du signe céleste et l'impiété du persécuteur assoiffé de sang. Mais c'est alors que le Sauveur fut transporté en Égypte, afin que ce peuple, adonné à de vieilles erreurs, fût déjà appelé par une grâce cachée au salut tout proche, et que, sans avoir encore rejeté de son cœur la superstition, il n'en donnât pas moins l'hospitalité à la vérité.

2. C'est donc avec raison, bien-aimés, que ce jour consacré par la manifestation du Seigneur est honoré dans le monde entier d'une dignité spéciale ; il doit par conséquent briller dans nos cœurs d'un digne éclat, afin que nous vénérions la suite de ces événements non seulement en y croyant, mais encore en les comprenant ¹.

Combien nous devons rendre d'actions de grâce au Seigneur pour l'illumination accordée aux païens, l'aveuglement des Juifs est là pour le prouver. Qu'y eut-il d'aussi aveugle, en effet, qu'y eut-il d'aussi fermé à la lumière que ces prêtres et ces scribes d'Israël ? Aux questions des mages, à l'interrogation d'Hérode, demandant « où le Christ », au témoignage des Écritures, « devait naître ² », ils répondirent, d'après l'oracle prophétique, cela même que l'étoile indiquait dans le ciel. Celle-ci, certes, aurait pu conduire les mages par ses indications, comme elle le fit ensuite, jusqu'au berceau de l'enfant en leur faisant négliger Jérusalem, mais il n'était pas sans importance que, pour confondre l'endurcissement des Juifs, la naissance du Sauveur

2. Cf. *Matth.* 2, 4.

sideris, sed etiam ipsorum professione innotesceret nativitas Salvatoris. Jam ergo ad eruditionem gentium propheticus sermo transibat, et prænuntiatum antiquis oraculis Christum alienigenarum corda discebant : cum Judæorum infidelitas veritatem ore proferret et mendacium corde retineret¹. Noluerunt enim agnoscere oculis quem de sacris indicaverant libris : ut quem non adorabant in infantie infirmitate humilem, postea crucifigerent in virtutum sublimitate fulgentem.

3. Quæ ista, Judæi, tam imperita in vobis scientia est, et tam indocta doctrina² ? Interrogati *ubi Christus nasceretur*, veraciter et memoriter dicitis quod legistis : *in Bethleem Judæ*. Sic enim scriptum est per prophetam : *Et tu, Bethleem terra Juda ; non es minima inter principes Juda. Ex te enim exiet princeps qui regat populum meum Israel*³. Hunc principem natum, et pastoribus angeli, et vobis nuntiavere pastores. Hunc principem natum longinquæ Orientalium gentium nationes insolito novi sideris splendore didicerunt. Et ne de loco editi regis ambigerent, vestra eruditio prodidit quod stella non docuit. Cur vobis viam quam aliis aperitis obstruitis ? Cur in vestra infidelitate residet dubium quod ex vestra fit responsione manifestum ? Locum nativitatis de Scripturarum testimonio demonstratis, præsentiam temporis de cæli et terræ attestazione cognoscitis ; et tamen ubi ad persequendum animus Herodis exarsit, ibi ad non credendum vester sensus obduruit. Felicius ergo ignorantia infantium quos persecutor occidit, quam vestra scientia, quam in sua perturbatione consuluit.

1. Cf. *Mc* 7, 6 : « Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. »

2. Saint AUGUSTIN emploie la même expression dans son *1^{er} sermon pour l'Épiphanie*, mais à propos des astrologues qui invoquaient le récit évangélique de la visite des mages à l'appui de leurs théories : « Hic jam erubescat stul-

fût connue, non seulement par le chemin que montrait l'étoile, mais encore par l'aveu que feraient les Juifs eux-mêmes. Ainsi la parole prophétique passait déjà aux païens pour les instruire, et les cœurs des étrangers apprenaient à connaître le Christ annoncé par les anciens oracles : les Juifs infidèles, au contraire, proféraient des lèvres la vérité, mais gardaient le mensonge en leur cœur¹. Ils refusèrent, en effet, de reconnaître le mensonge en leur cœur¹. Ils refusèrent, en effet, de reconnaître des yeux celui qu'ils avaient indiqué d'après les saints livres ; ainsi n'adorèrent-ils pas celui qui s'humiliait en revêtant la faiblesse de l'enfance et crucifièrent-ils plus tard celui qui resplendirait de la sublimité des œuvres de puissance.

3. Quelle est donc chez vous, ô Juifs, cette science si maladroite et cette doctrine si peu docte² ? On vous demande « où doit naître le Christ », et vous répondez selon la vérité et de mémoire ce que vous avez lu : « A Bethléem de Juda ». Car c'est bien ainsi qu'il est écrit dans le prophète : « Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es nullement le moindre des clans de Juda ; car de toi sortira un chef qui sera pasteur de mon peuple Israël³. » Que ce chef soit né, et les anges l'ont annoncé aux bergers et les bergers vous l'ont annoncé à vous. Que ce chef soit né, des nations lointaines de l'Orient païen l'ont appris par l'éclat insolite d'un nouvel astre. Et, pour qu'ils n'hésitent pas sur le lieu où le roi a vu le jour, votre science leur a appris ce que l'étoile ne leur enseignait pas. Pourquoi vous fermer à vous-mêmes la route que vous ouvrez aux autres ? Pourquoi votre manque de foi vous laisse-t-il douter de ce que votre réponse a rendu manifeste ? Grâce au témoignage de l'Écriture, vous indiquez le lieu de la naissance ; grâce aux attestations du ciel et de la terre, vous reconnaissez que le temps est arrivé, et pourtant, à l'heure même où l'âme d'Hérode s'enflamma pour persécuter, votre intelligence s'endurcit pour ne pas croire. Plus heureuse fut donc l'ignorance des enfants mis à mort par le persécuteur que votre science à vous qu'il consulta dans son désarroi !

titia sacrilega et quædam, ut sic dicam, indocta doctrina, quæ ideo putat Christum sub stellarum decreto esse natum. » (*Sermo* CXCIX, 2 ; *PL* 38, 1027).

3. *Michée* 6, 1 ; *Matth.* 2, 6.

Vos nolulistis regnum ejus recipere cujus oppidum potuistis ostendere. Illi potuerunt pro eo mori, quem nondum poterant confiteri¹. Ita Christus, ne ullum ei tempus esset absque miraculo, ante usum linguæ potestatem Verbi tacitus exerebat; et quasi jam diceret : *Sinite parvulos venire ad me, talium est enim regnum caelorum*² : nova gloria coronabat infantes, et de initiis suis parvulorum primordia consecrabat : ut disceretur neminem hominum divini incapacem esse sacramenti, quando etiam illa ætas gloriæ esset apta martyrii.

4. Agnoscamus ergo, dilectissimi, in magis adoratoribus Christi, vocationis nostræ fideique primitias, et exsultantibus animis beatæ spei initia celebremus. Exinde enim in æternam hæreditatem cœpimus introire; exinde nobis Christum loquentia Scripturarum arcana patuerunt; et veritas, quam Judæorum obcæcatio non recipit, omnibus nationibus lumen suum invexit. Honoratur itaque a nobis sacratissimus dies, in quo salutis nostræ auctor apparuit³; et quem magi infantem venerati sunt in cunabulis, nos omnipotentem adoremus in cælis. Ac sicut illi de thesauris suis mysticas Domino munerum species obtulerunt, ita et nos de cordibus nostris, quæ Deo sunt digna promamus. Quamvis enim omnium bonorum sit ipse largitor, etiam nostræ tamen fructum quærit industriæ : non enim dormientibus provenit regnum cælorum, sed in mandatis Dei laborantibus atque vigilantibus⁴; ut si dona ipsius non irrita

¹ Saint Léon se rencontre ici avec saint AUGUSTIN en son 1^{er} sermon pour l'Épiphanie : « Felix potius infantum ignorantia, quos Herodes persecutus est territus, quam istorum scientia quos consuluit perturbatus. Illi pro Christo potuerunt pati, quem nondum poterant confiteri. » (*Sermo CXCIX*, 1; *PL* 38, 1027). Cf. Y. M. DUVAL : « Quelques emprunts de saint Léon à saint Augustin », dans *Mél. Sc. Rel.*, Lille 1958, p. 88, qui relève d'autres passages des *Sermons* de saint Léon sur l'Épiphanie en dépendance apparente, moins littérale que dans celui-ci, à l'égard de saint Augustin; le même auteur pense cependant qu'il faut remonter plus haut, les deux docteurs ne faisant que

Vous n'avez pas voulu accepter le royaume de celui dont vous avez pu montrer la cité, mais eux ont pu mourir pour celui qu'ils ne pouvaient confesser¹. Ainsi, pour qu'aucune période de sa vie ne fût exempte de miracles, le Christ manifestait en se taisant la puissance du Verbe dès avant l'usage de la parole, et semblait déjà dire : « Laissez les petits enfants venir à moi, car c'est à leurs pareils qu'appartient le royaume des cieux² »; il couronnait les nouveau-nés d'une gloire nouvelle et consacrait dès sa naissance les premiers jours de ces petits, afin de nous apprendre que nul d'entre les hommes n'est inapte au mystère divin, puisque même cet âge était capable de la gloire du martyre.

4. Reconnaissons donc, bien-aimés, dans les mages adorateurs du Christ, les prémices de notre vocation et de notre foi, et célébrons, l'âme débordante de joie, les débuts de notre bienheureuse espérance. C'est alors, en effet, que nous avons commencé à entrer en possession de notre héritage éternel; c'est alors que se sont ouverts à nous les secrets des Écritures qui nous parlent du Christ, et que la vérité, refusée par les Juifs aveugles, a répandu sa lumière sur tous les peuples. Honorons donc le jour très saint où s'est manifesté l'auteur de notre salut³, et adorons tout-puissant dans les cieux celui que les mages vénérèrent nouveau-né dans un berceau. Comme ils offrirent au Seigneur, tirés de leurs trésors, des dons, symboles mystiques, nous aussi tirons de notre cœur des dons dignes de Dieu. Sans doute est-ce lui qui distribue tout bien; pourtant il recherche le fruit de notre labeur : ce n'est pas à ceux qui dorment que vient le royaume des cieux, mais à ceux qui peinent et passent leurs veilles dans les commandements de Dieu⁴; si nous ne rendons

s'inspirer d'un fonds commun antérieur à eux. Cf. également la collecte de la messe pour la fête des Saints Innocents, qui s'exprime ainsi : « Deus, cujus hodierna die præconium Innocentes martyres non loquendo sed moriendo confessi sunt... ».

² *Matth.* 19, 14.

³ Ces mots font penser au *Communicantes* de l'Épiphanie, qui s'exprime ainsi : « *diem sacratissimum* celebrantes quo Unigenitus tuus... in veritate carnis nostræ visibiliter corporalis apparuit ». Ce formulaire pourrait être dû à saint Léon ou avoir été composé sous son influence; cf. note 1 du sermon précédent.

⁴ De même saint AMBROISE : « Non enim dormientibus divina beneficia, sed observantibus deferuntur. » (*Exp. Ev. sec. Luc.* IV, 49; *CSEL XXXII-4*, 162; *SC* 45, 170). Cf. *1 Thess.* 5, 6.

fecerimus, per ea quæ dedit mereamur accipere quod promisit.

Unde cohortamur dilectionem vestram ut abstinentes vos ab omni opere malo¹, quæ sunt casta et justa sectemini. Filii enim lucis abjicere debent opera tenebrarum². Itaque odia declinate, mendacia abjicite, superbiam humilitate destruite, avaritiam projicite, largitatem diligite : decet enim ut capiti suo membra convenient, ut promissarum beatitudinum mereamur esse consortes : per Dominum nostrum Jesum Christum, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus in sæcula sæculorum. Amen.

14

(XXXIII)

IN EPIPHANIÆ SOLEMNITATE SERMO III

I. Quamvis sciam, dilectissimi, quod sanctitatem vestram³ hodiernæ festivitatis causa non lateat, eamque secundum consuetudinem evangelicus vobis sermo reserverit, tamen ut nihil vobis nostri desit officii, loqui de eadem quod Dominus donaverit audebo : ut in communi gaudio tanto religiosior sit omnium pietas, quanto magis omnibus fuerit intellecta solemnitas.

Providentia namque misericordiæ Dei dispositum habens pereunti mundo in novissimis temporibus⁴

1. Cf. *ibid.* 22 : « Ab omni specie mala abstinete vos. »

2. Cf. *Rom.* 13, 12 : « Abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamus arma lucis. »

3. Cette appellation est courante chez les orateurs chrétiens de l'époque patristique ; elle s'inspire de saint Paul pour qui les chrétiens étaient les « saints » (cf. *Rom.* 1, 7 et *passim* dans les *Épîtres*).

pas vains les dons faits par lui-même, nous mériterons, par les biens qu'il a donnés, de recevoir ceux qu'il a promis.

Aussi exhortons-nous votre charité à vous abstenir de toute œuvre mauvaise¹ et à vous attacher à tout ce qui est chaste et saint. Les enfants de lumière doivent, en effet, rejeter les œuvres de ténèbres². C'est pourquoi fuyez les haines, rejetez les mensonges, détruisez l'orgueil par l'humilité, bannissez l'avarice, aimez la libéralité, car il convient que les membres se conforment à leur tête ; ainsi mériterons-nous d'être admis à partager la béatitude promise. Par notre Seigneur Jésus-Christ qui, avec le Père et l'Esprit-Saint, vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

14

(XXXIII)

TROISIÈME SERMON
EN LA SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE

SOMMAIRE. — 1. La déchéance universelle du genre humain fait éclater davantage la miséricorde de Dieu. — 2. Vocation des mages, en qui commencent à se réaliser les promesses divines faites à Abraham ; leurs présents symboliques. — 3. Aveuglement d'Israël, et sa déchéance au profit des nations païennes. — 4. La fuite en Égypte et son sens. — 5. Invitation à la joie et à l'action de grâces ; la vie du chrétien doit être lumière pour tous les hommes.

I. Bien-aimés, la raison de la fête d'aujourd'hui n'échappe pas, je le sais, à votre sainteté³ et le récit de l'Évangile vous l'a exposée comme de coutume ; cependant, pour que rien ne vous manque de ce que nous vous devons, j'oserai parler de cette fête selon ce que le Seigneur voudra bien m'inspirer ; ainsi, dans la joie commune, la piété de tous sera d'autant plus religieuse que la solennité aura été mieux comprise de tous.

La providence miséricordieuse de Dieu ayant décidé de venir dans les derniers temps⁴ au secours du monde qui périssait,

4. Cf. *I Pierre* 1, 20 : « Manifestati autem novissimis temporibus propter vos. »

subvenire, salvationem gentium omnium præfinit in Christo ; ut quia et cunctas nationes a veri Dei cultu impius dudum error averterat, et ipse peculiaris Dei populus Israel ab institutis legalibus pene totus exciderat, conclusis omnibus sub peccato, omnium misereretur¹. Deficiente enim ubique justitia, et toto mundo in vana et maligna prolapso, nisi iudicium suum divina potestas differret, universitas hominum sententiam damnationis exciperet. Sed in indulgentiam ira translata est, et ut clarior fieret exerendæ gratiæ magnitudo, tunc placuit abolendis peccatis hominum sacramentum remissionis afferi, quando nemo poterat de suis meritis gloriari.

2. Hujus autem, dilectissimi, ineffabilis misericordiæ manifestatio facta est Herode apud Judæos jus regium tenente, ubi legitima regum successione cessante, et pontificum potestate destructa, alienigena obtinuerat principatum : ut veri Regis ortus illius prophetiæ probaretur voce, quæ dixerat : *Non deficiet princeps ex Juda, neque dux de femoribus ejus, donec veniat cui repositum est, et ipse erit expectatio gentium*². De quibus quondam beatissimo patriarchæ Abrahamæ innumerabilis fuerat promissa successio, non carnis semine, sed fidei fecunditate generanda ; et ideo stellarum multitudini comparata, ut ab omnium gentium patre, non terrena, sed cælestis progenies speraretur. Ad creandam ergo promissam posteritatem, hæredes in sideribus designati ortu novi sideris excitantur, ut in quo cæli adhibitum fuerat testimonium, cæli famularetur obsequium³. Commovet magos remotioris Orientis habitatores stellis cæteris stella

1. Cf. Rom. 11, 32 : « Concluit Deus omnia in incredulitate, ut omnium miseretur », texte que saint Léon combine avec *ibid.* 3, 9 : « Et Graecos omnes sub peccato esse. »

2. Gen. 49, 10.

3. Le ciel, avec la multitude de ses étoiles, avait servi à Dieu de témoignage pour annoncer à Abraham la multitude de ses descendants ; cf. Gen. 15,

détermina à l'avance dans le Christ le salut de tous les peuples. En effet, d'un côté, erreur et impiété avaient depuis longtemps éloigné toutes les nations du culte du vrai Dieu, et, de l'autre, le peuple particulier de Dieu, Israël lui-même, avait presque entièrement rompu avec les institutions de la Loi ; aussi, tous étant enfermés dans le péché, la providence divine fit miséricorde à tous¹. Car la justice manquait partout, et, le monde entier étant livré à la vanité et au mal, la totalité des hommes aurait été frappée d'une sentence de condamnation si la puissance divine n'avait suspendu son jugement. Mais la colère se mua en indulgence, et afin que brillât davantage la grandeur du pardon accordé, il plut à Dieu, pour effacer les péchés des hommes, que ce mystère de rémission fût accordé alors que personne ne pouvait se glorifier de ses mérites.

2. La manifestation de cette ineffable miséricorde se fit, bien-aimés, alors qu'Hérode détenait l'autorité royale chez les Juifs ; la légitime succession des rois y ayant pris fin et le pouvoir des prêtres n'existant plus, un étranger détenait le pouvoir souverain ; ainsi l'avènement du vrai Roi se trouvait appuyé par les paroles de cette prophétie : « Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda ni le chef de sa descendance, jusqu'à la venue de celui à qui il est réservé, et celui-là sera l'attente des peuples². » Il s'agissait de ces peuples dans la descendance innombrable qui avait été autrefois promise au saint patriarche Abraham, descendance qu'engendrerait non une semence de chair, mais la fécondité de la foi, descendance comparée à la multitude des étoiles, pour que, ainsi, le père de toutes les nations espérât une postérité non terrestre, mais céleste. Pour donner naissance à cette postérité promise, des héritiers signifiés par les astres sont alertés par le lever d'un nouvel astre : ainsi celui à qui le ciel avait fourni son témoignage recevait du ciel hommage et service³. Une étoile plus brillante que les autres étoiles met en émoi des mages

5 : « Eduxit eum foras et ait illi : Suspice caelum et numera stellas, si potes. Et dixit ei : Sic erit semen tuum. » A présent il sert, par le moyen de l'étoile des Mages, à alerter et à conduire auprès de l'Enfant ceux qui sont les prémices des héritiers spirituels promis à Abraham et comparés par Dieu aux astres du ciel.

fulgentior, et de mirandi luminis claritate viri ad hæc spectanda non inscii, magnitudinem significationis intelligunt : agente hoc sine dubio in eorum cordibus inspiratione divina, ut eos tantæ visionis mysterium non lateret, et quod oculis ostendebatur insolitum, animis non esset obscurum. Denique officium suum cum religione disponunt, et his se instruunt donis, ut adoraturi unum tria se simul credidisse demonstrent : auro honorantes personam regiam, myrrha humanam, thure divinam¹.

3. Ingrediuntur itaque Judaici regni præcipuam civitatem, et in urbe regia ostendi sibi postulant quem ad regnandum didicerant procreatum. Conturbatur Herodes, timet salutem suam, metuit potestati, requirit a sacerdotibus et doctoribus legis quid de ortu Christi Scriptura prædixerit, in notitiam venit quod fuerat prophetatum ; veritas illuminat magos, infidelitas obcæcat magistros ; carnalis Israel non intelligit quod legit, non videt quod ostendit ; utitur paginis quarum non credit eloquiis. *Ubi est, Judæe, gloriatio tua*² ? Ubi de Abraham patre ducta nobilitas ? *Nonne circumcisio tua præputium facta est*³ ? Ecce major servus minori⁴, et alienigenis in sortem hæreditatis tuæ intrantibus, ejus testamenti, quod in sola littera tenes, recitatione famularis.

Intret, intret in patriarcharum familiam gentium plenitudo⁵, et benedictionem in semine Abrahamæ, qua se

1. Le mot *persona* n'a évidemment pas ici le sens qu'il aura lorsqu'il s'agira de l'Incarnation, dans laquelle une Personne de la Trinité assume la nature humaine. Il désigne ici Jésus Dieu et homme qui est une personne possédant à la fois la dignité royale, la nature humaine et la nature divine. Il faudrait plutôt rattacher ce sens au sens premier du mot qui est celui de « rôle dramatique », d'où « visage », « face », mode de présentation concrète, comme le remarque H. I. MARROU à propos d'un texte de Clément d'Alexandrie (*Pédagogue*, I, 57, 2 ; *SC* 70, p. 213, n. 9).

2. *Rom.* 3, 27.

habitant le lointain Orient ; ces hommes qui n'étaient pas sans savoir contempler de tels spectacles comprennent à l'éclat de cette étonnante lumière l'importance de ce qu'elle annonce ; c'est l'inspiration divine, sans aucun doute, qui agit dans leurs cœurs pour que le mystère contenu en une telle vision ne leur échappe pas, et que le spectacle insolite qui frappait leurs yeux n'ait rien d'obscur à leurs esprits. Enfin la piété anime leur obéissance, et ils se munissent de présents par lesquels ils entendent montrer qu'en adorant un seul, ils ont foi en trois ; par l'or qu'ils offrent, ils honorent celui qui est roi, par la myrrhe celui qui est homme, par l'encens celui qui est Dieu¹.

3. Ils pénètrent donc dans la principale cité du royaume des Juifs et, dans la ville royale, demandent qu'on leur montre celui dont ils avaient appris qu'il avait été créé pour régner. Hérode s'inquiète, craint pour sa sécurité, redoute pour son pouvoir, s'enquiert auprès des prêtres et des docteurs de la Loi de ce que l'Écriture a prédit au sujet de la naissance du Christ, apprend ce qui a été prophétisé ; la vérité éclaire les mages, l'infidélité aveugle les maîtres ; l'Israël charnel ne comprend pas ce qu'il lit, ne voit pas ce qu'il montre ; il se sert de livres dont il ne croit pas les paroles. « Où est donc, ô Juif, ton titre à te glorifier² ? » Où est la noblesse que tu devais à ton père Abraham ? « Est-ce qu'avec ta circoncision, tu n'es plus qu'un incirconcis³ ? » « Voici que toi, l'aîné, tu deviens l'esclave de ton cadet⁴ », et que tu te mets au service d'étrangers qui entrent en part de ton héritage, en leur lisant le testament dont tu ne retiens que la lettre.

Qu'entre donc la plénitude des nations⁵, qu'elle entre dans

3. *Ibid.* 2, 25.

4. Cf. *Gen.* 25, 23 : « Major serviet minori », ou il s'agit d'Ésaü et de Jacob, la citation étant prise dans un sens accommodative, car Jacob, ancêtre des Juifs, était le cadet d'Ésaü. Ce texte a été souvent utilisé dans la polémique anti-juive, depuis l'Épître du PSEUDO-BARNABÉ, XIII, 2 (éd. Hemmer, p. 78) jusqu'à saint AUGUSTIN, *Adv. Judæos*, VII, 9 (*PL* 42, 58), en passant par TERTULLIEN, *Adv. Judæos* I (*PL* 2, 598), saint CYPRIEN, *Testimonia ad Quirinum*, I, 19 (*CSEL* III-1, 51), et d'autres. Là encore saint LÉON n'a fait que recueillir la tradition.

5. Cf. *Rom.* 11, 25 : « Donec plenitudo gentium intraret. »

filiis carnis abdicant, filii promissionis accipiant¹. Adorent in tribus magis omnes populi universitatis auctorem ; et non in Judæa tantum Deus, sed in toto orbe sit notus, ut ubique in *Israel sit magnum nomen ejus*². Quoniam hanc electi generis dignitatem sicut infidelitas in suis posteris convincit esse degenerem, ita fides omnibus facit esse communem.

4. Adorato autem Domino magi, et omni devotione completa, secundum admonitionem somnii non eodem quo venerant itinere revertuntur. Oportebat enim ut jam in Christum credentes non per antiquæ conversationis semitas ambularent, sed novam ingressi viam a relictis erroribus abstinerent. Tum ut etiam Herodis vacuarentur insidiæ, qui in puerum Jesum impietatem doli per simulationem disponebat officii. Unde quia spes istius erat soluta commenti, in majorem furorem iracundia regis ardescit. Nam recolens tempus quod indicaverant magi, in omnes Bethleem pueros rabiem crudelitatis effundit, et cæde generali universæ civitatis illius in æternam gloriam transituram trucidat infantiam ; æstimans fore ut, nullo illic parvulo non occiso, occideretur et Christus. At ille, qui sanguinem suum pro mundi redemptione fundendum in aliam differret ætatem, Ægypto se parentum ministerio subvectus intulerat, repetens scilicet Hebrææ gentis antiqua cunabula, et principatum veri Joseph majoris providentiæ potestate disponens, ut illam diriorem omni inedia famem qua Ægyptiorum mentes veritatis inopia laborabant, veniens de cælo panis vitæ³ et cibus rationis auferret ; nec sine illa regione pararetur singularis hostiæ sacramentum, in qua primum

1. Cf. *ibid.* 9, 8 : « Non qui filii carnis, hi filii Dei ; sed qui filii sunt promissionis æstimantur in semine. »

2. Cf. *Ps.* 75, 2 : « Notus in Judæa Deus ; in Israel magnum nomen ejus. »

la famille des patriarches ; et que les fils de la promesse reçoivent la bénédiction de la race d'Abraham à laquelle renoncent les fils selon la chair¹. Que tous les peuples, en la personne des trois mages, adorent l'Auteur de l'univers, et que Dieu ne soit plus connu seulement en Judée, mais aussi dans le monde entier, afin que partout, « en Israël grand soit son nom² ». En effet, de même que, par son infidélité, le peuple juif a montré que ses descendants avaient dégénéré de sa dignité de peuple élu, de même la foi rend celle-ci commune à tous.

4. Après avoir adoré le Seigneur et satisfait leur dévotion, les mages, selon l'avis reçu en songe, s'en retournent chez eux par une autre route que celle par laquelle ils étaient venus. En effet, croyant désormais dans le Christ, il fallait qu'ils ne marchent plus par les chemins de leur ancienne vie, mais que, engagés sur une nouvelle route, ils s'abstiennent des erreurs qu'ils avaient quittées. Il fallait en outre que soient rendues vaines les manœuvres d'Hérode qui, sous couleur de zèle, préparait une ruse impie contre l'enfant Jésus. Aussi, son plan avorté et son espoir trompé, la colère du roi s'enflamme de fureur. Se rappelant la date qu'avaient indiquée les mages, il déverse sa rage et sa cruauté sur tous les enfants de Bethléem et, dans un massacre général, fait périr tous les nouveau-nés de la ville, les faisant ainsi passer à la gloire éternelle ; il pense qu'aucun enfant n'ayant échappé à la mort en ce lieu, le Christ lui aussi aura été tué. Mais lui, qui réservait pour un autre temps l'effusion de son sang pour la rédemption du monde, avait gagné l'Égypte, transporté là par les soins de ses parents ; il regagnait ainsi l'antique berceau du peuple hébreu, et y exerçait le commandement du véritable Joseph en usant d'un pouvoir et d'une prévoyance plus grande que la sienne, car il venait délivrer les cœurs des Égyptiens de cette faim, plus terrible que toute disette, dont ils souffraient par l'absence de la vérité, lui qui était le pain de vie et la nourriture de l'âme venu du ciel³. Et, de la sorte, ce pays ne serait pas étranger à la préparation du mystère de l'unique victime, où,

3. Cf. *Jn* 6, 51 : « Ego sum panis vivus qui de cælo descendi. »

occisione agni, salutiferum crucis signum¹ et pascha Domini fuerat præformatum.

5. His igitur, dilectissimi, divinæ gratiæ mysteriis eruditi, diem primitiarum nostrarum et inchoationem vocationis gentium³ rationabili gaudio² celebremus; gratias agentes misericordî Deo, qui dignos nos fecit, sicut ait Apostolus, in partem sortis sanctorum in lumine; qui eripuit nos de potestate tenebrarum, et transtulit in regnum Filii dilectionis suæ⁴; quoniam, sicut prophetavit Isaias, Gentium populus, qui sedebat in tenebris, vidit lucem magnam, et qui habitabant in regione umbræ mortis, lux orta est eis⁵. De quibus idem dicit ad Dominum: Gentes quæ te non noverunt, invocabunt te; et populi qui te nescierunt, ad te confugient⁶. Hunc diem Abraham vidit, et gavisus est⁷, cum benedicendos fidei suæ filios in semine suo, quod est Christus⁸, agnovit, et omnium se futurum gentium patrem credendo prospexit⁹, dans gloriam Deo, et plenissime sciens quoniam quod promisit potens est et facere¹⁰.

Hunc diem David in psalmis canebat, dicens: Omnes gentes, quascumque fecisti, venient et adorabunt coram te, Domine, et glorificabunt nomen tuum¹¹; et illud: Notum fecit Dominus salutare suum, ante conspectum gentium revelavit justitiam suam¹². Quod utique exinde fieri novimus, ex quo tres magos, de longinquitate suæ regionis excitos, ad cognoscendum et adorandum Regem cæli et

1. Le sang de l'agneau pascal apposé sur le linteau et les montants des portes des maisons des Hébreux avait été pour l'ange exterminateur un signe et une invitation d'avoir à les épargner (cf. Ex. 12, 13: « Erit autem sanguis vobis in signum in ædibus in quibus eritis »); il préfigurait et « préformait », selon l'expression de saint Léon, le signe salutaire de la croix dont seraient marqués les élus (cf. Matth. 24, 30: « Tunc parebit signum Filii hominis in caelo »).

2. Ces mots *rationabile gaudium* renvoient, à la manière d'une *inclusio*, aux premières phrases du sermon où saint Léon invitait ses auditeurs à l'intelligence du mystère dans la joie commune: « ut in communi gaudio tanto religiosior sit omnium pietas, quanto magis omnibus fuerit intellecta solemnitas. »

par l'immolation de l'agneau, avaient été préfigurés pour la première fois le signe salutaire de la croix¹ et la Pâque du Seigneur.

5. Instruits de ces mystères de la grâce divine, bien-aimés, célébrons donc avec une joie éclairée² le jour qui est celui de nos prémices et celui où commença l'appel des païens³; remercions le Dieu miséricordieux qui, selon les paroles de l'Apôtre, « nous a rendus dignes de partager le sort des saints dans la lumière, nous a arrachés à l'empire des ténèbres et transférés dans le royaume de son Fils bien-aimé⁴ »; en effet, comme l'avait annoncé Isaïe, « le peuple qui se tenait dans les ténèbres a vu une grande lumière, et, sur ceux qui habitaient le pays de l'ombre de la mort, la lumière s'est levée⁵ ». C'est à leur sujet que le même Isaïe dit au Seigneur: « Des nations qui ne te connaissent pas t'invoqueront; des peuples qui t'ignoraient accourront vers toi⁶. » Abraham a vu ce jour et il s'est réjoui⁷, lorsqu'il a connu que ses fils selon la foi seraient bénis dans sa descendance, à savoir le Christ⁸, et qu'il s'est vu dans la foi le père à venir de tous les peuples⁹; « il rendit gloire à Dieu, dans la persuasion que ce qu'il a une fois promis, il est assez puissant pour l'accomplir¹⁰ ».

Ce jour, David l'annonçait dans les psaumes, lorsqu'il disait: « Toutes les nations que tu as faites viendront t'adorer, Seigneur, et rendre gloire à ton nom¹¹ »; et encore: « Le Seigneur a fait connaître son salut, aux yeux des nations révéla sa justice¹². » Cela s'est réalisé, nous le savons, dans le fait que trois mages, appelés de leur lointain pays, furent conduits par une étoile pour

3. Saint AUGUSTIN avait dit aussi: « Illi magi quid jam fuerunt, nisi primitiæ gentium? » (*Sermo CCLII, 1; PL 38, 1033*).

4. *Col.* 1, 12-13.

5. *Is.* 9, 1.

6. *Ibid.* 55, 5.

7. Cf. *Jn* 8, 56.

8. Cf. *Gal.* 3, 16: « Non dicit: Et seminibus, quasi in multis; sed quasi in uno: Et semini tuo, qui est Christus. »

9. Cf. *Rom.* 4, 18: « Qui contra spem in spem credidit, ut fieret pater multarum gentium. »

10. *Ibid.* 20-21.

11. *Ps.* 85, 9.

12. *Ps.* 97, 2.

terræ stella perduxit. Cujus utique famulatus ad formam nos sui hortatur obsequii : ut huic gratiæ, quæ omnes invitat ad Christum, quantum possumus, serviamus. Quicumque enim in Ecclesia pie vivit et caste, qui ea quæ sursum sunt sapit, non quæ super terram¹, cælestis quodammodo instar est luminis ; et dum ipse sanctæ vitæ nitorem servat, multis viam ad Dominum quasi stella demonstrat. In quo studio, dilectissimi, omnes vobis invicem prodesse debetis, ut in regno Dei, ad quod recta fide et bonis operibus pervenitur, sicut lucis filii splendatis² : per Dominum nostrum Jesum Christum, qui cum Deo Patre et Spiritu sancto vivit et regnat per omnia sæcula sæculorum. Amen.

15

(XXXIV)

IN EPIPHANIÆ SOLEMNITATE SERMO IV

1. Justum et rationabile, dilectissimi, veræ pietatis obsequium est, in diebus qui divinæ misericordiæ opera protestantur, toto corde gaudere et honorifice ea quæ ad salutem nostram gesta sunt celebrare³ : vocante nos ad hanc devotionem ipsa recurrentium temporum lege, quæ nobis post diem in quo coæternus Patri Filius Dei natus ex Virgine est, brevi intervallo Epiphaniæ intulit festum,

1. Cf. Col. 3, 2.

2. Cf. *Éphés.* 5, 8 : « Ut filii lucis ambulate » ; *Matth.* 13, 13 : « Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. »

3. Le sermon a débuté comme la préface de la messe : « Vere dignum et justum est, æquum et salutare... » Le mot *celebrare* nous rappelle, en effet, qu'il est prononcé au cours de la célébration liturgique ; la parole elle-même du prédicateur fait partie de celle-ci, et nous savons combien la majesté du culte divin pénétrait celle de saint Léon.

connaître et adorer le Roi du ciel et de la terre. La docilité de cette étoile nous invite à imiter son obéissance et à nous faire ainsi, autant que nous le pouvons, les serviteurs de cette grâce qui appelle tous les hommes au Christ. Quiconque, en effet, vit pieusement et chastement dans l'Église, qui songe aux choses d'en-haut, non à celles de la terre¹, est d'une certaine façon semblable à cette lumière céleste ; tant qu'il conserve lui-même l'éclat d'une sainte vie, il montre à beaucoup, comme une étoile, la voie qui mène à Dieu. Animés par ce zèle, vous devez vous appliquer, bien-aimés, à vous être tous utiles les uns aux autres, afin de briller comme des enfants de lumière² dans le royaume de Dieu auquel on parvient grâce à la foi droite et aux bonnes œuvres ; par notre Seigneur Jésus-Christ, qui, avec Dieu le Père et l'Esprit-Saint, vit et règne dans tous les siècles des siècles. Amen.

15

(XXXIV)

QUATRIÈME SERMON
EN LA SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE

SOMMAIRE. — 1. La grâce particulière à la fête de l'Épiphanie : fortifier notre foi en la double nature de Jésus-Christ. — 2. Obéissance des mages ; impiété et cruauté d'Hérode. — 3. Foi des mages ; son utilité pour nous. — 4. Erreur impie des Manichéens touchant l'Incarnation ; leur falsification des Écritures, aboutissant à détruire complètement la foi dans les âmes. — 5. Excommunication portée contre eux ; invitation à prier pour les égarés.

1. Bien-aimés, c'est, pour toute vraie piété, un devoir aussi juste que raisonnable, en ces jours qui proclament les œuvres de la divine miséricorde, que de se réjouir de tout cœur et de célébrer³ avec honneur ce qui a été accompli pour notre salut ; or voici que nous invite à une telle dévotion la loi même du cycle temporel, qui, après le jour où le Fils de Dieu coéternel au Père naquit de la Vierge, nous a en peu de temps ramené la fête de

ex apparitione Domini consecratum. In quo fidei nostræ magnum præsidium providentia divina constituit, ut dum solemni veneratione recolitur adorata in exordiis suis Salvatoris infantia, per ipsa originalia documenta probaretur veri in ipso hominis orta natura. Hoc enim est quod justificat impios¹, hoc est quod ex peccatoribus facit sanctos, si in uno eodemque Domino nostro Jesu Christo et vera Deitas, et vera credatur humanitas : Deitas, qua ante omnia sæcula in forma Dei æqualis est Patri ; humanitas, qua novissimis diebus in forma servi² unitus est homini. Ad roborandam ergo hanc fidem, quæ contra omnes præmuniebatur errores, ex magna gestum est divini pietate consilii, ut gens in longinqua Orientalis plagæ regione consistens, quæ spectandorum siderum arte pollebat, signum nati pueri qui supra omnem Israel esset regnaturus, acciperet. Nova etenim claritas apud magos stellæ illustrioris apparuit, et intuentium animos ita admiratione sui splendoris implevit, ut nequaquam sibi crederent negligendum, quod tanto nuntiabatur indicio. Præerat autem, sicut res docuit, huic miraculo gratia Dei ; et cum Christi nativitatem nec ipsa adhuc Bethleem tota didicisset, jam illam credituris gentibus inferebat : et quod nondum poterat humano eloquio disseri, cælo faciebat evangelizante cognosci.

2. Quamvis autem divinæ dignationis esset hoc munus, ut agnoscibilis gentibus fieret nativitas Salvatoris, ad intelligendum tamen miraculum signi potuerunt magi etiam de antiquis Balaam prænuntiationibus commoneri, scientes olim esse prædictum et celebri memoria diffamatum : *Orietur stella ex Jacob et exsurget homo ex Israel, et dominabitur gentium*³. Tres itaque viri, fulgore inso-

1. Cf. Rom. 4, 5 : « Credenti autem in eum qui justificat impium. »

2. Cf. Phil. 2, 6-7.

l'Épiphanie consacrée par la manifestation du Seigneur. La providence divine a placé en cette fête un grand secours pour notre foi, car tandis qu'on rappelle par cette sainte solennité que le Sauveur enfant fut adoré dès sa naissance, on prouve par des témoignages pris dès ses origines, qu'il est né avec une vraie nature humaine. Ce qui, en effet, justifie les impies¹, ce qui, des pécheurs, fait des saints, c'est de croire que, dans notre seul et même Seigneur Jésus-Christ, se trouvent vraie divinité et vraie humanité ; divinité selon laquelle il est, avant tous les siècles, égal à son Père dans la condition divine, humanité selon laquelle il s'est, dans les derniers temps, uni à l'homme dans la condition d'esclave². C'est donc pour fortifier cette foi et pour la prémunir contre toutes les erreurs que Dieu, dans sa grande bonté, voulut faire en sorte qu'un peuple établi dans les lointains pays de l'Orient, peuple éminent dans l'art d'observer les astres, reçut un signe annonçant qu'était né l'enfant destiné à régner sur tout Israël. En effet, l'éclat nouveau d'une étoile plus brillante que les autres apparut aux mages et remplit leurs cœurs, quand ils la virent, d'une telle admiration pour sa splendeur qu'ils crurent ne pouvoir absolument pas négliger ce que leur annonçait un signe d'une telle importance. En réalité, l'événement l'a montré, la grâce de Dieu avait devancé ce prodige ; alors que Bethléem elle-même n'avait pas encore tout entière appris la naissance du Christ, cette grâce l'apportait déjà aux peuples destinés à la foi ; et ce dont aucune parole humaine ne pouvait encore parler, le ciel en faisait connaître la bonne nouvelle.

2. Sans doute était-ce par une faveur de la bienveillance divine que la naissance du Sauveur pouvait être connue des nations ; pourtant les mages purent être instruits aussi par les anciennes prophéties de Balaam pour comprendre le signe miraculeux ; ils connaissaient cette antique prédiction dont le souvenir s'était perpétué et répandu : « Un astre issu de Jacob apparaîtra ; un chef issu d'Israël se lèvera ; il dominera sur les nations. »³ Aussi les trois hommes, divinement stimulés par

3. *Nombr.* 24, 17.

liti sideris divinitus incitati, prævium micantis luminis cursum sequuntur, existimantes se significatum puerum Jerosolymis in civitate regia reperturos. Sed cum eos hæc opinio fefellisset, per Judæorum scribas atque doctores, quod sacra de ortu Christi prænuntiaverat Scriptura, didicerunt; ut gemino testimonio confirmati, ardentiori fide expeterent quem et stellæ claritas et prophetiæ manifestabat auctoritas.

Prolato autem divino oraculo per responsa pontificum, et declarata spiritus voce, quæ dicit: *Et tu, Bethleem, terra Juda, non es minima inter principes Juda: ex te enim exiet dux qui regat populum meum Israel*¹; quam facile et quam consequens fuit ut Hebræorum proceres crederent quod docebant. Sed apparet illos carnaliter² cum Herode sapuisse, et regnum Christi commune cum hujus mundi potestatibus æstimasse: ut et isti temporalem sperarent ducem, et terrenum metueret ille consortem. Superfluo, Herodes, timore turbaris, et frustra in suspectum tibi puerum sævire moliris. Non capit Christum regio tua, nec mundi Dominus potestatis tuæ sceptri est contentus angustiis. Quem in Judæa regnare non vis, ubique regnat; et felicius ipse regnaret, si ejus imperio ipse subdereris. Cur sincero officio non facis quod subdola falsitate promittis? Perge cum magis, et verum regem suppliciter adorando venerare. Sed tu, Judaicæ sequacior cæcitatibus, non imitaris gentium fidem, corque perversum ad crudeles convertis insidias, nec illum occisurus quem metuis, nec illis nociturus quos perimis.

3. Deduci igitur, dilectissimi, in Bethleem magi stellæ præcedentis obsequio, *gavisi sunt gaudio magno valde*, sicut evangelista narravit³; *et intrantes domum,*

1. Michée 5, 2; Matth. 2, 6.

2. Cf. II Cor. 1, 12: « Non in sapientia carnali, sed in gratia Dei conversati sumus in hoc mundo. »

l'éclat de l'astre insolite, suivent la voie que sa resplendissante lumière trace devant eux, et pensent trouver dans Jérusalem, cité royale, l'enfant dont il est le signe. Mais, cette conjecture s'étant révélée fautive, ils apprirent des Scribes et des Docteurs des Juifs ce que l'Écriture sainte avait prédit de la naissance du Christ; fortifiés ainsi par un double témoignage, ils se mirent à chercher avec une foi plus ardente ce que leur manifestaient et la lumière de l'étoile et l'autorité de la prophétie.

Les pontifes, dans leur réponse, avaient mis en avant l'oracle divin et fait connaître la parole de l'Esprit qui dit: « Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es nullement le moindre des clans de Juda; car de toi sortira un chef qui régira mon peuple Israël¹ »; dans ces conditions, comme il aurait été aisé et logique pour les chefs hébreux de croire ce qu'ils enseignaient! Mais, manifestement, leur sagesse a été charnelle² comme celle d'Hérode, et ils ont mis le règne du Christ sur le même plan que les pouvoirs de ce monde: ils attendaient un chef temporel, et Hérode craignait un rival terrestre. C'est bien inutilement que tu te laisses, Hérode, troubler par la peur et que tu médites de déchaîner ta fureur contre l'enfant qui t'est suspect. Ton pays n'enserme pas le Christ, et les étroites limites entre lesquelles ton sceptre exerce sa puissance ne suffisent pas au maître du monde. Il règne en tout lieu, celui que tu ne veux pas voir régner sur la Judée; et toi-même régnerais plus heureux si tu te soumettais à son autorité. Pourquoi ne pas t'acquitter par un sincère hommage de ce que tu promets par une ruse mensongère? Va avec les mages, et vénère le vrai roi par l'adoration et la prière. Mais non, tu préfères suivre l'aveuglement des Juifs et tu refuses d'imiter la foi des païens; ton cœur pervers se tourne vers de sanglants attentats, mais tu ne pourras ni tuer celui que tu redoutes, ni nuire à ceux que tu supprimes.

3. Conduits à Bethléem, bien-aimés, grâce au secours de l'étoile qui les précède, les mages, comme l'a raconté l'évangéliste³, « furent remplis d'une très grande joie; entrant dans le

3. Matth. 2, 10-11.

invenerunt puerum cum Maria matre ejus; et procidentibus adoraverunt eum; et apertis thesauris suis, obtulerunt ei munera, aurum, thus et myrrham. O perfectæ scientiæ mirabilem fidem, quam non terrena sapientia erudit, sed Spiritus sanctus instituit¹ ! Unde enim hi viri, cum proficiscerentur de patria, qui nondum viderant Jesum, nec aliquid contuitu ejus, quod tam ordinate venerentur, adverterant, hanc deferendorum munerum servare rationem ? nisi quia præter illam stellæ speciem, quæ corporeum incitavit obtutum, fulgentior veritatis radius eorum corda perdocuit ; ut priusquam labores itineris inchoarent, eum sibi significari intelligerent, cui in auro regius honor, in thure divina veneratio, in myrrha mortalitatis confessio deberetur.

Et hæc quidem, quantum ad illuminationem fidei pertinebat, potuerunt illis credita et intellecta sufficere, ut corporali intuitu non inquirerent quod plenissimo visu mentis inspexerant. Sed diligentia sagacis officii usque ad videndum puerum perseverans, futuri temporis populis et nostri sæculi hominibus serviebat : ut sicut omnibus nobis profuit, quod post resurrectionem Domini vestigia vulnerum in carne ejus Thomæ apostoli exploravit manus ; ita ad nostram utilitatem proficeret, quod infantiam ipsius magorum probavit aspectus. Viderunt itaque magi, et adoraverunt puerum de tribu Juda², *de semine David secundum carnem*³, *factum ex muliere, factum sub lege*⁴, quam non solvere venerat, sed adimplere⁵.

1. Cf. *I Cor.* 2, 4-5 : « Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis, ut fides vestra non sit in sapientia hominum, sed in virtute Dei. » Au 2^e sermon sur la Passion, 1, saint Léon éprouvera le même étonnement devant la foi du bon larron : « Quæ istam fidem exhortatio persuasit ? Quæ doctrina imbuit ? Quis prædicator accendit ? » (*SC* 74, p. 28). Il admirera de même comment le Saint-Esprit a promptement instruit les Apôtres au jour de la Pentecôte : « O quam velox est sermo sapientiæ, et, ubi Deus magister est, quam cito discitur quod docetur ! » (*ibid.* p. 145). Sans

logis, ils trouvèrent l'enfant avec Marie, et, tombant à genoux, ils l'adorèrent ; puis, ouvrant leurs cassettes, ils lui offrirent en présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. » O l'admirable foi qui s'appuie sur une science parfaite ! Foi que n'a pas instruite la sagesse de la terre, mais qu'a formée l'Esprit-Saint¹ ! D'où vient, en effet, que ces hommes, en quittant leur patrie sans avoir encore jamais vu Jésus, et sans rien savoir, ne l'ayant pas vu, de ce qui allait être l'objet de leur vénération si juste, d'où vient qu'ils aient suivi une telle règle dans le choix des présents qu'ils allaient apporter ? C'est que, outre la beauté de l'étoile qui avait frappé leur regard charnel, un rayon plus brillant encore de la vérité instruisit leur cœur ; ainsi, avant même d'affronter les fatigues du voyage, ils comprirent qu'on leur indiquait quelqu'un à qui étaient dus l'honneur propre à un roi, signifié par l'or, l'adoration propre à Dieu, signifiée par l'encens, la qualité reconnue de mortel, signifiée par la myrrhe.

Et sans doute, en ce qui concernait la lumière de la foi, tout ce qu'ils avaient cru et compris pouvait bien leur suffire, sans qu'ils cherchent à voir des yeux du corps ce qu'ils avaient si pleinement contemplé du regard de l'âme. Mais leur zèle à remplir leur devoir jusqu'au bout les poussa à aller voir l'enfant, les rendant ainsi utiles aux peuples à venir et aux hommes de notre siècle ; de même qu'il nous a été bon à tous que l'Apôtre Thomas s'assurât de la main des marques des plaies dans la chair du Sauveur après la résurrection du Seigneur, ainsi fut-ce pour notre profit et notre utilité que les mages, en le contemplant de leurs yeux, firent l'expérience de son état d'enfance. Les mages virent donc et adorèrent un enfant de la tribu de Juda², « de la lignée de David selon la chair³, né d'une femme, fait sujet de la loi⁴ », et venu non abolir celle-ci mais l'accomplir⁵.

doute faut-il voir là une figure propre au style oratoire dont a usé notre auteur ; mais son usage relativement fréquent ne dénote-t-il pas aussi chez lui une grande faculté d'admirer qui contribue à faire de lui un contemplatif authentique ?

2. Cf. *Apoc.* 5, 5 : « Ecce vicit leo de tribu Juda. »

3. *Rom.* 1, 3.

4. *Gal.* 4, 4.

5. Cf. *Matth.* 5, 17.

Viderunt et adoraverunt puerum, quantitate parvulum, alienæ opis indigum, fandi impotem, et in nullo ab humanæ infantie generalitate dissimilem. Quia sicut fidelia¹ erant testimonia, quæ in eo majestatem invisibilis Deitatis assererent, ita probatissimum esse debebat Verbum carnem factum, et sempiternam illam essentiam Filii Dei, hominis veram suscepisse naturam : ne vel ineffabilium operum secutura miracula, vel suscipiendarum supplicia passionum, sacramentum fidei² ex rerum diversitate turbarent; cum justificari omnino non possent, nisi qui Dominum Jesum et verum Deum et verum hominem credidissent.

4. Huic singulari fidei, dilectissimi, et prædicatæ per omnia sæcula veritati diabolica Manichæorum resistit impietas : qui sibi ad interficiendas deceptorum animas nefandi dogmatis ferale commentum de sacrilegis et fabulosis mendaciis texuerunt³, et per has insanarum opinionum ruinas eo usque præcipites proruerunt, ut sibi falsi

1. Il s'agit d'une foi naturelle, de la créance qu'on attache au témoignage de faits constatables ; plus, bas il s'agit de la foi surnaturelle dans le « Sacramentum fidei ».

2. Cf. *I Tim.* 3, 9 : « Habentes mysterium fidei in conscientia pura. »

3. Saint Léon va entamer contre les Manichéens l'un des plus violents et des plus longs réquisitoires que contienne son œuvre. Pour en bien saisir la portée, il faut le replacer dans son contexte historique. Dans les premières années de son pontificat, saint Léon n'avait pas, nous l'avons déjà noté, prêté grande attention aux Manichéens ; nous l'avons vu plus haut mettre en garde les fidèles contre des gens mal instruit pour qui la fête de Noël voudrait honorer, plutôt que la Nativité du Christ, la naissance du « nouveau soleil » (2^e Sermon pour Noël, 6 ; *supra* p. 91) ; il s'en est pris également à ceux qui, en arrivant à la basilique saint Pierre, se retournaient pour saluer le soleil levant (7^e sermon, *id.*, p. 157 s.). Dans les deux cas, il pourrait s'agir de Manichéens, soit convertis, mais ayant gardé quelque chose de leurs anciennes pratiques, soit désireux de se mêler, en s'y dissimulant, aux assemblées chrétiennes, comme saint Léon en détectera et en dénoncera au 4^e sermon pour le Carême, 4 (SC 49, p. 47). Il ne leur reprochera alors que leur indiscrete austérité, sans voir encore en eux autre chose qu'une secte contre laquelle il fallait seulement prémunir les fidèles. Mais voilà qu'un horrible scandale a éclaté vers la fin de l'année 443 dans un cercle de Manichéens, scandale en tout semblable à ceux que saint

Ils virent et adorèrent un enfant, par la taille un tout petit, requérant l'assistance d'autrui, incapable de parler et ne différant en rien de tous les enfants des hommes. Comme il y avait, en effet, des témoignages dignes de foi¹ pour affirmer en lui l'existence invisible de la majesté divine, il fallait de même qu'il fût absolument prouvé que le Verbe s'était fait chair et que la même essence éternelle du Fils de Dieu avait pris une vraie nature humaine ; ainsi ni les miracles et actions ineffables qui devaient suivre, ni les supplices de la Passion qu'il devait endurer, ne pourraient troubler, malgré leur contraste, ce mystère de foi² ; ceux-là seuls, en effet, pourraient être justifiés qui croiraient le Seigneur Jésus et vrai Dieu et vrai homme.

4. A cette unique foi, bien-aimés, et à cette vérité prêchée durant tous les siècles, s'oppose l'impiété diabolique des Manichéens ; pour faire périr les âmes de ceux qu'ils ont trompés, ils ont entremêlé des mensonges sacrilèges et des éléments fabuleux en un tissu d'inventions mortelles et de doctrines impies³ ; ils ont donné tête baissée dans ces opinions stupides et destructrices, allant jusqu'à imaginer un Christ au corps

AUGUSTIN écrit avoir découverts à Carthage (*De Hæresibus ad Quodvult-deum* XLVI, PL 42, 36). Saint Léon réagit aussitôt avec décision et énergie. Un tribunal est constitué par ses soins, et, après l'aveu des coupables, une sentence est rendue et notifiée aux évêques d'Italie (*Epist.* VII ; PL 54, 620-621) ; elle sera plus tard confirmée par une *Constitution* de Valentinien III, appliquant aux Manichéens les peines encourues par les sacrilèges (*ibid.* 622-624). C'est immédiatement après ce procès qu'il faut placer le présent sermon ; saint Léon, au paragraphe 5, parlera de la découverte et des aveux des coupables : « Multi ipsorum, Domino miserante, detecti sunt, et in quibus sacrilegii viverent, eorumdem confessione patefactum est », de même qu'il écrira aux évêques d'Italie dans la lettre mentionnée plus haut : « Plurimos impietatis Manichæae sequaces et doctores in Urbe investigatio nostra reperit, vigilantia divulgavit, auctoritas et censura coercuit ; quos potuimus emendare, correximus ; et ut damnarent Manichæum cum prædicationibus et disciplinis suis publica Ecclesia professione, et manus suæ subscriptione, compulsum. » On est donc très près ici de cette phase des événements et on peut dater avec certitude notre sermon de l'Épiphanie de 444. Il fait suite au 4^e Sermon pour la Nativité (Noël 443 ; *supra* p. 107 s.) où saint Léon a fait une allusion plus brève au scandale découvert et aux aveux du procès (§4). Il a fallu ce scandale pour ouvrir les yeux du Pontife. Les pratiques et les doctrines des sectateurs de Mani, qu'il jugeait naguère encore peu dangereuses, il va s'appliquer maintenant à les dénoncer avec un grand luxe de détails, pour que les fidèles en soient parfaitement instruits et puissent s'en préserver.

corporis fingerent Christum, qui nihil in se solidum, nihil verum oculis hominum actionibusque præbuerit ; sed simulatæ carnis vacuum imaginem demonstrarit. Indignum enim videri volunt, ut credatur Deus Dei Filius femineis se inseruisse visceribus, et majestatem suam huic contumeliæ subdidisse, ut naturæ carnis immixtus ¹, in vero humanæ substantiæ corpore nasceretur : cum totum hoc opus non injuria sit ipsius, sed potentia ; nec credenda pollutio, sed gloriosa dignatio. Si enim lux ista visibilis nullis immunditiis, quibus superfusa fuerit, violatur, nec radiorum solis nitorem, quem corpoream esse creaturam non dubium est, loca ulla sordentia vel cænosa contaminant : quid illius sempiternæ et incorporeæ lucis essentiam potuit qualibet sui qualitate pollueri ? quæ se ei, quam ad imaginem suam condidit, sociando creaturæ purificationem præstitit, maculam non recepit ; et sic sanavit vulnera infirmitatis, ut nulla pateretur damna virtutis.

Quod divinæ pietatis magnum et ineffabile sacramentum, quia omnibus sanctarum Scripturarum testimonibus est nuntiatum ; isti, de quibus loquimur, adversarii veritatis, legem per Moysen datam ² et inspirata divinitus prophetarum oracula respuerunt, ipsasque evangelicas et apostolicas paginas, quædam auferendo et quædam inserendo violaverunt : confingentes sibi sub apostolorum nominibus, et sub verbis ipsius Salvatoris, multa volumina falsitatis, quibus erroris sui commenta munirent, et decipiendorum mentibus mortiferum virus

1. Pour les Manichéens, la matière était intrinsèquement mauvaise, créée par le Principe mauvais. Ils ne pouvaient donc imaginer que Dieu, le Principe bon, se soit unie à elle : c'eût été une chose indigne et de lui et de notre foi. Les *Acta Archelai*, écrit manichéen du premier quart du IV^e siècle, s'expriment ainsi : « Manes dixit : Absit ut Dominum nostrum Jesum Christum per naturalia pudenda mulieris descendisse confitear ; ipse enim testimonium dat quia de sinibus Patris descendit... Sunt et alia innumera testimonia hujusmodi quæ iudicant eum venisse et non natum esse. » (édit.

trompeur, qui n'aurait présenté aux yeux et au contact des hommes rien de solide ni de vrai, mais n'aurait montré que la vaine image d'une chair simulée. Ils prétendent, en effet, trouver indigne qu'on aille croire qu'un Dieu, Fils de Dieu, se soit enfermé dans les entrailles d'une femme, et ait soumis sa majesté à cet opprobre de naître dans un vrai corps, d'une substance humaine, après s'être intimement mêlé à une nature charnelle ¹. En réalité, en tout cela, il n'y eut pas pour lui injure subie, mais œuvre de sa puissance, et l'on ne doit pas y voir une souillure, mais une glorieuse condescendance. Si, en effet, la lumière visible qui nous entoure n'est en rien blessée par les immondices sur lesquels elle se répand, si aucun lieu malpropre ou fangeux ne contamine l'éclat des rayons du soleil, indubitablement créature corporelle, qu'est-ce qui pourra souiller, à cause de l'une ou l'autre de ses propriétés, l'essence de cette lumière éternelle et incorporelle ? Celle-ci, en s'unissant à la créature qu'elle avait faite à son image, lui a conféré la pureté et n'en a reçu aucune tache ; elle a guéri les blessures de notre faiblesse, sans que sa puissance en souffre aucun dommage.

Ce grand et ineffable mystère de la divine bonté a été annoncé par tous les témoignages des saintes Écritures ; aussi ces gens dont nous parlons, ennemis de la vérité, ont rejeté la loi donnée par Moïse ² et les oracles divinement inspirés des prophètes et ont même porté la main sur les pages des évangiles et des écrits apostoliques ; ils y ont supprimé certains passages, et en ont ajouté d'autres, se fabriquant sous le nom des Apôtres et comme étant paroles du Sauveur lui-même, de nombreux livres remplis de mensonges, dont ils se sont servi pour étayer les erreurs de leurs inventions et verser un poison mortel dans les esprits qu'ils

Ch. Beeson p. 80). Il fallait donc admettre que le corps du Christ était fictif. C'était renouveler le docétisme, contre lequel, dès le début de la prédication chrétienne, les théologiens orthodoxes, et l'apôtre saint Jean le premier, avaient dû réagir. A ces théories, saint Léon aurait pu répondre, comme il l'a fait ailleurs, que le Dieu bon n'a pu créer que des êtres bons, par conséquent que la matière ne saurait être mauvaise en soi ; il préfère, dans le texte qui nous occupe, se placer sur le terrain de l'adversaire et rétorquer simplement que la perfection divine ne saurait subir d'atteinte du fait des créatures, pas plus que la lumière ne se souille en éclairant un boursier.

2. Cf. *Jn* I, 17 : « Lex per Moysen data est... »

infunderent¹. Videbant enim sibi universa obsistere, omnia reclamare, et non solum novo, sed etiam veteri Testamento sacrilegam impietatis suæ dementiam confutari. Et tamen in furiosis mendaciis persistentes, Ecclesiam Dei deceptionibus suis perturbare non desinunt : hoc miseris quos illaqueare potuerint persuadentes, ut negent a Domino Jesu Christo humanam naturam vere esse susceptam ; negent eum vere pro mundi salute crucifixum ; negent de ejus latere lancea vulnerato sanguinem redemptionis et aquam fluxisse baptismatis ; negent eum sepultum, ac die tertia suscitatum ; negent eum in conspectu discipulorum ad considendum in dextera Patris super omnes cælorum altitudines elevatum² ; et ut tota apostolici veritate Symboli sublata, nullus metus terreat impios, nulla spes incitet sanctos, negent a Christo vivos et mortuos judicandos³ : ut quos tantorum sacramentorum virtute privaverint, doceant in sole et luna colere Christum⁴, et sub nomine Spiritus sancti ipsum talium impietatum magistrum adorare Manichæum⁵.

1 Comme Marcion et les gnostiques, les Manichéens devaient logiquement rejeter tout ou partie de l'Ancien Testament, où l'action du Principe bon semblait contredite par des faits qu'ils interprétaient matériellement. Saint AUGUSTIN les qualifie d'*impij laceratores*, de *corruptores Scripturarum* (*De moribus Ecclesie catholice et de moribus manichæorum*, I, 2 ; 9, 14 ; *PL* 32, 1311 et 1316), et il a consacré un livre, *Contra Adimantum*, à défendre l'Ancien Testament contre leurs dénégations (*CSEL* XXV, 115-190). Ils s'en prenaient même au Nouveau Testament, comme on peut le voir presque à chaque page de l'interminable débat que le patient saint Augustin soutint contre le manichéen Faustus (*Contra Faustum libri triginta tres* ; *CSEL* XXV, 251-797). Quant aux écrits apocryphes mis par eux sous le nom du Seigneur et des apôtres. P. ALFARIC en a compté seize, et sa liste n'est sans doute pas complète (*Les écritures manichéennes*, II, 169-195). Saint Augustin confirme encore sur ce point les accusations de saint Léon : « Deum qui Legem per Moysen dedit, et in Hebraeis Prophetis locutus est, non esse verum Deum, sed unum ex principibus tenebrarum. Ipsiusque Testamenti Novi scripturas tanquam infalsatas ita legunt, ut quod volunt inde accipiant, quod nolunt rejiciant, eisque tanquam totum verum habentes nonnullas apocryphas anteponant. » (*De hæresibus ad Quodvultdeum*, XLVI, *PL* 42, 38).

voulaient tromper¹. Ils voyaient, en effet, que tout s'opposait à eux, que tout s'insurgeait contre eux et que leur folie sacrilège et impie était réfutée non seulement par le Nouveau, mais encore par l'Ancien Testament. Et pourtant, persistant dans leurs mensonges forcenés, ils ne cessent de bouleverser l'Église de Dieu par leurs tromperies ; aux malheureux qu'ils ont pu prendre dans leurs filets, ils persuadent de nier que le Seigneur Jésus-Christ ait vraiment pris une nature humaine, de nier qu'il ait vraiment été crucifié pour le salut du monde, de nier que de son flanc percé par la lance aient coulé le sang de la rédemption et l'eau du baptême, de nier qu'il ait été enseveli et qu'il soit ressuscité le troisième jour, de nier qu'il se soit élevé en présence de ses disciples plus haut que le sommet des cieux pour siéger à la droite de son Père² ; et, afin que, une fois supprimée toute la vérité du Symbole des Apôtres, il n'y ait plus de crainte qui puisse effrayer les impies, plus d'espérance qui puisse encourager les saints, ils les persuadent de nier que le Christ jugera les vivants et les morts³ ; ainsi, à ceux qu'ils ont privés du secours de tant de mystères, ils apprennent à honorer le Christ dans le soleil et la lune⁴, et, sous le nom de l'Esprit-Saint, à adorer le maître de ces impiétés, Manichée⁵.

2. Puisque le Verbe de Dieu n'avait pu, aux yeux des manichéens, s'unir à une nature humaine, il leur fallait donc admettre qu'à l'homme fictif qu'était Jésus, un homme réel avait été substitué pour souffrir la Passion et mourir ; mais il ne pouvait être question pour celui-ci de résurrection et d'ascension au ciel. On voit à quel point ils renversaient le dogme chrétien de la Rédemption et annulaient son message d'espérance.

3. C'était là une conséquence logique des prémisses posées ; toute morale se trouvait ainsi évacuée par l'absence de sanction, de même qu'étaient détruits par cette doctrine les articles du Symbole des Apôtres que saint Léon vient de passer en revue : naissance de Jésus dans la chair, sa mort sur la croix, son ensevelissement, sa résurrection, son ascension, sa session à la droite du Père et enfin le jugement futur des vivants et des morts.

4. Les *Acta Archelai*, déjà cités, disent en parlant du Christ et de son humanité fictive : « Cujus rei indiguerit is qui semetipsum in omnia transformavit, ostende. Quando enim voluit, hunc hominem rursus transformavit in speciem solis ac vultum » (*LIX*, 3, p. 86).

5. Pour faire admettre leurs énormités aux âmes crédules, les manichéens avaient un argument sans réplique et qui serait le couronnement de tout leur système. La Révélation, encore incomplète à la mort des Apôtres, s'était achevée par l'organe de Mani, incarnation de l'Esprit-Saint promis par le

5. Ad confirmanda igitur, dilectissimi, corda vestra in fide et veritate, prosit omnibus hodierna festivitas, et ex testimonio manifestatæ Salvatoris infantia confessione catholica muniatur, et naturæ nostræ carnem in Christo negantium anathematizetur impietas; de qua nos beatus Joannes apostolus non dubio sermone præmonuit, dicens: *Omnis spiritus qui confitetur Christum Jesum in carne venisse, ex Deo est; et omnis spiritus qui solvit Jesum, ex Deo non est; hic est Antichristus*¹. Nihil ergo cum hujusmodi hominibus commune sit cuiquam Christiano, nulla cum talibus habeatur societas, nullumque consortium. Prosit universæ Ecclesiæ, quod multi ipsorum, Domino miserante, detecti sunt, et in quibus sacrilegiis viverent, eorumdem confessione patefactum est². Neminem fallant discretionibus ciborum, sordibus vestium, vultuumque palloribus³. Non sunt casta jejunia, quæ non de ratione veniunt continentia, sed de arte fallacia. Hactenus nocuerint incautis, hactenus illuserint imperitis: post hæc nullius excusabilis erit lapsus: nec jam

Christ avant son départ. Saint Augustin témoigne à plusieurs reprises de cette étrange affirmation; par exemple dans son livre *Contra epistolam Fundamenti*, 6: «*Illa superbia, mater omnium hæreticorum, impulit hominem ut non missum se a Paraclete vellet videri, sed ita susceptum ut ipse Paracletus diceretur... Sic se ille voluit a Spiritu Sancto, quem Christus promisit, videri esse susceptum, ut jam cum audimus Manichæum Spiritum sanctum, intelligamus apostolum Jesu Christi, id est missum a Jesu Christo, qui eum se missum esse promisit. Singularis audacia ista et ineffabile sacrilegium!*» (CSEL XXV, p. 200). Les *Acta Archelai* font dire à Mani: «*Sum quidem ego Paracletus qui ab Jesu mitti prædictus sum ad arguendum mundum de peccato et de judicio et de justicia, sicut et qui ante me missus est Paulus ex parte scire et ex parte prophetare se dixit, mihi reservans quod perfectum est*» (XV, 3, p. 23). Saint Léon s'est donné la peine de réfuter longuement de pareilles insanités dans son 2^e *Sermon pour la Pentecôte* (SC 74, p. 154-156).

1. I Jn 4, 2-3.

2. Il s'agit, comme on l'a vu, du procès intenté par saint Léon à la suite du scandale découvert en octobre 443.

3. Le principe des interdictions alimentaires des manichéens résidait en ceci que certains aliments «*étaient interdits parce que plus particulièrement*

5. Que la fête d'aujourd'hui, bien-aimés, profite donc à tous, et qu'elle affermis vos cœurs dans la foi et la vérité; que la profession de la foi catholique soit confirmée par ce témoignage de la manifestation visible de l'enfance du Seigneur; que soit anathématisée l'impiété de ceux qui nient dans le Christ la réalité de la chair de notre nature; le bienheureux Apôtre Jean nous a prévenus contre cette impiété par des paroles sans équivoque, lorsqu'il a dit: «*Tout esprit qui confesse Jésus-Christ venu dans la chair est de Dieu; et tout esprit qui ne confesse pas Jésus n'est pas de Dieu; celui-là est l'Antichrist*»¹. » Aucun chrétien ne doit rien avoir de commun avec des hommes de cette sorte, ne s'associer en aucune manière ni avoir rien en partage avec de telles gens. Beaucoup d'entre eux, par la miséricorde de Dieu, ont été découverts et leur propre confession a rendu publics les sacrilèges dans lesquels ils vivaient². Que l'Église entière tire avantage de cela. Que personne ne se laisse tromper par leurs exigences dans le choix des aliments, par la malpropreté de leurs vêtements, par la pâleur de leurs visages³. Des jeûnes ne sont pas purs, qui ne sont pas inspirés par l'abstinence, mais par l'art du mensonge. Jusqu'à présent, ils n'ont pu nuire qu'à des imprudents, ils n'ont pu tromper que des ignorants; mais, après ces événements, aucune chute ne sera excusable; on ne pourra plus regarder comme naïf, mais bien comme gravement

créés par le démon, principe mauvais, et dépouillés de tout principe divin» (A. LAURAS, *Recherches sur le manichéisme à Rome sous le pontificat de saint Léon le Grand*; mémoire inédit, Fourvière 1946; ce mémoire nous a été précieux pour la rédaction des notes qui précèdent). Saint AUGUSTIN a longuement parlé de cette prétendue abstinence, particulièrement dans *De hæresibus ad Quodvultdeum*, XLVI in medio; *De moribus Ecclesiæ catholicæ et de moribus manichæorum*, II, XIII, XV, XVI (PL 42, 37; 32, 1356-1357; 1360-1368). Saint Léon verra dans ces pratiques, basées sur la croyance à la perversion essentielle de la matière, une injure au Dieu essentiellement bon qui ne peut rien créer que de bon en soi; il les réfutera particulièrement dans son 4^e *sermon pour le Carême*, 4 (SC 49, pp. 47-48); dans le même sermon, 5, il s'en prendra à ceux qui jeûnent le dimanche en l'honneur du soleil — et qu'il faut identifier avec les manichéens — «*vouant une folle abstinence aux astres du ciel... doublement impies, doublement sacrilèges, puisqu'ils ont institué leur jeûne à la fois pour honorer les astres et pour mépriser la résurrection du Seigneur*» (*ibid.* p. 48).

simplex habendus est, sed valde nequam atque perversus, qui deinceps repertus fuerit nefando obstrictus errore.

Ecclesiasticum sane atque divinitus institutum non solum non inhibemus, sed etiam incitamus affectum, ut etiam pro talibus nobiscum Domino supplicetis : quoniam et nos deceptarum animarum ruinas cum fletu et mœrore miseremur, exsequentes apostolicæ pietatis exemplum, ut cum infirmantibus infirmemur¹, et cum flentibus defleamus². Speramus enim exorandam misericordiam Dei multis lacrymis et legitima satisfactione lapsorum : quia dum hoc in corpore vivitur, nullius desperanda reparatio, sed omnium est optanda correctio ; auxiliante Domino, *qui erigit elisos, solvit compeditos, illuminat cæcos*³ : cui est honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

16

(XXXV)

IN EPIPHANIÆ SOLEMNITATE SERMO V

1. Hodiernam festivitatem, dilectissimi, apparitio Domini et Salvatoris nostri, sicut nostis, illustrat ; et hic ille est dies quo ad cognoscendum adorandumque Dei Filium tres magos prævia stella perduxit.

1. Cf. *II Cor.* 11, 29 : « Quis infirmatur, et ego non infirmor ? »

2. Cf. *Rom.* 12, 15 : « Flere cum flentibus. »

3. Cf. *Ps.* 145, 7-8 : « Dominus solvit compeditos, Dominus illuminat cæcos, Dominus erigit elisos. »

coupable et perverti celui qui sera à l'avenir engagé dans cette erreur criminelle.

Certes non seulement nous n'empêchons pas, mais bien au contraire nous encourageons le sentiment conforme à l'esprit de l'Église et divinement inspiré qui doit vous porter à supplier le Seigneur avec nous en faveur de tels hommes ; car la ruine de ces âmes trompées nous emplit de pitié pour elles et nous plonge dans les larmes et la tristesse ; suivant l'exemple de bonté de l'Apôtre, nous sommes faibles avec ceux qui sont faibles¹, et nous pleurons avec ceux qui pleurent². Nous espérons, en effet, que la miséricorde de Dieu se laissera fléchir par des larmes abondantes et par l'expiation convenable de ceux qui sont tombés, car, tant que nous vivons dans ce corps, on ne doit désespérer du relèvement de personne, mais au contraire souhaiter l'amendement de tous, avec le secours du Seigneur « qui redresse les accablés, délie les enchaînés, rend la vue aux aveugles³ » ; lui à qui appartiennent honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

16

(XXXV)

CINQUIÈME SERMON
EN LA SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE

SOMMAIRE. — 1. Les signes annonciateurs de la manifestation du Seigneur, dont le dernier fut l'appel des mages. — 2. Actualité permanente du mystère de l'Épiphanie ; apostrophe aux Juifs. — 3. Exhortation à la charité envers les Juifs, qui s'exercera surtout par l'exemple d'une sainte vie ; chercher à accomplir en tout la volonté de Dieu avec le secours de la grâce et en secondant son action. — 4. La bonté et la patience de Dieu nous invitent à nous convertir, tandis qu'il en est temps pour nous.

1. La fête d'aujourd'hui, vous le savez, bien-aimés, respandit de la manifestation de notre Seigneur et Sauveur ; ce jour est celui-là même où une étoile, s'avancant devant les trois mages, les conduisit pour qu'ils connaissent et adorent le Fils de Dieu.

Cujus facti memoriam merito placuit honore¹ annuo celebrari; ut dum evangelica historia incessabiliter recensetur, semper se intelligentium sensibus inferat salutiferum mysterium per insigne miraculum².

Præcesserant quidem multa documenta, quæ corporalem nativitatem Domini manifestis indiciis declararent, sive cum beata Maria Virgo fecundandam se Spiritu sancto, parituramque Dei Filium audivit et credidit³, sive cum ad salutationem ipsius in utero Elisabeth nondum natus Joannes prophetica exultatione commotus est, quasi etiam intra matris viscera jam clamaret: *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi*⁴; vel cum ortum Domini angelo nuntiante pastores cælestis exercitus sunt claritate circumdati, ut non ambigerent de majestate pueri quem erant in præsepe visuri; nec putarent quod in sola natura hominis esset editus, cui supernæ militiæ famularetur occursum. Sed hæc atque alia hujusmodi paucis tunc videntur innotuisse personis, quæ vel ad cognationem Mariæ Virginis, vel ad sancti Joseph familiam pertinebant. Hoc autem signum, quod magos in longinquo positos et efficaciter movit⁵ et ad Dominum Jesum perseveranter attraxit, illius sine dubio gratiæ

1. Nous nous rallions à l'interprétation précise que Dom M. B. DE SOOS donne du mot *honor* dans son livre déjà cité, *Le mystère liturgique d'après saint Léon le Grand*, p. 38 s. Il s'agit pour lui non d'un hommage en général, mais d'un acte culturel comportant la célébration liturgique autour de l'Eucharistie; il appuie cette interprétation sur des citations explicites d'auteurs antérieurs à saint Léon et de saint Léon lui-même. D'où la traduction que nous proposons.

2. On retrouve encore ici le thème du mystère de lumière qu'est l'Épiphanie: thème déjà souligné à propos du 2^e Sermon, I (cf. *supra* p. 218, n. 2): lumière sensible qui brille aux yeux des mages, lumière intellectuelle qui éclaire l'esprit des fidèles, comme il est dit dans la postcommunion de la messe de la fête: « Ut quæ solemniter celebramus officio, purificatæ mentis intelligentia consequamur ». Remarquons d'ailleurs la correspondance étroite entre cette oraison et le texte de saint Léon qui nous occupe: *solemne officium* répond à *honor annuus*, compris dans le sens que nous avons indiqué plus haut, et *mentis intelligentia* à *sensus intelligentium* de notre sermon.

Si l'on a voulu célébrer chaque année par l'hommage du culte¹ le souvenir de cet événement, c'est afin que, grâce à la reprise incessante du récit évangélique, ce mystère de salut opéré par un prodige insigne s'imprimât toujours davantage dans l'esprit de ceux qui le comprennent².

Certes bien des témoignages avaient précédé qui, par des signes évidents, faisaient connaître la naissance corporelle du Seigneur: c'était la bienheureuse Vierge Marie s'entendant dire et croyant³ qu'elle serait rendue féconde par l'Esprit-Saint et donnerait le jour au Fils de Dieu; c'était Jean pas encore né et caché dans le sein d'Élisabeth, tressaillant d'un transport prophétique lorsque celle-ci saluait Marie, comme si, dans le secret même des entrailles maternelles, il s'était déjà écrié: « Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde⁴! »; c'étaient les bergers qu'entourait une troupe éclatante de l'armée céleste, au moment où un ange leur annonçait la naissance du Seigneur, en sorte qu'ils ne pussent ni douter de la majesté de l'enfant qu'ils allaient voir dans la crèche, ni penser qu'était né avec la seule nature humaine, celui au-devant de qui la milice d'en-haut venait pour le servir. Mais ces faits et d'autres encore du même genre n'étaient apparemment connus que de peu de personnes, soit que celles-ci fussent de la parenté de la Vierge Marie, soit qu'elles appartenissent à la famille de saint Joseph. Par contre, le signe qui mit effectivement en marche des mages lointains⁵ et les attira sans discontinuer jusqu'au Seigneur Jésus, ce signe fut, sans nul doute, un sacrement de cette grâce

3. Saint Ambroise avait dit de même: « Hodie primum auduit: Spiritus sanctus supervenit in te, et auduit et credidit. » (*Expos. in Lucæ Evang.* II, 15; CSEL XXXII-4, 50; S C 45, p. 79).

4. *Jn* 1, 29.

5. L'appel de l'étoile est pour les mages une grâce prévenante; mais les termes employés par saint Léon font songer à ce qu'on appellera plus tard la « grâce efficace ». Notre auteur voit dans cet appel puissant et mystérieux exercé sur les mages, appel respectueux de leur liberté, une manifestation de la grâce, au sens de don miséricordieux, par laquelle Dieu voulait appeler tous les peuples au salut. Nous allons voir que ce sermon peut être considéré, d'une certaine manière, comme un « sermon sur la grâce ». On pourrait d'ailleurs en dire autant des trois suivants, tant ce thème y est repris avec insistance.

sacramentum, et illius fuit vocationis exordium, qua nimirum non in Judæa tantum, sed etiam in toto mundo Christi erat Evangelium prædicandum; ut per illam stellam quæ magorum visui splenduit, Israelitarum vero oculis non refulsit, et illuminatio significata sit gentium, et cæcitas Judæorum.

2. Permanet igitur, dilectissimi, sicut evidenter apparet, mysticorum forma gestorum; et quod imagine inchoabatur, veritate completur. Radiante e cælo stella per gratiam, tres magi coruscatione evangelici fulgoris acciti, in omnibus quotidie nationibus ad adorandam potentiam summi Regis accurrunt. Herodes quoque in diabolo fremit, et auferri sibi iniquitatis suæ regnum in iis qui ad Christum transeunt, ingemiscit. Unde si parvulos interficiat, Jesum sibi videtur occidere. Quod utique facere sine cessatione molitur, dum primordiis renatorum¹ Spiritum sanctum eripere, et quamdam teneræ fidei velut infantiam tentat extinguere. Judæi vero, qui extra regnum Christi esse voluerunt, adhuc quodammodo sub Herodis sunt principatu, et dominante sibi Salvatoris inimico, alienigenæ serviunt potestati, quasi nesciant prophetatum, dicente Jacob: *Non deficiet princeps ex Juda, et dux de femoribus ejus, donec veniat cui reposita sunt: et ipse est expectatio gentium*². Sed nondum intelligunt quod negare non possunt, et mente non capiunt quod Scripturarum narratione noverunt: quoniam insanis magistris veritas scandalum est, et cæcis doctoribus fit caligo, quod lumen est. Respondent itaque interrogati, quod in Bethleem nascitur Christus; et scientiam suam, qua alios instruunt, non sequuntur. Perdiderunt igitur successionem regum, placationem hostiarum, locum supplicationum, ordinem sacerdotum;

1. Par le baptême.

et un commencement de cette vocation qui feraient que l'évangile du Christ soit prêché non seulement en Judée, mais encore dans le monde entier: cette étoile qui resplendit aux regards des mages, mais ne brilla pas aux yeux des Israélites, signifiait à la fois l'illumination des gentils et la cécité des Juifs.

2. Le contenu de ces faits pleins de mystère, bien-aimés, perdure donc, comme il apparaît manifestement; et ce qui avait débuté en figure s'achève en vérité. L'étoile brille encore au ciel par la grâce, et les trois mages, appelés par l'éclat de la lumière évangélique, accourent tous les jours, en la personne de toutes les nations, adorer la puissance du souverain roi. Hérode également, en la personne du diable, tremble et gémit de se voir enlever son royaume d'iniquité en ceux qui passent au Christ. Aussi, en faisant périr des enfants, il lui semble tuer Jésus; c'est ce qu'il travaille à faire sans cesse, lorsqu'il tente de ravir l'Esprit-Saint à ceux qui viennent de renaître¹, et d'anéantir ce qui est comme l'enfance d'une foi encore tendre. Quant aux Juifs, qui ont voulu être en dehors du royaume du Christ, ils sont encore d'une certaine façon sous le pouvoir d'Hérode; l'ennemi du Sauveur règne encore sur eux, et ils servent une puissance étrangère, comme s'ils ignoraient ce qui a été prophétisé par la bouche de Jacob: « Le prince né de Juda et le chef venu de sa race ne manqueront pas jusqu'à la venue de celui à qui tout appartient; et celui-là est l'attente des peuples². » Mais ils ne comprennent pas encore ce qu'ils ne peuvent nier, et leur esprit ne saisit pas ce qu'ils ont appris par le récit des Écritures; la vérité, en effet, est un scandale pour ces maîtres insensés, et la lumière devient ténèbres pour ces docteurs aveugles. Aussi, à ceux qui les interrogent, répondent-ils que le Christ naît à Bethléem, et n'agissent-ils pas conformément à la science qu'ils enseignent aux autres. C'est pourquoi ils ont perdu la succession de leurs rois, l'efficacité de leurs sacrifices, le lieu destiné aux supplications, l'ordre des prêtres; qu'ils constatent alors par

2. Gen. 49, 10.

et cum omnia sibi clausa, omnia experiantur sibi esse finita, non vident ea in Christum esse translata¹.

Unde quod illi tres viri, universarum gentium personam gerentes, adorato Domino sunt adepti, hoc in populis suis per fidem, quæ justificat impios², totus mundus assequitur; et hæreditatem Domini ante sæcula præparatam accipiunt adoptivi, et perdunt qui videbantur esse legitimi. Resipisce tandem, Judæe, resipisce; et ad Redemptorem etiam tuum deposita infidelitate convertere. Noli sceleris tui immanitate terreri: non justos Christus, sed peccatores vocat³; nec impietatem tuam repellit, qui pro te, cum crucifixus esset, oravit. Immittem crudelium patrum tuorum solve sententiam, neque te eorum maledicto patiaris obstringi, qui clamantes de Christo, *Sanguis ejus super nos et super filios nostros*⁴, facinus in te sui criminis transfuderunt. Redite ad misericordem, utimini clementia remittentis. Sævitia enim vestræ iniquitatis conversa est in causam salutis. Vivit quem perire voluistis. Confitemini negatum, adorate venditum: ut vobis bonitas illius prosit, cui vestra malignitas nocere non potuit⁵.

3. Quod ergo ad veram, dilectissimi, pertinet caritatem, quam etiam inimicis nostris ex dominica oratione debemus, et optandum nobis est et studendum; et hic

1. Dans les sermons précédents nous avons vu plus d'une fois que, pour saint Léon, la célébration liturgique d'un mystère le rend de nouveau actuel pour les participants, leur donnant de recevoir les grâces particulières attachées à ce mystère et qui en découlent sans arrêt dans les âmes bien disposées. Ici, il s'agit d'une autre actualité du mystère, qu'on pourrait appeler son actualité « prophétique »: l'événement « mystérieux » avait valeur de prophétie, et ce qui s'est accompli une fois en lui se perpétue après lui: « Ce qui avait débuté en figure s'achève en vérité. » C'est une application aux faits du Nouveau Testament de ce que saint Paul disait à propos de ceux de l'Ancien: « Hæc autem in figura facta sunt nostri... Hæc autem omnia in figura contingebant illis » (I Cor 10, 6, 11). C'est la typologie appliquée au Nouveau Testament; les événements racontés, en plus de leur valeur historique que

expérience que tout leur est fermé, que tout pour eux est fini, ils ne voient pas que tout cela est passé au Christ¹.

Aussi, par la foi qui justifie les impies², le monde entier a-t-il obtenu dans ses peuples divers ce que ces trois hommes, représentant toutes les nations, ont trouvé en adorant le Seigneur; les enfants adoptifs reçoivent l'héritage du Seigneur préparé de toute éternité, et ceux qui semblaient légitimes le perdent. Reviens donc enfin à toi, ô Juif, reviens, laisse là ton infidélité, et retourne vers le Rédempteur qui est aussi le tien. Ne te laisse pas effrayer par la grandeur de ton crime: le Christ n'appelle pas au salut les justes, mais les pécheurs³, et il ne repousse pas ton impiété, lui qui a prié pour toi lorsqu'il était en croix. Annule la dure sentence rendue contre tes pères, et ne souffre pas d'être lié par la malédiction portée contre eux qui, au sujet du Christ, ont crié: « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants⁴! » et ont fait passer sur toi la responsabilité de leur crime. Revenez à celui qui est miséricordieux, ayez recours à la clémence de celui qui pardonne. La cruauté de votre iniquité s'est tournée, en effet, en cause de salut. Il vit, celui que vous avez voulu faire périr. Confessez celui que vous avez renié, adorez celui que vous avez vendu: voici que tournera à votre bien la bonté de celui à qui votre méchanceté n'a pu nuire⁵.

3. Bien-aimés, tout ce qui touche à la charité vraie, que nous devons aussi à nos ennemis, conformément à la prière du Seigneur, doit donc être l'objet de nos souhaits et de nos efforts:

saint Léon, malgré l'apparence du mot qu'il emploie, n'a jamais pensé nier, sont en même temps *figure* et « type » de la *vérité* enseignée par Dieu dans le mystère. Saint Léon a développé cela en détail dans les applications concrètes qu'il vient de faire du principe énoncé.

2. Cf. Rom 4, 5: « Credenti autem in eum qui justificat impium. »

3. Cf. Matth. 9, 13: « Non enim veni vocare justos, sed peccatores. »

4. Matth. 27, 25.

5. Dans cette apostrophe aux Juifs, saint Léon a commencé, en usant du singulier, par s'adresser aux Juifs, ses contemporains, héritiers de la malédiction appelée sur eux par leurs pères. Puis, à la suite de la citation de Matth. 27, 25, il s'est tourné vers ces derniers, parlant cette fois au pluriel, pour les exhorter à recourir à la clémence de Celui qu'ils ont voulu faire périr. Il y a là, chez notre auteur, l'emploi d'un procédé du style oratoire qu'une traduction ne rendra jamais que matériellement, sans pouvoir faire autrement que d'en laisser deviner la portée.

populus, qui ab illa spiritali patrum nobilitate defecit, ramis suæ arboris inseratur¹. Multum enim nos Deo benevolentia ista commendat : quia ideo delictum illorum nobis misericordiæ locum fecit, ut eos ad æmulationem salutis recipiendæ fides nostra revocaret². Nam vitam piorum non solum sibi, sed etiam aliis esse utilem decet : ut quod apud eos agi non potest verbis, obtineatur exemplis. Considerantes itaque, dilectissimi, ineffabilem erga nos divinorum munerum largitatem, cooperatores simus gratiæ Dei operantis in nobis³. Non enim dormientibus provenit regnum cælorum, nec otio desidique torpentibus beatitudo æternitatis ingeritur ; sed, quia sicut Apostolus ait, *si compatimur, et conglorificabimur*⁴, illa nobis currenda est via quam ipse Dominus se esse testatus est⁵, qui nobis nullis operum meritis suffragantibus, et sacramento consuluit et exemplo : ut in adoptionem vocatos per illud proveheret ad salutem, per hoc imbueret ad laborem. Hic autem labor, dilectissimi, piis filiis et bonis servis non solum nec asper, nec onerosus, sed etiam suavis et levis est, dicente Domino : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos, et discite a me, quia mitissimum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve*⁶. Nihil ergo, dilectissimi, arduum est humilibus, nihil asperum mitibus, et facile omnia præcepta veniunt in effectum, quando et gratia præterdit auxilium, et obedientia mollit imperium. Intonant enim quotidie auribus nostris

1. Cf. Rom. 11, 17-24.

2. Cf. *ibid.* 11 : « Illorum delicto, salus est gentibus ut illos æmulentur. »

3. Cf. I Cor. 12, 6 : « Deus qui operatur omnia in omnibus. » Au don gratuit de la grâce divine efficace en nous, l'homme doit répondre par sa coopération. Dieu commence toujours, mais il faut que l'homme épouse sa volonté et travaille avec lui d'une manière intelligente et active. Sur cette conception très augustiniennne, saint Léon revient souvent, par exemple au 5^e sermon

que ce peuple, déchu de la noblesse spirituelle de ses pères, soit lui aussi greffé parmi les branches de son arbre¹. Une telle disposition nous recommande hautement, en effet, aux yeux du Seigneur ; car si le péché de ceux-là a fait que la miséricorde se soit exercée en notre faveur, il faut que notre foi les appelle à devenir nos émules pour recevoir le salut². Il convient, en effet, que la vie des hommes pieux ne soit pas utile à eux seuls, mais qu'elle le soit aussi aux autres ; ainsi ce que les paroles ne peuvent accomplir en ceux-ci, les exemples l'obtiendront. Considérant donc, bien-aimés, l'ineffable générosité des largesses divines envers nous, faisons-nous les coopérateurs de la grâce de Dieu qui opère en nous³. Le royaume de Dieu, en effet, ne vient pas à ceux qui dorment, et la béatitude éternelle n'est pas offerte à ceux qui restent engourdis dans l'oisiveté et la paresse ; mais puisque, selon le mot de l'Apôtre, « si nous souffrons avec lui, nous serons aussi glorifiés avec lui⁴ », il nous faut courir la route qui n'est autre que le Seigneur lui-même, comme il l'a attesté⁵ : sans qu'aucun mérite plaidât en notre faveur, il nous a secourus et par sa grâce et par son exemple : par celle-là, il élevait au salut ceux qu'il appelait à la faveur de l'adoption, par celui-ci il les formait au travail. Or, bien-aimés, pour des fils aimants et pour de bons serviteurs, non seulement ce travail n'est ni dur, ni pénible, mais encore il est aisé et léger, comme l'a dit le Seigneur : « Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai. Chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez soulagement pour vos âmes. Oui, mon joug est aisé et mon fardeau léger⁶. » Rien donc n'est ardu aux humbles, bien-aimés, rien n'est dur aux doux, et tous les préceptes sont facilement mis à exécution, quand la grâce donne le secours et que l'obéissance adoucit le commandement. C'est, en effet, quotidiennement que les paroles de Dieu retentissent à nos

sur le Carême (S C 49, p. 51), mais la formule qu'il emploie ici pour la traduire est particulièrement heureuse. Tout le paragraphe qui suit va en être le développement. Cf. P. HERVÉ DE L'INCARNATION, *art. cit.* p. 195.

4. Rom. 8, 7. Cf. *supra* p. 225, n. 4.

5. Cf. Jn 16, 6 : « Ego sum via et veritas et vita. »

6. Matth. 11, 28-30.

eloquia Dei, et omnis homo quid divinæ justitiæ placeat scire convincitur. Sed quia iudicium illud, quo unusquisque recipiet prout gessit, sive bonum, sive malum¹, iudicaturi patientia et bonitate differtur², impunitatem sibi iniquitatis infidelium corda promittunt, et putant humanorum actuum qualitates ad divinæ providentiæ non pertinere censuram, quasi non evidentissimis plerumque suppliciis male gesta plectantur, aut non sæpe cælestium comminationum terror ostendatur : quibus utique et fides monetur, et infidelitas increpatur.

4. Inter hæc autem permanet super omnes benignitas Dei, et nulli misericordiam suam denegat, cum indiscrete universis bona multa largiatur, eosque quos merito subderet pœnis, mavult invitare beneficiis. Dilatio enim vindictæ dat locum paenitentiae. Nec tamen dici potest nulla ibi esse ultio, ubi nulla conversio est, quia mens dura et ingrata jam sibi ipsa supplicium est, et in conscientia sua patitur quidquid Dei bonitate differtur. Non ita igitur delinquentes peccata delectent, ut illos in suis actibus vitæ hujus finis inveniat : quoniam in inferno nulla est correctio³, nec datur remedium satisfactionis, ubi jam non superest actio voluntatis⁴, dicente propheta David : *Quoniam non est in morte qui memor sit tui ; in inferno autem quis confitebitur tibi*⁵ ? Fugiantur noxiæ voluptates, inimica gaudia et desideria jamjamque peritura. Quis fructus est, quæve utilitas, ea indesinenter cupere, quæ etiamsi non deserant, deserenda sunt ? Amor rerum deficientium ad incorruptibilia transferatur, et ad sublimia vocatus animus cælestibus delectetur.

1. Cf. *II Cor.* 5, 10 : « Ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum. »

2. Cf. *Rom.* 2, 4 : « An divitias bonitatis ejus et patientiæ et longanimitatis contemnis ? Ignoras quoniam benignitas Dei ad poenitentiam te adducit ? »

3. Cf. *Sag. Sir.* 41, 7 : « Non est enim in inferno accusatio vitæ. »

oreilles, et tout homme est convaincu de savoir ce qui plaît à la justice divine. Mais, parce que le jugement où chacun recevra selon ce qu'il a fait, soit en bien, soit en mal¹, est différé par la patience et la bonté du juge à venir², les infidèles se promettent en leur cœur l'impunité pour leur méchanceté, et pensent que la valeur des actes humains ne regarde pas le jugement de la divine providence : comme si les mauvaises actions n'étaient pas frappées très souvent des supplices les plus manifestes et les menaces célestes rendues souvent visibles dans leurs terrifiants effets ; or ce sont là des avertissements donnés à la foi et des reproches faits à l'infidélité !

4. Mais, en tout cela, la bonté de Dieu demeure sur tous ; il ne refuse à personne sa miséricorde, lui qui répand indistinctement sur tous de nombreux biens, et préfère inviter par des bienfaits ceux qu'il pourrait à bon droit frapper de ses châtimens. Les retards de la vengeance laissent, en effet, place à la pénitence. Et, pourtant, on ne peut dire qu'il n'y ait pas de vengeance là où il n'y a pas de conversion, car l'âme endurcie et ingrate est déjà à elle-même son propre supplice et souffre dans sa conscience ce que diffère de lui infliger la bonté de Dieu. Que les pécheurs ne mettent donc pas si bien leurs délices dans leurs péchés que la fin de cette vie les surprenne en pleine action ; car, en enfer, il n'y a plus de place pour l'amendement³, et le remède de la satisfaction n'est plus accordé là où ne subsiste plus d'acte de volonté⁴, selon la parole de David : « Car, dans la mort, nul souvenir de toi ; dans l'enfer, qui te louera⁵ ? » Fuyons les voluptés mortelles, les joies ennemies et les désirs appelés à périr bientôt. Quel fruit y a-t-il, quelle utilité, à désirer sans cesse des biens qu'il nous faudra quitter, même s'ils ne nous quittent pas ? Que notre amour passe des choses éphémères à celles qui sont incorruptibles et que l'âme, appelée aux biens d'en-haut, trouve ses délices en ceux du ciel.

4. Saint Léon ne veut pas dire que la volonté soit abolie en enfer, mais qu'elle se trouve contrainte à accepter la sentence de condamnation dans laquelle elle s'est d'ailleurs librement fixée durant sa vie terrestre, et dont elle ne peut plus s'écarter désormais.

5. *Ps.* 6, 6.

Confirmate amicitias cum sanctis angelis ; intrate in civitatem Dei, cujus nobis spondetur inhabitatio, et patriarchis, prophetis, apostolis, martyribusque sociamini. Unde illi gaudent, inde gaudete. Horum divitias concupiscite, et per bonam æmulationem ipsorum ambite suffragia. Cum quibus enim nobis fuerit consortium devotionis, erit et communio dignitatis. Dum itaque tempus vobis ad mandata Dei exsequenda conceditur, *glorificate Deum in corpore vestro*¹, et *lucete, dilectissimi, sicut luminaria in hoc mundo*². Sint lucernæ mentium vestrarum semper ardentes³, et nihil resideat vestris in cordibus tenebrorum⁴ : quoniam, sicut ait Apostolus, *fuitis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino, ut filii lucis ambulate*⁵ ; impleanturque in vobis quæ in trium magorum imagine præcesserunt ; et *sic luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videntes opera vestra bona, magnificent Patrem vestrum qui in cælis est*⁶. Sicut enim magnum peccatum est, cum inter gentes propter malos Christianos nomen Domini blasphematur⁷, ita magnum pietatis est meritum, cum eidem in sancta servorum suorum conversatione benedicatur : cui est honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

1. I Cor. 6, 20.

2. Phil. 2, 15.

3. Cf. Lc 12, 35 : « Sint... lucernæ ardentes in manibus vestris. »

4. Cf. *ibid.* 11, 35 : « Vide ergo ne lumen quod in te est tenebræ sint. »

Affermissez vos amitiés avec les saints anges ; entrez dans la cité de Dieu où il nous est promis que nous habiterons, entrez dans la société des patriarches, des prophètes, des apôtres et des martyrs. Trouvez votre joie là où ils trouvent la leur. Convoitez leurs richesses et, par une sainte émulation, enviez leurs suffrages. Si nous partageons leur piété, nous aurons aussi part à leur gloire. C'est pourquoi, tandis que le temps vous est accordé pour accomplir les commandements de Dieu, « glorifiez Dieu dans votre corps¹ », et « brillez, bien-aimés, comme des foyers de lumière en ce monde² ». Que toujours soient allumées les lampes de vos âmes³, et que rien de ténébreux ne demeure en vos cœurs⁴. Ainsi que le dit l'Apôtre, « jadis vous étiez ténèbres, mais à présent vous êtes lumière dans le Seigneur ; conduisez-vous en enfants de lumière⁵ » ; que s'accomplisse en vous ce qui a commencé sous la figure des trois mages ; « qu'ainsi votre lumière brille aux yeux des hommes, pour que, voyant vos bonnes œuvres, ils en rendent gloire à votre Père qui est dans les cieux⁶ ». C'est un grand péché que le nom du Seigneur soit blasphémé⁷ parmi les païens à cause des mauvais chrétiens, mais c'est une œuvre méritoire de piété qu'il soit béni dans la sainte vie de ses serviteurs ; à lui appartiennent honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

5. Ephés. 5, 8.

6. Matth. 5, 16.

7. Cf. Js. 52, 5 : « Jugiter tota die nomen meum blasphematur. »

17

(XXXVI)

IN EPIPHANIÆ SOLEMNITATE SERMO VI

1. Dies, dilectissimi, quo primum gentibus Salvator mundi Christus apparuit, sacro nobis honore venerandus est; et illa hodie cordibus nostris concipienda sunt gaudia, quæ in trium magorum fuere pectoribus, quando Regem cæli et terræ signo et ductu novi sideris incitati, quem crediderant promissum, adoravere conspiciunt. Neque enim ita ille emensus est dies, ut virtus operis, quæ tunc est revelata, transierit, nihilque ad nos nisi rei gestæ fama pervenerit, quam fides susciperet, et memoria celebraret; cum multiplicato munere Dei, etiam quotidie¹ nostra experiantur tempora, quidquid illa habuere primordia. Quamvis ergo narratio evangelicæ lectionis illos proprie recenseat dies in quibus tres viri, quos nec prophetica prædicatio docuerat, nec testificatio legis instruxerat, ad cognoscendum Deum a remotissima Orientis parte venerunt; hoc idem tamen et manifestius nunc et copiosius fieri in omnium vocatorum illuminatione perspicimus, quoniam impletur prophetia Isaiaë dicentis: *Revelavit Dominus brachium sanctum suum in conspectu omnium gentium*²; et *Viderunt omnes gentes*

1. Nous retrouvons encore ici l'*Hodie* du mystère, avec tout son sens, déjà développé plus haut, d'actualisation sacramentelle par la célébration liturgique; mais, outre cette actualité de grâce, saint Léon, dans ce sermon comme dans le précédent, va montrer qu'il existe dans le mystère commémoré une actualité typologique selon laquelle les personnages de la scène racontée par l'Évangile, avec leur comportement, sont des « types » définitifs dont le regard de la foi peut constamment retrouver des incarnations dans l'histoire.

2. *Is.* 52, 10.

17

(XXXVI)

SIXIÈME SERMON
EN LA SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE

SOMMAIRE. — 1. Actualité permanente du mystère de l'Épiphanie dans la conversion des hommes appelés au salut. — 2. Hérode se retrouve dans le diable qui ne cesse de tendre ses pièges aux âmes, mais toujours est vaincu par le Christ. — 3. Les bienfaits de la persécution et les dangers de la paix. — 4. La qualité de la foi se reconnaît aux œuvres qu'elle inspire; périls que court la vertu; nécessité de l'effort et de la prière.

1. Le jour où le Christ, Sauveur du monde, se manifesta pour la première fois aux païens, doit être, bien-aimés, l'objet de notre vénération et de notre religieux hommage; et aujourd'hui doit monter en nos cœurs la joie qui remplit les cœurs des trois mages, lorsque, après avoir été entraînés et guidés par une nouvelle étoile, ils adorèrent, offert à leurs regards, celui en qui ils avaient cru, lorsqu'il leur était promis. Ce jour, en effet, n'est pas si complètement révolu que soit passée avec lui la vertu alors révélée de l'action divine, et que, de l'événement, rien d'autre ne soit venu jusqu'à nous qu'un souvenir glorieux que notre foi accueille et que notre mémoire honore; le don de Dieu, au contraire, se multiplie, et, même aujourd'hui¹, notre temps expérimente tout ce qui eut alors son commencement. S'il est donc vrai que le récit de l'Évangile que nous avons lu, rappelle les jours précis où trois hommes, sans avoir été instruits par la prédication des prophètes ni formés par la préparation de la Loi, s'en vinrent des confins de l'Orient pour connaître Dieu, nous voyons cependant la même chose s'accomplir et plus manifestement et plus abondamment encore dans le don de la lumière à tous ceux qui sont appelés. Car la prophétie d'Isaïe se réalise: « Le Seigneur a révélé son bras de sainteté sous les yeux de toutes les nations² »; et: « Toutes les nations de la terre verront le

*terræ salutem, quæ a Domino Deo nostro est*¹; et iterum : *Et quibus non est annuntiatum de eo, videbunt; et qui non audierunt intelligent*². Unde cum homines mundanæ sapientiæ deditos, et a Jesu Christi confessione longinquos, de profundo erroris sui educi, et ad agnitionem veri luminis cernimus advocari, divinæ procul dubio gratiæ splendor operatur; et quidquid in cordibus tenebrosis novæ lucis apparet, de ejusdem stellæ radiis micat : ut mentes quas suo fulgore contigerit, et miraculo moveat, et ad Deum adorandum præeundo perducatur.

Si autem sollicito intellectu velimus aspicere, quomodo etiam triplex illa species munerum ab omnibus qui ad Christum gressu fidei veniunt offeratur, nonne in cordibus recte credentium eadem celebratur oblatio³ ? Aurum etenim de thesauro animi sui promit, qui Christum regem universitatis agnoscit; myrrham offert, qui Unigenitum Dei credit veram sibi hominis uniuisse naturam; et quodam eum thure veneratur, qui in nullo ipsum paternæ majestati impari confitetur.

2. His comparationibus dilectissimi, prudenter inspectis, invenimus etiam Herodis non deesse personam, cujus ipse diabolus, sicut tunc fuit occultus incentor, ita nunc quoque indefessus est imitator. Cruciatur enim vocatione omnium gentium, et quotidiana potestatis suæ destructione torquetur, dolens ubique se desereri, et verum Regem in locis omnibus adorari. Parat fraudes, fingit consensiones, erumpit in cædes, et ut reliquiis eorum quos adhuc fallit utatur, invidia uritur in Judæis, simulatione insidiatur in hæreticis, sævitia accenditur in paganis. Videt enim insuperabilem esse potentiam Regis æterni,

1. *Ibid.*

2. *Ibid.* 15.

3. Relevons l'expression, de saveur toute liturgique, *celebrare oblationem* appliquée à l'offrande que les cœurs fidèles font au Christ, mais aussi à celle des mages dont celle-là doit s'inspirer. Si l'on se souvient que le sermon est

salut qui vient du Seigneur notre Dieu¹»; et encore : « Et ceux à qui cela n'avait pas été annoncé le verront, et ceux qui ne l'avaient pas vu comprendront² ». Aussi, lorsque nous voyons tirés du fond de leurs erreurs et appelés à la connaissance de la lumière, des hommes qui jusque là étaient adonnés à la sagesse du monde et bien éloignés de reconnaître Jésus-Christ, c'est là, sans aucun doute, une œuvre accomplie par la splendeur de la grâce divine; toute lumière nouvelle qui apparaît dans des cœurs enténébrés émane des rayons de la même étoile; ainsi les âmes que celle-ci touche de son éclat, elle les meut miraculeusement et les guide pour les conduire adorer Dieu.

Mais si nous voulons bien considérer d'un esprit attentif que les trois mêmes sortes de dons sont offerts par tous ceux qui viennent au Christ par la démarche de la foi, n'est-il pas vrai que les croyants dont la foi est droite célèbrent dans leur cœur la même oblation³ ? Il tire, en effet, l'or de la cassette de son âme, celui qui reconnaît dans le Christ le roi de toutes choses; il offre la myrrhe, celui qui croit que le Fils unique de Dieu s'est associé une vraie nature humaine; et il vénère le Christ par une sorte d'encens, celui qui le reconnaît égal en tout à la majesté de son Père.

2. Ces comparaisons prudemment examinées, bien-aimés, nous trouvons que ne manque même pas le rôle tenu par Hérode, dont le diable, autrefois son instigateur secret, est maintenant l'infatigable imitateur. Car la vocation de tous les peuples le tourmente, et la destruction quotidienne de sa puissance le met à la torture; il s'afflige de ce qu'il est partout abandonné, et de ce que le vrai Roi est adoré en tout lieu. Il prépare des tromperies, forge des ententes, se répand en meurtres, et, se servant du reste de ceux qu'il trompe encore, il brûle de jalousie dans la personne des Juifs, dresse des pièges mensongers dans celle des hérétiques, s'enflamme de cruauté dans celle des païens. Il voit, en effet, qu'invincible est la puissance du Roi éternel, dont la mort a

prononcé au cours de la synaxe eucharistique, on saisit le lien qui unit ces offrandes rituelles à celle du sacrifice de l'Église, continuation de celui du Calvaire : ce lien est la foi en la double nature du Christ dans l'unité de sa personne.

cujus mors ipsius vim mortis extinxerit; et ideo totam nocendi artem in eos qui vero regi famulantur, armavit; alios per inflationem scientiæ legalis¹ obdurans, alios per falsæ fidei commenta depravans, alios vero in furorem persecutionis instigans. Sed hanc Herodis istius rabiem ille vincit et destruit, qui etiam parvulos martyrii gloria coronavit: et fidelibus suis tam invictam indidit caritatem, ut Apostoli verbis audeant dicere: *Quis nos separabit a caritate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an gladius? sicut scriptum est: Quia propter te mortificamur tota die, æstimati sumus sicut oves occisionis. Sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos*².

3. Hanc fortitudinem, dilectissimi, non illis tantum temporibus necessariam fuisse credimus, quibus reges mundi et omnes sæculi potestates cruenta impietate in Dei populum sæviebant, cum ad maximam pertinere gloriam suam dicerent, si de terris nomen Christianum auferrent; nescientes Ecclesiam Dei per furorẽ suæ crudelitatis augeri; quoniam in suppliciis et mortibus beatorum martyrum, qui putabantur minui numero, multiplicabantur exemplo. Denique tantum contulit fidei nostræ impugnatione persequentium, ut nihil magis regum ornet principatum, quam quod domini mundi membra sunt Christi: nec tam gloriantur quod in imperio geniti, quam gaudent quod in baptismo sunt renati.

Sed quia tempestas priorum turbinum conquievit, et dudum cessantibus præliis quædam videtur arridere tranquillitas, vigilanter cavenda sunt illa discrimina quæ de otio ipsius pacis oriuntur. Adversarius enim, qui in apertis inefficax persecutionibus fuit, tecta nocendi arte

1. Ce sont les Juifs qui, comme les prêtres et les scribes interrogés par Hérode, ne connaissent que la lettre de la Loi et se ferment à son esprit; les hérétiques et les païens persécuteurs vont être visés ensuite, les premiers en

anéanti le pouvoir de la mort elle-même; aussi a-t-il déployé toutes les armes de son art de nuire contre les serviteurs du vrai Roi; il enduret les uns par l'orgueil d'une science legaliste¹, pervertit les autres par les inventions d'une foi erronée, en pousse d'autres encore au déchaînement de la persécution. Mais la rage de cet Hérode est vaincue et détruite par Celui qui a couronné des enfants de la gloire du martyr; il a infusé à ses fidèles une charité si invincible qu'ils osent dire, empruntant les paroles de l'Apôtre: « Qui nous séparera de l'amour du Christ? Sera-ce la tribulation, l'angoisse, la persécution, la faim, la nudité, les périls, le glaive? Selon le mot de l'Écriture: à cause de toi, l'on nous met à mort tout le long du jour; nous avons passé pour des brebis d'abattoir. Mais en tout cela nous n'avons aucune peine à triompher par celui qui nous a aimés². »

3. Cette force d'âme, bien-aimés, ne fut pas seulement nécessaire, pensons-nous, à ces époques où les rois de ce monde et tous les pouvoirs de ce siècle sévissaient avec une sanglante impiété contre le peuple de Dieu, et pensaient qu'il y allait de leur plus grande gloire de faire disparaître de la terre le nom chrétien. Ils ne savaient pas que l'Église de Dieu s'accroissait par le déchaînement de leur cruauté; car ceux dont ils pensaient réduire le nombre grâce aux supplices et à la mort des saints martyrs, se multipliaient par l'exemple de ceux-ci. Enfin les persécuteurs ont tant fait pour notre foi par leurs attaques que le plus bel ornement de la dignité royale est que ces maîtres du monde soient des membres du Christ: ils se font moins gloire d'être nés dans la puissance que d'être renés dans le baptême.

Mais puisque la violence des tempêtes d'antan s'est calmée, puisque, les combats arrêtés, nous voyons un certain calme nous sourire, soyons vigilants et méfions-nous des périls qui naissent des loisirs mêmes de la paix. L'ennemi, en effet, n'ayant pas obtenu de résultat dans les persécutions ouvertes, exerce sa

opposition avec la foi simple des mages, les seconds semblables à Hérode qui fait périr les enfants, croyant ainsi atteindre le Christ.

2. Rom. 8, 35-37.

desævit : ut quos non perculit ictu afflictionis, lapsu dejiciat voluptatis. Videns itaque sibi resistere principum fidem, et unius Deitatis inseparabilem Trinitatem non segnius in palatiis quam in ecclesiis adorari, interdictam dolet sanguinis christiani effusionem ; et quorum obtinere non potest mortem, impetit mores. Terrorem proscriptionum in avaritiæ mutat incendium, et quos damnis non fregit, cupiditate corrumpit¹. Malignitas enim longo usu propriæ imbuta nequitiae, non deposuit odium, sed vertit ingenium, quo sibi mentes fidelium blanditiis subdat. Inflammat concupiscentiis, quos non potest vexare tormentis ; serit discordias, accendit iras, incitat linguas, et ne ab illicitis dolis cautiora corda se revocent, consummandorum scelerum ingerit facultates : quia illi totius fraudis hic fructus est, ut qui immolatione pecudum et arietum, et thuris incensione non colitur, quibuslibet ei criminibus serviatur.

4. Habet igitur, dilectissimi, pax nostra pericula sua² ; et frustra de fidei libertate securi sunt qui vitiorum desiderii non resistunt. Cor hominum de operum ostenditur qualitate, et formas mentium species detegit actionum. Nam sunt quidam, sicut ait Apostolus, *qui Deum profitentur se scire, factis autem negant*³. Vere enim reatus negationis incurritur, quando bonum quod in sono vocis auditur, in conscientia non habetur. Fragilitas quidem humanæ conditionis facile in delicta prolabitur ; et quia nullum sine delectatione peccatum est, cito

1. Ceux qui, au temps des persécutions, subissaient joyeusement l'exil ou la perte de leurs biens se laissent amollir au temps de la paix et s'attachent jalousement à ces biens qu'ils abandonnaient volontiers pour rester fidèle au Christ. L'idée était courante depuis Origène (cf. M. VILLER, « Martyre et perfection », dans *Rev. Asc. et Myst.* 1925, p. 22). Comp. saint CYPRIEN, *De lapsis*, VI ; *PL* 4, 469-471.

2. Cette phrase de saint Léon rappelle des sentences patristiques relatives à la valeur de suppléance de l'ascèse vis-à-vis du martyre et dont M. VILLER

fureur en se servant de moyens cachés pour nous nuire ; ceux qu'il n'a pas ébranlés en les frappant par la souffrance, il cherche à les faire tomber par la volupté. Voyant que la foi des princes le tient en échec, que l'unique Divinité en son indivisible Trinité est adorée dans les palais avec non moins de zèle que dans les églises, il s'afflige de ce qu'il soit interdit de verser le sang des chrétiens ; il s'en prend donc aux mœurs de ceux dont il ne peut obtenir la mort. Il remplace la peur des proscriptions par les flammes de l'avarice et corrompt par la cupidité ceux qu'il n'a pas pu briser en leur infligeant des malheurs¹. Sa méchanceté, en effet, habituée au long usage d'une perversité bien à lui, n'a pas déposé sa haine, mais a changé sa manière, se soumettant au moyen de caresses les âmes fidèles. Il fait brûler de convoitises ceux qu'il ne peut tourmenter par des supplices, il sème les discordes, allume les colères, excite les langues et, de peur que les plus vigilants ne retirent leur cœur des péchés où ses ruses les poussent, il leur offre les moyens de consommer leurs fautes, car son profit dans cette vaste duperie est qu'on le serve par n'importe quels crimes, lui qui n'est plus honoré par l'immolation des brebis et des béliers et par la fumée de l'encens.

4. Notre paix, bien-aimés, a donc ses périls², et c'est en vain que vivent en sécurité, par suite de la liberté accordée à la foi, ceux qui ne résistent pas aux attraites des vices. Le cœur de l'homme se révèle à la qualité de ses œuvres et la nature de ses actes dévoile le fond de son âme. Il y en a, en effet, comme le dit l'Apôtre, « qui font profession de connaître Dieu, mais par leur conduite, le renient³ ». On est, en effet, vraiment coupable de reniement, lorsqu'on n'a pas dans la conscience le bien qu'on profère en paroles. Certes la fragilité humaine est facilement entraînée au péché, et, parce qu'il n'est pas de faute qui ne soit

cite quelques-unes dans « Le Martyre et l'Ascèse » (*Rev. Asc. et Myst.* 1925, p. 113) ; de saint CYPRIEN : « Habet et pax coronas suas » (*De zelo et livore*, 16) ; de saint CÉSaire : « Habet enim pax martyres suos. » (*Sermo CCXCIII inter op. S. Aug.*) ; de saint JÉRÔME : « Habet et pax martyrium suum. » (*De persecutione christiana*). Il est possible que saint Léon se soit souvenu de ces formules, mais sa pensée est différente, encore qu'elle ouvre sur la perspective de l'ascèse nécessaire.

3. *Tite*, I, 16.

a acquiescitur deceptorie voluptati. Sed a carnalibus desiderii recurratur ad spiritale præsidium; et mens habens notitiam Dei sui, a consiliis se male suadentis hostis avertat. Prosit illi patientia Dei, nec ideo delinquendi pertinacia nutriatur, quia vindicta differtur. Non sit peccator de impunitate securus, quia si tempus pœnitentiæ amiserit, locum indulgentiæ non habebit, dicente propheta: *Quia non est in morte qui memor sit tui; in inferno autem quis confitebitur tibi*¹ ?

Qui autem sibi correctionis reparationem experitur esse difficilem, confugiat ad auxiliantis Dei clementiam, et vincula malæ consuetudinis ab illo poscat abrumpi, *qui allevat omnes qui corruunt, et erigit omnes elisos*². Non erit vacua confitentis³ oratio, quoniam misericors Deus *voluntatem timentium se faciet*⁴; et dabit quod petitur, qui dedit unde peteretur⁵. Per Dominum nostrum Jesum Christum, viventem et regnantem cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

1. Ps. 6, 6.

2. *Ibid.* 144, 14.

3. Nous laissons volontairement au mot *confitens* le sens indéterminé qu'il a dans le texte latin : c'est celui qui confesse soit la foi, soit la grandeur de Dieu, soit sa propre faiblesse ; ces trois sens sont sans doute implicites dans l'intention de saint Léon.

sans plaisir, on a vite fait d'acquiescer à la volupté trompeuse. Mais gardons-nous des désirs charnels en recourant au secours spirituel, et que l'âme enrichie de la connaissance de son Dieu, se détourne des conseils de l'ennemi qui lui suggère le mal. Qu'elle profite de la patience de Dieu, sans nourrir son obstination à pécher dans le fait que la vengeance est différée. Que le pécheur ne se flatte pas de son impunité, car s'il laisse passer le temps de la pénitence, il n'aura plus d'occasion de pardon, selon la parole du Prophète : « Dans la mort, nul souvenir de toi ; dans l'enfer, qui te louera¹ ? »

Quant à celui qui expérimente combien sont ardues l'amendement et la réforme de soi, qu'il recoure à la clémence et au secours de Dieu, et qu'il lui demande de briser les liens de la mauvaise habitude, lui qui « retient tous ceux qui tombent et redresse tous ceux qui sont brisés² ». La prière de celui qui témoigne³ ne sera pas vaine, car Dieu qui est miséricordieux « fera la volonté de ceux qui le craignent⁴ » ; il donnera ce qu'on lui demande, lui qui a donné de pouvoir demander⁵. Par notre Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

4. *Ibid.* 19.

5. On retrouve encore ici l'idée bien augustinienne de l'absolue gratuité de la grâce, nécessaire non seulement pour que la demande soit exaucée, mais même pour qu'elle soit seulement conçue et formulée.

18

(XXXVII)

IN EPIPHANIÆ SOLEMNITATE SERMO VII

1. Memoria rerum ab humani generis Salvatore gestarum, magnam nobis, dilectissimi, confert utilitatem si quæ veneramur credita, suscipiamus imitanda. In dispensationibus enim sacramentorum Christi, et virtutes sunt gratiæ, et incitamenta doctrinæ : ut quem confitemur fidei spiritu, operum quoque sequamur exemplo. Nam etiam ipsa primordia, quæ Dei Filius per matrem Virginem nascendo suscepit, ad provectum nos pietatis instituunt. Simul enim apparet cordibus rectis in una eademque persona et humana humilitas, et divina majestas. Quem cunæ testantur infantem, cælum et cælestia suum loquuntur auctorem. Puer corporis parvi, Dominus et Rector est mundi ; et genitricis gremio continetur, qui nullo fine concluditur. Sed in his nostrorum vulnere est curatio, et nostræ dejectionis erectio : quia nisi in unum tanta diversitas conveniret, reconciliari Deo humana natura non posset.

2. Legem ergo vivendi remedia nobis nostra sanxerunt : et inde data est moribus forma, unde mortuis est impensa medicina. Nec immerito, cum tres magos ad adorandum Jesum novi sideris claritas deduxisset, non eum imperantem dæmonibus, non mortuos suscitantem,

18

(XXXVII)

SEPTIÈME SERMON
EN LA SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE

SOMMAIRE. — 1. Humilité et grandeur du Verbe incarné qui sont pour nous une grâce et un exemple. — 2. Humilité du Fils de Dieu. — 3. Il nous faut retrouver l'esprit des enfants que Jésus a voulu inculquer par ses paroles et par ses exemples. — 4. Applications morales : ce qu'est réellement l'esprit d'enfance.

1. Le souvenir de ce qui a été accompli par le Sauveur des hommes nous est d'une grande utilité, bien-aimés, si, de cet objet de notre foi et de notre vénération, nous faisons l'idéal de notre imitation. Dans l'économie des mystères du Christ, en effet, les miracles eux-mêmes sont des grâces et des stimulants qui renforcent la doctrine, pour que nous suivions aussi dans l'exemple de ses actions celui que nous confessons dans un esprit de foi. Car même ces premiers instants vécus par le Fils de Dieu naissant de la Vierge sa mère, nous instruisent pour notre progrès dans la piété. Les cœurs droits, en effet, y voient apparaître dans une seule et même personne et la bassesse propre à l'humanité et la majesté propre à la divinité. Celui qu'un berceau présente nouveau-né, le ciel et les armées célestes le disent leur Créateur. Cet enfant au corps menu est le Seigneur et le maître du monde ; celui que nulle limite ne renferme, se tient tout entier sur les genoux de sa mère. Mais c'est en cela qu'est la guérison de nos blessures et le relèvement de notre déchéance, car si deux réalités si diverses ne s'étaient rencontrées pour s'unir, la nature humaine n'aurait pu être reconciliée avec Dieu.

2. Les remèdes à nous destinés nous ont donc fixé une règle de vie, et de ce qui était médecine administrée à des morts est sortie une norme donnée à nos mœurs. Et ce n'est pas sans raison

non cæcis visum, aut claudis gressum, aut mutis eloquium reformantem, nec in aliqua divinarum virtutum actione viderunt ; sed puerum silentem, quietum, et sub matris sollicitudine constitutum ; in quo nullum quidem appareret de potestate signum, sed magnum præberetur de humilitate miraculum. Ipsa itaque species sacræ infantia, cui se Deus Dei Filius aptarat, prædicationem auribus intimandam, oculis ingerebat, ut quod adhuc vocis non proferebat sonus, visionis jam doceret effectus. Tota enim victoria Salvatoris, quæ et diabolum superavit et mundum, humilitate cœpta, humilitate confecta est. Dispositos dies sub persecutione inchoavit, et sub persecutione finivit ; nec puero tolerantia passionis, nec passuro defuit mansuetudo puerilis : quia unigenitus Dei Filius sub una majestatis suæ inclinatione suscepit, ut et homo vellet nasci, et ab hominibus posset occidi.

3. Si igitur omnipotens Deus causam nostram nimis malam humilitatis privilegio bonam fecit, et ideo destruxit mortem et mortis auctorem¹, quia omnia quæ persecutores intulere non renuit, sed obediens Patri crudelitates sævientium mitissima lenitate toleravit ; quantum nos humiles, quantum oportet esse patientes, qui si quid laboris incidimus, numquam nisi nostro merito sustinemus ! *Quis enim gloriabitur castum se habere cor, aut mundum se esse a peccato* ² ? et dicente beato Joanne : *Si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos seducimus,*

1. Cf. *I Tim.* 1, 10 : « Salvator noster Jesus Christus qui destruxit quidem mortem... » ; *Héb.* 2, 14 : « Ut per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium, id est diabolus. »

2. Saint Léon se réfère sans doute ici à *Prov.* 20, 9 : « Quis potest dicere : mundum est cor meum, purus sum a peccato ? » qu'il doit citer selon une version antérieure à la Vulgate. Il rappellera le même texte dans plusieurs

que lorsque les trois mages eurent été conduits par l'éclat d'une nouvelle étoile pour venir adorer Jésus, ils ne le virent pas en train de commander aux démons, de ressusciter des morts, de rendre la vue aux aveugles, ou la marche aux boiteux, ou la parole aux muets, ni d'accomplir quelque acte relevant de la puissance divine ; non, ils virent un enfant gardant le silence, tranquille, confié aux soins de sa mère ; en lui n'apparaissait aucun signe de son pouvoir, mais il offrait à la vue un grand prodige, son humilité. Aussi le spectacle même de ce saint enfant auquel Dieu, Fils de Dieu, s'était uni, présentait aux regards un enseignement qui devait plus tard être proclamé aux oreilles, et ce que ne proférait pas encore le son de sa voix, le simple fait de le voir faisait déjà qu'il l'enseignait. Toute la victoire du Sauveur, en effet, victoire qui a subjugué le diable et le monde, a commencé par l'humilité et a été consommée par l'humilité. Il a inauguré dans la persécution ses jours prédestinés, et les a terminés dans la persécution ; à l'enfant n'a pas manqué la souffrance, et à celui qui était appelé à souffrir n'a pas manqué la douceur de l'enfance ; car le fils unique de Dieu a accepté par un unique abaissement de sa majesté, et de naître volontairement homme et de pouvoir être tué par les hommes.

3. Si donc, par le privilège de son humilité, le Dieu tout-puissant a rendu bonne notre cause si mauvaise, et s'il a détruit la mort et l'auteur de la mort¹, en ne rejetant pas tout ce que lui faisaient souffrir ses persécuteurs, mais en supportant avec une suprême douceur et par obéissance à son Père les cruautés de ceux qui s'acharnaient contre lui ; combien ne devons-nous pas nous-mêmes être humbles, combien patients, puisque, s'il nous arrive quelque épreuve, nous ne la subissons jamais sans l'avoir méritée ! Qui se fera gloire d'avoir le cœur chaste ou d'être pur du péché² ? Et, comme le dit saint Jean : « Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous abusons, et la vérité

sermons prononcés à l'occasion du Carême ou des « Collectes » (*Serm. de Quadr.* V, 2 ; VI, 1 ; XII, 1 ; *de Collectis* VI, 1 ; S C 49, p. 53, 56, 86, 24). D'autres passages de l'Écriture expriment la même idée, par exemple *Job* 4, 17 ; 15, 14 ; 25, 4.

*et veritas in nobis non est*¹ ; quis invenietur ita immunis a culpa, ut in eo non habeat vel justitia quod arguat, vel misericordia quod remittat ? Unde tota, dilectissimi, Christianæ sapientiæ disciplina, non in abundantia verbi, non in astutia disputandi, neque in appetitu laudis et gloriæ, sed in vera et voluntaria humilitate consistit, quam Dominus Jesus Christus ab utero matris usque ad supplicium crucis, pro omni fortitudine et elegit et docuit. Nam cum discipuli ejus inter se, ut ait evangelista, disquirerent *quis eorum major esset in regno cælorum : vocavit parvulum, et statuit eum in medio eorum, et dixit : Amen dico vobis, nisi conversi fueritis, et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cælorum. Quicumque ergo humiliaverit se sicut puer iste, hic major erit in regno cælorum*². Amat Christus infantiam, quam primum et animo suscepit et corpore. Amat Christus infantiam, humilitatis magistratam, innocentiam regulam, mansuetudinis formam. Amat Christus infantiam, ad quam majorum dirigit mores, ad quam senum reducit ætates ; et eos ad suum inclinât exemplum³, quos ad regnum sublimat æternum.

4. Ut autem plene valeamus agnoscere quomodo apprehendi possit tam mira conversio⁴, et in puerilem gradum qua nobis mutatione redeundum sit, doceat nos beatus Paulus, et dicat : *Nolite pueri effici sensibus, sed malitia parvuli estote*⁵. Non ergo ad ludicra infantiam et imperfecta nobis primordia revertendum est, sed aliquid quod etiam graves annos deceat, inde sumendum, ut velox sit commotionum transitus, citus ad pacem recursus : nulla sit memoria offensionis, nulla cupiditas dignitatis ; amor sociæ communionis, æqualitas naturalis. Magnum enim

1. *I Jn* 1, 8.

2. *Matth.* 18, 1-4.

3. En tant qu'il a été lui-même volontairement enfant, non seulement dans son corps d'abord, mais aussi dans son âme toujours, par son humilité et son obéissance confiante à son Père.

n'est pas en nous¹. » Qui se trouvera si indemne de fautes qu'il n'ait rien en lui que la justice puisse lui reprocher, ou que la miséricorde doive lui pardonner ? Aussi toute la pratique de la sagesse chrétienne, bien-aimés, ne consiste ni dans l'abondance des paroles, ni dans l'habileté à disputer, ni dans l'appétit de louange et de gloire, mais dans la sincère et volontaire humilité que le Seigneur Jésus-Christ a choisie et enseignée en guise de toute force, depuis le sein de sa mère jusqu'au supplice de la croix. Car un jour que ses disciples recherchaient entre eux, comme le raconte l'évangéliste, « qui, parmi eux, était le plus grand dans le Royaume des cieux, il appela un petit enfant, le plaça au milieu d'eux et dit : En vérité, je vous le dis, si vous ne vous convertissez pas et ne devenez pas comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume des Cieux. Qui donc se fera petit comme cet enfant-là, voilà qui sera le plus grand dans le Royaume des Cieux². » Le Christ aime l'enfance qu'il a d'abord vécue et dans son âme et dans son corps. Le Christ aime l'enfance, maîtresse d'humilité, règle d'innocence, modèle de douceur. Le Christ aime l'enfance, vers elle il oriente la manière d'agir des aînés, vers elle il ramène les vieillards ; il attire à son propre exemple³ ceux qu'il élève au royaume éternel.

4. Mais si nous voulons être capables de comprendre parfaitement comment il est possible de parvenir à une conversion⁴ si admirable, et par quelle transformation il nous faut revenir à l'état des enfants, laissons saint Paul nous instruire et nous dire : « Ne vous montrez pas enfants en fait de jugement, mais soyez des petits enfants pour la malice⁵. » Il ne s'agit donc pas pour nous de revenir aux amusements de l'enfance, ni aux maladresses des débuts, mais de leur prendre une chose qui convient aussi aux années de la maturité, à savoir que passent vite nos agitations intérieures, que rapidement nous retrouvons la paix : ne gardons aucun souvenir des offenses, n'ayons aucune avidité pour les dignités, aimons nous retrouver ensemble, gardons une égalité conforme à la nature. C'est un grand bien, en effet, que de ne pas

4. Le mot « conversio » reprend l'expression du texte cité plus haut « Nisi conversi fueritis... »

5. *I Cor.* 14, 20.

bonum est nocere non nosse et maligna non sapere : quia inferre ac referre injuriam, mundi hujus prudentia est ; nemini autem malum pro malo reddere ¹, christianæ est æquanimitatis infantia. Ad hanc vos, dilectissimi, similitudinem parvulorum mysterium hodiernæ festivitatis invitat ; et hanc vobis humilitatis formam adoratus a magis puer Salvator insinuat : qui ut imitatoribus suis quid gloriæ pararet ostenderet, ortus sui tempore editos martyrio consecravit : ut in Bethleem, ubi Christus natus est, geniti, per communionem ætatis consortes fierent passionis. Ametur igitur humilitas, et omnis a fidelibus vitetur elatio. Alter alterum sibi præferat ², et nemo quod suum est quærat, sed quod alterius ³ : ut cum in omnibus abundaverit affectus benevolentiae, in nullo virus inveniatur invidiæ : *quoniam qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur* ⁴ : eodem ipso testante Domino nostro Jesu Christo, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus in sæcula sæculorum. Amen.

19

(XXXVIII)

IN EPIPHANIÆ SOLEMNITATE SERMO VIII

1. Causam, dilectissimi, et rationem ⁵ solemnitatis hodiernæ sæpe vobis et evangelica narratio, et observantiæ consuetudo patefecit ; nec necesse est ita nunc,

1. Cf. Rom. 12, 17 : « Nulli malum pro malo reddentes. »

2. Cf. I Cor. 4, 6 : « Ne... unus adversus alterum infletur pro alio. »

3. Ibid. 10, 24.

4. Lc 14, 11.

5. *Causa et ratio*, deux mots dont le sens se confond à peu près. Saint Léon les associe volontiers, par exemple au 5^e sermon sur la Passion, 1 (SC 74,

savoir nuire et ne pas avoir de goût pour le mal ; car faire tort et rendre tort, c'est la sagesse de ce monde ; par contre, ne rendre à personne le mal pour le mal ¹, c'est l'esprit d'enfance tout plein d'une égalité d'âme chrétienne. C'est à cette ressemblance avec les enfants que vous invite, bien-aimés, le mystère de la fête d'aujourd'hui ; et c'est cette forme d'humilité que vous enseigne le Sauveur enfant adoré par les mages ; pour montrer quelle gloire il prépare à ses imitateurs, il a consacré par le martyre des enfants nés en même temps que lui ; nés à Bethléem comme le Christ, ils lui ont été ainsi associés et par l'âge et par la passion. Que les fidèles aiment donc l'humilité et évitent tout orgueil, que chacun préfère son prochain à soi ² et que « personne ne cherche son propre intérêt, mais celui d'autrui ³ » ; de la sorte, quand tous seront remplis de sentiments de bienveillance, on ne trouvera plus nulle part le poison de l'envie, car « celui qui s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé ⁴ ». C'est notre Seigneur Jésus-Christ lui-même qui l'atteste, lui qui, avec le Père et l'Esprit-Saint, vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

19

(XXXVIII)

HUITIÈME SERMON
EN LA SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE

SOMMAIRE. — 1. Rappel du mystère de la fête ; utilité de la parole sacerdotale en cette solennité. — 2. Avoir une ferme foi dans la réalité des deux natures en Jésus-Christ ; nous ne sommes sauvés que par leur union en lui. — 3. La foi authentique se reconnaît aux fruits de la vie chrétienne. — 4. Importance particulière de la charité qui est Dieu même.

1. Le récit évangélique aussi bien que le retour habituel de la célébration vous ont appris, bien-aimés, quels sont le fondement et la raison ⁵ de la fête d'aujourd'hui ; il ne nous est donc

quæ inter Salvatoris nostri humana primordia sunt gesta, replicari, ut de splendore novi sideris, de magis magorumque muneribus, de sævitia Herodis et de interfec-tione infantium disseramus; cum, sicut nostis, et in stellæ fulgore Dei gratia, et in tribus viris vocatio gentium, et in rege impio crudelitas paganorum, et in occisione infantium cunctorum martyrum forma præcesserit. Sed quia in sacratissimo die reddendum exspectationi vestræ est sacerdotalis sermonis officium, nitamur, ut possumus adjuvante Spiritu Dei, eo per intelligentiæ semitas pervenire, ut cognoscamus sacramentum præsentis festi ad omnium fidelium tempora pertinere; nec ullo modo habeatur insolitum, quod in dispensationum ordine adoratur antiquum.

2. Quamvis ergo omnis anima Christiana¹ nihil indignum debeat de Filii Dei majestate sentire, et transcensis incipientis fidei rudimentis oporteat unumquemque ad sublimiora proficere, non necesse est tamen infirmitatem mentis humanæ, dum verum hominem² accepit Christus, de ipsa naturæ nostræ com-

p. 41) : « Christianæ spei vera ratio et principalis causa crux Christi est » ; 2^o sermon sur la Pentecôte, 1 (*ibid.* p. 149) : « Plenissime quidem vobis causam atque rationem solemnitatis hodiernæ » ; etc. Le latin classique unissait d'ailleurs les deux mots, comme le rappellent ERNOUT et MEILLET (*Dict. étym. de la langue latine*, au mot *causa*) : « Causa est souvent joint à ratio, dont il diffère cependant », citant à ce propos un texte des Grammairiens latins : « In ratione semper causa est, in causa vero non semper ratio. »

1. *Anima Christiana*. Saint Léon usera de la même expression dans d'autres passages des *Sermons*. Ainsi au 2^o *Sermon sur le Carême*, 2 : « Semper quidem tibi, o anima Christiana, vigilandum contra salutis tuæ adversarium fuit » (SC 49, 34) ; au 3^o *Sermon id.*, 1 : « Dignum est ut anima Christiana, quæ verum vivumque Dei templum est... » (*ibid.*, 39) ; ailleurs il parlera de la *mens Christiana* (8^o *Sermon id.*, 2 ; *ibid.* 67). Faut-il voir dans ces expressions, qui connaîtront une grande fortune dans les écrits spirituels du Moyen Age, un souvenir de celles qu'à une époque déjà lointaine, TERTULLIEN avait employées dans des passages justement célèbres, mais dont l'intention, toute apologétique, était bien différente de celle de notre auteur ? Dans le *De Testimonio animæ*, 1, 5 et 7, il écrivait : « Consiste in medio, anima... Non es, quod sciam, Christiana. Fieri enim, non nasci solet Christiana » (Ed. Dekkers, *Corpus Christianorum, Series Latina*, 1, p. 176. Turnhout 1954) ; et surtout

pas nécessaire de rappeler les événements qui ont accompagné les premiers instants de la vie humaine de notre Sauveur, ni de vous parler de l'éclat de l'astre nouveau, des mages et de leurs présents, de la cruauté d'Hérode et du massacre des enfants ; vous le savez bien, dans l'éclat de l'étoile s'annonçait déjà la grâce de Dieu, dans les trois hommes, l'appel des gentils, dans le roi impie, la cruauté des païens et dans le meurtre des enfants l'exemplaire de tous les martyrs. Cependant, puisqu'en ce saint jour, nous devons répondre à votre attente en nous acquittant du ministère sacerdotal de la parole, nous nous efforcerons, autant que nous le pourrons avec l'aide de l'Esprit de Dieu, de parvenir, en suivant les chemins de l'intelligence, à comprendre que le mystère de cette fête concerne les fidèles de tous les temps, et qu'on ne doit aucunement tenir pour extraordinaire un événement que, conformément à l'économie temporelle, nous adorons comme un fait ancien.

2. Toute âme chrétienne¹, sans doute, ne doit rien penser qui soit indigne de la majesté du Fils de Dieu, et chacun doit dépasser les rudiments d'une foi élémentaire pour avancer vers des notions plus hautes ; il ne faudrait pourtant pas que l'esprit humain, à cause de sa faiblesse, hésite, lorsque le Christ a pris pour lui un homme véritable², à admettre en lui précisément cette communion dans l'*Apologeticum* XVII, 6 : « O testimonium animæ naturaliter Christianæ ! » (*ibid.*, p. 117). S'il y a dépendance littéraire, les intermédiaires ne sont pas aisés à trouver : après Tertullien, MINUCIUS FELIX reprenait le même argument mais, sans les mots qui nous occupent (*Octavius*, XVIII, 11 ; CSEL II, 25). De plus, chez l'apologiste africain, il s'agissait de montrer qu'un témoignage en faveur du vrai Dieu existe dans l'âme humaine, lorsque celle-ci émerge quelque peu de la prison du corps, de ses préjugés, de ses passions, et trouve un instant de vraie lucidité (cf. D'ALÈS, *La théologie de Tertullien*, Paris, 1905, p. 38 s. ; G. QUISPÈL, « Anima naturaliter christiana », dans *Eranos Jahrbuch* XVIII, 1950, pp. 199-216). Chez saint Léon au contraire, l'expression, employée dans des contextes à intention morale, évoque toutes les prérogatives que l'adoption divine réalisée dans le Christ confère à l'homme régénéré ; les passages où il parle de l'*anima Christiana* font écho à celui-ci du 2^o sermon pour Noël, 5 (*supra* p. 89) : « Toi donc, qui que tu sois, qui te glorifies pieusement et avec foi du nom chrétien, apprécie à sa juste valeur la faveur de cette réconciliation. »

2. Nous retrouvons ici le terme concret *homo* pour signifier l'Incarnation du Fils de Dieu ; nous avons vu plus haut, à propos du 8^o *Sermon pour Noël*, 6, que cette formulation archaïque dépend chez saint Léon de Cassien dans son traité « *De Incarnatione Verbi* ». (Cf. *supra* p. 173, n. 8).

munionem trepidare, et per initia vel incrementa corporea ad agnitionem unius cum Patre Deitatis difficulter accedere. Sed ubi inter caligantes cogitationes radius supernæ lucis refulserit, cunctantes fidei moras splendor veritatis abrumpat : ut cor liberum, et a visibilibus absolutum, lumen intelligentiæ tamquam ducem stellam sequatur : quia, sicut Apostolus ait, *Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris*¹, ut quem venerabatur in cunis humiliter jacentem, ipsum sine diffidentia adoret cum Patre regnantem. Hæc autem manifestatio, dilectissimi, quæ hæsitantium nebulas dissolvit animarum, et ita facit innotescere Dei Filium, ut de hoc, quod idem est etiam hominis filius, nihil patiantur obstaculi, ad præsentis festi pertinet dignitatem ; et vera est infantie Salvatoris declaratio Deitatis, quando carnis sensus ab humanis ad divina transfertur ; ut quos deprimunt experimenta infirmitatum, erigant signa virtutum² : quia tali auxilio et natura nostra indigebat et causa, ut reparare humanum genus nec sine majestate posset humilitas, nec sine humilitate majestas.

3. Jam vero cum in singulorum fidelium profectibus divinorum elucet custodia mandatorum, impleturque quod dictum est : *Sic luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et magnificent Patrem vestrum qui in cælis est*³ : quis illic non præsentem intelligat Deitatem, ubi veram videt apparere virtutem ? quæ utique sine Deo nulla est, nec proprietatem obtinet Deitatis, nisi spiritu sui vegetetur auctoris. Dicente

1. *Phil.* 2, 11.

2. Saint Léon veut dire que les signes célestes qui ont accompagné la manifestation du Christ aux Gentils dans son Épiphanie, — apparition de l'étoile, appel des mages, et leur voyage par Jérusalem, présents symboliques offerts par eux —, aident notre foi à passer « de l'humain au divin » ; cela se réalise lorsque, contemplant la faiblesse de notre nature assumée par le Fils de Dieu, nous comprenons que, malgré cette humble apparence, il est « dans la gloire

nion à notre nature, et éprouve de la difficulté à s'élever, en suivant les débuts et les développements de son corps, à la connaissance de sa divinité unique avec celle du Père. Mais qu'un rayon de la lumière d'en haut brille au milieu de nos pensées tâtonnantes, que la splendeur de la vérité mette un terme aux retards et aux hésitations de notre foi, et notre cœur alors, libéré et affranchi des choses visibles, suivra, comme si une étoile le conduisait, la lumière reçue par l'intelligence ; car, ainsi que le dit l'Apôtre : « Le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père¹ », et lui que l'on vénérât alors qu'il était humblement couché dans un berceau, il faut l'adorer d'une foi sans réserve lorsqu'il règne avec son Père. Sa manifestation, bien-aimés, est ce qui fait la grandeur de la fête d'aujourd'hui : elle a dissipé les brumes qui enveloppaient les âmes hésitantes et leur a fait si bien connaître le Fils de Dieu qu'elles ne trouvent aucun obstacle dans le fait qu'il est aussi fils d'homme ; l'enfance véritable du Sauveur est une affirmation de sa divinité, lorsque nos sens charnels passent de l'humain au divin et que les signes de sa puissance relèvent les esprits qu'abattent les marques de sa faiblesse². Un tel secours, en effet, était nécessaire et à notre nature et à notre cause ; le genre humain ne pouvait être restauré ni par un abaissement d'où fût absente la majesté, ni par une majesté à qui manquât l'abaissement.

3. Désormais, lorsque le zèle à garder les commandements se fait remarquer dans le progrès de chacun des fidèles et que s'accomplit cette parole : « Ainsi votre lumière doit-elle briller aux yeux des hommes pour que, voyant vos bonnes œuvres, ils en rendent gloire à votre Père qui est dans les cieux³ », qui ne reconnaîtrait la présence de la divinité, là où l'on voit apparaître une authentique vertu ? Celle-ci, en vérité, n'existe pas sans Dieu, et il ne lui est pas donné de recevoir ce qui est propre à Dieu, si l'Esprit de son Auteur ne vient la nourrir. C'est le Seigneur, en effet, qui a dit à ses disciples : « Sans moi, vous ne

de Dieu son Père », ce qui se réalisera pleinement, dans son humanité comme dans sa divinité, après le déroulement complet de sa vie terrestre.

3. *Matth.* 5, 16.

enim discipulis suis Domino, *Sine me nihil potestis facere*¹, *dubium non est hominem bona agentem ex Deo habere et effectum operis et initium voluntatis*². Unde et Apostolus copiosissimus fidelium cohortator, *Cum timore*, inquit, *et tremore vestram salutem operamini : Deus est enim qui operatur in vobis et velle et operari pro bona voluntate*. Et hæc sanctis causa est tremendi atque metuendi ne ipsis operibus pietatis elati deserantur ope gratiæ et remaneant in infirmitate naturæ. Qui autem experiri cupit an in ipso Deus habitet, de quo dicitur : *Mirabilis Deus in sanctis suis*³, sincero examine cordis sui interiora discutiat et sagaciter quærat qua humilitate resistat superbiæ, qua benevolentia obluetur invidiæ, quam non capiatur adulantium linguis, quamque bonis delectetur alienis ; an pro malo non cupiat malum reddere⁴ malitque inultas oblivisci injurias, quam imaginem et similitudinem sui Conditoris amittere, qui omnes ad cognitionem sui generalibus incitans donis⁵, *pluit super justos et injustos, et solem suum oriri facit super bonos et malos*⁶.

4. Ac ne in multis laboret sollicitæ discretionis inspectio, ipsam matrem virtutum omnium caritatem in secretis suæ mentis inquirat, et si eam dilectioni Dei et proximi toto corde intentam repererit, ita ut etiam inimicis suis eadem velit tribui quæ sibi optat impendi ; quisquis hujusmodi est, Deum et rectorem et habitatorem sui esse non dubitet : quem tanto magnificentius recipit, quanto magis non in se, sed in Domino gloriatur⁷ :

1. *Jn* 15, 5.

2. Cf. *Phil.* 2, 13, texte que saint Léon citera quelques lignes plus bas. Encore une fois, notre auteur se tient fermement à la doctrine augustinienne et n'accorde rien au pélagianisme, ni même au semi-pélagianisme, en faisant dépendre de la grâce divine non seulement l'accomplissement de toute bonne œuvre, *effectum operis*, mais aussi la bonne résolution dès son principe, *initium voluntatis*.

3. *Ps.* 67, 36.

4. Cf. *Rom.* 12, 17 : « Nulli malum pro malo reddentes. »

pouvez rien faire¹ ; il n'est donc pas douteux que l'homme qui fait le bien, tient de Dieu et l'achèvement de son œuvre et le commencement de son vouloir². C'est pourquoi l'Apôtre, exhortant si abondamment les fidèles, dit à son tour : « Travaillez avec crainte et tremblement à accomplir votre salut ; aussi bien, Dieu est là qui opère en vous à la fois le vouloir et l'opération au profit de ses bienveillants desseins. » Il y a là pour les saints de quoi les faire trembler et craindre : craindre que s'ils s'enorgueillissent de leurs bonnes œuvres mêmes, le secours de la grâce ne les abandonne et qu'ils ne restent plus qu'avec leur faiblesse naturelle. Quelqu'un désire-t-il savoir si habite en lui le Dieu dont il est dit : « Dieu est admirable en ses saints³ », qu'il scrute par un examen loyal le fond de son cœur et recherche avec perspicacité quelle humilité il oppose à l'orgueil, avec quelle bonne disposition intérieure il combat l'envie, dans quelle mesure il ne se laisse pas prendre aux paroles flatteuses, et se réjouit du bien des autres ; qu'il examine s'il ne désire aucunement rendre le mal pour le mal⁴ et s'il préfère oublier les injures reçues plutôt que de perdre l'image et la ressemblance de son Créateur, de Celui qui, voulant amener tous les hommes à sa connaissance⁵ par des bienfaits généraux, fait tomber la pluie sur les justes et les injustes, et lever son soleil sur les bons et sur les méchants⁶.

4. Enfin, pour éviter que cet examen ne s'épuise en une enquête inquiète portant sur de multiples points, qu'il recherche si dans les secrets de son cœur se trouve la charité elle-même, mère de toutes les vertus ; et s'il découvre ce cœur tout entier tourné vers l'amour de Dieu et du prochain, jusqu'à vouloir que ses ennemis aussi reçoivent les biens qu'il souhaite pour lui-même, alors celui qui est dans cette disposition ne doit pas douter que Dieu le dirige et l'habite ; il lui fait un accueil d'autant plus magnifique qu'il se glorifie davantage non en lui-même, mais dans le Seigneur⁷. Ceux, en effet, à qui il est dit : « Le Royaume

5. Cf. *I Tim.* 2, 4 : « (Deus) qui omnes homines vult... ad agnitionem veritatis venire. »

6. Cf. *Matth.* 5, 45 : « Qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos » ; saint Léon a interverti les deux membres de la phrase, telle du moins que nous la lisons dans la Vulgate.

7. Cf. *I Cor.* 1, 31 : « Qui gloriatur in Domino gloriatur. »

quoniam quibus dicitur : *Regnum Dei intra vos est*¹, nihil non illius agunt spiritu, cujus reguntur imperio. Scientes igitur, dilectissimi, quoniam *caritas Deus est*², qui operatur omnia in omnibus³, sectamini caritatem, ita ut in unum castæ dilectionis affectum universorum fidelium corda concurrant. Transeuntia nos et vana non occupent ; constanti desiderio ad ea quæ sunt semper mansura tendamus. Sacramentum enim præsentis festi oportet in nobis esse perpetuum ; quod utique sine fine celebrabitur, si in omnibus actibus nostris Dominus Jesus Christus appareat : qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen⁴.

1. *Lc* 17, 21.

2. *I Jn* 4, 16.

3. *I Cor.* 12, 6.

4. En lisant les sermons de saint Léon sur l'Épiphanie, on s'étonnera sans doute de n'y voir évoquée, comme objet de la fête, que la visite des Mages. Les deux autres mystères que l'Église célèbre aussi aujourd'hui, baptême du Christ et miracle de Cana, tous deux manifestations du Seigneur, en sont totalement absents. Saint Léon suivait en cela l'usage et les traditions des Églises d'Occident, et il est, parmi d'autres, un témoin de la manière dont on comprenait la fête de l'Épiphanie dans l'Église latine. Cependant, en Orient, à l'époque même de saint Léon, l'Épiphanie non seulement commémorait le baptême au Jourdain, mais dans certaines Églises, comme celles d'Antioche et de Constantinople, était même essentiellement la fête du baptême du Christ, Noël étant celle de sa Nativité avec, comme corollaire, sa manifestation aux Mages. Saint Léon ne l'ignore pas, mais il n'approuve pas cette manière de voir. Écrivant aux évêques de Sicile, en octobre 447, il blâme la coutume qui s'était introduite chez eux de conférer le baptême en la fête du 6 janvier comme à Pâques et à la Pentecôte ; et il ajoute : « Si quis autem Epiphaniæ festivitatem, quæ in suo ordine debito honore veneranda est, ob hoc æstimet privilegium habere baptismatis, quia hoc quidam putant quod in eadem die Dominus ad baptismum Joannis accesserit ; sciat illius baptismi aliam gratiam, aliam fuisse rationem. » (*PL* 54, 701). Sa perspective est donc volontairement limitée à l'adoration des Mages. C'est seulement incidemment qu'au

de Dieu est au-dedans de vous¹ », ne font rien que par l'esprit de Celui dont la volonté les mène. Sachant donc, bien-aimés, que « Dieu est charité² », lui « qui opère tout en tous³ », recherchez la charité, afin que les cœurs de tous les fidèles s'unissent dans un même sentiment de chaste amour. Que les choses passagères et vaines ne nous accaparent pas, mais par un désir persévérant, tendons vers celles qui demeureront toujours. Car il faut que le mystère de la fête d'aujourd'hui soit pour nous sans terme ; et il sera célébré sans fin, si le Seigneur Jésus-Christ paraît dans toutes nos actions ; lui qui, avec le Père et l'Esprit-Saint, vit et règne dans les siècles des siècles. Amen⁴.

cours des *Sermons*, il parlera du baptême du Christ et de sa manifestation à Cana. Ainsi il opposera cette dernière à la tentation au désert (2^e sermon sur le Carême, 3 ; *SC* 49, p. 36). Quand il parlera du baptême chrétien dans les sermons sur la Passion (*SC* 74, *passim*), il ne le mettra pas en relation avec le baptême du Christ, mais uniquement avec le mystère pascal de la Passion et de la Résurrection ; car, avait-il ajouté dans la lettre citée plus haut, « nec ad eandem pertinuisse virtutem qua per Spiritum sanctum nascuntur de quibus dicitur : Qui non ex sanguine, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt. » (*ibid.* 701). L'évolution de la fête de l'Épiphanie vers son triple objet s'est faite à Rome après saint Léon et sous l'influence de l'Orient, qui avait lui-même reçu de Rome la fête de Noël. Cf. Dom Bernard BOTTE, *Les origines de la Noël et de l'Épiphanie*, Louvain 1932 ; G. MARTIMORT, *L'Église en prière*, Paris 1961, p. 727 s. (P. JOUNEL « *Le temps de Noël* »). Pas davantage ne trouve-t-on chez saint Léon d'allusion au *Ps* 71, dont les versets 10 et 11 (*Reges Tharsis*, etc.) sont devenus comme un *leit-motiv* dans la liturgie latine de l'Épiphanie. Là encore l'évolution de celle-ci, exploitant ces versets du Psaume, est postérieure à saint Léon. Notons cependant qu'un évêque latin contemporain de saint Léon, saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, mort en 450-451, reconnaissait à la fête de l'Épiphanie le triple objet que nous lui reconnaissons aujourd'hui. Dans un de ses sermons pour cette fête, nous lisons : « Per Epiphaniam Christus in nuptiis aquas aporavit in vinum... Per Epiphaniam Christus Jordanis alveum baptismi nostrum consecratus intravit » (*Sermo* CLVII, *PL* 52, 616). Mais si on se rappelle les relations étroites qui unissaient la cour de Ravenne à celle de Byzance, surtout dans le domaine de la culture, on ne s'étonnera pas que l'évêque de la capitale de l'empire d'Occident ait suivi la coutume des Églises d'Orient.

**TABLE DE CONCORDANCE
DE L'ÉDITION BALLERINI-MIGNE (BM)
AVEC LA PRÉSENTE ÉDITION (PE)**

(L'astérisque indique les sermons qui figurent dans ce premier volume.)

BM	PE	BM	PE	BM	PE
I	92	XXXIII *	14	LXV	52
II	93	XXXIV *	15	LXVI	53
III	94	XXXV *	16	LXVII	54
IV	95	XXXVI *	17	LXVIII	55
V	96	XXXVII *	18	LXIX	56
VI	20	XXXVIII *	19	LXX	57
VII	21	XXXIX	26	LXXI	58
VIII	22	XL	27	LXXII	59
IX	23	XLI	28	LXXIII	60
X	24	XLII	29	LXXIV	61
XI	25	XLIII	30	LXXV	62
XII	82	XLIV	31	LXXVI	63
XIII	83	XLV	32	LXXVII	64
XIV	84	XLVI	33	LXXVIII	65
XV	85	XLVII	34	LXXIX	66
XVI	86	XLVIII	35	LXXX	67
XVII	87	XLIX	36	LXXXI	68
XVIII	88	L	37	LXXXII	69
XIX	89	LI	38	LXXXIII	70
XX	90	LII	39	LXXXIV	71
XXI *	1	LIII	40	LXXXV	72
XXII *	2	LIV	41	LXXXVI	73
XXIII *	3	LV	42	LXXXVII	74
XXIV *	4	LVI	43	LXXXVIII	75
XXV *	5	LVII	44	LXXXIX	76
XXVI *	6	LVIII	45	XC	77
XXVII *	7	LIX	46	XCI	78
XXVIII *	8	LX	47	XCII	79
XXIX *	9	LXI	48	XCIII	80
XXX *	10	LXII	49	XCIV	81
XXXI *	12	LXIII	50	XCv	91
XXXII *	13	LXIV	51	XCVI *	11

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
I. Saint Léon et son temps	8
II. Prédication et liturgie	12
1. L'année liturgique	12
2. L'esprit de la liturgie	21
III. Dogme et morale	23
1. L'union hypostatique	24
2. La vie du Christ	26
3. L'Église	36
4. La vie chrétienne	40
5. L'optimisme chrétien. La joie	51
Conclusion : Éloquence et magistère	53
Bibliographie des sermons	57
Note sur l'ordre de publication des sermons	63
TEXTE DES SERMONS	
Pour Noël, 10 sermons (1-10)	66
Sur l'Incarnation, 1 sermon (11)	202
Pour l'Épiphanie, 8 sermons (12-19)	210
Table de concordance de l'édition Ballerini-Migne avec la présente édition	292